S
7363

HERSANT
BINDER
15, COWER PLACE

147

ANNUAIRE

DE THÉRAPEUTIQUE

DE

MATIÈRE MÉDICALE ET D'HYGIÈNE

POUR 1875

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

ANNUAIRES DE THÉRAPEUTIQUE, de matière médicale, de phar
et de toxicologie, de 1841 à 1873, contenant le résumé des travaux thé
tiques et toxicologiques publiés de 1840 à 1872, et les formules des r
ments nouveaux. 33 vol. gr. in-32. Prix de chacun :

SUPPLÉMENTS AUX ANNUAIRES DE THÉRAPEUTIQUE. 1846,
et 1861. 3 vol. in-32. Prix de chacun. — Voyez à la page VIII l'ind
détaillée des Mémoires et Notes de M. Bouchardat, imprimés d
36 volumes d'Annuaires et Suppléments.

NOUVEAU FORMULAIRE MAGISTRAL, précédé d'une Notice sur le
taux de Paris, de généralités sur l'art de formuler, suivi d'un Préci
eaux minérales naturelles et artificielles, d'un Mémorial thérapeuti
Notions sur l'emploi des contre-poisons, et sur les secours à donner
poisonnés et aux asphyxiés. 1875. 18e édition, corrigée. 1 vol.
3

PHYSIQUE, AVEC SES PRINCIPALES APPLICATIONS. 1 vol. gr
avec 230 figures. 1851, 3e édit.

OPUSCULES D'ÉCONOMIE RURALE, contenant les engrais, la be
les tubercules de dahlia, les vignes et les vins, le lait, le pain, les b
l'alunite, la digestion et les maladies des vers à soie, les sucres, l'influ
eaux potables sur le goître, etc. 1851, 1 vol. in-8.

TRAITÉ DES MALADIES DE LA VIGNE. 1853, 1 vol. in-8.

FORMULAIRE VÉTÉRINAIRE, contenant le mode d'action, l'empl
doses des médicaments simples et composés, prescrits aux animaux
ques par les médecins vétérinaires français et étrangers, et suivi d
morial thérapeutique. 1862, 2e édit., 1 vol. in-18.

LE TRAVAIL, son influence sur la sant (conférences faites aux ou
1863, 1 vol. in-18.

MANUEL DE MATIÈRE MÉDICALE, de thérapeutique comparée
pharmacie. 1873, 2 vol. grand in-18, 4e édit. — Dans cet ouvrage
de 2000 pages compactes sont résumées les Notions importantes e
peutique qui sont consignées dans les 36 volumes de l'Annuaire
précédé celui-ci.

BOUCHARDAT ET QUEVENNE. DU LAIT. 1er *fascicule*, instruction su
et l'analyse du lait: 2e *fascicule*, des laits de femme, d'ânesse, de ch
brebis, de vache. 1857, 1 vol. in-8.

On vend séparément l'*Instruction* pour l'essai et l'analyse du lait. 18
broché.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNO

ANNUAIRE

DE

THÉRAPEUTIQUE

DE MATIÈRE MÉDICALE

DE PHARMACIE ET D'HYGIÈNE

POUR 1875

contenant

LE RÉSUMÉ DES TRAVAUX THÉRAPEUTIQUES ET HYGIÉNIQUES
PUBLIÉS EN 1874
ET LES FORMULES DES MÉDICAMENTS NOUVEAUX;

SUIVI D'UN MÉMOIRE
SUR L'HYGIÈNE THÉRAPEUTIQUE

PAR

A. BOUCHARDAT

Professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris,
Membre de l'Académie de médecine,

Et par J. BOUCHARDAT, médecin-major.

35e année.

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE,

Rue de l'École-de-Médecine, 17

1875

Digitized by the Internet Archive
in 2021 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s7363id1398885

PRÉFACE

Un assez grand nombre de médicaments nouveaux ont entrés cette année dans le domaine de la thérapeutique, et plusieurs travaux importants ont été publiés sur des remèdes déjà connus.

Parmi les produits nouvellement employés, nous devons une mention toute spéciale pour l'hydrate de croton-chloral, qui est venu prendre sa place à côté de l'hydrate de chloral, et qui paraît appelé à rendre des services dans certaines formes de névralgies.

Le camphre monobromé est un composé remarquable par ses propriétés physiques et qui, au point de vue de son action sur l'homme et les animaux paraît participer de ses deux composants ; mais avant de se prononcer définitivement sur sa valeur réelle, de nouvelles études cliniques sont encore nécessaires. Ce que je veux dire me paraît encore plus vrai pour un nouveau venu, le *boldo*, trop vanté contre les maladies du foie, avant les études entreprises en France, qui sont loin d'avoir confirmé les espérances que son apparition dans la thérapeutique européenne avait fait naître.

Les applications de l'acide salicique et du xylène auront-elles plus d'avenir? On peut légitimement en

douter. Le sulfocarbonate prendra-t-il sa place à cô des meilleurs parasiticides pour l'usage externe ?

Le *jaborandi* est remarquable par de précieuses pr priétés physiologiques, mais jusqu'ici la clinique n nous a pas nettement démontré son utilité, toujou est-il que c'est un modificateur complexe très-éne gique qu'il faut prescrire avec une grande prudenc Au nombre des produits nouveaux pour la matière m dicale européenne, indiquons les purgatifs brésiliens.

Parmi les médicaments qui avaient fait leur appari tion l'année précédente, il en est un qui semble êt entré définitivement dans la thérapeutique, c'est l'*apo morphine*, que recommande la netteté de ses pr priétés vomitives. Le podophyllin, la triméthylamine le fer Quevenne, les ferments digestifs, le koumys, l coton iodé, la propylamine, ont été l'objet d'utile remarques.

On lira avec un grand intérêt les articles consacré au chloroforme qui traitent de ses applications dans l chirurgie de l'enfance et de l'anesthésie obstétricale Je recommande également à l'attention ceux qui on rapport à l'emploi de l'hydrate de chloral contre l tétanos, et surtout la méthode nouvelle d'administra tion par injections intraveineuses, qui a soulevé d si vives objections parmi les chirurgiens les plus auto risés.

Les opiacés offrent toujours un nombreux contin gent d'utiles applications, mais le travail le plus im portant dont ils ont été l'objet est celui qui traite des injections hypodermiques de chlorhydrate de mor-

phine à haute dose dans différentes formes de la folie ; n'oublions pas les mêmes injections employées pour combattre le symptôme dyspnée, le traitement de la boulimie par la codéine, et celui de folie par le collodion de morphiné.

Je dois mentionner encore les articles consacrés aux applications de l'atropine pour combattre les sueurs profuses et la salivation, les notions nouvelles sur la digitaline, sur le seigle ergoté, sur l'emploi de l'ipéca dans la diarrhée infantile, les études sur l'hyoscyamine et l'aconitine cristallisée, celles sur les applications de l'acide benzoïque dans les cas d'urines ammoniacales, et de l'acide arsénieux contre les fièvres intermittentes.

L'origine de plusieurs drogues exotiques (scammonée, jalap, etc.) paraît aujourd'hui bien fixée. On peut espérer que ces plantes utiles seront prochainement acclimatées. La culture des quinquinas à Java et dans les Indes anglaises, donne déjà des produits commerciaux. Un grand avenir paraît réservé à ces belles entreprises, si habilement conduites.

L'article consacré au sulfate de quinine, considéré comme parasiticide, et aux autres médicaments de ce groupe mérite de fixer l'attention.

Au moment où l'on s'élève contre la médication mercurielle employée pour combattre la syphilis, des remarques pratiques sur la meilleure manière de diriger l'emploi de ces héroïques modificateurs ainsi que celui de l'iodure de potassium, nous ont paru utiles.

Mon Annuaire est terminé par un travail auquel j'attache une grande importance, c'est la reproduction

de mes leçons sur l'hygiène thérapeutique des maladie aiguës.

Quelques-uns de nos amis, parmi les plus sages me reprochaient de vulgariser des résultats éphémère de thérapeutique pharmacologique. Je réponds pou me justifier : dans une *Revue annuelle* cet écueil n peut être évité. Le temps fait justice d'espérance qui ne sont pas légitimes.

Les applications de thérapeutique hygiénique reposant sur des données scientifiques ont été depui plus de vingt ans l'objet constant de mes études J'espère que, comme moi, en avançant dans la vie, le jeunes médecins verront que la pharmaceutique n tient pas toutes ses promesses, et ils reviendront dan bien des cas à l'emploi sagement dirigé des modifications hygiéniques.

ANNUAIRE

DE THÉRAPEUTIQUE

DE

MATIÈRE MÉDICALE

DE PHARMACIE ET D'HYGIÈNE

POUR 1875

NARCOTIQUES.

Opiacés.

Les préparations opiacées, quoique employées journellement depuis des siècles, offrent chaque année des applications nouvelles. Je signalerai surtout pour 1874 celles qui se rapportent aux injections du chlorhydrate de morphine, contre la folie et la dyspnée. En voyant tant d'applications nouvelles et importantes des opiacés, on ne peut s'empêcher de penser à cette phrase de Sydenham : « Ce remède est si nécessaire à la médecine qu'elle ne saurait absolument s'en passer, et un médecin qui saura le manier comme il faut fera des choses surprenantes. »

Je parlerai plus loin, dans la division des évacuants, d'un dérivé très-intéressant de la morphine, l'apomorphine.

Dans mes visites des drogueries et des pharmacies, j'ai constaté que l'apparence des opiums commerciaux était moins bonne que les années précédentes. Ils étaient plus mous, plus foncés en couleur, plus chargés de semences de *rumex*. Il faut insister sur le titrage régulier à 10 pour 100 de morphine, comme l'a si judicieusement recommandé mon ami Aubergier.

Falsification de l'opium.

On a présenté, dans ces derniers temps, dans le commerce anglais un opium dont l'apparence, tant interne qu'extérieure, semblait annoncer un produit de qualité supérieure, de telle sorte que l'inspection seule ne permettait pas de soupçonner la falsification. Cet opium, qui ne donne pas plus de 0,02 de morphine, contenait de la gomme adragant : dès qu'on a cherché à le manier, la fraude devint évidente, car il ne se cassait pas comme le fait un bon opium. (*Jour. pharmac. chimie.*)

Cryptopine.

Tel est le nom d'un nouvel alcaloïde de l'opium récemment étudié par Munck. Ce produit se rapproche de la morphine par ses propriétés narcotiques, mais il

est plus toxique, détermine la perte de la sensibilité et de la motilité et arrête rapidement les battements cardiaques.

Codéine. Boulimie (EMMINGHAUS).

L'auteur a employé la codéine à la dose de 1 centigramme trois fois par jour, pour combattre la boulimie. J'ai quelquefois recours utilement au chlorhydrate de morphine à la même dose, ou à l'extrait d'opium également à la même dose pour combattre la boulimie glycosurique. Je n'ai pas eu occasion de prescrire la codéine dans ces conditions. Voici encore quelques faits en faveur des opiacés dans la glycosurie.

Opium dans le diabète.

Le docteur Kratschmer publie dans *Sitzungsberichte der Kais. Akad. d. Wiss. zu Wien* le résultat d'une série d'observations qu'il a faites à l'effet de déterminer la valeur de la morphine, ainsi que du bicarbonate et du sulfate de soude dans le traitement du diabète. Il résulterait de ces faits que le bicarbonate aussi bien que le sulfate de soude n'ont aucune influence sur la quantité du sucre excrété, tandis que la morphine, non-seulement diminue sensiblement la glycosurie, mais encore atténue d'une manière remarquable le mouvement de dénutrition qui fait un de

plus grands dangers du diabète. Je n'ai pas observé cette influence des opiacés pour prévenir la consomption glycosurique. Je m'en tiens, il est vrai, aujourd'hui, presque toujours au traitement hygiénique, qui suffit quand il n'y a pas de complication irrémédiable.

Nouveau réactif de la morphine (SIEBOLD).

En faisant une série d'expériences sur les alcaloïdes organiques, l'auteur a découvert un nouveau réactif de la morphine, qui, dit-il, surpasse de beaucoup par sa sensibilité tous ceux qui ont été indiqués jusqu'à présent.

L'essai se fait de la manière suivante : la substance que l'on croit être ou renfermer de la morphine est chauffée légèrement avec quelques gouttes d'acide sulfurique pur, et l'on y ajoute une très-petite quantité de perchlorate de potasse ; le liquide qui est en contac immédiat avec le perchlorate prend aussitôt une couleur brune foncée, qui bientôt s'étend à la plus grande partie de la masse ; en chauffant, la réaction devient plus manifeste ; on peut ainsi reconnaître distinctement un dixième de milligramme de morphine, et les autres alcaloïdes ne produisent rien de semblable.

Il est indispensable à la réussite de l'expérience que le perchlorate de potasse ne contienne pas de traces de chlorate. M. Attfield (*Pharmaceutic-Journal*) n'a pu constater l'excès tenu de la morphine dans les *fleurs de coquelicot*.

Chlorhydrate de morphine dans le traitement de la folie (VOISIN).

M. Voisin a publié dans le premier semestre 1874 du *Bulletin de thérapeutique*, un *mémoire très-important* sur le traitement de la folie, par les injections de chlorhydrate de morphine ; je vais en donner ici un résumé étendu. Je dois rappeler avant, que déjà plusieurs médecins ont employé avec succès les opiacés dans le traitement de la folie; je citerai particulièrement mon ami Leuret, et M. Legrand du Saulle qui dit : « Je n'ai jamais vu rester incurable un malade qui, placé sous l'empire de l'agent stupéfiant, ait présenté une sensible exagération de tous les phénomènes pathologiques précédemment observés. Voici maintenant l'extrait du mémoire de M. Voisin.

Effets thérapeutiques en général; posologie; marche de la guérison ou de l'amélioration. — De l'application quotidienne, dit M. Voisin, que j'ai faite de cette méthode de traitement, je crois pouvoir dégager les remarques générales suivantes :

1° Pour peu que la maladie ne date pas de loin et qu'elle ne soit pas compliquée de séries de délires, la médication maintient la maladie dans l'état où elle était au moment du traitement ou bien dans sa simplicité ; elle empêche la formation de délires secondaires, tertiaires, etc., de sorte que l'on ne voit pas le plus ordinairement se former la série qui aboutit

fatalement à la folie systématisée, à l'incohérence et à la démence.

2° La morphine a une action remarquablement sûre sur l'agitation des aliénés, que cette agitation soit l'expression d'un délire général, ou d'un délire partiel, ou d'hallucinations. Le calme commence à se produire ordinairement deux à trois heures après une injection suffisante.

3° La dose de morphine capable de calmer ces malades est très-variable et ne peut être atteinte qu'après quelques jours de tâtonnements.

Je puis dire cependant qu'une agitation peu forte liée à un délire partiel ou à des hallucinations est ordinairement apaisée en très-peu de jours, avec une dose de 5 à 6 centigrammes, tandis que la quantité de morphine doit être de 13 centigrammes au moins pour l'agitation intense.

Le calme obtenu, il s'agit de guérir l'aliéné ; et c'est, dans la pluralité des cas, avec des doses très-élevées que l'on peut y arriver. La dose quotidienne de 13 centigrammes continuée pendant un certain temps suffit dans un certain nombre de cas, mais elle est insuffisante dans beaucoup d'autres ; il faut employer jusqu'à des doses quotidiennes de 20, 30, 40 centigrammes et même de 1 gramme. On arrive parfaitement à injecter en une fois 40 centigrammes chez des malades qui en ressentent des effets physiologiques.

La manière dont le délire disparaît est aussi intéressante ; le délire se désagrége, les conceptions délirantes, les hallucinations ne forment plus un corps

dont les parties se tiennent ; elles disparaissent les unes après les autres, de sorte qu'un jour le malade se trouve n'en avoir que le souvenir et ne conserve qu'un peu de tristesse, de vague et d'étonnement de l'esprit, comme si l'organe cérébral avait subi une commotion dont il est quelque temps à se remettre.

Il aborde peu à peu le médecin d'une façon aimable, tandis que jusque-là il avait été muet, ou acariâtre, ou violent ; il répond à quelques questions et raconte quelques-unes des sensations qu'il a éprouvées ; il parle de ses hallucinations ; il a bientôt la conscience qu'il a été ou est encore malade ; il recouvre intégralement sa mémoire, et il se souvient d'une foule de faits passés relatifs à son entrée dans l'hôpital ; il parle au médecin de ses affections, de ses désirs ; il écrit aux siens pour demander des nouvelles de la famille ; il se laisse, dès ce moment, traiter sans résistance, et en peu de temps l'individu passe de l'état de folie à l'état de raison à peu près entière ; la transition est quelquefois rapide ; je ne saurais exprimer en termes assez expressifs combien cette modification impressionne et quelle satisfaction elle cause au médecin.

De méfiants envers lui, ils deviennent confiants ; d'insubordonnés, ils sont soumis, réguliers. Au lieu de rester isolés des autres, au lieu de batailler avec leur voix, au lieu de menacer leurs voisins, au lieu de se répandre en invectives contre ceux qu'ils croient leur faire du mal, ils recherchent la compagnie des autres malades, ne parlent plus à tort ni à travers, ne s'agitent plus, se mettent à travailler à des travaux de

ménage, à la couture, et sont confiants envers les personnes qui les soignent ; et cette transformation se fait progressivement, quelquefois même en deux ou trois jours, à des doses de 13 à 26 centigrammes le plus ordinairement.

Il est d'ailleurs à noter que, depuis que j'emploie cette médication, une très-petite quantité des malades soignés ont horreur de ce traitement et protestent contre les injections quotidiennes ; presque tous se soumettent assez rapidement, et ce fait est d'autant plus à signaler que le contraire est la règle dans un service d'aliénés, où tout sert d'aliments aux protestations et aux injures.

Il m'a paru plusieurs fois que les symptômes de la folie disparaissaient suivant un ordre inverse de l'ordre d'apparition. Ainsi les malades qui ont eu des hallucinations et consécutivement des conceptions délirantes, commencent par être guéris de ces dernières avant de cesser d'avoir les premières. Ils continuent pendant quelques jours encore à avoir des hallucinations, mais ils n'y croient plus.

J'ai noté chez un certain nombre de malades un fait psychologique très-intéressant : c'est le retour de la mémoire, qu'ils avaient perdue ou qui était devenue obtuse.

Indications de l'emploi de la morphine. — *A.* La médication morphinique guérit le plus souvent la folie lypémaniaque, soit qu'elle soit exempte d'hallucinations, soit qu'elle en soit accompagnée.

B. Les phénomènes mélancolie, stupeur, extase,

idées de suicide, idées religieuses, mystiques, cèdent parfaitement à la morphine, et le plus ordinairement dans un laps de temps assez court.

C. L'agitation maniaque, idiopathique ou symptomatique d'hallucinations et de conceptions délirantes, est un des phénomènes sur lesquels la morphine a le plus d'action.

D. L'anxiété mélancolique est aussi rapidement améliorée.

E. Cette médication a une influence très-puissante sur les névralgies que présentent si souvent les aliénés et surtout les femmes aliénées.

Chez un grand nombre de ces malades, en effet, le délire est déterminé et alimenté par des névralgies des membres, des voies génitales, du ventre, des parois thoraciques, de la tête et des organes des sens, que la morphine guérit assez facilement.

L'important est que le médecin sache découvrir l'existence de ces douleurs, dont quelques-unes ont la plus grande influence sur la forme du délire ; ainsi un point douloureux syncipital fixe donne des idées de suicide ; les points douloureux situés entre l'appendice xiphoïde et l'ombilic donnent aux aliénés l'idée qu'ils ont une bête dans le ventre, etc. Les névralgies font croire aux malades qu'ils sont électrisés.

Une névralgie sous-mentale donnait à une malade des envies de mordre, et elle fut guérie de colères furieuses qui en étaient la conséquence, par deux injections de morphine.

D'autres manifestations morbides de la sensibilité

générale que la morphine guérit encore donnent aux malades l'idée qu'on les soulève, qu'on les enlève ; de là à l'idée de persécution, il n'y a qu'un pas, et c'est en effet ce qui se passe ; la sensation douloureuse, interprétée faussement, conduit à la conviction de la persécution.

Eh bien, la médication morphinique est singulièrement appropriée à la guérison de ces états de folie fondés sur l'hyperesthésie du système cérébro-spinal et du grand sympathique, et, lorsqu'elle ne guérit pas, elle améliore presque toujours.

L'insuccès absolu est une exception.

F. La folie à double forme et circulaire, qui passe pour incurable, guérit comme d'autres folies. Elle a guéri deux fois et a été améliorée deux fois.

La guérison des hallucinations chez vingt-cinq de mes malades est un fait qui me paraît devoir être d'autant plus signalé qu'il a été nié par les médecins qui ont écrit sur la question. Je dois dire cependant que la folie la plus difficile à guérir est celle qui a pris son origine dans des hallucinations, et celle dans laquelle les hallucinations jouent à peu près l'unique rôle.

Contre-indications de l'emploi de la morphine. — Les contre-indications de cette méthode de traitement sont pour moi formelles.

1° Tout aliéné qui est atteint de folie inflammatoire, idiopathique ou symptomatique de lésions des centres nerveux, de folie épileptique ou d'une forme quelconque de paralysie générale, se trouve très-mal de la

médication opiacée. Une erreur de diagnostic peut être funeste aux malades.

J'ai fait une pareille erreur chez une femme atteinte de folie lypémaniaque avec hallucinations, que j'avais pensé être névropathique.

J'étais arrivé à la dose de 22 centigrammes, que je donnais depuis deux jours, lorsque cette femme fut prise de congestion cérébrale, qui se répéta un certain nombre de fois dans la journée ; congestion caractérisée par : perte de connaissance à plusieurs reprises dans un quart d'heure, accompagnée chaque fois de titubation, de chute à terre, de rougeur intense à la face.

Les accidents cessèrent avec la diminution rapide, puis la suppression du médicament. Les antécédents et la suite de la maladie m'ont confirmé dans l'opinion que j'avais eu affaire à une folie de nature inflammatoire. En effet, la maladie avait commencé par des troubles de mémoire, par des oublis d'argent, et en ce moment elle ne fait rien de la journée ; elle donne des raisons absurdes pour ne pas travailler ; elle manifeste de la satisfaction, une confiance exagérée dans les gains de son amant, et ses pupilles sont devenues inégales.

2° La morphine n'est d'aucune utilité dans la *folie par athérome artériel*, et elle pourrait être nuisible en raison des congestions qu'elle produit et qui pourraient elles-mêmes amener des hémorrhagies par rupture vasculaire.

Le diagnostic de la *nature anatomique de la folie* est, on le voit, de la plus sérieuse importance.

La médication offre-t-elle des accidents comparables aux effets de l'opiophagie? — Je n'ai observé, chez aucun de mes malades, les caractères donnés aux opiophages et à ceux qui ont été empoisonnés par l'opium.

Pour ce qui concerne la comparaison avec l'opiophagie, si dans les premiers temps mes malades ont le corps amaigri, si leur physionomie exprime la torpeur, s'ils sont somnolents pendant les heures qui suivent l'injection, ces phénomènes ne durent pas et on observe au contraire, lorsque la maladie est domptée, de la coloration et l'animation des traits, un embonpoint de bonne nature, beaucoup d'appétit, le retour aux habitudes de travail, une apparence de bien-être général, et, loin d'avoir les extrémités froides, les malades disent que le sang circule dans les extrémités; il est de fait qu'ainsi traités les malades ne ressentent plus aussi vivement le froid et les changements de température.

Quant aux inconvénients et aux dangers des injections sous-cutanées employées chez les aliénés, ils sont les mêmes que chez les autres malades; je n'ai pas à les rappeler ici; mais, avec des soins et de l'attention, on peut toujours les éviter.

Avant de terminer, je veux signaler un sérieux avantage de cette médication. Par la rapidité d'influence sur l'agitation des malades, elle permet de traiter une certaine catégorie d'aliénés dans leur domicile et de leur éviter le séjour dans les établissements spéciaux. Les aliénés traités par cette méthode seront

de plus en plus considérés comme des malades et non comme des individus dont il faut se débarrasser au plus vite.

Je ferai aussi remarquer que les aliénés dont j'ai annoncé la guérison étaient bien guéris; ils présentaient ce caractère précis du retour à l'état normal : la conscience de l'état de folie antérieur, le souvenir du délire et de ses diverses manifestations et la reconnaissance pour ceux qui les avaient soignés, trois signes dont on ne tient pas assez compte lorsqu'on laisse sortir un aliéné d'un asile.

Je ne prétends pas que cette méthode empêche à jamais les récidives de la folie, pas plus que l'on ne saurait échapper aux récidives de la tuberculisation et du plus grand nombre des maladies constitutionnelles (1); mais je suis certain qu'il est possible, par cette médication employée à temps, d'empêcher dans certains cas le développement à nouveau de l'aliénation mentale. Les aliénés ont presque tous eu, au début de leur maladie, un point douloureux crânien, cérébral, intercostal ou autre, ou certains phénomènes dont la guérison obtenue par la morphine arrête l'accès menaçant de la folie.

En résumé, le traitement de la folie névropathique et par anémie cérébrale, par le chlorhydrate de morphine administré surtout en injections sous-cutanées, donne des résultats très-satisfaisants.

Cette médication est surtout avantageuse dans la

(1) *Annales médico-psychologiques*, mars 1874.

folie où il existe de la sthénie du système artériel, et dans les variétés symptomatiques suivantes: lypémanie avec ou sans hallucinations; extase; stupeur; délire religieux, mystique; agitation maniaque; anxiété mélancolique; délire à double forme. Elle n'agit qu'à la condition que les aliénés ressentent des effets physiologiques morphiniques.

Elle est très-nuisible dans les formes congestive et inflammatoire de folie et dans la folie par athérome; aussi, le diagnostic anatomique de la maladie ne saurait être fait avec trop de soin.

Chlorhydrate de morphine, injections sous-cutanées contre la dyspnée (Renaud).

M. le docteur A. Renaud a publié dans l'*Union médicale* de 1874 un mémoire important sur l'influence des injections sous-cutanées de chlorhydrate de morphine employées pour combattre le symptôme dyspnée. Voici comment l'auteur résume son travail :

« Le chlorhydrate de morphine agissant contre le phénomène dyspnée proprement dite, il rencontre son application dans toutes les affections où cet accident se montre, soit par suite des progrès du mal, soit à titre de complication. Ces maladies sont nombreuses. Elles comprennent, en effet, la plupart de celles qui atteignent les appareils respiratoire ou circulatoire, et qui se compliquent presque toujours, à un moment donné, de phénomènes dyspnéiques.

» Il nous paraît fort important, quand on injecte un el de morphine, de commencer par des doses mi-imes. Le tiers ou au plus la moitié du liquide con-enu dans la seringue de Pravaz suffit pour obtenir le ésultat que l'on désire. Cette précaution est utile non-eulement parce que la tolérance s'établit beaucoup lus vite qu'on ne le voudrait, mais encore parce que ien des malades sont très-sensibles à l'action de la norphine, et qu'il est bon de tâter le terrain afin l'éviter de graves accidents. Quand l'effet salutaire st produit, il ne faut pas renouveler l'injection dès le endemain ; il est sage d'attendre que la morphine ait omplétement épuisé son action. La dose ne doit être levée que lorsque les accès de dyspnée se rappro-hent ou deviennent plus intenses.

» Quand on veut obtenir un résultat sûr et rapide la fois, il nous a paru préférable de pousser l'injec-ion dans la paroi thoracique elle-même. Le médica-ment agit plus vite que lorsqu'il est injecté en tout utre point du corps. Ce fait s'accorde d'ailleurs avec opinion des auteurs qui pensent que la morphine ossède à la fois une action locale et générale.»

L'auteur termine par les propositions suivantes :

1° Les injections de chlorhydrate de morphine sem-lent posséder une efficacité réelle dans tous les cas e dyspnée, que celle-ci constitue un des éléments de a maladie ou survienne à titre de complication ;

2° La diminution du nombre des inspirations sous influence de la morphine explique la constance des ésultats obtenus ;

3° L'effet produit est d'autant plus sûr et rapide que l'injection est poussée dans les parois thoraciques.

Injection hypodermique de morphine (DELIOUX).

Chlorhydrate de morphine.....	10 centigr.
Hydrolat de menthe.....	9 gram.
Alcoolat de menthe	1 —

Faites dissoudre ; filtrez.

Chaque gramme de cette solution contient 1 centigramme du sel de morphine. L'eau menthée et légèrement alcoolisée augmente l'action calmante de la morphine et en assure la bonne conservation. On peut donc garder cette préparation pour l'usage, tandis que la simple solution aqueuse de morphine s'altère avec le temps et perd de ses propriétés.

Mixture contre l'insomnie nerveuse (GRAVES).

Teinture de colombo.....	de chaque 30 grammes.
— de quassia amara....	
— de gentiane.....	
— de quinquina.....	
Chlorhydrate de morphine.....	de 6 à 12 décigr.

F. s. a. Une mixture dont on donnera trois cuillerées à café par jour ; chaque cuillerée dans une

demi-tasse de thé, une heure avant les repas, pour établir l'appétit, apaiser l'irritabilité nerveuse, et ramener le sommeil, chez les personnes qui font abus des boissons alcooliques. Dans certains cas, les douches tièdes sont un adjuvant utile. (*Union médicale.*)

Traitement du zona par les badigeonnages de collodion morphiné (BOURDON).

Après avoir employé toutes les méthodes de traitement conseillées par les auteurs contre le zona et surtout contre les douleurs atroces qui l'accompagnent, M. Bourdon a adopté définitivement la méthode suivante :

Il fait sur toute la partie malade, sans ouvrir les vésicules, un badigeonnage de collodion morphiné ainsi préparé :

Collodion.....	30 grammes.
Hydrochlorate de morphine.	50 centigr.

Il a soin de donner à la couche une épaisseur suffisante.

Au bout de huit jours, les vésicules ont complétement disparu, et on ne constate qu'une simple rougeur de la peau.

(*Revue médic.-chirurg.*).

Opiacés comme traitement de la rétention d'urine (THOMPSON).

L'opium doit être administré à haute dose, et
y réussit, qu'il y ait rétrécissement uréthral ou non
On formule de manière à donner en vingt-quatre heure
15 centigrammes de morphine et 1 à 2 grammes d
bicarbonate de soude, en donnant le remède de dem
heure en demi-heure, soit, par exemple, la potio
suivante :

Chlorhydrate de morphine.	0,10 cent.
Bicarbonate de soude.....	1 gr.
Sirop simple.....	30
Eau.....	90

Une cuillerée à café toutes les demi-heures.

C'est là la pratique de beauconp de médecins an
glais. Thompson donne trente-cinq à quarante goutte
de laudanum par la bouche et autant par l'anus dan
dans 60 grammes d'eau de gruau. Les doses élevée
ne doivent être employées que lorsque la rétentio
d'urine est accompagnée d'une insomnie persistante

(*Revue thérap. médico-chirurg.*)

Pilules anticatarrhales (J. WILLIAMS).

Gomme ammoniaque.....	1 gramme.
Carbonate d'ammoniaque..	1 —
Ipéca pulv.....	25 centigr.
Chlorhydrate de morphine..	10
Mucilage de gomme.....	q. s.

F. s. a. 10 pilules, qu'on enduira d'un vernis composé de baume de Tolu dissous dans du chloroforme.

Une pilule, matin et soir, dans la bronchite chronique, surtout quand la sécrétion bronchique est visqueuse et l'expectoration difficile. — N. G.

(*Union médicale.*)

Lotion contre le chancre (LANGLEBERT).

Hydrolat de laitue.....	100 grammes.
Laudanum de Rousseau...	5 —

Mêlez.

Ce liquide est conseillé pour panser les chancres enflammés et douloureux, que l'on ne peut traiter par les lotions astringentes. On en imbibe un bourdonnet de charpie, que l'on dépose sur la plaie, et que l'on renouvelle quatre fois par jour. En général, il faut éviter avec soin tout pansement susceptible de provoquer une douleur vive et persistante. — N. G.

(*Union méd.*)

Sur le diascordium.

Parmi les électuaires qui encombraient les pharma copées des siècles derniers, il en est un qui est encor journellement prescrit ; c'est le diascordium, remèd utile, qui remplit de précieuses indications. Je vais en traçant rapidement son histoire, montrer que, tou en donnant une résultante efficace, il est compos d'éléments disparates unis au hasard (1).

Hieronymus Fracastorius n'employait pas comm nous le diascordium pour ses propriétés astringentes antidiarrhéiques ; il était rangé dans sa catégorie *L electuariis contra venena ;* on le recommandait dan les mêmes conditions que la thériaque, contre la pest et les fièvres malignes ; on le préférait à ce dernie électuaire pour les enfants et les personnes affaiblies

La formule primitive de Jérôme Fracastor compor tait une gelée de colle de poisson qui compliquait san utilité la préparation ; les pharmacologistes des sei zième, dix-septième et dix-huitième siècles l'ont sup

(1) Voici la formule adoptée dans la dernière édition d Codex : scordium, 60 ; roses rouges, 20 ; bistorte, 20 gentiane, 20 ; tormentile, 20; semence d'épine-vinette, 20 gingembre, 10 ; poivre long, 10 ; cannelle de Ceylan, 40 dictame de Crète, 20 ; benjoin en larmes, 20 ; galba num, 20 ; gomme arabique, 20 ; bol d'Arménie, 80 ; e trait d'opium, 10 ; miel rosat, 1300 ; vin de Malaga, 200 1 gramme de diascordium contient environ 6 milligramme d'extrait d'opium.

primée; leur recette s'est conservée avec de très-légères modifications dans le Codex de 1818. On y a supprimé la terre de Lemnos et doublé la dose du bol d'Arménie; on a remplacé la conserve de roses et le miel par la poudre de rose et le miel rosat, les semences d'oseille par celles d'épine-vinette, le vin aromatique par le vin d'Espagne (1); on a encore remplacé l'opium brut par l'extrait d'opium au vin. Les rédacteurs du Codex de 1835, sauf la substitution de l'extrait d'opium aqueux à l'extrait vineux, ont adopté la formule de leurs devanciers de 1818.

Les auteurs du dernier Codex ont supprimé avec raison le cassia ligna et doublé la dose de canelle de Ceylan; ils ont remplacé par le benjoin en larmes le styrax calamite de la formule primitive. Les auteurs du Codex de 1818 avaient déjà autorisé facultativement le remplacement du styrax calamite ou par le benjoin ou par le baume de Tolu; ceux de 1835 ne les avaient pas imités pour cette tolérance, vraiment nécessaire, puisqu'on ne trouvait plus de styrax calamite dans le commerce.

On imaginerait difficilement une formule réunissant plus de substances incompatibles. Le tannin des roses et des racines astringentes précipite les alcaloïdes de l'opium; ce même tannin forme un composé inso-

(1) Pourquoi vin d'Espagne? Notre vin tannique de Bagnols eût été plus convenable; les auteurs du Codex ont spécifié le vin d'Espagne : c'est le malaga qu'ils ont prescrit.

luble avec l'oxyde ferrique du bol d'Arménie, et l'élec tuaire diffère de couleur suivant que ce bol est pl ou moins riche en oxyde ferrique.

Ces incompatibilités chimiques sont loin d'indiqu une absence de propriétés physiologiques. Dans pl sieurs vieux électuaires, les composés insolubles pr duits par ces associations se dissolvent lenteme dans l'appareil digestif, ou manifestent leur actio utile dans les diverses parties de l'appareil diges qu'ils parcourent successivement.

Quoi qu'il en soit, le diascordium est un remè très-utile, unissant les propriétés des astringents l plus inoffensifs aux vertus des opiacés dont l'actio est lente et modérée. C'est à ces titres divers qu'il ren de si grands services dans plusieurs formes de dia rhées aiguës et chroniques.

J'ai choisi l'exemple du diascordium pour montr que plusieurs anciennes formules qu'on pourrait co sidérer comme absolument irrationnelles le sont bea coup moins qu'elles ne le paraissent à un exam superficiel.

Faut-il chercher à simplifier, à modifier la formu du diascordium? Bien des efforts ont été faits par l auteurs des nombreuses pharmacopées étrangères, ils sont tous restés stériles; aucune vue scientifiqu bien arrêtée ne les guidait; tous, en effet, y ont rel gieusement conservé les feuilles de scordium, q donne son nom à l'électuaire, plante qui pouvait êt fort en crédit du temps de Dioscoride, mais qui a jourd'hui serait complétement oubliée si elle n'inte

enait pas dans la préparation du diascordium. Dans électuaire réformé, on a supprimé le styrax, le galanum, les roses, etc., qu'on a remplacés par la fève ichurim et le cachou. Ce dernier produit fait le passage du diascordium à la confection japonaise dont os formulaires donnent encore la recette, mais qui 'est plus guère prescrite.

Les 2 à 8 grammes de diascordium qui se prescrient habituellement peuvent être assez facilement dministrés dans du pain azyme. On pourrait, en inoduisant une modification très-légère dans la formule, faire un médicament d'une très-facile administraon. Le miel rosat a remplacé le miel de la formule imitive; si l'on substituait le sucre à ce dernier, on ourrait préparer, avec les poudres qui forment la se de l'électuaire, des granules qui seraient avalés ns nulle difficulté.

Si on voulait convertir le diascordium en une préaration magistrale plus simple, dans laquelle le titre piacé serait constant, voici la formule qu'on pourrait lopter :

Chlorhydrate de morphine....	3 centigr.
Tannin.....	50 —
Teinture de baume de Tolu...	10 gouttes.
Conserve de roses.....	6 gramm.
Phosphate de chaux porphyrisé.	3 —

Mêlez intimement.

Chaque gramme de cet électuaire contiendra 3 m
ligrammes de chlorhydrate de morphine.

On l'administre, comme le diascordium, dans
diarrhées, aux mêmes doses de 2 à 8 grammes d
les vingt-quatre heures. »

J'ai reproduit cet article tel que je l'ai publié dans
Bulletin de thérapeutique, tome 86, page 385. Qu
ques personnes ont pensé que les pharmaciens p
vaient substituer la formule que je donne au *diasc*
dium du Codex. Jamais cela n'a été ma pensée :
proposé aux médecins une formule magistrale re
plissant les principales indications du diascordiu
Ils doivent, quand ils veulent la prescrire, la formu
complétement; quand ils indiquent simplement di
cordium, le pharmacien *doit absolument délivr*
l'électuaire du Codex.

Atropine contre sueurs profuses.

Le docteur Sydney Ringer a obtenu de très-b
résultats des injections sous-cutanées d'atropine con
les sueurs. Le docteur Wilson est arrivé à des rés
tats semblables chez quatre phthisiques ; il a ar
les sueurs colliquatives au moyen du sulfate d'at
pine, à la dose d'un quatre-vingtième de grain.
succès ont engagé M. Frœntzel à essayer ce médi
ment dans divers cas de sueurs, et en général il a
beaucoup à se louer de cette pratique.

Il donne l'atropine en pilules suivant cette formule :

Sulfate d'atropine.....	1 milligr.
Extrait de gentiane.....	q. s.

A prendre une ou deux par jour.

L'auteur ne dépasse pas cette dose ; parfois il a vu quelques légers phénomènes d'intoxication, tels que paresse et légère dilatation des pupilles, étourdissements, mouches volantes ; accidents qui du reste disparaissent rapidement au bout d'une heure ou deux. Dans quatre cas, l'atropine a déterminé un peu de diarrhée ; la suppression du médicament a suffi pour l'arrêter.

Il est difficile de dire comment agit dans ces cas l'atropine ; M. Frænlzel pense que son action excitante bien connue sur la contraction des petits vaisseaux (Meuriot, Fleming, Jones, Hayden, Brown-Séquard) détermine une anémie des glandes sudoripares qui expliquerait l'arrêt de leur fonction et par suite la sécheresse de la peau. C'est par un mécanisme analogue qu'il faudrait aussi expliquer la sécheresse habituelle de la gorge dans l'empoisonnement par la belladone.

(*Le Scalpel.*)

Atropine contre la salivation.

Chez un homme âgé de soixante-huit ans, atteint d'une hémiplégie du côté gauche du corps, et pré-

sentant une salivation fort abondante, M. le docteur Ebstein a employé avec succès l'atropine. Il se basait sur l'expérience d'Heidenheim qui a démontré que l'atropine empêche l'action de la corde du tympan sur la glande salivaire.

Ce médecin donna par jour une pilule contenant 1 milligramme et demi d'atropine, et augmenta progressivement la dose jusqu'à 4 milligrammes en huit jours. Sous l'influence de cette médication, la salive excrétée, qui auparavant était de 500 à 600 centimètres cubes, tomba à 80 centimètres cubes, mais ne disparut pas complétement. Ebstein injecta alors l'atropine sous la peau au niveau de la glande sous-maxillaire gauche, et au bout de sept minutes la sécrétion s'arrêta pour ne se reproduire que quatorze heures après.

Le même effet se produisait, mais plus lentement, lorsqu'on injectait le médicament dans un point plus éloigné de la glande. *Berliner Klin. Wochenschr.*, juin 1873; *the Pract.*, décembre 1873; *Lyon médical*, janvier 1874.

Recherches sur l'action de l'atropine et de la physostigmine ou ésérine.

MM. Rosbach et Frolich, en employant à doses infinitésimales l'atropine (0g,00003 à 0g,00006), prétendent que l'atropine, au lieu de dilater la pupille, amènerait sa contraction. La physostigmine aurait la même

action, seulement à doses plus considérables. Ainsi il faudrait plusieurs milligrammes de physostigmine pour produire la contraction de la pupille.

L'atropine détruirait ainsi la contraction pupillaire produite par la physostigmine, tandis que cette dernière est impuissante à combattre les effets du premier alcaloïde.

La similitude entre l'action de l'atropine et celle de la physostigmine admise par Rosbach et Frolich est en contradiction avec les expériences de Fraser, qui a démontré que les deux corps étaient antagonistes. Est-ce une question de doses? Des expériences nouvelles sont nécessaires pour le décider. (*London Medical Record*, 1873, n° 50; *Mouvement médical*, janvier 1874, p. 30.)

Pilules laxatives (DIKSON).

Extrait de belladone.....	$0^{gr},30$
Rhubarbe pulvérisée.....	$1^{gr},20$
Extrait d'aloès	$1^{gr},20$

F. s. a. 12 pilules.

Une ou deux tous les deux jours, le soir, en se couchant, pour faire cesser la constipation habituelle. — N. G.

(*Union médicale.*)

Médicaments narcotiques complexes.

Il est plusieurs médicaments encore très-employés, et qui sont constitués par plusieurs substances dont quelques-unes sont inertes, d'autres possèdent des propriétés physiologiquement antagonistes ou se neutralisant chimiquement ; je citerai comme exemples la thériaque, les pilules de cynoglosse, etc.

Les rédacteurs de la pharmacopée anglaise ont réformé résolûment toutes ces anciennes formules, et les ont remplacées par de nouvelles recettes beaucoup moins complexes et en apparence plus rationnelles.

Les auteurs des deux dernières éditions du Codex français ont reculé devant les difficultés d'une réforme radicale ; la plupart de ces anciennes formules ont été conservées en éloignant seulement les substances inertes par trop surannées. Avouons cependant que la chair de vipère figure encore parmi les ingrédients de la thériaque.

Je pense que dans l'avenir ces anciennes formules disparaîtront peu à peu. Je crois que la plupart des médicaments officinaux galéniques seront remplacés par des formules magistrales beaucoup plus simples, dans lesquelles n'interviendront que des produits chimiquement définis. Cette réforme s'opère déjà dans la pratique d'un grand nombre de jeunes médecins ; ce qui la légitime surtout, c'est, outre l'assemblage vraiment étrange d'une foule de substances inertes, la

grande variabilité dans la composition des médicaments énergiques ; ainsi, pour ne citer qu'un exemple déjà mentionné, parmi les substances qui interviennent dans cette préparation, les pilules de cynoglosse, l'opium est certainement l'agent principal ; or nous savons, d'après les belles recherches de M. Aubergier, que la quantité de morphine dans les opiums commerciaux oscille souvent du simple au triple. Peut-on dès lors compter sur l'uniformité d'action, qui est indispensable quand on veut approcher de la certitude ?

L'association de médicaments qui forment par leur union des composés insolubles dans l'eau n'est point par ce seul fait irrationnelle, quand ces composés ou peuvent se dissoudre lentement dans les sucs digestifs, ou sont destinés à agir localement dans l'intestin.

Je suis loin de condamner l'union des substances antagonistes. Ce serait dépasser beaucoup les limites de l'observation que de prétendre que de l'association dans des proportions physiologiquement égales de principes antagonistes il résulte un mélange inerte. Ainsi l'atropine et la morphine sont à juste titre considérées comme des agents antagonistes. Malgré des propriétés en apparence opposées, il n'y a dans leur association rien qui ressemble à la neutralisation chimique. On sait au reste par de nombreuses observations cliniques que l'association de l'opium à la belladone présente dans certaines conditions d'incontestables avantages.

Je vais me borner aujourd'hui à deux formules de

pilules conservées par le nouveau Codex, celles de cynoglosse et de Méglin.

Pilules de cynoglosse. — Dans la préparation des pilules de cynoglosse interviennent l'extrait d'opium, la poudre de semences de jusquiame, la racine de cynoglosse, 10 parties de chaque; myrrhe, 15; oliban, 12; safran, 4; castoréum, 4; sirop de miel, 35. Une pilule de 20 centigrammes contient 2 centigrammes d'extrait d'opium.

Personne aujourd'hui n'attache dans cette formule la moindre importance à la racine de cynoglosse, et dans ma pensée le castoréum, le safran et la myrrhe ne remplissent que des indications très-secondaires, qu'une dose minime d'une essence aromatique peut sans inconvénient remplacer. Nous donnerons la préférence à l'*essence d'eucalyptus,* qui est à la mode.

Les pilules de cynoglosse doivent leur propriété à l'extrait d'opium et aux semences de jusquiame. Reconnaissons que l'opium domine absolument.

Voici donc la formule que nous proposons :

Sulfate de morphine.....	1 gramme.
Atropine.....	5 centigr.
Essence d'eucalyptus.....	10 gouttes.
Miel.....	q. s.

F. s. a. pour 100 pilules; chacune d'elles contiendra 1 centigramme de sulfate de morphine et 1 demi-milligramme d'atropine. Ordonner une ou deux pilules au plus pour commencer.

Je prescris l'atropine parce qu'on n'a point dans les pharmacies un sel d'hyoscyamine cristallisé.

Pilules de Méglin. — La formule des pilules de églin est très-simple; elle renferme parties égales extraits alcooliques de jusquiame, de valériane et oxyde de zinc. Chaque pilule contient 5 centigrammes de chacun des composés. Le reproche le plus nportant qu'on puisse faire à cette préparation, consacrée par l'usage, c'est que les extraits de valériane et jusquiame peuvent être très-variables, le dernier rtout.

Voici la formule très-simple que je propose :

Valérianate de zinc.....	10 grammes.
Atropine.....	5 centigr.
Miel.....	q. s.

F. s. a. pour 100 pilules; chacune d'elles contiendra demi-milligramme d'atropine et 10 centigrammes de lérianate de zinc. Ordonner une ou deux pilules au plus ur commencer.

Hyoscyamine cristallisée (THIBAUT).

M. Thibaut vient de présenter à l'École de pharcie une thèse sur la préparation de l'hyoscyamine sont relatées les recherches auxquelles il s'est livré ur l'obtenir cristallisée. Le procédé qu'il a adopté ésente deux particularités remarquables: la précipitan de l'alcaloïde à l'aide du réactif de M. Bouchardat les opérations effectuées à une basse température. Les semences de jusquiame, broyées au moulin, t privées des corps gras qu'elles renferment par un

traitement au sulfure de carbone dans un appareil
déplacement; on chasse le sulfure dont elles reste
imprégnées par une exposition à l'air ou par une tem
pérature ne dépassant pas 35 degrés. On les pulvéris
on les mélange à 3 pour 100 d'acide tartrique et à d
l'eau et on les laisse digérer deux jours, la températu
ne devant pas dépasser 35 degrés ; on renouvel
deux fois cette digestion acide, on exprime le marc
on filtre les liquides qui sont précipités par un excè
de liqueur iodurée formulée par M. Bouchardat (iod
30 ; iodure de potassium, 60 ; eau, 1000). Le préci
pité iodé est recueilli sur un filtre et lavé à l'eau dis
tillée. Il est alors traité par une solution concentré
d'acide sulfureux qui le dissout et le transforme e
sulfate d'hyoscyamine et acide iodhydrique. On ajou
un léger excès de magnésie calcinée qui produit d
l'iodure de magnésium, du sulfate de magnésie et d
l'hyoscyamine libre ; on dessèche le tout en ne dépa
sant pas 35 degrés. On traite le produit par l'alco
à 95 degrés, qui dissout l'hyoscyamine et une po
tion de l'iodure de magnésium ; on filtre ; l'alcool e
distillé dans le vide. On obtient un résidu légèreme
coloré qu'on traite par du chloroforme pur et sec pou
dissoudre l'hyoscyamine et séparer l'iodure de magn
sium ; on filtre et on laisse évaporer.

Le résidu de l'évaporation consiste en une mas
visqueuse renfermant quelques cristaux ; on le satu
avec de l'acide sulfurique étendu d'eau, en ayant
précaution d'employer le moins de liquide possible
on agite avec un peu de chloroforme pur, qui ne di

ut pas le sulfate d'hyoscyamine, mais enlève les puretés. Dès qu'on a rejeté ce chloroforme, on oute à la liqueur préalablement filtrée un léger excès potasse caustique, qui décompose le sulfate d'hyos- amine, forme du sulfate de potasse et de l'hyos- amine libre; on ajoute alors du chloroforme pur, ec lequel on l'agite vivement; on laisse la couche liqueur aqueuse se séparer; on décante le chloro- rme qui contient l'hyoscyamine et on répète deux s le traitement avec du nouveau chloroforme pour uiser la liqueur aqueuse. Le chloroforme est mis ns une capsule dès qu'il s'est évaporé; on obtient yoscyamine en aiguilles incolores, soyeuses, grou- es en étoiles. Toute la masse n'est pas formée de staux; au fond de la capsule on trouve un résidu morphe visqueux, qui possède les mêmes propriétés e les cristaux.

Si on essaye de dissoudre des cristaux d'hyoscya- ne et de les faire recristalliser, on n'obtient qu'une sse visqueuse.

L'hyoscyamine cristallisée possède une saveur âcre piquante, ainsi qu'une odeur rappelant celle du rsil. Elle est fusible à 90 degrés, possède une réac- n alcaline, est assez soluble dans l'eau, l'alcool, ther et surtout le chloroforme, peu soluble dans la nzine. Elle donne un sulfate parfaitement cristallisé.

Le réactif de M. Bouchardat, iodure de potassium uré, la précipite en brun chocolat.

L'iodure de mercure et de potassium donne, dans solutions acides, un précipité verdâtre.

L'iodure de bismuth et de potassium forme, dan
les solutions acides, un précipité jaune orangé.

Le tannin donne un précipité grisâtre.

Comme l'atropine, l'hyoscyamine dilate la pupille
son action persiste plus de quarante-huit heures,
dans ces conditions le sulfate d'ésérine n'a qu'un eff
momentané. (*Thèse de pharmacie*, juillet 1874.)

Bullet. de thérapeut.

Hyoscyamine, emploi.

J'ai donné dans mon Annuaire de 1873 le résum
d un excellent Mémoire de M. Oulmont, sur les pr
priétés physiologiques de l'hyoscyamine. Voici des fai
que j'emprunte à la revue analytique et critique d
Journal de médecine de Bruxelles qui confirment l
résultats observés par M. Oulmont.

1. L'hyoscyamine représente tous les princip
actifs de l'Hyoscyamus. La fixité de sa compositio
donne aux résultats de nos expériences une précisio
que l'Hyoscyamus en nature ne peut atteindre a
même degré.

2. L'hyoscyamine doit être administrée d'abord
faibles doses (1/32 de grain par jour) soit en pilule
soit en injections hypodermiques. On peut gradue
lement augmenter cette proportion de cinq et six fo
la susdite quantité.

3. L'administration du médicament sera mainten

ors même qu'il y a quelques légers symptômes d'empoisonnement, tels que sécheresse de la gorge et dilation des pupilles. Mais il convient de suspendre le mède si les symptômes deviennent plus graves. eux-ci d'ailleurs ne sont que temporaires et disparaissent en quelques heures.

4. Cet agent se caractérise par une action narcotique efficace contre le symptôme douleur et surtout ntre la névralgie. Sa puissance est inférieure à celle l'opium et de la belladone.

5. L'hyoscyamine possède des effets favorables ntre les névroses spasmodiques et convulsives. Elle érit le tremblement mercuriel lorsque les autres oyens ont échoué. Elle produit un soulagement marquable dans le tremblement sénile et la paralysie itante.

6. Dans l'ataxie locomotrice, son action est négative.

7. Dans un cas de tétanos traumatique, quoique ivi de mort, l'hyoscyamine opéra un amendement rieux, ce qui réclame de nouvelles expériences.

Dr de Br...

Traitement des adhérences du placenta (Taurin).

Extrait de belladone.....	5	grammes.
— thébaïque	2	—
Axonge	30	—

F. s. a. Une pommade. Faire trois ou quatre onctions sur le bas-ventre, dans le cas de rétention du

placenta ; quatre ou cinq fois par jour, pratiquer
injections tièdes dans l'utérus avec de l'infusion
camomille et avec la décoction de guimauve et pa
alternativement, afin d'empêcher la putréfaction et
faciliter le décollement du placenta. — En cas d'hém
rhagie, administrer 2 gram. 50 centigr. de sei
ergoté, en cinq fois, de demi-heure en demi-heure.

(*Union médicale.*)

Aconitine cristallisée et de son azotate.

M. de Molènes, après avoir étudié l'aconitine et s
azotate au point de vue chimique et physiologiqu
étudie ses principales applications thérapeutiques,
cite en particulier cinq observations de névralgie pl
ou moins tenace rapidement guérie par l'emploi
ces deux agents thérapeutiques, et plus particuliè
ment de l'azotate d'aconitine.

Ces médicaments sont excessivement énergiques,
on ne doit pas dépasser la dose d'un demi milligramm
car à 1 milligramme par jour ils peuvent produire d
accidents toxiques. L'aconitine et son azotate déte
minent une irritation très-vive du côté du tube dige
tif ; aussi doit-on les donner en granules à une pério
la plus éloignée possible des repas. Ce sont surtout l
névralgies à forme congestive et les affections rhum
ismales douloureuses et inflammatoires qui sont
plus heureusement et le plus rapidement modifi
par ce médicament ; cette action s'explique surt

ar la dépression de l'appareil circulatoire que pro-uit l'aconitine. (*Thèses de Paris*, 1874.)

Bullet. de thérapeut.

trychnine en injections sous-cutanées contre névralgie sus-orbitaire.

Voici une observation intéressante témoignant de efficacité de l'injection sous-cutanée de strychnine ontre la névralgie sus-orbitaire :

« Le malade, après avoir habité pendant quelque emps un pays à malaria, fut atteint d'une névralgie us-orbitaire intense, à type intermittent, et ayant rofondément altéré la santé. La quinine était restée ans effet; on injecta alors sous la peau du bras droit 2 centigrammes d'une solution de 20 centigrammes e strychnine dans 30 grammes d'eau. Deux jours près, le malade avait pu dormir, l'appétit était revenu t la douleur était bien moindre. Nouvelle injection 'une dose semblable de strychnine. Disparition instan-anée de la douleur. On fit encore une troisième injec-ion et l'on administra du fer et de la quinine pour onsolider la guérison, qui fut définitive.

(*J. méd. Bruxelles.*)

trychnine ; empoisonnement guéri par le chloral (CROTHERS).

Nous donnerons plus loin un exemple de l'emplo lu *chloroforme* pour combattre l'intoxication strych-

nique. Voici un cas dans lequel on a heureusement eu recours au chloral :

Un Indien Sioux, âgé de quarante-cinq ans, n'avait pris qu'une faible partie de son déjeuner, à cause de l'amertume de ce repas auquel on avait mêlé de la strychnine; il perdit bientôt connaissance et fut pris des convulsions les plus violentes. L'auteur fut appelé auprès de lui vers midi, et le trouva dans l'opisthotonos le plus marqué : plus tard, tous les muscles du corps prirent part aux paroxysmes qui se répétaient au bout de 30 à 40 secondes.

L'auteur lui ayant fait prendre 1,80 d'hydrate de chloral, les paroxysmes cessèrent pour se reproduire au bout de 30 minutes. Après 90 centigrammes de chloral qu'on lui administra à nouveau, il eut une nouvelle pause de 50 minutes, puis les secousses tétaniques se reproduisirent avec une grande intensité. Troisième dose de chloral de 1,80. L'Indien devenu tranquille, revint à lui et fut trois heures sans éprouver de nouvelles secousses. Ayant eu un léger accès au bout de ce temps, il prit encore 1,80 de cette substance, s'endormit, et dès lors fut complétement remis.

(*Revue de thérap. médico-chirurg.*)

L'alcoolisme traité par la noix vomique.

M. le docteur A. Luton, de Reims, croit avoir trouvé dans la noix vomique le *médicament de l'alcoolisme*. Il a administré son remède dans l'alcoolisme de forme

commune et complexe, dans le tremblement alcoolique, dans les troubles cérébraux peu avancés dus à la même intoxication, enfin dans les formes thoraciques et gastro-intestinales de l'alcoolisme, et il a toujours obtenu par ce moyen des résultats avantageux. Il emploie la noix vomique soit sous la forme d'extrait (10 centigrammes par jour), soit sous la forme de teinture à la dose de 2 grammes par jour dans une potion gommeuse.

Cette médication donne des résultats avantageux lorsque le mal n'a pas dépassé le degré de l'hypérémie et des exsudations plastiques ; mais elle n'a aucun effet sur les dégénérescences granulo-graisseuses amyloïdes ou athéromateuses.

M. Luton termine son mémoire en montrant que si la noix vomique a déjà été conseillée contre quelques éléments de l'alcoolisme par Magnus Huss, personne avant lui ne l'a encore administrée à titre de spécifique contre l'alcoolisme considéré comme entité morbide. (*Mouvement médical*, n° 51, p. 682, décembre 1873.)

Prises contre l'apepsie (CAFFE).

Extrait de noix vomique....	1 gramme.
Rhubarbe pulvérisée.....	4 —
Craie préparée.....	3 —
Oléo-saccharum de menthe..	25 centigr.

Mêlez et divisez en 12 paquets.

Une prise une demi-heure avant le repas, aux personnes qui n'ont pas d'appétit. — (*Union médic.*)

Potion calmante et anti-spasmodique
(ROLLET DE BORDEAUX).

Eau de laitue	30	grammes.
Eau de Mélisse.....	30	—
Eau de Menthe.....	30	—
Eau de fleurs d'oranger.....	15	—
Eau de laurier-cerise.....	10	—
Sirop de morphine.....	30	—
Alcoolat de mélisse composé..	10	—
Éther sulfurique	20	gouttes.

Faites-en une potion à prendre par cuillerée toutes les heures.

Pr. par cuillerée à soupe, une toutes les heures. Lorsqu'il s'agit d'accidents graves, tels que vomissements, crampes, douleurs intestinales avec ou sans diarrhées, la dose est alors d'une cuillerée à soupe tous les quarts d'heure; lorsque les accidents ont disparu, on revient à la dose d'une cuillerée toutes les trois heures.

Pour les enfants seulement, depuis l'âge de quatre ans au moins, la dose doit être par cuillerée à café, dans les mêmes conditions.

ANESTHÉSIQUES. — ANTISPASMODIQUES.

Chloroforme ; anesthésie obstétricale (Ch. J. Campbell).

Je vais reproduire toute la partie pratique du Mémoire important de M. Campbell, imprimé dans le *Journal de thérapeutique* du professeur Gubler.

« Je crois, dit l'auteur, à toutes les conditions heureuses ; mais, je le dis bien haut, je crois aussi à la *possibilité d'un danger*. Si les indications de la santé organique et morale de la patiente permettent l'anesthésie (et nous verrons plus tard que les contre-indications sont rares à l'âge où l'on accouche), on y procédera avec calme, avec une attention constante et une réserve dont on ne devra jamais, malgré toute l'habileté acquise, se départir un seul instant.

Quant à moi, aujourd'hui même, au bout de vingt-cinq années, quand je dois chloroformer une femme en travail, j'y apporte, et je sens que j'y dois apporter le même soin et, le dirai-je, le même souci qu'aux premiers jours où cette méthode nous fut donnée comme un des plus grands bienfaits de l'humanité secourable envers l'humanité souffrante.

Précautions préliminaires. — Ne jamais procéder à la chloroformisation d'une dame en travail sans s'être assuré qu'elle en a le désir, ou tout au moins sans avoir obtenu son consentement et, si cela est possible, celui d'un membre au moins de la famille.

En cas de refus formel, même s'il y a une indication évidente de pratiquer l'anesthésie, il faut savoir la différer, voire même y renoncer. Il n'est pas impossible qu'un peu plus tard, les douleurs continuant et augmentant, la patiente soit la première à revenir à la proposition d'un soulagement. Alors, si la dernière digestion est achevée, on fera coucher la malade le plus horizontalement possible, et l'on commencera, au milieu d'un calme et d'un silence complets, les inhalations.

Pas d'appareil. — Éviter l'emploi de tout appareil inhalateur, qui a le double inconvénient, d'abord de gêner la malade, et ensuite d'empêcher le médecin de bien apercevoir, à tout moment, le facies de la femme anesthésiée. Ne pas se servir d'un linge doublé en dehors de taffetas gommé, lequel emprisonne beaucoup trop les vapeurs chloroformiques, qui, si elles ne sont pas suffisamment mêlées d'air atmosphérique, peuvent être trop concentrées et devenir dangereuses.

Un mouchoir. — Se servir tout simplement d'un mouchoir fin, bien perméable à l'air de quelque façon qu'on le tienne.

Pureté du chloroforme. — Veiller à ce que le chloroforme soit très-pur, récemment préparé ou soigneusement conservé.

Tactique des inhalations. — Commencer par faire respirer de très-petites doses de chloroforme ; quelques gouttes seulement versées sur le mouchoir tenu plié, à 5 ou 6 centimètres au-devant de la bouche et des

narines, afin d'accoutumer la patiente à cette odeur *sui generis* et aux premiers effets de la pénétration des vapeurs chloroformiques dans les voies aériennes, tout en permettant l'inspiration simultanée d'une bonne quantité d'air pur, ce dernier point ayant toujours paru une garantie désirable d'innocuité en anesthésie. Veiller à ce que, pendant le paroxysme d'une douleur, la patiente n'applique pas d'elle-même et soudainement le mouchoir contre l'entrée des voies respiratoires, et ne jamais oublier ce fait important que les vapeurs du chloroforme étant près de quatre fois plus lourdes que l'air, elles ont une tendance *à tomber* facilement dans les voies aériennes quand la malade, étant sur le dos et la face en haut, le mouchoir se trouve suspendu au-dessus de sa figure.

Aération de la chambre. — Dans l'intervalle de deux douleurs, on doit retirer le chloroforme et permettre à la patiente de respirer l'air libre, que l'on a soin de faire se renouveler en ouvrant une porte de sa chambre et parfois, dans la belle saison, la fenêtre d'une pièce voisine de celle où l'on se trouve.

Petites doses. — J'ai toujours craint de commencer l'anesthésie par des doses fortes (*full doses*) de chloroforme. N'est-ce pas, en effet, au début des inhalations que l'on a vu survenir des accidents en chirurgie ? Du reste, les fortes doses initiales recommandées jadis par Simpson étaient surtout applicables à l'éther, et je crois que l'accoucheur d'Édimbourg y avait à peu près renoncé pour le chloroforme, bien que je voie dans ses écrits qu'il les recommande encore dans quelques cas

où il veut produire d'emblée l'induction d'un sommei profond.

Accoutumance sans excitation ni vomissements — Il suffit de quelques minutes pour que presqu toutes les malades s'accoutument à l'effet des première inhalations, surtout quand on les fait coïncider ave l'arrivée d'une douleur et qu'on les suspend dans l'intervalle de deux contractions utérines.

En procédant de cette façon, je n'ai presque jamai vu d'excitation notable ni de vomissements accompagner ces premières approches d'un chloroforme bie pur.

Dès que la femme devient légèrement étourdie, j ne permets à aucun des assistants de me remplacer et, si j'ai à m'éloigner du lit de la patiente, je supprim jusqu'à mon retour l'administration du chloroforme

Surveillance du pouls, du facies et de la respiration. — Le doigt du médecin, au début de l'anesthési au moins, *ne quitte pas le pouls*, afin d'en apprécie toutes les variations (accélération ou ralentissement ou diminution d'ampleur), assez notables pendant le premières inhalations.

Des yeux j'étudie sans cesse l'expression du *facies* et le *rhythme de la respiration*. La pupille, que M. Gubler a toujours vue dilatée dans l'anesthésie profonde chirurgicale, ne m'a pas paru offrir de modification constantes, du moins à cette limite d'insensibilité moyenne que nous recherchons dans les accouchements.

Décubitus. — Je tiens essentiellement, pour la plu

grande facilité de cette surveillance de tous les instants, à ce que la femme reste dans le *décubitus dorsal*, et que, au début de l'anesthésie au moins, elle ne se retourne pas sur le côté gauche, le dos à l'accoucheur, comme le veulent faire toutes les Anglaises et quelques Américaines. Outre que nous n'avons plus leur facies sous les yeux, il me semble que l'ampliation thoracique se fait moins librement dans le décubitus latéral, et il est certain que l'administration de l'agent anesthésique est un peu moins commode pour l'accoucheur quand la figure de la patiente est tournée loin de lui. Je crois devoir signaler enfin, à propos du décubitus, ce fait pratique, à savoir que, du mouchoir placé au-devant de la bouche et des narines d'une personne dont la face est de côté, les vapeurs chloroformiques, vu leur densité, tombent vers l'oreiller et le lit en passant au-devant des voies aériennes, qui n'en reçoivent que ce qu'elles peuvent en inspirer au passage. Il y a peut-être là une indication à saisir si l'on ne veut que des doses minimes de cet agent anesthésique. Quoi qu'il en soit, je devais signaler cette particularité physique, inhérente aux vapeurs chloroformiques, plus lourdes que l'air.

Le plus souvent je note moi-même ou je prie la garde ou un assistant de noter, sur une feuille de papier, le temps exact du retour de chaque contraction utérine, dont on peut, d'ailleurs apprécier l'intensité et la durée en palpant le globe utérin, afin d'avoir un tableau aussi complet que possible du travail, et de pouvoir, d'un coup d'œil jeté sur le papier, étudier

l'influence de l'anesthésie sur la contraction utérine.

Les petites doses de chloroforme, suspendues, je le répète, entre chaque douleur, amènent peu à peu, et jamais (c'est à cela qu'il faut viser) avant 10, 15 ou 20 minutes, un état de demi-insensibilité, de demi-conscience de ce qui se passe, accompagné d'un *bruissement dans les oreilles* qu'il est bon d'annoncer d'avance aux patientes, afin qu'elles n'en soient pas préoccupées ni effrayées. Ce bruit dans les oreilles, lorsqu'il existe, et il existe presque dans tous les cas, me semble indiquer que l'on arrive à l'état de demi-insensibilité que l'on recherche en obstétrique, et que l'on ne dépassera que rarement si on a soin d'éloigner ou même de suspendre les inhalations pendant la durée de quelques douleurs.

Signification trompeuse des cris de la patiente. — Il ne faut pas s'en tenir aux cris et à l'expression de la douleur chez la femme qui accouche pour juger sûrement de l'opportunité d'augmenter la dose de chloroforme. On ne doit pas oublier, en effet, que les plaintes sont parfois plus bruyantes pendant la demi-anesthésie que pendant le réveil complet.

La femme éveillée adapte à peu près toujours l'expression de sa souffrance à l'intensité de la douleur réellement sentie ; tandis que, pendant le demi-sommeil anesthésique, bien que la souffrance soit évidemment atténuée, le contrôle de la raison ne domine plus l'instinct, qui prend ses allures franches et exagérées.

La preuve de ceci est que si on laisse revenir à elles

s femmes bruyantes, tantôt elles ne se souviennent d'avoir souffert, ni d'avoir crié; tantôt elles dint avoir moins souffert étant sous l'influence du loroforme (qui leur permet pourtant de crier), l'avant d'être soumises à l'anesthésie, alors qu'elles pportaient sans trop se plaindre leurs douleurs non énuées.

On arrive donc graduellement, par des petites dos de chloroforme, suspendues entre chaque contracn, à neutraliser l'angoisse résultant de la pression casionnée par le passage de l'enfant à travers l'orie utérin, et c'est ordinairement au milieu de ce lme relatif que l'on voit la patiente commencer la rie d'efforts expulsifs. Le doigt de l'accoucheur s'asre, de temps en temps, du progrès du travail, et la nnaissance ainsi obtenue sert beaucoup à proporner la quantité d'insensibilité aux exigences de ou tel moment du travail.

Passage de la 1re *à la* 2e *période.* — Dès que l'orie utérin est franchi, la femme sent, même dans ccouchement non soulagé, une douleur moindre. st une indication pour l'accoucheur de diminuer ce moment la dose de l'anesthésique. Il maintient si la femme à demi-insensibilisée, de façon e le sens auditif, qui reste de tous les sens le moins dormi, lui permette d'entendre les paroles du édecin, qui, dès lors, la sollicite à pousser.

Elle obéit d'ordinaire très-volontiers, car elle dit prouver qu'une pression *non douloureuse* qui l'ine à faire un effort qui n'a rien de pénible.

Eviter l'anesthésie profonde ou chirurgicale, no nécessaire dans l'accouchement physiologique. — Qu si, malgré les petites doses de chloroforme donnée *off and on*, comme disent les Anglais, l'insensibilité, un moment quelconque, devenait plus profonde, e cela avec une rapidité qui varie selon l'impressionna bilité individuelle, dont il faut toujours se défier, o suspendrait l'anesthésie.

Indications de la suspension de l'anesthésie en obs tétrique. — S'il survient un léger stertor et que l pincement de la peau ne soit plus du tout ou à pein senti; si la patiente, enfin, n'obéit plus à la voix qu la sollicite, soit à pousser, soit à retenir ses efforts alors il faut, sans hésiter, interrompre, voire mêm suspendre le chloroforme. On laisse les contraction utérines, déjà un peu touchées et modifiées par c degré d'anesthésie, reprendre leur type normal; o laisse les efforts volontaires résumer leur caractèr habituel. On profite de ce réveil passager de la malad pour lui faire accepter quelque aliment ou du vin Puis on attend que la patiente réclame le soulagemen devenu une impérieuse habitude, pour reprendre nouveau les inhalations chloroformiques. On arriv ainsi, rapidement chez les multipares, plus lentemen chez les primipares, au temps de la dilatation vul vaire et du développement du plancher périnéal.

Effets de l'anesthésie sur le périnée.— A cette der nière période du travail, le chloroforme m'a sembl rendre de grands services, à ne considérer son influenc que sur l'élément musculaire du périnée, élémen

s ou moins développé, plus ou moins chargé de
u cellulo-graisseux.

Dans ces conditions, on voit cette région s'assouplir
s ou moins vite, en vertu de la demi-résolution
sculaire générale, et les efforts de la femme étant
utant plus énergiques que la crainte d'abord puis
conscience de la douleur sont plus émoussées, on
t quelques-uns de ces efforts bien dirigés faire
mber, puis amincir, enfin écarter, comme par un
plissement devenu moins élastique, ce dernier obs-
le à la sortie de l'enfant. C'est pendant ces efforts
mi-inconscients et comme un peu aveugles, qu'il
t surveiller le périnée, non-seulement des mains,
is des yeux. La main modère une projection trop
usque de l'enfant, et, par la vue, surtout dans les
s de périnées gras ou infiltrés, on juge de l'immi-
nce, en tel ou tel point, d'une lacération, que l'on
vra éviter par des incisions multiples. La résistance
ces périnées surchargés de graisse, surtout chez
primipares, est une des causes d'une prolongation
travail d'abord, et souvent de la nécessité d'une
plication de forceps. Pour l'application de l'instru-
ent, il est permis à l'accoucheur de procurer à la
tiente une anesthésie presque chirurgicale, que l'on
urra amener et maintenir par de très-faibles doses
chloroforme tant que l'accouchement ne sera pas
i. Je n'ai jamais vu résulter de danger, ni même
inconvénient, de cette anesthésie amenée graduelle-
ent à la dose chirurgicale, pour la terminaison d'un
couchement : mais je crois que, dans ce cas, il est

bon que la chloroformisation à petites doses ait déjà duré une vingtaine de minutes avant d'en venir là, afin de permettre la mise en évidence d'une certaine *tolérance chloroformique*.

Ni la surveillance du périnée, ni même les préparatifs d'une application de forceps ne devront jamais empêcher le médecin de tenir en surveillance et le pouls et le facies et la respiration de la femme. Si l'anesthésie cependant venait à compliquer le moins du monde la situation qui lui est faite, il faut que le médecin prudent sache y renoncer et procéder, sans elle, à la terminaison de l'accouchement.

Idée d'une tolérance chloroformique en obstétrique. — Je reviens un instant sur cette idée d'une *tolérance pour l'anesthésie chloroformique* à la dose qui nous paraît convenir aux conditions obstétricales qui nous occupent ici. Ce fait heureux, à savoir que, depuis vingt-cinq ans, dans le monde entier, pas un seul cas de mort, en obstétrique, n'a pu être attribué à l'usage des anesthésiques ; ce fait, dis-je, rapproché de cette autre vérité malheureuse que les cas de mort, en chirurgie, dus au chloroforme, ne sont pas absolument rares, ne fait-il pas songer à l'existence possible d'une certaine immunité de la femme en travail contre l'intoxication chloroformique ?

Conduite à tenir dans un accident chloroformique. — Ceci me conduit à dire comment il faut être armé contre un *accident chloroformique*, et comment il faut procéder pour soustraire au plus vite le patient au danger que lui fait encourir l'anesthésie.

Syncope par anémie cérébrale. — Je crois que l'opinion la plus accréditée aujourd'hui sur la nature des accidents qui suivent l'abus du chloroforme est celle donnée par les professeurs Claude Bernard et Gubler, qui rapporte à l'*anémie cérébrale* cette sorte de syncope qui laisse mourir les animaux tués par le chloroforme. Je me sens d'autant plus entraîné à adopter cette opinion, indépendamment de la haute autorité que lui imprime son origine même, qu'une fois dans ma vie professionnelle, j'ai assisté à une grande opération chirurgicale pendant laquelle un accident formidable, dû au chloroforme mal administré, a failli ôter la vie à la malade, qui n'a été sauvée que par la mise à exécution immédiate d'une pratique fondée sur ce fait de la *syncope due à l'anémie cérébrale.*

Pratique de l'inversion. — Cette pratique consiste à faire immédiatement, et sans hésiter, l'*inversion complète, tête en bas et pieds en l'air, de la personne chloroformée.* La dame qui fait l'objet de cette observation intéressante fut ainsi maintenue, tête en bas, la langue tirée hors la bouche au moyen d'une érigne, les pieds en l'air, pendant plus de 15 minutes, et ce n'est qu'au bout de ce temps, qui nous parut un siècle, que l'état cérébral fortement modifié par cette congestion artificielle et mécanique permit au cœur de reprendre son action normale, qui paraissait avoir complétement disparu sous l'influence d'une anesthésie longue et mal surveillée.

Cette position invertie de la malade n'a-t-elle pas, en même temps qu'elle hypérémiait le cerveau, favo-

risé la descente, hors des voies aériennes, des lourdes vapeurs chloroformiques qui avaient bien pu s'y accumuler ? Quoi qu'il en soit, on pense bien qu'une pareille résurrection ne puisse sortir de mon esprit et qu'elle y ait imprimé, jusqu'à plus ample informé, la préférence que je donne sur toute autre à cette pratique, que j'ai vue si souverainement couronnée de succès. Je reviendrai ailleurs sur ce fait capital qui renferme plus d'un enseignement. Mais ce que je voudrais dire dès aujourd'hui, c'est que tous ceux qui pratiquent l'anesthésie soient bien convaincus qu'en présence du danger d'une intoxication chloroformique, toute hésitation, ne fût-elle que de quelques secondes, est un danger de plus ; qu'on pourra sans doute se servir comme adjuvants de tous les moyens préconisés pour ranimer la respiration suspendue et le cœur qui s'éteint, mais que le premier et, selon moi, le meilleur de tous, est l'*inversion complète de l'individu*, pratiquée sur-le-champ. C'est un procédé qui ne demande, pour être exécuté, que l'aide physique des assistants et dont la mise en œuvre instantanée répond précisément et mieux que tout autre à la soudaineté même de l'accident. Dès que l'inversion sera faite, on maintiendra la langue tirée hors de l'arrière-bouche au moyen d'une érigne, par exemple ; on pourra faire la compression intermittente du thorax, tenter la respiration artificielle, pratiquer l'insufflation, électriser les nerfs respiratoires au moyen de l'appareil portatif de Gaiffe, qu'il est bon de toujours avoir près de soi. Pendant toutes ces manœuvres, l'hypérémie cérébrale procurée

r la seule inversion aura probablement eu pour et de remettre en marche tout ce mystérieux mé- nisme excito-moteur, momentanément suspendu.

Eh bien, cette méthode de l'inversion, que con- issait mieux que personne notre bien regretté maître ami le professeur Nélaton, pour l'avoir mise en atique le premier, je crois, à l'hôpital Saint-Louis, gnore si elle est appréciée aujourd'hui comme elle it l'être dans la pratique chirurgicale française. ais je sais qu'il en est à peine question dans la pra- ue anesthésique de la Grande-Bretagne. Simpson et dd ne lui donnent qu'une mention très-passagère. sais encore qu'il y a quelques années Marion Sims, i pratiquait l'opération à laquelle j'ai fait allusion ut à l'heure, l'ignorait complétement. Mais Nélaton sistait à ce drame chirurgical, et ce fut l'inversion atiquée par le grand maître et par nous qui sauva la alade. J'espère que Marion Sims aura fait connaître tte pratique à ses confrères des États-Unis ; mais s'il en était rien, je voudrais être des premiers à porter la connaissance des Américains une méthode théra- utique de cette importance, destinée à corriger l'abus un bienfait qui nous vient d'eux. Ce serait un témoi- age, certes non sans valeur, de notre reconnaissance ur l'immense service qu'ils ont conféré au monde r d'immortelles découvertes de l'anesthésie. »

Le mémoire de M. Campbell sera lu avec intérêt, n-seulement par les accoucheurs, mais par tous les irurgiens qui emploient les inhalations de chloro- rme.

Influence sur le fœtus des inhalations chloroformiques pendant l'accouchement (ZWEIFEL).

M. Zweifel ayant observé que les enfants nés d'un accouchement pendant lequel le chloroforme avait été administré à la mère étaient fréquemment ictériques, fut conduit à rechercher si l'anesthésique pouvait parvenir jusqu'à l'enfant et être suivi jusqu'à lui ce qui pourrait expliquer la grande quantité d'enfants ictériques venant de mères chloroformées.

Zweifel chercha d'abord le chloroforme dans le placenta; celui-ci fut lavé avec soin, coupé en petits morceaux, mis dans une cornue et distillé au moyen du bain de sable. En procédant ainsi, il obtint une odeur appréciable de vapeur chloroformique; pour plus de sûreté, il chercha cet agent par les réactifs, et dans tous les cas il en trouva des traces. Il passa alors à l'examen de l'urine des enfants dont les mères avaient été chloroformées, et sans exception il y trouva du chloroforme.

Dans un cas d'anesthésie de la mère par le chloroforme, le pouls fœtal diminua subitement de fréquence et les bruits du cœur devinrent à peine perceptibles; on dut, pour sauver l'enfant, hâter la terminaison du travail.

En somme, Zweifel conclut de ses recherches que le chloroforme inhalé par la mère passe au fœtus, qui est anesthésié avec elle. La narcose étant contre-indi-

ée chez les enfants, l'auteur se propose de pour-ivre ses recherches pour voir jusqu'à quel point elle eut être produite sans danger pour l'enfant.

Je dois ajouter que les accoucheurs les plus auto-sés n'ont pas signalé d'action nuisible sur l'enfant ns les accouchements où les femmes ont été anes-ésiées par le chloroforme.

(*Lyon médical.*)

Choroforme dans la chirurgie des enfants (ALBERT BERGERON).

Voici les conclusions de la thèse de M. A. Berge-n :

1° Le chloroforme, qui, à doses modérées, intelli-emment et prudemment administrées, n'est pas un gent toxique, peut cependant causer la mort chez adulte.

2° Chez l'enfant, il est doué d'une innocuité presque solue. Mais il doit toujours être employé avec une tière prudence.

3° Cette innocuité est due à la nature même des énomènes fonctionnels que l'enfant doit accomplir, principalement à ce que celui-ci n'a pas encore con-is l'âge de raison, n'a aucune émotion morale à ssentir, n'éprouve aucune appréhension des dangers xquels il peut être exposé, et se trouve de la sorte à bri de l'apnée que déterminent une grande terreur, e émotion extrême, et dont nous avons fait, par voie

d'exclusion, la cause la plus importante des morts survenues subitement pendant l'administration du chloroforme.

4° Le chloroforme peut être administré à l'enfant dès les premiers jours de sa naissance.

5° Il doit être donné pour épargner la douleur qui résulte de l'intervention chirurgicale, et aussi chaque fois que l'on a à redouter des mouvements brusques, des contractions musculaires qui peuvent empêcher le chirurgien de mener à bien son opération ou de réunir tous les éléments de diagnostic.

Pupilles, leur état dans l'anesthésie chloroformique (Budin).

Il existe dans l'anesthésie chirurgicale produite par le chloroforme un rapport constant entre l'état de la pupille et la période de l'anesthésie.

Pendant la période d'excitation, la pupille est *dilatée*.

Cette période passée, la pupille se *contracte*: son atrésie, très-marquée et durant plusieurs minutes, accompagne en général l'anesthésie complète.

La *dilatation* de la pupille, survenant pendant l'opération, indique en général que l'anesthésie est moins profonde, et que le retour de la sensibilité est proche.

L'état de la pupille peut donc servir de guide dans l'administration du chloroforme.

Pendant les opérations de longue durée, si l'on veut ue le malade soit complétement insensible et immo- le, il faudra diriger l'anesthésie de façon que les ıpilles restent *constamment contractées.*

Enfin, les efforts de *vomissements* peuvent produire dilatation des pupilles, faire disparaître l'insensibilité amener le réveil: ils annihilent en partie les effets e l'anesthésie. (*Progrès médical*, 5 septembre 1874, . 526.)

Chloroforme dans l'empoisonnement par la strychnine.

Nous avons rapporté, page 37, un exemple d'em- oisonnement par la strychnine guéri par le chloral ; oici un cas dans lequel le chloroforme en inhalations ıt employé avec le même succès :

Dans une revue de la clinique de Brooklyn City ospital (*New-York Medical Record*) se trouve un cas ans lequel un homme, dans le but de se suicider, vala 25 centigrammes de strychnine.

Avant son entrée à l'hôpital on lui avait donné gramme de sulfate de zinc qui avait produit quel- ue effet. Il avait eu des convulsions répétées, et, au ıoment où on l'emportait de l'ambulance, il en eut ne à forme tétanique qui était une preuve bien con- aincante de l'empoisonnement par la strychnine. ous les muscles étaient rigides et le tétanos complet. n nota alors de l'opisthotonos, de l'irrégularité du

pouls, variant de 120 à 140 pulsations à la minute, et tous les symptômes concomitants habituels.

On mit immédiatement le malade sous l'influence du chloroforme; il y resta pendant trois heures et, pendant ce temps, depuis le commencement de l'anesthésie, les convulsions cessèrent. On ne donna pas de chloroforme plus longtemps, mais le patient ne se réveilla que six heures après. Il guérit. (*The London Medical Record*, 22 juillet 1874, p. 454.)

Liqueur antiodontalgique (DELIOUX).

Chloroforme.....	2	grammes.
Laudanum de Sydenham.....	2	—
Alcoolat de menthe.....	40	—

Posez une boulette de coton imbibé de cette liqueur sur la dent douloureuse; de même faites-en des applications sur la gencive, et au dehors sur la région maxillaire au voisinage de la douleur.

Chloral hydraté (LISSONDE).

L'auteur, dans *sa thèse*, a résumé les faits les plus importants se rapportant au chloral, à sa préparation, ses propriétés physiologiques et ses usages thérapeutiques. Il montre comme conclusion finale que ce médicament est indiqué, chaque fois qu'on se trouve

présence des deux symptômes, douleur et
mnie.

Chloral dans le tétanos.

es Académies, la Société de chirurgie ont eu de
breuses communications suivies de discussions
l'emploi du chloral dans le tétanos ; je ne crois
faire de plus utile que de reproduire, d'après le
etin de thérapeutique, les opinions des hommes
lus compétents de la Société de chirurgie et de
ier les conclusions d'une très-bonne thèse soutenue
Faculté de médecine sur ce sujet.

Traitement du tétanos par le chloral.

. Ledentu a fait à la Société de chirurgie un rap-
très-intéressant sur deux observations de M. Chau-

ns ces deux cas, le chloral n'a pas donné les
tats qu'on en attendait. On a avancé que le chlo-
comme tous les médicaments employés, guéris-
les formes bénignes du tétanos et restait impuis-
dans les cas graves ; il y a sans doute des malades
s à la guérison et d'autres à la mort : mais il y a
des cas moyens dans lesquels un médicament
augmenter les chances de guérison. On ne peut,
le moment, poser en principe que le chloral

guérit plus souvent que les autres médicaments. Le faits de M. Chauvel, ceux de MM. Labbé et Cruveil hier, ceux que j'ai eu l'occasion d'observer moi même, sont négatifs; mais, d'un autre côté, M. Ver neuil a obtenu cinq succès. Il faut attendre, pou porter un jugement définitif, que le nombre des obser vations se multiplie. M. Ledentu conseille de donner l chloral par la bouche et par le rectum, et de n'avoi recours aux injections veineuses que dans les ca extrêmes.

M. Lefort ne pense pas que M. Verneuil ait gué ses malades : il n'a été que le témoin de leur guéri son. Les tétanos aigus ne guérissent pas, et c'est à de cas chroniques que M. Verneuil a eu affaire. Le chlo ral, dans les cas aigus, peut procurer le sommeil, par là quelques moments de soulagement ; mais, cett période de calme passée, la maladie continue rapide ment vers le terme fatal. Dans les cas chroniques, chloral, qui est un des meilleurs agents anesthésique peut, par le sommeil et l'insensibilité qu'il procur contribuer à la guérison des malades. M. Lefo repousse les injections intra-veineuses de chlora Dans les cas aigus, il restera impuissant ; dans les c chroniques, il suffira de l'ingestion par la bouche pou obtenir de bons effets. Avant de juger le médicamen il est important de faire la distinction entre les de formes du tétanos.

M. Verneuil réfute l'objection de M. Lefort au suj de la forme des tétanos qu'il a eu à soigner. Jusqu ces dernières années, il n'a jamais vu guérir de tét

niques; depuis qu'il emploie le chloral, il a obtenu cinq guérisons; il faudrait donc admettre qu'il a eu affaire à cinq tétanos chroniques. Il en est de même pour M. Boinet, qui n'a observé de guérisons que depuis qu'il emploie le chloral. M. Lefort admet que le chloral produit un soulagement plus rapide que les autres médicaments; mais c'est précisément là le but qu'il faut chercher en thérapeutique.

Le tétanos peut guérir tant que les muscles respiratoires ne sont pas pris. Il est aigu quand les voies respiratoires sont atteintes d'emblée; il est chronique au contraire quand les muscles respiratoires échappent à l'état spasmodique; c'est là la véritable distinction qu'il faut faire entre les deux formes. Le chloral n'agit pas sur les muscles de la respiration, ce qui se comprend facilement, puisque le spasme part du bulbe, qui résiste aux anesthésiques.

M. Verneuil rapporte l'histoire d'un infirmier de son service, qui fut pris de convulsions tétaniques à la suite d'une écorchure du talon. On administra 12 grammes de chloral, et, au bout de quarante-huit heures, le malade était guéri de son pseudo-tétanos.

Chloral contre tétanos (A. BUFFET).

Le docteur Ad. Buffet se montre partisan décidé de l'emploi du chloral dans le tétanos traumatique. Voici les conclusions de son Mémoire intéressant *imprimé à Luxembourg*.

« 1° L'efficacité évidente de l'hydrate de chloral dans le tétanos traumatique est un fait incontestable et positivement acquis à l'art thérapeutique.

» 2° Le mode d'administration du médicament n'est pas sans influer notablement sur le succès de la médication.

» 3° Il ne faut pas renoncer enfin, tout en faisant usage de la médication chloralique, ni aux moyens chirurgicaux, ni aux soins et aux précautions accessoires, ni surtout à l'alimentation méthodique du malade.

» Voici au reste la prescription complète de M. A. Buffet :

» 1° Défense absolue de circuler autour du malade et d'occasionner dans son voisinage le moindre bruit. Eviter de le questionner inutilement ou même de causer en sa présence. Eloigner autant que possible un éclairage vif et couvrir modérément; en somme, écarter toute cause extérieure d'excitation.

» 2° Pansements réguliers de la petite plaie à l'onguent de styrax; hâter la cicatrisation.

» 3° Mixture de 120 grammes contenant 6 grammes d'hydrate de chloral. La potion sera dispensée par quarts et de façon à esquiver toute imprudence en plaçant néanmoins le malade sous l'influence continue du médicament.

» La première dose provoquait-elle le sommeil, la suivante n'était dispensée qu'au moment où l'action de cette prise paraissait s'épuiser. Un intervalle de trois quarts d'heure environ devait séparer les prises

successives en cas que les précédentes fussent restées sans effet.

» Et afin d'utiliser pour l'alimentation le relâchement musculaire temporaire produit par le sommeil, nous conseillons de tenir à portée pour le moment du réveil une tasse de fort consommé additionné d'un jaune d'œuf. Le sommeil surtout sera religieusement respecté.

» A la suite, et à moins d'intensité croissante des symptômes réflexes, ne pas faire prendre le médicament dans le courant de la journée. »

Injections intra-veineuses de chloral (Oré, Vulpian).

M. Oré, de Bordeaux, a eu la pensée hardie de faire les injections intra-veineuses de chloral. Il injectait un mélange de 10 grammes de chloral hydraté et 10 grammes d'eau.

Cette pratique a été l'occasion d'importantes discussions à l'Académie de médecine et à la Société de chirurgie.

La vérité qui est ressortie de ces débats est celle-ci : Il ne faut avoir recours aux injections intra-veineuses de chloral que dans les cas *désespérés* de tétanos traumatique ou de rage.

M. Vulpian préfère ajouter aux 10 gr. de chloral 50 ou 100 d'eau. Il faut choisir une veine sous-cuta-

née, éloignée d'une artère (médiane céphalique, ou basilique).

Quand on pratique chez l'homme des injections intra-veineuses de chloral, il convient d'avoir sous la main une machine à courants induits toute prête à fonctionner. Il faut appliquer les excitateurs à une grande distance l'un de l'autre ; l'un sur les muscles du cou, l'autre sur les muscles de l'abdomen (Vulpian).

Hydrate de chloral dans le tétanos traumatique (L.-A. GONTIER) (*Thèse*).

Voici les conclusions très-sages de la thèse de M. A. Gontier :

1° Le chloral peut rendre de grands services dans le traitement du tétanos chronique ou subaigu et est généralement préférable aux autres médications.

2° Il est complétement inefficace dans le tétanos suraigu et n'a qu'une faible action palliative.

3° On peut avantageusement lui associer d'autres médications (toniques, stimulants diffusibles, diaphorétiques).

4° Les injections intra-veineuses de chloral présentent de grands dangers et doivent être, dans l'état actuel de la science, réservées pour des cas exceptionnels.

Chloral ; injections sous-cutanées dans le choléra (HIGGENSON). *Bullet. thérap.*, 15 octobre 1874.

Voici le traitement des trois périodes du choléra : pendant la diarrhée prémonitoire (qui est presque toujours indolente), j'administre toutes les heures 30 gouttes d'acide sulfurique dilué dans un grand verre d'eau fortement camphrée. Si la diarrhée ne se calme pas et s'il survient des vomissements, je fais une première injection sous-cutanée. Si je ne suis appelé qu'à la période algide, j'injecte 10 grains d'hydrate en solution dans 100 gouttes d'eau, entre quatre ou cinq endroits différents, suivant la contenance de ma seringue. En général, cette dose suffit ; mais si la réaction ne se produit pas dans l'espace d'une heure, je recommence l'opération. Les malades réclament ordinairement à grands cris de l'eau froide, qu'on peut leur donner à volonté ; ils ne la vomiront pas : dès que la réaction se produit, les vomissements cessent. Mais il ne faut administrer ni opium ni stimulant.

« Si après la réaction il survient une fièvre secondaire, on donnera le sulfate de quinine à doses variées toutes les heures ou toutes les deux heures, en même temps que du lait, du bouillon et de légers stimulants. »

Le docteur Higginson rapporte avoir traité par cette méthode dix-neuf cas de choléra et n'avoir perdu que deux malades ; chez l'un de ces deux malades, le trai-

tement a été mal dirigé ; dans le second cas, la marche de la maladie était foudroyante. Les dix-sept autres malades étaient tous arrivés à la période algide lorsque le traitement fut commencé. Il ajoute encore les détails suivants quant à la manière de procéder : « Les injections seront faites sur les bras ou les jambes ; on enfoncera hardiment la canule dans l'épaisseur des chairs. »

La plus grande dose de chloral employée a été de 16 grains en huit injections *sous-cutanées*. Quand le cas est très-grave, on fait quatre injections à la fois, et si au bout d'une heure il n'y a pas d'effet produit, on fait quatre nouvelles injections. Ordinairement le sommeil survient au bout de deux heures. Aucun autre traitement n'est fait, si ce n'est de masser les membres et d'administrer un peu d'eau cuite refroidie.

Le docteur Higginson explique ainsi le mode d'action de la médication : « L'hydrate de chloral, étant un puissant sédatif, calme les nerfs irrités et amène ainsi le relâchement des vaisseaux contractés ; le sang est alors distribué d'une manière plus régulière et le pouls reparaît aux poignets ; les crampes et la douleur croissante de l'abdomen se calment ; le sommeil s'établit, la respiration devient régulière, les selles s'arrêtent, le visage se remplit, la voix devient plus forte et les sécrétions naturelles se rétablissent. »

Les beaux résultats obtenus par MM. Higginson et Hall encourageront certainement les praticiens à essayer du même traitement contre une de ces maladies contre lesquelles nous nous trouvons encore trop

ouvent désarmés. (*Brit. Med. Journal*, 1874, 22 août.)

Je laisse à l'auteur toute la responsabilité des faits u'il annonce, et j'avoue qu'avant de conseiller une areille méthode de traitement du choléra exotique, attendrai des résultats confirmatifs.

La *Revue médicale* contient une note sur l'emploi u chloral dans le choléra et la cholérine.

M. le docteur Ad. Dumas a eu à se louer du chloral la dose de 5 grammes 1/2 dans une potion prise en ingt-quatre heures dans un cas de convulsions surve- ues pendant le cours d'une néphrite calculeuse. *Union médic.*, 1874, p. 881.)

Chloral contre le mal de mer (GIRALDÈS). *Jour. de thér.*, septembre 1874.

Trois grammes de chloral pris en deux fois sous orme de potion, procurent le sommeil et conjurent le al de mer; on pourra prescrire le *sirop de chloral* ar cuillerées.

Hydrate de chloral dans l'incontinence nocturne d'urine (VECCHIETTI EDOARDO).

L'auteur rapporte cinq observations d'incontinence e l'urine chez des enfants de six à douze ans guérie ar 50 centigrammes d'hydrate de chloral pris en une

seule fois, le soir avant de se coucher, et continués pendant plusieurs soirs. Il pense que l'incontinence nocturne idiopathique dépendant d'une hyperesthésie de la vessie, le chloral agit à titre d'anesthésique du grand sympathique. (*J. de M. Duval*).

Éclampsie guérie par l'hydrate de chloral associé à l'injection hypodermique de morphine (*Bulletin de thérapeutique*).

J'administrai, dit l'auteur, une potion contenant 6 grammes de chloral, que je versai peu à peu dans la bouche en écartant les mâchoires au moyen de pesées faites sur le menton. La déglutition était très-difficile et la malade ne recouvrait pas connaissance.

Au bout de vingt minutes, la malade avait ingéré environ 4 grammes de chloral, quand elle fut prise brusquement d'une nouvelle attaque semblable à la précédente. J'injectai presque aussitôt sous la peau de la partie interne de la cuisse 5 centigrammes de chlorhydrate de morphine d'un seul coup. Peu de temps après je pus écarter les mâchoires et faire prendre le reste de la potion.

La malade s'endormit; je restai près d'elle encore pendant trois quarts d'heure; le sommeil était profond, la respiration était devenue presque normale et il n'y avait plus eu de convulsion, même partielle. Le travail s'accomplit heureusement.

M. le docteur Vuyet a communiqué à la Société de

édecine de Gand deux cas d'éclampsie traités heu-usement par l'hydrate de chloral.

Chloral hydraté, *Préparations externes* (GUYON, extr. *thèse* COIGNARD).

Le chloral en solution étendue déterge les plaies nieuses et gangréneuses avec une rapidité d'action ie ni la teinture d'iode, ni le nitrate d'argent, ni l'al-ol, ni même le chlorure de chaux ne peuvent lui sputer.

Il est merveilleux de voir dès les premiers panse-ents disparaître l'odeur gangréneuse, la plaie prendre quelques jours à peine un aspect rose et vif. C'est le fait principal de l'action modificatrice du chloral, c'est à cette période qu'il agit avec toute sa puis-nce.

Mais lorsque commence la cicatrisation, le chloral ême au centième exerce une sorte d'action répressive r les bourgeons charnus, dont il semble empêcher volution parfaite. M. Guyon attribue ce phénomène pouvoir coagulant du chloral sur les principes albu-noïdes. Aussi est-il d'avis de supprimer l'emploi de solution, une fois la cicatrisation commencée. Cepen-nt si l'on continue l'usage du chloral, après un temps arrêt le travail de cicatrisation recommence, et la aie se trouve complétement guérie, en un temps rela-ement assez court. Il est même quelques cas où ce

temps d'arrêt ne se produit pas, et la guérison est alors fort rapide.

Les solutions au centième sont très-suffisantes pour les plaies gangréneuses et les ulcères variqueux. Plus concentrées, elles n'activent en rien la détersion, et répriment encore plus énergiquement les bourgeons charnus.

En est-il de même dans les cas de phagédénisme, ou d'infection chancreuse comme dans les bubons suppurés ? Les solutions au cinquantième ou même au centième ont donné dans ces cas d'heureux résultats ; mais les Italiens avec des solutions très-concentrées paraissent avoir obtenu des succès plus rapides. Il s'agit en effet d'opérer sur ces sortes de plaies une modification beaucoup plus puissante que sur les simples plaies gangréneuses ou variqueuses, et l'action caustique du chloral remplit ce but avec une rare énergie.

Lavement de chloral.

M. C. Paul emploie souvent l'hydrate de chloral en lavement à la dose de 5 grammes. Il n'a jamais constaté d'intolérance.

M. Moutard-Martin en a souvent fait prendre jusqu'à 8 grammes en deux lavements dans la nuit pour calmer de violentes névralgies. Cette dose a toujours été supportée.

Mais ici le chloral agit surtout par action générale ; je n'insiste donc pas, dit M. Moutard-Martin, sur ce mode d'emploi.

Suppositoires. — M. C. Paul prescrit les suppositoires suivants contre le cancer de l'utérus :

Beurre de cacao.....	11	grammes.
Cire blanche	7	—
Hydrate de chloral.....	6	—

Faire six suppositoires pour le vagin.

M. Dujardin-Beaumetz, ayant obtenu de l'irritation vec cette dose, conseille de ne mettre que 0 gr. 25 ar suppositoire.

Les journaux italiens préconisent beaucoup en ce noment les propriétés désinfectantes et antiputrides lu chloral camphré, de *Domenico Boni* de Tione.

Chloral.....	30	grammes.
Camphre raffiné.....	20	—

C'est un liquide sirupeux, d'odeur balsamique, qui 'a été employé jusqu'ici qu'à saturer l'atmosphère lans laquelle on conserve le seigle ergoté et les canharides.

De l'hydrate de chloral dans le traitement du cancer. (*Soc. et Bull. de thér.*)

M. Constantin Paul emploie avec grand avantage es suppositoires d'hydrate de chloral introduits dans e vagin, dans le traitement du cancer de l'utérus, et ans de nombreux cas où il a employé ce moyen de

thérapeutique, soit à la Pitié, soit dans son service à l'hôpital Saint-Antoine, il a toujours obtenu les trois résultats suivants : diminution très-notable de la douleur, modification avantageuse des plaies cancéreuses et disparition de l'odeur fétide. Ce dernier fait vient confirmer les propriétés antiputrides et antifermentescibles que MM. Dujardin-Beaumetz et Hirne ont attribuées aux solutions chloratées. M. Constantin Paul emploie des suppositoires contenant 1 gramme de chloral et enveloppés de beurre de cacao.

M. Martineau a obtenu, lui aussi, d'excellents résultats de l'emploi du chloral dans le cancer et dans les plaies cancéreuses, soit du sein, soit de l'utérus; on obtient une diminution des douleurs, une désinfection complète, et enfin une modification très-rapide des surfaces altérées. Il emploie de la charpie trempée dans une solution contenant 1 gramme d'hydrate de chloral pour 25 grammes d'eau ; par des injections ou lotions fréquentes on a soin d'humidifier cette charpie que l'on a appliquée sur les plaies cancéreuses.

Il a aussi observé la diminution des métrorrhagies par l'emploi de ce moyen dans le cancer utérin.

M. Dujardin-Beaumetz est heureux de voir l'emploi du chloral se généraliser et les prévisions qu'il a émises se confirmer. Il croit qu'il serait peut-être possible d'appliquer d'une façon encore plus active le chloral au traitement du cancer en détruisant les masses carcinomateuses par des injections d'hydrate de chloral ; on aurait ainsi tous les bénéfices de l'action caustique, en jouissant de l'action hypnotique du médicament.

De l'hydrate de chloral comme hypnotique en lavement et à l'intérieur. (*Société et Bulletin de thérapeutique.*)

M. Isambert dit qu'il n'a pas eu à se louer de l'emploi de ce médicament en lavement. Dans deux cas, 2 grammes de chloral dans 125 grammes d'eau ont produit des douleurs vives et n'ont pas été tolérés.

M. Limousin croit que la muqueuse stomacale peut supporter beaucoup mieux qu'on ne le pense le chloral en nature, et il cite des cas où des cristaux de chloral ont été administrés directement dans l'estomac, et cela sans danger.

M. Dujardin-Beaumetz pense que c'est là un moyen très-dangereux d'administrer le chloral et qu'il faut repousser; il a vu à la suite de l'usage prolongé du chloral à l'intérieur, se développer de véritables gastrites, ce qui n'a rien d'extraordinaire lorsqu'on connaît les propriétés caustiques du chloral.

M. Labbé rappelle que dans les cas de cancer de l'estomac O. Liebreich a montré le danger de l'emploi du chloral, qui augmenterait surtout les hémorrhagies.

M. Moutard-Martin a donné souvent jusqu'à huit capsules de chloral par jour sans aucun inconvénient. Ce n'est qu'au bout de plusieurs jours qu'il a observé des troubles du côté de la digestion. Quant à son emploi en lavements, il en tire tous les jours de très-bons résultats et donne jusqu'à 3 grammes dans 125 grammes d'eau. Presque toujours le sirop de chloral est très-bien tolrré

Chloral contre uréthrite hémorrhagique

(*Presse médicale belge*, 411.)

Après avoir servi comme moyen thérapeutique d'une foule d'affections, le chloral vient d'être employé dans le traitement de l'uréthrite hémorrhagique. Des faits nombreux apportés par Parona, Ciattaglia et Gamberini paraîtraient affirmer les bons effets du médicament dans cette affection. Le docteur Georges Lecchini cite dans la *Rivista clinica*, une série de dix observations qui viennent jusqu'à un certain point corroborer ce que nous venons de dire. Il déduit de l'ensemble des faits qu'il décrit, que le chloral a réussi, dans la majeure partie des cas, à combattre rapidement la période aiguë de l'uréthrite, et dans plusieurs d'entre eux, il a suffi pour amener la cure radicale de l'affection, tandis que dans d'autres, où il avait réussi à modifier la quantité et la qualité de la sécrétion, on fut obligé de recourir aux astringents pour se rendre complétement maître de l'uréthrite. On ne peut donc le considérer absolument comme un spécifique de l'uréthrite hémorrhagique, quoique, dans certains cas, il puisse conduire le malade à bonne fin. Mais si dans ces conditions de maladie il ne servait qu'à diminuer la sensation de brûlure, l'érection douloureuse, etc., etc., et qu'il serait nécessaire de recourir ensuite aux injections astringentes, il nous paraît que l'on aurait obtenu un résultat remarquable. Ce résultat serait d'autant

plus avantageux qu'en diminuant la durée de l'affection, on diminuerait en même temps les phénomènes irritatifs si désagréables pour la malade, phénomènes dont on devrait attendre, dans d'autres circonstances, la résolution spontanée, ou pour lesquels il faudrait employer d'autres moyens thérapeutiques.

Le docteur Lecchini cite en même temps des résultats heureux obtenus par le chloral dans les ulcères phagédéniques, les bubons vénériens qui s'étant ouverts spontanément, furent envahis par le phagédénisme et menacèrent de produire des troubles sérieux.

Hydrate de croton-chloral (LIEBREICH.)

Le croton-chloral est formé par l'action du chlore sur un aldéhyde, comme l'ont démontré les docteurs Kramer et Tinner. Il faut remarquer que ce corps n'a aucun rapport avec l'huile de croton, quoique sa constitution chimique prouve que ce soit l'aldéhyde chlorée de l'acide crotonique.

Par son apparence extérieure, le croton-chloral diffère de l'hydrate de chloral par ses tablettes petites, brillantes, cristallines, et il n'est que faiblement soluble dans l'eau.

Son action se rapproche assez de celle de l'hydrate de chloral, mais diffère en ses effets physiologiques.

Liebreich a administré cette substance à des maniaques durant le paroxysme, et les sujets ont été

plongés dans un profond sommeil, sans que le pouls ni la respiration fussent changés pendant plusieurs heures, et il a vu le même effet se produire chez les sujets sains.

Dans quelques cas de tic douloureux, la souffrance a cessé avant l'invasion du sommeil, mais Liebreich pense que les effets de ce médicament ne sont que palliatifs dans ce genre de maladie.

Il préfère le croton-chloral à la morphine; il n'a jamais observé d'action fâcheuse du croton-chloral sur l'estomac ou tout autre organe, quoiqu'il ait fait de fréquentes expériences pour étudier son action.

Les indications de l'emploi de croton-chloral, selon le docteur Liebreich, sont les cas où l'on ne peut employer l'hydrate de chloral à cause d'une affection cardiaque, les cas de névralgie affectant la cinquième paire, les cas où de très-fortes doses de chloral sont nécessaires pour produire le sommeil, et dans ces cas il recommande d'associer le croton-chloral et l'hydrate de chloral.

Le docteur Liebreich a découvert que dans l'action du croton-chloral ce n'est pas le premier, mais le second produit de décomposition qui est mis en activité, parce que le premier est détruit trop rapidement. Le croton-chloral, quand il est soumis à l'influence d'un alcali, forme d'abord de l'allyl-chloroforme, corps trichloré qui se décompose rapidement en un corps bichloré appelé *bichlorallylène*. (*Bristich medic. journal. Journal de méd. de Bruxelles*).

Croton-chloral dans les névralgies (Benson-Baker).

L'auteur a traité plusieurs cas de névralgie par le croton-chloral.

Treize malades chez qui ce médicament a été administré n'en ont éprouvé aucun effet fâcheux. Voici quelques observations abrégées qui donneront une idée de la manière d'agir du traitement :

1° Névralgie faciale très-intense chez une femme ; la vue et l'ouïe sont compromises ; la malade ne peut prendre ni repos ni nourriture. Hydrate de croton-chloral, 1 grain toutes les heures ; mieux considérable au bout de trois heures. Après trois autres doses, la douleur a complétement disparu ;

2° Névralgie faciale d'origine dentaire chez une femme ; pas de sommeil ni de nourriture depuis trois jours. Hydrate de croton-chloral, 1 grain toutes les heures. Grand soulagement après la seconde dose, douleur complétement disparue après six doses ; sommeil la nuit ;

3° Contusion de l'épine plusieurs années auparavant ; vives douleurs le long des nerfs émanant du point lésé ; impuissance de tous les médicaments employés jusqu'alors, 1 gramme de bromure de potassium et 5 centigrammes d'hydrate de croton-chloral produisent le meilleur effet sans accidents fâcheux ;

4° Femme dyspeptique et névralgique avec dysmé-

norrhée très-douloureuse. 2 grains du médicament pris au moment du paroxysme soulagèrent d'une manière remarquable la douleur ;

5° Diverses névralgies depuis plusieurs années chez une femme ; insuccès de presque tous les médicaments internes ou externes (strychnine, fer, quinine, aconit, belladone, iode, chlorure d'ammonium, brome, galvanisme, vésicatoires, injections hypodermiques, bains, changement d'air, etc.). 2 grains d'hydrate de croton-chloral toutes les heures soulagent rapidement la douleur. Après avoir pris 8 grains, la malade ne souffre presque plus. (*The bristish médic. journ.*)

L'hydrate de croton-chloral comme anesthésique et analgésique.

Voici les résultats de la pratique du docteur Georges Gray, qui a employé cette substance dans nombre de cas. Pour produire le sommeil, elle est inférieure à l'hydrate de chloral, est d'une action plus incertaine et laisse, dans quelques cas, une sensation désagréable de congestions vers la tête ; dans un cas, il y eut des troubles de la vision. L'auteur n'a jamais employé ensemble le croton-chloral et l'hydrate de chloral. Les cas dans lesquels il a le mieux réussi sont les névralgies où l'on se propose d'apaiser la douleur sans provoquer le sommeil ; la dose la plus convenable, dans ces cas, a été de 7 centigrammes et demi, répétée à de fréquents intervalles. (*The Britsh médical.*)

Croton-chloral (JULES WORMS).

Le croton-chloral que j'ai employé, dit M. Jules Worms, provient d'une fabrique de produits chimiques de Berlin, qui l'a préparé d'après les indications de l'inventeur. C'est une substance blanche qui s'agrége en petites paillettes brillantes. Elle dégage une odeur qui rappelle celle du chloral, mais qui est infiniment plus pénétrante et plus durable. Il suffit d'avoir touché une parcelle de croton-chloral pour en conserver l'odeur après soi pendant un temps assez long.

Le croton-chloral est très-peu soluble dans l'eau froide ou chaude. La solution aqueuse à la dilution au centième est encore âcre et très-désagréable au goût. Après plusieurs tentatives faites pour rendre ce médicament moins répugnant, je me suis arrêté à la solution au soixantième de croton-chloral dans la glycérine qui le dissout mieux que l'eau.

Pr. Croton-chloral.....	1	gramme.
Glycérine.....	60	—
Eau	60	—
Essence d'anis.....	2	gouttes.
Sirop simple.....	25	grammes.

Dans les premiers essais, je n'ai cherché à apprécier que l'action hypnotique du médicament, sans m'occuper de son efficacité thérapeutique sur les névral-

gies de la cinquième paire, laquelle, d'après O. Liebreich et Benson-Backer, serait très-évidente.

Je ne l'ai administré à l'intérieur qu'à six malades, à trois hommes et à trois femmes ; j'ai pratiqué sur deux femmes des injections hypodermiques.

Dans les trois cas où je l'ai administré à des femmes, j'ai complétement échoué.

Dans deux cas, le croton-chloral a été injecté à la dose de 30 centigrammes dans 1 gramme de glycérine, sous la peau de la fesse.

Une douleur vive a suivi l'injection. Aucun phénomène hypnotique n'a été remarqué. Dans un cas, on a remarqué le lendemain une tuméfaction notable, une vive rougeur dans l'étendue de 6 centimètres autour de la piqûre. Dans l'autre cas, il s'est formé une petite eschare de 2 centimètres de diamètre.

Sans vouloir tirer aucune conclusion définitive de ces quelques essais, il est permis d'entrevoir quelques particularités propres à ce nouveau médicament.

1° Il est hypnotique, dans certains cas, à la dose de 50 à 75 centigrammes ;

2° Il n'est pas aussi généralement toléré que le chloral ;

3° Il semble peu propre à être employé par la méthode hypodermique.

Croton-Chloral (Bouchut).

M. Bouchut a employé du croton-chloral fabriqué à St-Denis dans le grand laboratoire de M. Dervault ;

il était très-pur, voici les conclusions de son travail : *Le croton-chloral n'a que les propriétés affaiblies du chloral.* Il peut faire dormir et pourra être employé comme hypnotique dans les cas où l'on craindrait l'action irritante du chloral sur l'estomac. Mais, si l'on veut aller jusqu'à l'anesthésie, l'action du chloral est plus sûre, et c'est sur elle qu'il faut le plus compter.

Croton-Chloral hydraté, ses propriétés, son emploi (A. WEILL).

Tel est le titre d'une excellente thèse soutenue à la Faculté. Voici les conclusions de ce travail :

1° Le croton-chloral s'obtient en faisant agir pendant vingt-quatre heures un courant de chlore sur l'aldéhyde.

2° Sa formule est $C^4H^3Cl^3O$. Il peut être considéré comme l'aldéhyde de l'acide crotonique, dans laquelle trois atomes de chlore se sont substitués à trois d'hydrogène.

3° Ses propriétés chimiques paraissent calquées sur celles du chloral.

4° Il en diffère par ses propriétés physiques ; il n'est soluble que dans 25 à 30 fois environ son poids d'eau.

5° L'hydrate de croton-chloral est celui qui est employé en médecine.

6° Il subit, en présence des alcalins et, par conséquent, dans l'organisme, en raison de l'alcalinité du

sang, un dédoublement analogue à celui du chloral, et se décompose en acide formique et en ally-chloroforme, qui lui-même est converti rapidement en bi-chloral-lylène.

7° Son action physiologique est autre que celle du chloral.

Il est hynoptique au même titre, et le plus généralement à dose moindre que celui-ci.

8° Il exerce une action spéciale sur les nerfs sensitifs crâniens.

9° A dose modérée, il n'a pas d'action sur les battements du cœur et sur la tonicité musculaire, ne ralentit pas la respiration, et n'abaisse pas la température autant que le chloral.

11° A doxe exagérée, il tue par arrêt de la respiration.

12° Les lésions constatées à l'autopsie des animaux consistent en une hyperémie intense des méninges, surtout de celles de l'encéphale.

13° Son emploi thérapeutique est indiqué :

a. Dans les névralgies du trijumeau ;

b. Dans les autres névralgies et contre le phénomène douleur en général ;

c. Dans les affections spasmodiques du système nerveux ;

d. Lorsque l'usage du chloral est dangereux, à cause d'une affection cardiaque ;

e. Pour calmer la toux, dans certaines affections chroniques respiratoires ;

f. Pour procurer le sommeil.

14° Les contre-indications à son emploi sont un état inflammatoire des voies digestives et une prédisposition aux congestions encéphaliques.

15° Sa saveur est plus désagréable que celle du chloral, et demande à être masquée par un correctif indispensable. L'extrait de réglisse paraît jusqu'ici le mieux approprié à ce rôle.

16° Il ne peut être administré par la voie hypodermique.

17° La dose doit varier selon l'âge, la susceptibilité particulière de chaque personne et les effets qu'on désire obtenir.

Voici les préparations employées par M. Weill :

Croton-chloral.....	2	grammes.
Glycérine chaude.....	6	—
Eau..... }		
Sirop simple..... }	âà 50	—
Essence de menthe.....	2	gouttes.

Si l'on veut élever la dose de croton-chloral, il convient de faire des solutions plus étendues en augmentant les proportions d'eau et de sirop.

On peut encore faire une solution titrée, préparée d'avance, pour les besoins journaliers :

Croton-chloral.....	25	grammes.
Glycérine chaude.....	75	—
Extrait de réglisse.....	50	—
Eau.....	200	—
Sirop de sucre.....	150	—

La cuillerée à bouche contient 1 gr. du médicament. Étendre d'eau et de sirop à volonté.

On pourrait aussi l'administrer en pilules :

Croton-chloral.....	1 gramme.
Poudre de réglisse ou conserve de roses.....	

Pour 20 pilules.

Les substances incompatibles avec le coton-chloral sont les alcalins : les narcotiques et les antispasmodiques peuvent lui être associés *comme synergiques*.

Camphre monobromé. Bromure de Camphre.

Ce composé que les travaux de M. le docteur Bourneville ont fait connaître aux médecins, a reçu différents noms : on l'a appelé *camphre monobromé* (Wurtz), *camphre bromé* (Deneffe), *monobromure de camphre* (Maisch, de Philadelphie, et Gault); enfin, on lui a donné improprement la dénomination de *bromure de camphre*.

Propriétés chimiques. — M. Clin et M. Silva l'ont obtenu sous forme de beaux cristaux. Lorsqu'ils sont purs, ces cristaux, incolores, se présentent sous la forme de prismes allongés, se réunissant souvent par leur base pour donner de belles aigrettes brillantes, à reflets satinés qui rappellent l'amiante. Ces cristaux sont fermes et craquent sous la dent. Leur odeur, assez

pénétrante, tient surtout du camphre; mais il s'y joint une odeur de bois moisi. Leur saveur est âcre, un peu brûlante et laisse une certaine amertume. M. Dorvault en a préparé de très-pur à son usine de St-Denis.

Le bromure de camphre s'obtient en substituant, dans le camphre, un équivalent de brome à un équivalent d'hydrogène.

Action physiologique. — Elle a été surtout étudiée, jusqu'à présent, par M. Bourneville. Ses expériences ont été faites sur des animaux d'espèces différentes (grenouilles, cobayes, lapins, chats); voici les conclusions de l'auteur :

« 1° Le bromure de camphre *diminue le nombre des battements du cœur* et détermine une contraction des vaisseaux auriculaires (cobayes et chats);

» 2° *Il diminue le nombre des inspirations;*

» 3° *Il abaisse la température d'une façon régulière;* dans les cas mortels, cet abaissement augmente jusqu'à la fin; dans ceux qui guérissent, on voit succéder à l'abaissement une élévation de la température qui revient à son chiffre initial, mais en un temps plus long que celui durant lequel l'abaissement s'est opéré;

» 4° Le bromure de camphre *possède des propriétés hypnotiques incontestables; il paraît agir principalement sur le système cérébral;*

» 5° *Il ne paraît pas y avoir accoutumance* à ce médicament, et *son usage détermine, du moins chez les cochons d'Inde et les chats, un amaigrissement rapide.* »

Quelle est, en définitive, l'opinion que nous devons avoir sur ce nouveau remède ? A ce sujet, nous ne saurions mieux faire que de citer le passage suivant de l'*Union médicale* : « La science est bien loin, certainement, écrit M. le docteur Huchard, d'avoir dit son dernier mot sur les applications thérapeutiques du *monobromure de camphre*; mais nous pouvons dès à présent dire, en nous appuyant sur les expériences précédentes, qu'on pourra tirer grand parti de ses propriétés dans certaines formes d'*aliénation mentale avec excitation*, dans les *pyrexies* et les *maladies aiguës*, et principalement dans les cas où le *délire* est en rapport avec l'élévation de la température, dans le *delirium tremens*, la *chorée*, les *convulsions des enfants*, l'*insomnie*, le *satyriasis* et la *nymphomanie* ; enfin, il pourrait être expérimenté dans les *palpitations hystériques*, dans le *spasme de la glotte*, la *coqueluche*, et dans certaines *dyspnées* d'origine asthmatique ou cardiaque. »

Quoique ce nouveau médicament soit introduit dans la thérapeutique sous le patronage des meilleures autorités, gardons-nous cependant d'un enthousiasme irréfléchi et attendons, avant de vanter outre mesure ce nouvel agent, des observations nombreuses et concordantes.

On l'administre sous forme de dragées ou de pilules à la dose de 20 centigr. à 1,20 par jour, 2 gram. au maximum.

Sirop d'éther valérianique (VIAL).

Sirop de sucre très-blanc marquant froid 31° à l'aréomètre.....	900	parties.
Éther valérianique médicinal (1)...	100	—

Mêlez dans un flacon ayant à sa base un robinet de cristal et agitez de temps à autre pendant quatre à cinq jours; laissez reposer et décantez le sirop dès qu'il sera parfaitement clair; enfermez-le alors dans des flacons de petite capacité bien bouchés.

Contre les syncopes, les défaillances, les hoquets, certaines névralgies.

Dose : une ou deux cuillerées à bouche.

Chaque cuillerée à café du *Sirop de Vial* correspond à 0,20 centigrammes d'éther valérianique médicinal, soit 0,80 centigrammes par cuillerée à bouche.

STIMULANTS GÉNÉRAUX.

Conditions d'utilité du vin dans la goutte et dans les différentes formes de l'anémie (M. E. BÉGIN).

En règle générale, on peut dire que le vin convient dans toutes les formes atoniques de la goutte, quand

(1) Éther valérique 1; éther sulfurique 4.

les fonctions sont alanguies, et lorsqu'il existe un état spécial de l'économie qu'on pourrait, à juste titre, désigner sous le nom d'*anémie goutteuse*.

Cet état se révèle dans la goutte chronique et dans la goutte anormale.

Parlons d'abord de la goutte chronique; elle peut être la conséquence de la goutte aiguë après plusieurs accès dont l'intensité et la fréquence ont été amoindries, soit par une hygiène mieux ordonnée, soit par l'emploi des médicaments qui sont habituellement mis en usage pour combattre la goutte et surtout le colchique et les alcalins. La goutte chronique peut aussi s'établir lentement dans l'économie sans manifestation aiguë; il peut y avoir une production anormale d'acide urique avec élimination insuffisante. Alors l'urate sodique prédomine dans le sang, et il se forme insensiblement des dépôts dans les articulations. Les jointures se tuméfient, souvent cette tuméfaction est à peine apparente; mais elle est toujours douloureuse. Elle a lieu par suite d'épanchements qui se produisent dans les bourses séreuses et synoviales articulaires; les mouvements deviennent moins prompts, moins réguliers, plus difficiles. La rougeur, l'augmentation de chaleur, la douleur qui accompagnent habituellement les manifestations goutteuses peuvent manquer pendant le jour; mais pendant la nuit, la douleur s'accentue, accompagnée d'un léger mouvement fébrile.

Cette douleur siége particulièrement dans les muscles, ou sur le trajet des nerfs; elle est souvent accom-

pagnée de crampes; on la désigne communément sous l'appellation de douleur rhumatismale

Du côté de l'appareil digestif, voici ce que les malades éprouvent: de la dyspepsie avec toutes ses variétés. Le plus souvent, cette dyspepsie est accompagnée de renvois acides, de pyrosis, de flatulences, d'un sentiment de pesanteur après le repas, d'insuffisance de sécrétion biliaire, d'altération de ce liquide et de constipation.

Du côté de l'appareil circulatoire, on remarque l'irrégularité du pouls, des palpitations de cœur. L'urine, qui, dans les accès de la goutte, est habituellement colorée et laisse déposer, par le refroidissement, d'abondants sédiments d'urates, dans la goutte chronique devient pâle, plus abondante, reste limpide, ou, si elle se trouble par le refroidissement, c'est à la suite d'une exacerbation de la maladie. On y trouve souvent des traces *passagères* d'albumine, lorsque survient de l'inflammation des jointures et qu'il existe de la fièvre.

A ces caractères s'en joignent d'autres qui témoignent de l'irrégularité des fonctions de nutrition et d'assimilation, de l'abattement, de la pâleur des traits, de la bouffissure ou de l'amaigrissement. Avec le temps on constate un amoindrissement progressif et assez rapide des forces.

C'est dans ces conditions que nous venons d'esquisser rapidement que le vin est d'une grande utilité; mais à la condition qu'on choisisse la qualité qui convient, et qu'on le prenne en quantité très-modérée,

suffisante pour animer l'énergie des fonctions, mais insuffisante pour produire des troubles dans la nutrition ou dans le système nerveux.

Tous les grands observateurs ont reconnu que les vins qui convenaient le mieux quand les fonctions de l'appareil digestif languissaient, c'étaient les vins riches en tannin et renfermant la dose la plus élevée d'alcool, non pas d'alcool additionné, mais de celui que produit *naturellement* la fermentation alcoolique.

C'est lorsqu'il remplit cette indication capitale, que le vin de quinquina bien préparé est apprécié dans les diverses formes de l'anémie. Mais le quinquina, comme l'a démontré, par des expériences très-précises, un savant chimiste de Strasbourg, M. Schlagdenhauffen (1), ne cède que un cinquième ou, tout au plus, un quart des alcaloïdes de l'écorce; presque *tout* reste dans le résidu qu'on jette, c'est-à-dire que le vin ne renferme que des traces physiologiquement insignifiantes des alcaloïdes du quinquina et sans action thérapeutique; ce que le vin dissout du quinquina, c'est le tannin! On doit donc préférer au vin de quinquina un vin naturellement riche en tannin, et aucun ne doit être placé, à ce point de vue, au-dessus du vin de Bagnols (Saint-Raphaël).

« Si le vin, dit M. le professeur Bouchardat, est ordonné comme remède avant ou après les repas, c'est

(1) *Journal de pharmacie et de chimie*, nos d'octobre et de novembre 1873.

aux vins tanniques et alcooliques que l'on doit donner la préférence. Rien de mieux alors que celui de Bagnols (Saint-Raphaël); c'est lui qui, depuis près de trente ans, a remplacé avec grand avantage les vins étrangers que l'on prescrivait dans les hôpitaux de Paris. C'est à l'initiative de mon très-cher ami Soubeiran que l'on doit cette heureuse substitution. La *dose* de ce cordial par excellence est habituellement, dans les hôpitaux, de 120 grammes dans les vingt-quatre heures, administrés par cuillerées toutes les heures; cette dose correspond à 20 grammes environ d'alcool pur. On comprend qu'elle peut être sans inconvénient doublée, en insistant toujours sur le fractionnement dans l'administration.

« Tous les médecins des hôpitaux, parmi lesquels je citerai mes maîtres et mes amis Chomel, Rostan, Requin, Grisolles, Trousseau, etc., prescrivaient journellement ce vin, et en obtenaient les meilleurs résultats. »

C'est en commençant ou en terminant chaque repas, qu'on prend un demi-verre à bordeaux de ce vin tannique, en modérant en même temps l'usage du vin ordinaire.

La nécessité de ranimer l'énergie des fonctions digestives se montre dans un grand nombre de conditions, qui présentent l'analogie la plus grande avec la constitution spéciale que la goutte chronique engendre.

Les formes de l'anémie sont tellement variées, ses causes si différentes les unes des autres, et souvent,

en apparence, opposées, que l'indication se présente journellement d'animer par un moyen aussi efficace qu'inoffensif l'énergie des fonctions de nutrition. Cette anémie peut naître sous l'influence de l'alimentation insuffisante ; elle se développe aussi fréquemment chez les personnes trop bien nourries, dont l'alimentation est mal réglée et trop abondante, eu égard à l'insuffisance du travail corporel.

L'influence du moral sur le physique se révèle bien souvent par ces manifestations de l'anémie. Les préoccupations tristes, les chagrins violents, les tracas des affaires, une surexcitation nerveuse, maladive, chez les jeunes filles, à l'époque où s'établit la menstruation, et, chez les femmes, pendant la grossesse et à la ménopause : voilà une foule de conditions morales qui produisent l'anémie, par suite d'alanguissement dans l'énergie des fonctions digestives.

Une foule d'affections chroniques, telles que l'albuminurie, les scrofules, les fièvres intermittentes et les intoxications les plus diverses, etc., conduisent à des états anémiques spéciaux.

Dans toutes ces conditions, un demi-verre à bordeaux d'un vin tannique corroborant, tel que celui de Bagnols (Saint-Raphaël), en finissant ou en commençant les repas, c'est le meilleur cordial pour animer l'énergie des fonctions digestives et pour rétablir l'harmonie dans le grand appareil de la nutrition.

Action de la caféine (AUBERT).

On est loin d'être d'accord sur l'action de la caféine administrée à l'homme, et surtout sur la part qu'elle peut avoir dans l'action physiologique du café. Les recherches qui ont pour but d'élucider ces questions présentent donc un grand intérêt.

« La caféine injectée à doses suffisantes à des grenouilles, des lapins, des chats et des chiens produit toujours une exagération de l'excitabilité réflexe et le tétanos. C'est donc un excitant de la moelle, car on sait que le tétanos est d'origine spinale et que les troncs nerveux n'y participent en rien.

Cette substance produit en outre de la rigidité et de l'engourdissement des extrémités; ce que M. Aubert attribue à une action directe sur le tissu musculaire. Sur une grenouille, en effet, il vit les muscles devenir blancs et opaques.

On peut prévenir les effets toxiques de la caféine par la respiration artificielle. Ainsi pour un chien de taille moyenne 25 centigrammes sont une dose mortelle, tandis que pour le même animal 3 grammes de caféine sont sans danger si l'on maintient artificiellement la respiration.

L'auteur n'est pas d'accord avec les autres observateurs sur l'action de la caféine sur l'homme. Confusion cérébrale, accroissement de la rapidité du pouls, tremblement des mains, tels sont les seuls

symptômes qu'il signale après l'administration de 50 centigrammes de cette substance.

Sur la grenouille comme sur l'homme, une infusion de café est beaucoup plus active qu'une dose correspondante de caféine. De plus, l'extrait de café privé de caféine est loin d'être inerte, ce qui prouverait que le café ne tient pas ses propriétés uniquement de la caféine. Ainsi ce n'est pas à cette substance qu'il doit l'animation et l'espèce d'entrain qu'il procure. » (*Lyon médical.*)

Cocaïne (BENNETT).

La cocaïne, principe neutre des feuilles de coca, est une substance cristalline qui a pour formule $C^{18}H^{12}NO^4$ et qui a les plus grandes relations chimiques avec la théine, la caféine, la guaranine et la théobromine, principes actifs du thé, du café, du guarana et du chocolat.

Comme ces divers stimulants paraissent avoir une action très-semblable sur l'économie, l'auteur a pensé qu'il serait intéressant d'expérimenter, au point de vue physiologique, leur principe actif et il a entrepris sur les animaux une série d'expériences dont les détails ont été donnés dans le *Edinburgh med. Journal*, d'octobre 1873 et dont voici la conclusion principale :

L'action physiologique du coca, du thé, du café,

u guarana et du chocolat est principalement, sinon ntièrement, due à leurs alcaloïdes.

La cocaïne, la théine, la caféine, la guaranine, la héobromine sont des poisons puissants qui présen- ent dans leur action la plus grande analogie.

Ces alcaloïdes, administrés à doses modérées, n'exer- ent pas d'action nuisible, mais une action stimulante énéralement favorable.

Le chocolat contient trop peu de tréobomine pour ue ce corps puisse jamais nuire. Il est surtout utile ar les corps gras qu'il renferme.

Vin à la coca (MARIANI).

Feuilles de coca choisies et concassées	3000 grammes.
Cognac vieux	8000 —
Vin généreux de Bordeaux	35 litres.
Sirop de sucre	7000 grammes.

Placez le coca dans un appareil à déplacement, puisez par le cognac d'abord, par le vin ensuite, mêlez les deux colatures avec le sirop de sucre, laissez reposer pendant quinze jours, tirez clair et mettez en bouteille, que vous boucherez hermétiquement, conservez en lieu frais.

Boldo (DUJARDIN-BEAUMETZ, CL. VERNE), *Bull. de thér*
(15 février et mars 1874).

Le boldo est une monimiacée originaire du Chili que Molina a décrite, en 1782, sous le nom de *peu mus boldus*. Ruiz et Paron, en 1794, donnent un description de la même plante, qu'ils appellent *ruizi fragans;* en 1807, Persoon lui fait porter le nom d *peumus fragrans;* et A.-L. de Jussieu, en 1809 s'empare de tous ces travaux pour classer cette plant sous le nom de *boldea fragrans*, dans la famille laquelle elle appartient aujourd'hui. Des auteurs plu récents, Endlicher, Lindley et Claude Gay, substituen au boldea de Jussieu le boldoa. Après eux, M. Tulasn conserve le nom de *boldea*, et le *Prodromus* de M. d Candolle, qui est à peu près la reproduction de ce qu' fait M. Tulasne, reprend pour genre le nom de *peu mus*. Enfin, en 1869, dans son *Histoire des plantes* M. H. Baillon présente l'étude complète du boldo auquel il rend la dénomination de *peumus boldus*

Le boldo a été envoyé du Chili comme une plant efficace dans les maladies du foie. Le produit mi dans le commerce se compose de feuilles ovales, d'u vert grisâtre, passant quelquefois de cette teinte à l nuance brun rougeâtre, accompagnées de quelque débris de tiges et de fruits drupacés, au mésocarp sec avec noyau osseux.

Le boldo a fourni à l'analyse :

Huile essentielle, deux centièmes; principe amer appelé *boldine*, un millième; acide citrique; chaux; sucre; gomme; tannin; une grande quantité de matières aromatiques, noires, épaisses. dues très-probablement à l'oxydation de l'essence.

Huile essentielle. — Un kilogramme de feuilles, soumis à la distillation, cède en peu de temps 20 grammes d'essence d'une odeur forte, rappelant à la fois un peu celle des lauracées et des labiées.

Ses propriétés chimiques la rapprochant des essences des labiées, nous dirons seulement qu'elle est d'abord très-colorée, mais qu'à la rectification elle perd de sa couleur et devient jaune clair, en prenant une odeur plus franche.

Comme toutes les essences, par son odeur forte, sa saveur brûlante, elle devient un médicament d'un emploi difficile. Pour obvier à cet inconvénient, nous l'avons mise sous forme de perles contenant chacune 11 centigrammes de produit; nous en avons aussi fait une teinture éthérée, mise également en perles.

Teinture.

Feuilles contusées.....	100 grammes.
Alcool à 60 degrés.....	500 —

Laissez macérer huit jours, en agitant de temps à autre, et filtrez.

Le produit est rouge foncé, tirant un peu sur le vert. Si on le compare à une teinture faite au Chili

avec la plante fraîche, qui nous a été expédiée en 1872, il diffère peu par l'odeur, mais il est plus amer et possède moins de chlorophylle.

Vin.

Feuilles contusées.....	30 grammes.
Alcool à 60 degrés.....	60 grammes.

Laissez macérer vingt-quatre heures ; ajoutez : vin de Madère, 1000 grammes. Après huit jours de macération, pendant lesquels on a agité de temps en temps le macéré, on passe avec expression, et on filtre.

Le vin possède à un haut degré les principes aromatiques de la plante, ce qui lui donne une saveur chaude.

Sirop.

Feuilles contusées.....	100 grammes.
Eau bouillante.....	1000 —

Laissez infuser six heures dans une terrine couverte. Passez avec expression, filtrez et ajoutez 1950 grammes de sucre, que l'on fait dissoudre au bain-marie couvert. Ce sirop est très-aromatique et paraît être d'un emploi facile par suite de son goût fort agréable.

Élixir.

Feuilles contusées.....	200 grammes.

Traitez par déplacement avec alcool à 60 degrés, 500 grammes. Retirez complétement ce poids, en versant sur les feuilles quantité suffisante d'eau dont on note la quantité. On complète 600 grammes de ce liquide, qui sert à faire une décoction légère avec les feuilles épuisées. On fait, avec le décocté et 600 grammes de sucre, un sirop qui est mêlé à la teinture alcoolique. Après vingt-quatre heures de contact, on filtre au papier.

Par le résultat des recherches expérimentales et par les applications cliniques, le boldo se rapproche des plantes aromatiques à huile essentielle odorante. Nous croyons que les applications les plus nombreuses qu'on puisse faire de ce médicament doivent porter sur le vin à la dose d'un verre à liqueur et la teinture à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme dans une potion, sur l'essence à la dose de 30 à 40 centigrammes en capsules ; nous pensons même que cette dernière est appelée à prendre un rang important, entre la térébenthine et le copahu, parmi les médicaments qui agissent favorablement sur les maladies des voies urinaires.

Cubèbe, balsamiques. Mode d'administration (Ferrand-Bottentuit).

France médicale, 11 avril 1874.

Pour obtenir du poivre cubèbe et des substances oléo-résineuses tous les bons effets qu'ils peuvent

donner, il faut les administrer, non pas trois fois par jour seulement, mais bien dix à douze fois par jour, et vingt fois même dans les uréthrites très-aiguës. Je dois ici me hâter de dire que je ne connais que le poivre cubèbe qui soit suffisamment bien toléré par l'estomac pour pouvoir être administré à doses si souvent répétées. Chaque dose doit être d'environ un gramme enveloppée dans une hostie et roulée, ou bien mélangée à du miel de façon à former une boulette de la grosseur d'une amande. Avec l'extrait, la dose est bien plus petite et plus facile à avaler.

Sans contredit, cette méthode de traitement est très-assujettissante; mais aussi, en revanche, les résultats qu'on obtient sont presque immédiatement perceptibles. — Plusieurs fois j'ai vu des uréthrites aiguës, accompagnées de mictions et d'érections douloureuses, s'amender si rapidement qu'en moins de quarante-huit heures les érections nocturnes cessent et que la miction n'est plus douloureuse. Dans trois cas, j'ai vu ce résultat obtenu en trente-six heures. Mais il faut pour cela qu'il soit pris une dose de cubèbe à chaque heure du jour et même de la nuit, toutes les fois que le malade s'éveille, et que ces doses soient accompagnées d'une abondante quantité de boisson composée de lait, auquel on peut adjoindre l'orgeat ou l'eau sucrée à la fleur d'oranger.

En pareil cas, l'émission des urines est très-fréquente et abondante; mais, par suite même de cette

abondance et par suite aussi des propriétés réciproques que le poivre cubèbe communique continuellement à l'urine, il arrive que ce liquide traverse le col de la vessie et l'urèthre enflammés sans y occasionner de douleur. Mais on se tromperait fort si l'on croyait que l'inflammation a disparu; elle devient simplement indolore et reste à l'état latent tant que le traitement est régulièrement continué. Si le traitement est interrompu, la douleur reparaît.

Néanmoins la résolution s'effectue peu à peu, si bien qu'au bout de huit ou dix jours, on peut commencer à diminuer le nombre des doses et arriver à n'administrer qu'une dose toutes les deux heures. Un repos absolu n'est pas de rigueur; on peut permettre un peu de mouvement, et ici encore c'est l'état plus ou moins indolore de l'écoulement qui doit servir de régulateur.

Il n'est pas rare de trouver des cas où la guérison ne s'obtient complétement, ni par le poivre cubèbe et les balsamiques, ni par les injections. Cela arrive, soit lorsqu'on a affaire à un sujet qui se trouve être d'un tempérament scrofuleux, sans en présenter les signes extérieurs, soit lorsque le catarrhe uréthral se complique d'une érosion ultérieure. Chacun sait que la médication ferrugineuse dans le premier cas, et que les sondes plus ou moins induites de matière astringente dans le second, suffisent presque toujours à amener le traitement à bonne fin.

Quelquefois cependant la lésion de la muqueuse donnant lieu à la goutte militaire, quoique très-

minime, est située si bas dans la région prostatique que la sonde est inefficace. Dans les cas de ce genre, les perles d'essence de térébenthine administrées la nuit au nombre de 1 à 3 produisent toujours d'excellents effets.

La goutte militaire n'est jamais que le résultat de traitements vicieux ou insuffisants, ou bien de catarrhes chroniques récidivés.

Dans le traitement par les injections, sa fréquence est telle que M. Ricord, dans ses leçons cliniques de l'hôpital du Midi, l'indiquait, avec des comparaisons aussi imagées que pittoresques, comme un de ces accidents inévitables destinés à faire à perpétuité le désespoir des praticiens.

Avec le poivre cubèbe et les balsamiques à doses fréquemment répétées, ce fâcheux résultat ne se produit jamais, ou presque jamais, ce qui est un avantage énorme.

La goutte militaire reconnaît par-dessus tout comme cause spéciale l'irritation produite sur la muqueuse de l'urèthre par l'urine de la nuit beaucoup plus âcre que celle du jour. De là l'indication bien formelle de continuer à administrer *le soir,* soit le poivre cubèbe, soit le copahu ou tout autre balsamique, alors même qu'on a pu cesser de les administrer pendant le jour, et de ne les cesser la nuit que lorsqu'on ne voit plus apparaître le matin le moindre suintement caractéristique.

cide benzoïque et benzoate de soude contre urines ammoniacales (DEMARQUAY ANGELOT).

» Dans leur remarquable travail, MM. Gosselin et obin vantent l'acide benzoïque, dans le traitement è la cystite ammoniacale.

Nous voulons seulement apprécier l'action de acide benzoïque et des benzoates appliqués au trai- ment des urines ammoniacales, sans nous occuper s causes qui ont amené cette transformation. Trois bservations nous ont conduit à rejeter la médication ar l'acide benzoïque et les benzoates, tant à cause s douleurs que l'administration de ces médicaments ovoque dans la région des reins que par les symp- mes d'embarras gastrique qu'ils déterminent chez s malades dont les urines sont ammoniacales.

OBS. I. — Une dame de quarante-deux ans, opérée par lithotritie, il y a quelques années, pour un calcul vési- l, était parfaitement guérie, lorsqu'elle revint à la maison santé demander des soins à M. Demarquay pour un tarrhe de la vessie. Les urines étaient purulentes, alca- es, et donnaient à l'émission une forte odeur ammo- acale : la malade se plaignait surtout d'une violente uleur dans la région des reins, à gauche. On explora vessie : il n'y avait pas de calcul. La malade fut mise traitement par l'acide benzoïque d'abord, puis par le

benzoate de soude. Des douleurs très-vives se localisère dans la région des reins des deux côtés ; il y eut en out des troubles gastriques, caractérisés par de l'anorexie des envies de vomir. Une fois même il y eut vomiss ment.

On supprima l'acide benzoïque, puis le benzoate soude, et on les remplaça par la térébenthine, 2 gramme Dès le lendemain, l'urine, tout en contenant du pu perdit sa fétidité pour prendre l'odeur de violettes, et troubles du côté de l'estomac disparurent.

Obs. II. — Un homme atteint d'hématurie fréque ment répétée, symptomatique d'un fongus de la vessi rendait des urines franchement alcalines. Il prit du 31 ja vier au 9 février de l'acide benzoïque. Après l'admin tration du médicament, survinrent des douleurs violente d'abord du côté de l'estomac, puis du côté des rei L'acide benzoïque fut remplacé par le benzoate de sou les accidents persistèrent. L'urine devint cependant p limpide. Le sang avait à peu près complétement dispa mais elle demeura muqueuse, et conserva son alcalini

Obs. III. — Une dame, entrée dans le service pour phlegmon rétro-utérin ouvert dans le rectum, fut pr dans le cours de cette affection d'une cystite purule avec transformation ammoniacale de l'urine. Cette mala éprouvait des douleurs très-vives en urinant. On lui don du cubèbe et du benzoate de soude. Les douleurs du c de l'urèthre devinrent plus vives, la quantité de pus di nua, mais l'alcalinité persista. Elle perdit l'appétit.

ouleurs apparaissent tardivement dans la région des ins. On supprime le benzoate qui est remplacé par la rébenthine ; le lendemain les urines, d'alcalines qu'elles aient, deviennent neutres, et la guérison était complète 27 mars. La cystite avait débuté environ deux mois ant.

De ces trois observations il semble découler que la tidité de l'urine n'est pas modifiée par l'acide benzoï- ne et les benzoates; que la purulence et l'alcalinité t peu ou pas modifiée, et qu'en outre l'emploi de s médicaments détermine des douleurs vives se ontrant dans l'estomac d'abord, puis dans les reins. u reste, l'acide benzoïque avait déjà été employé ntre les urines ammoniacales par Leroy d'Etiolles re, puis par MM. Bouchardat et Meruer qui y aient renoncé à cause des symptômes que nous ons signalés plus haut. »

Voici les remarques que je crois devoir ajouter au avail de M. Demarquay :

Je continue à employer l'acide benzoïque t les nzoates, voici dans quelles conditions:

Contre les gravelles d'acide urique et d'urates, j'em- oie les benzoates, après les boissons aqueuses et les alins variés (potassiques sodiques); je donne la pré- rence au benzoate de chaux. Je prescris chaque ur de 4 à 6 grammes de granules fait avec *un* de nzoate de chaux et *quatre* de sucre. Chaque gramme granules contient 20 *centigrammes* de *benzoate*. en prend un le matin, un le soir et un avant

chaque repas. Chaque gramme est ingéré à l'aide d'u verre d'eau.

Je prescris en outre l'*acide benzoïque* quand le rei fournit une urine alcaline, malgré l'intervention jou nalière d'une alimentation qui devrait fournir ur urine acide; dans ce cas, je le prescris ainsi :

Acide benzoïque.....	5	grammes.
Thériaque.....	20	—

Pour cent bols.

En prendre de 2 à 6 matin et soir, avec un ver de décotion de chiendent frais.

Dans les cas d'urine ammoniacale, suite de cystit je prescris de vider régulièrement et complétem la vessie toutes les heures, et si cela ne suffit pas, la fais laver comme je l'ai dit dans mon Annuai de 1869.

Acide salicylique (THIEBSCH).

« Employé sous forme de poudre soit seul, s mêlé d'amidon, sur des plaies contuses ou sur d ulcères cancéreux, l'acide salicylique détruit po longtemps toute odeur putride, sans provoquer a cune irritation sensible.

» Une solution de 1 partie d'acide salicyliqu 3 parties de phosphate de soude et 50 parties d'e

vorise la formation de l'épiderme sur les surfaces anuleuses.

» Pour ce qui est de l'action sur des plaies récentes, ici les faits observés : Pendant une opération, la aie fut maintenue constamment environnée d'une uie fine de dissolution d'acide salicylique au trois ntième. Le bandage appliqué se composa d'ouate nprégnée d'acide salicylique en cristaux. L'ouate, nsi que les bandes qui servirent à la maintenir, fut nprégnée de solution d'acide salicylique au trois- ntième. Tout le bandage fut ensuite maintenu con- amment imbibé d'acide salicylique en solution; on mettait environ 8 gouttes par minute

» Après une amputation de la cuisse, faite le avril, le patient ne ressentit aucune douleur, et il y eut ni enflure ni fièvre. Le bandage fut renou- élé, pour la première fois, le sixième jour; à part uelques endroits, la plaie fut cicatrisée; le pus ras- mblé dans le bandage pendant ces six jours était ns odeur.

» Une amputation et une résection du bras, exécu- es les 4 et 5 mai dans les mêmes conditions, don- rent d'aussi bons résultats Quand l'acide salicylique trouve en contact avec une plaie, sa présence se anifeste aussitôt dans l'urine.

» Les expériences faites jusqu'ici font espérer que cide salicylique aura les avantages de l'acide phé- que, sans présenter les mêmes inconvénients. »

M. Kolb a fait la remarque importante que le phé- te de soude, chauffé vers 170 à 200 degrés avec de

l'acide carbonique, donnait naissance à de l'acid salicylique, tandis que le phénate de potasse donna de l'acide paroxybenzoïque. (*Annalen der Chemie un Pharmacie*, t. CXV, p. 156, et *Moniteur scientifiqu* numéro de septembre 1874).

Indications thérapeutiques des bains de mer

Voici quelles conclusions M. le docteur George Gaudin tire de son étude sur les bains de mer.

1° L'eau de mer, par sa composition chimique *élémentaire*, est un agent révulsif; cette propriét rend compte de l'innocuité de l'humidité marine;

2° Le bain de mer *seul* n'a d'autre vertu qu'u bain froid d'eau douce, à cela près cependant, que réaction consécutive se trouve aidée par l'action irr tante de l'eau sur nos téguments;

3° L'absorption cutanée est nulle pour les prin cipes contenus dans l'eau salée et n'explique en rie les effets thérapeutiques obtenus; de plus, l'augmen tation de la sécrétion urinaire est un argument sa valeur pour prouver l'absorption de l'eau;

4° Pour nous, en un mot, les effets physiologique et thérapeutiques *propres* à la médication marine, r sident dans la propriété révulsive de l'eau, et bie plus encore dans l'atmosphère marine;

5° En dehors des anémies respiratoires, sécré toires et d'encombrement, en dehors de la scrofule du rachitisme et de quelques affections catarrhale

pulmonaires, le traitement marin ne fournit aucune ndication précise. (*Thèse de Paris*, 1874, n° 302.)

Goudron en capsules (GUYOT).

Il est plusieurs médicaments d'une odeur et d'une saveur désagréables, telles que l'essence de térébenhine, la teinture d'assa fœtida, qui s'administrent avec a plus grande facilité sous forme de capsules, il en est de même du goudron.

Ces capsules sont sphériques, de la dimension des perles de Clertan, chaque capsule contient :

Goudron de Norwége pur et de premier choix.....	12 centigr.

Il résulte, d'expériences faites sur des chiens par M. le docteur Byasson :

1° Qu'une heure après l'ingestion de plusieurs de ces capsules, les enveloppes gélatineuses sont complétement dissoutes, et que le goudron se trouve réparti ur les parois de l'estomac sans y adhérer et sous l'apparence d'un liquide brun avec l'odeur caractéristique u goudron ;

2° Qu'après deux heures il n'y a plus de traces de oudron dans l'estomac; odeur manifeste de goudron ans le duodénum, où le produit est complétement mulsionné ;

3° Qu'après trois heures on ne retrouve plus de traces de goudron dans aucun tube intestinal.

Chez l'homme, l'ingestion d'une seule capsule de goudron suffit à communiquer aux urines une odeur de violette très-prononcée.

On peut modifier d'une manière permanente l'urine, comme nous l'avons dit à l'article du Poivre cubèbe, en administrant une capsule de goudron toutes les huit heures. Cette modification permanente de l'urine pourra être utile dans certains cas de cystite ou d'uréthrite chronique.

Ces capsules pourront être employées avec avantage dans les différentes maladies des poumons dans lesquelles l'eau de goudron est utilement prescrite, telles que bronchorrées, catarrhes chroniques indépendants de la tuberculisation pulmonaire ou bien liés à son évolution.

Potion phéniquée (DUSSEAU).

Acide phénique cristallisé...	15 centigr.
Eau distillée.....	100 grammes.
Eau de fleurs d'oranger....	10 —
Sirop d'écorces d'oranges...	40 —

Cette potion se prend en trois fois à deux heures d'intervalle contre le choléra.

Lavement phéniqué (DUSSEAU).

Acide phénique cristallisé....	25 centigr.
Décoct. de semences de lin...	500 grammes.

Pour deux lavements à deux heures d'intervalle contre le choléra.

Lotion contre les engelures.

Contre ces effets si fréquents et communs de l'hiver, voici une prescription simple à recommander :

Alcool à 85 degrés.....	100 grammes.
Glycérine.....	25 —
Acide phénique.....	1 —

Efficace contre les engelures et contre les gerçures.

Xylène ou xylol dans le traitement de la variole (BURKART).

Ce médicament, sur lequel le *Lyon médical* a déjà appelé l'attention, a, dit-on, été administré avec succès par l'auteur dans les formes graves, pustuleuses et hémorrhagiques de la variole; il n'atténue pas l'érup-

tion et n'abrége en rien les différentes périodes de la maladie; mais il a, assure-t-on, une action très-manifeste sur l'angine variolique, qu'il diminue très-sensiblement, de sorte que les malades peuvent facilement avaler et se nourrir et cessent de souffrir des accidents si pénibles qui surviennent dans le cours de la variole du côté du pharynx et du gosier.

Cette action du xylol est si manifeste pour l'auteur, que M. Burkhart conseille d'essayer ce médicament dans la diphthérie de l'arrière-bouche. Il paraît agir par contact immédiat, et si son action est plus sensible en ingestion qu'en gargarisme, c'est parce que pendant la déglutition son contact avec les parties malades est plus intime que dans l'acte de se gargariser.

Sous l'influence du xylol, les malades répandent une odeur moins fétide, et leur respiration contient une notable quantité du médicament. La mortalité, enfin, est, assure l'auteur, diminuée dans une proportion sensible.

Pour les enfants, le docteur Burkhart conseille la formule suivante :

Xylol pur.....	5 à 10 centigr.
Eau de fenouil.....	30 grammes.
Vin d'Espagne.....	60 —
Eau de menthe poivrée..	30 —

A prendre par cuillerées à café, toutes les heures, (*Riv. clin. di Bologna.*) (*France médicale.*

Seigle ergoté (DUBOUÉ).

M. Duboué a essayé l'action de l'ergot dans les cas où le sulfate de quinine donne de bons résultats, dans les fièvres palustres, dans les névralgies et certaines névroses tributaires de la quinine ; dans les congestions pulmonaires et dans les hémoptysies, et enfin dans la maladie de Graves ou de Basedow. Dans toutes ces affections, il a constamment observé les bons effets du seigle ergoté. Les effets de ce médicament sur les fièvres intermittentes, et sur les formes rebelles, analysées avec les précautions les plus minutieuses, ont donné quatorze guérisons sur quinze cas. Dans la fièvre intermittente, la dose thérapeutique du seigle ergoté est de 3 grammes par jour, en poudre aussi fraîche que possible, prise en quatre paquets. Il n'y a pas eu d'accidents.

M. Duboué est conduit par analogie à penser que l'ergot réussirait aussi bien que le sulfate de quinine dans la thérapeutique du rhumatisme articulaire aigu ; mais il n'a pas eu l'occasion de l'expérimenter. (*Rev. de thérapeut. méd. chir.*)

Ergot de seigle. Action diurétique.

D'après le docteur Wernich, dans une communication rapportée par le *Philadelphia Reporter*, l'ergot de seigle aurait pour effet d'accélérer considérable-

ment la sécrétion de l'urine. Le docteur Wernich cite à l'appui de son opinion deux cas dans lesquels la rapidité de la sécrétion de l'urine, sous l'influence du médicament, aurait été telle, qu'elle aurait rendu l'accouchement impossible. Après le cathétérisme, la délivrance put se faire rapidement. Comme conclusion pratique, le docteur Wernich voudrait que toutes les fois que l'on a donné de l'ergot de seigle dans un accouchement, on s'assurât, avant toute manœuvre, de l'état de la vessie, et que l'on introduisît la sonde lorsque l'accouchement est empêché (*France méd.*).

Ergotine. Traitement des fibromes utérins par les injections hypodermiques.

Le docteur Bengelsdorf rapporte quatre cas de tumeurs fibreuses de l'utérus qu'il avait traitées par les injections sous-cutanées d'ergotine. Chez deux malades âgées l'une de soixante et un ans et l'autre de quarante-neuf, et chez lesquelles la ménopause s'était faite, trente et une injections restèrent sans résultat. Chez une troisième malade, chez laquelle la tumeur gênait beaucoup par sa pression sur la vessie, et qui avait des pertes menstruelles excessives et prolongées, dix-neuf injections d'ergotine diminuèrent beaucoup les pertes ; et, bien que la tumeur n'eût pas diminué sensiblement, elle était néanmoins plus mobile, et la gêne de côté de la vessie cessa. Dans un quatrième cas, accompagné de métrite chronique, de ménor-

rhagie, de défécation douloureuse, seize injections d'ergotine amendèrent beaucoup les symptômes, sans exercer aucune influence notable sur la tumeur. L'auteur pense que ce traitement est utile dans certains cas, mais avec des restrictions. D'abord il ne paraît pas agir sur les tumeurs fibreuses après la ménopause, parce que la congestion utérine qui a lieu dans la période menstruelle n'existe plus alors, et que l'ergotine agit en faisant contracter les vaisseaux. Ensuite, il n'a pas trouvé que cette substance, quand elle agit, le fasse aussi rapidement qu'on le dit en général. Le résultat obtenu dans le quatrième cas a conduit M. Bengelsdorf à employer les injections sous-cutanées d'ergotine dans la métrite chronique, spécialement chez les jeunes sujets, et il l'a trouvée plus utile que l'extrait d'ergot administré par la bouche. Dans presque tous les cas qu'il traita ainsi, le volume de l'utérus diminua, et la sensibilité et le catarrhe cessèrent. Dans un cas, les symptômes nerveux (convulsions hystériques cloniques) furent très-améliorés. L'auteur pense que l'ergotine agit alors sur les vaisseaux. La formule qu'il emploie est celle de Hildebrand (1): 3 parties d'ergotine dans 7 et demie parties d'eau distillée et 7 et demie parties de glycérine. Il a remarqué que l'injection produit inflammation et douleur, mais sans suppuration, à l'endroit de la piqûre; mais il pense avoir paré à ces inconvénients en enfonçant assez profondément la canule pour faire l'injection tout à fait sur la peau, et en frictionnant la région pour favoriser la diffusion de l'ergotine dans le tissu

cellulaire sous-cutané; les injections sont faites en général à des intervalles de trois, cinq ou sept jours. (*Allgem. mèdic. Central-Zeitung*, et *the Britich Méd., Journ.*, 28 mars 1874, p. 414).

SUDORIFIQUES

Ammoniaque, injections intra-veineuses contre morsure des serpents (HALFORD).

On pratique l'injection directe de l'ammoniaque caustique ou liquide mélangée avec deux parties d'eau, dans le sang qui dilue d'une manière suffisante sa puissance caustique; vingt ou trente secondes après son introduction dans la veine, il est parvenu jusqu'aux dernières particules de l'organisme. Partout où le poison du serpent a pu se cacher, arrive l'ammoniaque, et dans l'espace d'une minute le médicament a déjà parcouru deux fois le torrent circulatoire.

Dans sa course, l'alcali caustique a conservé ses qualités et le pouvoir d'exercer sa merveilleuse influence sur l'oxygène inspiré, et sur le poison lui-même, ou tout au moins sur ses effets immédiats.

On peut employer cette méthode sans redouter les inconvénients de l'introduction de l'air dans les veines, parce que la piqûre que l'on fait est si petite, qu'elle ne peut donner lieu à aucun accident.

Ce n'est que dans les cas d'une pressante gravité qu'on peut recourir aux injections ammoniacales.

M. Leroy de Méricourt a montré que l'efficacité de l'ammoniaque contre les accidents des morsures des serpents très-dangereux était loin d'être constante.

Ammoniaque. Injections dans les veines pour combattre les accidents produits par la morsure de vipère (Oré).

Voici des observations en faveur des injections intra-veineuses d'ammoniaque pour combattre les accidents résultant de la morsure des serpents venimeux; quoi qu'il en soit, une extrême réserve est commandée dans l'emploi de cette méthode thérapeutique, à laquelle on ne doit avoir recours que lorsque la mort est imminente.

« Le 25 mars, on reçut à l'hôpital Saint-André un jeune homme de dix-sept ans qui, la veille, avait été mordu au pouce droit par une vipère.

Le gonflement du membre supérieur droit était énorme et s'étendait au tronc jusqu'à la partie supérieure du sacrum. Deux plaies violacées existaient sur la face dorsale du pouce. Le regard était animé, la pupille fortement dilatée, l'agitation extrême; le pouls petit, fréquent; la respiration gênée.

M. Oré injecta dans une des veines du coude, en une seule fois, un mélange de 10 gouttes d'ammoniaque dans 7 grammes d'eau distillée. L'amélioration

se montra dès le soir, le pouls devint régulier et fort, à 80 par minute; l'agitation disparut peu à peu et, trois jours après, la guérison était complète.

La veine piquée n'a pas offert le plus léger symptôme de phlébite. » (*Ac. des sciences.*)

M. le docteur Ladevi-Roche a signalé dans sa thèse des faits semblables, où des injections d'ammoniaque dans les veines avaient été pratiquées par des médecins américains contre la morsure des serpents venimeux.

Ammoniaque. Traitement du porrigo decalvans par des applications de liqueur d'ammoniaque (DUCKWORTH).

L'auteur se sert, à cet effet, de morceaux de flanelle imbibés d'une solution ammoniacale assez forte pour ne pouvoir être supportée, ni par le nez ni par les yeux de l'opérateur. Avec cette flanelle il fait tous les jours des frictions sur la partie malade du cuir chevelu. A mesure que la partie rougie devient douloureuse, il diminue la force de la solution ammoniacale jusqu'à la guérison de la maladie et de la réapparition des cheveux.

Les applications d'ammoniaque paraissent exciter la formation des cheveux plus qu'aucune autre application; la térébenthine ne vient qu'en second lieu comme topique actif.

L'ammoniaque, dans certains cas, provoque de la vésication et est très-douloureuse.

(*Revue de thérap. médico-chirurg.*)

Triméthylamine dans le rhumatisme articulaire aigu (G. PELTIER).

M. G. Peltier analyse les documents qui ont été publiés jusqu'ici sur la triméthylamine et démontre que ce médicament remplit les trois indications suivantes, qui sont celles du traitement du rhumatisme articulaire aigu : 1° diminuer et supprimer la fièvre ; 2° diminuer et supprimer la congestion articulaire ; 3° diminuer et supprimer la douleur.

Dans 48 cas traités par la triméthylamine, 22 ont guéri en moins de 8 jours, 11 de 8 à 15 jours, 7 de 15 à 30 jours, et enfin 8 ont été peu ou point influencés par le médicament. D'après M. Peltier, aucune autre médication ne peut revendiquer de tels résultats, et les guérisons deviendront de plus en plus fréquentes lorsque, au lieu de se servir de la triméthylamine, on emploiera le chlorhydrate de triméthylamine, dont le dosage est plus facile à effectuer. Les conclusions de ce travail sont les suivantes :

1° Au point de vue de l'action chimique, il est préférable d'employer, en médecine, le chlorhydrate de triméthylamine ;

2° Au point de vue de l'action physiologique, la triméthylamine est pour la peau un léger excitant ;

pour la muqueuse, un caustique ; pour le système nerveux, un sédatif ; pour le système artériel, un hyposthénisant ; enfin elle paraît diminuer le chiffre de l'urée dans les urines ;

3° Au point de vue de l'action thérapeutique, la triméthylamine n'a guère été employée que dans le rhumatisme articulaire aigu ; elle calme les douleurs, elle décongestionne les articulations, elle diminue la fièvre. Somme toute, elle paraît être le médicament qui, jusqu'à présent, a donné les meilleurs résultats.

(*Progrès médical*, 1873-74).

Propylamine (CERASI).

M. Cérasi, après avoir affirmé que ce médicament n'est pas toxique quand on le donne à doses convenables (60 centigrammes à 3 grammes par jour), rapportant à l'appui de son dire les expériences de M. Raynal et celles de M. le docteur Dujardin-Beaumetz, ajoute que dans ses observations il a toujours remarqué une différence d'action entre le chlorhydrate de triméthylamine et le chlorhydrate d'amylamine. Le premier possède plutôt une action sédative sur le système nerveux, et le second diminue plus rapidement la température en régularisant la circulation.

D'ailleurs, dit-il, tous les sels de la propylamine ont une action plus ou moins prompte, plus ou moins accentuée sur le système nerveux et l'activité cardio-vasculaire.

Il résume son travail dans les trois propositions suivantes :

1° La propylamine et ses préparations ont une action déprimante sur la circulation cardio-vasculaire ; cette propriété lui paraît résider dans une certaine *électivité d'action* sur le cœur et la tonicité des vaisseaux artériels ;

2° Elle *diminue l'excès de chaleur* produit par certains processus morbides, surtout dans ceux causés par la présence de ferments ;

3° Elle harmonise la circulation périphérique avec la circulation centrale, surtout quand la mauvaise distribution du sang a pour cause des troubles d'innervation.

En terminant, le docteur Cerasi engage les praticiens à se livrer à de nouvelles expériences pour vérifier si les propriétés qu'il attribue à la propylamine sont bien celles qui lui appartiennent réellement. (*Archivio di medicina, chirurgia ed igiene*, Rome, juillet 1874.)

Propylamine. Quatre observations de rhumatisme articulaire aigu traité par la propylamine et le chlorhydrate de triméthylamine.

M. le docteur Thermes a fait paraître dans la *Revue médicale* un travail dans lequel se trouvent consignées quatre observations qui lui sont personnelles, et où la médication triméthylamique a donné d'excellents

résultats. Dans le premier cas, il s'agit d'un homme âgé de vingt-sept ans, qui est pris le 13 février 1873 d'un rhumatisme articulaire subaigu ; le pouls est à 80 et la température à 37°,5 ; on donne 75 centigrammes, puis 1 gramme de propylamine. Le surlendemain 15, l'amélioration est déjà sensible, le pouls est tombé à 76 et la température à 37. Le 18, la guérison est complète après cinq jours de traitement.

Dans le second cas, il s'agit d'un homme âgé de quarante ans, qui en est à sa troisième attaque de rhumatisme articulaire aigu ; celle-ci a débuté le 15 février 1873, la température est à 38 et le pouls de 96 à 100. On donne 1 gramme, puis 1gr,25 de propylamine. Dès le 19, l'amélioration est notable ; le 20, la température est à 37°,6, le pouls à 88. Le 22, la guérison est obtenue après huit jours de traitement.

Dans le troisième cas, c'est un rhumatisme polyarticulaire aigu. Seconde attaque débutant le 18 février 1874, température à 37°,5, pouls à 84 ; on donne 1 gramme de propylamine, et la guérison est obtenue le 23. Le malade peut reprendre son travail le 1er mars.

Enfin, dans la quatrième observation, c'est encore un rhumatisme articulaire aigu généralisé. C'est la cinquième attaque que subit ce malade, et elles ont présenté une durée moyenne de cinq à six semaines.

Le 1er mars 1874, début de la cinquième attaque ; on administre le chlorhydrate de triméthylamine à la dose de 1gr,25.

Le 4, une péricardite survient, il e produit des vo

missements et de la diarrhée; on continue cependant le traitement.

Le 11, la guérison est complète, après dix jours de maladie et de traitement. Voici le résumé du mémoire de M. Thermes: « Dans nos quatre observations, la propylamine et le chlorhydrate de triméthylamine ont agi assez rapidement, puisque la durée de la maladie n'a pas dépassé dix jours; et si l'on veut mettre cette guérison à l'actif de l'évolution naturelle du processus morbide, dans une ou deux observations, au moins l'on nous concédera que, dans deux cas, et surtout dans le dernier, le chlorhydrate de triméthylamine a agi efficacement sur les divers éléments : douleurs, fièvres et congestions articulaires, et qu'il a heureusement rempli les trois indications qui dominent la thérapeutique du rhumatisme articulaire aigu. » (*Revue médicale*, mars 1874, p. 333.)

Sulfocarbonate de potasse.

Ce produit, préconisé depuis quelque temps et avec raison contre le phylloxera, se fabrique en grand à l'usine de St-Denis de la Pharmacie centrale de France. Il s'obtient en agitant, équivalent à équivalent, une solution de sulfure de potassium avec du sulfure de carbone. On obtient ainsi des solutions de sulfocarbonate de potasse marquant 40 degrés B. parfaitement exemptes de sulfure.

Il se présente sous forme d'un liquide légèrement coloré en jaune et d'une odeur.

C'est un parasiticide très-énergique, M. Dumas en a fait connaître la préparation économique, c'est un des agents qui ont été employés avec le plus de succès pour détruire le *phylloxera vastateur*. Il est certain que c'est un agent très-efficace qui pourra être employé sous forme de pommade ou de bains pour détruire les acares et les autres parasites de l'homme ou des animaux.

Sulfite de soude contre la phthisie (WINDHAM).

Sulfite de soude.....	1 à 2	grammes.
Eau.....	120	—
Sirop de Tolu,.....	30	—

Une cuillerée toutes les heures dans la phthisie.

Jaborandi.

Voici un nouvel agent qui réalise un désir que tous les thérapeutistes ont manifesté, celui d'avoir un médicament sudorifique efficace et qui paraît inoffensif. Il reste à poser les indications utiles, l'observation clinique nous les fera connaître; en attendant, voici les principales notions que l'on possède sur cet intéressant produit.

M. le docteur Coutinho (de Pernambuco) vient de

ublier une note fort intéressante sur ce nouveau
nédicament diaphorétique et sialagogue.

Le jaborandi est un arbuste du Brésil et qui forme-
ait une espèce de la famille des rutacées, le *pilocar-
us primatus* (Lem). En faisant infuser dans une tasse
'eau chaude 4 à 6 grammes de feuilles et en faisant
rendre cette infusion, même à froid, au malade, on
btient une sudation excessive et une salivation très-
bondante. M. le professeur Gubler, qui a répété les
xpériences de M. Coutinho, en a vérifié l'exactitude,
t voici d'ailleurs ce qu'il dit à ce propos :

« Ce médicament, essayé déjà un assez grand nom-
re de fois dans mon service à l'hôpital Beaujon, s'est
oujours montré un puissant diaphorétique et un sia-
gogue incomparable. Son action se fait sentir au bout
e quelques minutes, et pour ainsi dire à coup sûr.
ientôt après son administration, la sueur ruisselle
ur le visage et sur toute la surface du corps. La salive
'écoule en si grande abondance, que la parole en
evient presque impossible, et qu'il m'est arrivé plu-
ieurs fois d'en recueillir 1 litre et davantage en moins
e deux heures. En même temps, nous avons vu s'ac-
roître la sécrétion bronchique et dans un ou deux
as survenir la diarrhée. Chose remarquable, l'inter-
ention de la chaleur, comme l'indique M. Coutinho,
'a qu'une médiocre importance dans la production
es effets sudorifiques du jaborandi, tandis qu'elle est
répondérante, lorsqu'il s'agit de nos principaux su-
orifiques indigènes. Certes, il n'est pas inutile d'ad-
ministrer l'infusion bien chaude et de cacher le sujet

dans ses couvertures; mais le nouveau diaphorétiqu n'exige pas de telles conditions pour manifester s puissance. Ainsi, l'un de mes élèves, M. Nouet, qui n transpire qu'avec une extrême difficulté, est parven à obtenir la sudation en prenant, levé, une tasse d'in fusion de jaborandi à peine tiède. »

(*Journal de thérapeutique.*)

Jaborandi : effets (ROBIN). (*Soc. thérap.*, et *Bull. thérap.*, 30 nov. 1874).

M. Robin, interne des hôpitaux, rend compte d résultat des recherches qu'il a faites sur ce nouv agent thérapeutique, dans le service de M. le profes seur Gubler et sous sa direction.

Lorsqu'on administre à un adulte soit une infusio de 4 gram. de feuilles de jaborandi, soit 20 gram d'alcoolé, soit encore 1gr,50 d'extrait, on observe le modifications suivantes dans la sécrétion urinaire :

La quantité d'urine diminue d'une façon très-notabl le jour même de l'administration du remède ; mais le lendemain, il y a soit une légère augmentation, so le chiffre habituel.

L'urée subit les mêmes modifications en quantité elle diminue le jour où l'on donne le jaborandi, pou augmenter le lendemain et atteindre alors le chiffr normal, ce qui permet de dire que le jaborandi n'aug mente pas les combustions de l'économie.

Le chlore et les chlorures, ainsi que l'acide urique, subissent aussi les mêmes changements de quantité; ils diminuent le premier jour pour augmenter le lendemain.

En examinant la salive et les sueurs, on n'a pas constaté la présence de l'acide urique; mais l'urée se trouve en quantité notable dans ces deux liquides: de 0,69 à 0,83 par litre pour la salive et 0,90 par litre pour la sueur.

Dans plusieurs cas de maladie de Bright, le jaborandi a fait baisser, le premier jour, le chiffre de l'albumine; mais, le lendemain, cette quantité augmente et dépasse quelquefois celle que l'on avait notée avant l'expérience.

Dans trente-deux expériences où l'on a observé la température et le pouls, on a noté qu'au moment où se produisait la sueur, il y avait une augmentation du pouls et de la température; puis, dans la période de pleine sudation, tantôt on observe que ces deux éléments restent au même point qu'au début de l'expérience, tantôt une légère diminution; mais après la sueur on observe une diminution du pouls et de la température très-notable, et qui peut persister le lendemain et le surlendemain de l'expérience. Des tracés sphygmographiques, faits aux différentes périodes de l'administration du médicament, montrent une asystolie presque complète avec une diminution très-notable de la tension vasculaire pendant la période de sudation; aussi M. Robin pense-t-il que le jaborandi a une action toute spéciale sur les vaso-moteurs qu'il

paralyse, d'où l'asystolie cardiaque et les sécrétions abondantes de sueur et de salive.

Administré à doses fractionnées, le jaborandi ne fait plus suer ni saliver ; mais il devient un diurétique puissant.

Sur les animaux, le cochon d'Inde et le chien, on observe, en dehors de la salivation, une sécrétion énorme de toutes les glandes intestinales, sécrétion qui s'accompagne d'une congestion considérable du tube digestif, qui peut aller jusqu'à l'hémorrhagie. M. Robin se propose, d'ailleurs, de continuer ses recherches et d'en fournir les nouveaux résultats à la Société.

M. Gubler complète la communication précédente en disant que, tout en admettant une action paralysante des vaso-moteurs qui augmenterait les sécrétions et les excrétions, il faut adjoindre en outre une propriété irritante spéciale de certains éléments du jaborandi sur les glandes sudorales et salivaires et sur les glomérules du rein, action irritante qui stimulerait leur sécrétion.

DIURÉTIQUES. — CONTRO-STIMULANTS.

Digitaline.

La lumière paraît sinon faite, du moins bien près de se faire, sur la question si controversée de la digitaline. Depuis que M. Nativelle avait retiré de la digitale un principe cristallisé, un certain nombre d

imistes, séduits par la forme extérieure, avaient
u sans autre examen que la solution du problème,
longtemps cherché, était définitivement trouvée, et
ue cette nouvelle substance représentait le principe
tif, pur, de la plante.

Mais les objections et les critiques n'avaient pas
rdé à s'élever tant dans le camps des chimistes que
ns celui des physiologistes et des médecins. Bientôt
docteur Roucher, pharmacien en chef de l'hôpital
ilitaire du Gros-Caillou, démontrait que la digitaline
e M. Nativelle, loin de constituer un corps homogène,
nferme deux sortes de cristaux différents (1). Plus
rd, des expériences physiologiques faites au labo-
toire de M. le professeur Vulpian par le docteur Bla-
uart (2), avec la digitaline cristallisée de M. Nativelle,
naient corroborer l'assertion de M. Roucher, en
ouvant que cette dernière s'était moutrée notable-
ent moins active que la digitaline cristallisée pré-
arée par un procédé différent et propre au docteur
aquart. Quant aux thérapeutistes qui avaient expé-
menté ce nouveau corps, tantôt ils lui avaient trouvé
ne énergie presque foudroyante, tantôt, au contraire,
s avaient pu en administrer des doses relativement
evées sans obtenir d'effets appréciables. C'est ce qui

(1) Note lue dans la séance de l'Académie de méde-
ne du 9 juillet 1872.

(2) *Étude critique sur la digitaline au point de vue
imique et physiologique.* — A. Delahaye, Paris, 1872.

avait fait conclure au docteur Widal (1) que l'action de la digitaline amorphe est plus mathématique, moins capricieuse, moins variable et pour tout dire, moins dangereuse que celle de la digitaline cristallisée.

Il en était résulté ce fait que, contrairement au résultat annoncé tout d'abord, la faveur accordée à la digitaline du Codex, qui en a — comme on sait — emprunté lui-même la formule à Homolle et Quevenne, avait survécu et que la plupart des médecins qui avaient fait l'essai de la nouvelle substance, étaient revenus à la digitaline d'Homolle et Quevenne (2).

Il était donné à M. Kosmann, docteur ès-sciences pharmacien à Nancy, de trancher ce débat trop prolongé. M. Kosmann s'est depuis longtemps livré à l'étude de la digitale et des principes immédiats qu'elle renferme : c'est lui qui a complété le travail d'Homolle et Quevenne par ses recherches sur le digitalin et l'acide digitoléique (3).

Dans une note très-intéressante qui a paru dans le n° de décembre du *Journal de pharmacie et de chimie* et que nous avons le regret de ne pouvoir reproduire à cause de son étendue, M. Kosmann, s'appuyant sur des analyses comparatives nombreuses, détermine le

(1) *Expérimentation thérapeutique de la digitaline cristallisée*. — V. Rozier, Paris, 1873.

(2) Consulter le numéro du 16 décembre 1874 de la *France médicale : Les digitalines*, par E. Ferrand.

(3) Komann, *Journal des connaissances médicales*, t. XII, et *Revue scientifique*, t. IX.

pports qui unissent les divers produits retirés de la gitale et montre que le véritable principe actif de la nte est la digitaline amorphe. La digitaline cris-lisée ne serait qu'une substance altérée par la mul-licité des manipulations ; elle ne serait qu'un produit dédoublement, dérivant du principe immédiat, inemment altérable, contenu dans la digitale.

Quant à la digitaline de M. Nativelle, en particulier, uteur ne lui trouve pas la pureté nécessaire pour e bonne analyse élémentaire, les chiffres trouvés ne nduisant à aucune formule raisonnable. Comme nclusion, il affirme que c'est la digitaline amorphe i est primitivement élaborée par la plante, que c'est e qui est le point de départ de toutes les modifica-ns obtenues ; et il considère comme de la plus ute importance que la médecine s'en tienne à cette gitaline amorphe que représente tout entier et sans ération le principe immédiat lui-même, tel qu'il iste dans la cellule végétale.

M. Depaire a fait à l'Académie de médecine, au nom M. Gille et au sien, un rapport dont nous allons traire les passages les plus importants : « Aux ter-es du règlement de notre compagnie, dit le rappor-ur, nous aurions pu nous borner à demander le pôt aux archives de la communication de M. Na-elle ; mais la question relative à cet envoi est d'une le importance qu'il nous a semblé utile de vous re notre avis sur la valeur thérapeutique du nouveau oduit. Nous n'avons donc pas hésité à examiner ec la plus scrupuleuse attention les caractères phy-

siques et chimiques de la *digitaline cristallisée*, ainsi que l'action qu'elle exerce sur l'économie animale. »

Après avoir donné les caractères physiques et la composition chimique du produit nouveau, l'auteur fait remarquer que la « préparation de la digitaline de Nativelle offre cette particularité qu'elle s'opère *en agissant sur les parties de la digitale insolubles dans l'eau.* » Or, comme l'infusé et l'extrait aqueux de digitale donnent lieu aux effets physiologiques et thérapeutiques que les médecins retirent de cette plante médicinale, il y avait lieu de se demander si la digitaline cristallisée de M. Nativelle représente en réalité le principe qui détermine les effets thérapeutiques de la digitale. Pour résoudre cet important problème, la commission, composée de MM. Gille et Depaire, a emprunté les expériences faites à ce sujet par la commission de révision de la pharmacopée belge, sous la présidence de M. Crocq et avec la collaboration de M. Thiernesse. Le but à atteindre était de savoir :

1° Si la digitaline de Homolle et Quevenne ;

2° Si celle de M. Nativelle représentent les effets physiologiques et thérapeutiques de la digitale.

Les expériences ont été divisées en quatre séries ayant pour but :

1° L'étude de l'action de l'*infusé de digitale* sur les animaux ;

2° L'examen de l'action de la *digitaline amorphe* sur les mêmes animaux ;

3° L'étude de la *digitaline cristallisée* sur les mêmes animaux ;

4° L'observation des effets produits *sur l'homme* par la digitaline de M. Nativelle.

Le rapport donne le résultat de ces quatre séries d'expériences, et en conclut :

1° Que l'infusé de digitale exerce sur les chiens une action constante, analogue à celle qu'on observe quand on administre la digitale à l'homme ;

2° Qu'il est par conséquent inexact de dire que le principe actif de la digitale n'est pas dissous par l'eau ;

3° Que la digitaline de MM. Homolle et Quevenne exerce sur l'économie animale, à la dose de 1 milligramme, une action analogue à celle de la digitale à faible dose, mais moins profonde et moins durable ;

4° Que la digitaline cristallisée de M. Nativelle, administrée à la dose de 1 à 15 milligrammes, ne produit pas d'effet marqué, et qu'il faut en donner de 1 à 5 centigrammes pour obtenir une action manifeste ; qu'en outre cette action est *différente* de celle que produit la digitale administrée à dose faible ;

5° Que c'est à tort que la *digitaline* a été donnée au produit cristallisé extrait de la digitale par M. Nativelle, puisqu'il ne possède pas l'action physiologique spéciale de cette plante ;

6° Qu'il importe de ne pas confondre la digitaline obtenue par le procédé de MM. Homolle et Quevenne avec le produit cristallisé désigné sous le même nom obtenu par le procédé de M. Nativelle ;

7° Que les médecins feront bien de continuer à prescrire la digitaline de MM. Homolle et Quevenne aux malades ne pouvant pas supporter l'infusion de

digitale. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1874, t. VIII, p. 397.)

J'emploie depuis grand nombre d'années la digitaline d'Homolle et Quevenne et parfaitement d'accord avec MM. Depaire et Gille, je trouve qu'elle représente très-fidèlement les propriétés de la digitale et que c'est à ce produit qu'il faut s'en tenir.

Digitaline dans les cas de néphrite (Bouchard).

Dans la néphrite, et en particulier dans la maladie de Bright, M. Bouchard a observé que les substances toxiques données aux malades étaient rapidement suivies de phénomènes d'intoxication par suite de l'imperméabilité rénale et du défaut d'élimination du médicament par les urines. La digitaline et l'opium administrés aux brightiques ont pu ainsi, à dose thérapeutique, déterminer promptement des symptômes d'empoisonnement. M. Claude Bernard a fait observer à ce sujet que l'intoxication par le curare se produit très-rapidement et peut amener la mort lorsque, préalablement à son administration, on a lié les artères rénales; d'après lui, on peut attribuer l'apparente innocuité du curare ingéré à l'élimination rénale qui l'emporte sur l'absorption lente de l'intestin.

(*Revue de thérapeut. médico-chirurg.*)

Du traitement des calculs biliaires par les eaux alcalines (BOUCHARDAT).

J'ai publié dans mon *Annuaire de thérapeutique* pour 1845, p. 276, une note sur la *nature et le traitement des calculs biliaires*. Depuis ce temps j'ai eu plusieurs occasions de donner des conseils à des malades atteints de cette affection, à vérifier les principes généraux que j'avais établi et à les compléter. Plusieurs mémoires ont été nouvellement publiés sur les calculs bilaires; parmi ceux qui se rapportent spécialement au sujet que je traite, je dois citer l'ouvrage important de M. le docteur Willemin, médecin-inspecteur des eaux de Vichy, qui a pour objet le traitement des calculs hépatiques par la médication alcaline; et le mémoire de M. le docteur Ritter intitulé : *Étude chimique sur l'influence que les eaux alcalines peuvent exercer sur les calculs bilaires*. Commençons par exposer les résultats obtenus par M. Ritter ; ils peuvent se résumer ainsi. A côté des effets des plus heureux, il existe des cas dans lesquels l'ingestion des alcalins ne produit qu'une légère ou passagère diminution des douleurs, et d'autres enfin où leur utilité est nulle.

Ces différences peuvent tenir à la composition des calculs, au retour des conditions étiologiques défavorables, et au défaut de continuité dans les alcalins.

Voici d'après M. Ritter comment on peut classer les

calculs biliaires d'après leur composition. Les résultats des analyses figurent dans le tableau suivant :

	1re classe	2e classe	3e classe	4e classe	5e classe	6e classe	7e classe	8e classe
	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.
Cholestérine	98,1	97,4	70,6	64,2	81,4	84,3	traces	0.9
Matière organique	1,5	2,1	22,9	27.4	15,4	12,4	75.2	18,1
— inorganique	0.4	0,5	6,5	8,4	3.2	3,3	24.8	91,1
Nombre des calculs examinés	20	16	580	94	220	16	3	1

On comprend sans peine qu'avec de si grandes variations en teneur de cholestérine, de matières organiques et inorganiques, l'influence des alcalins doit être très-différente sur les calculs hépatiques.

Quoi qu'il en soit, voici les conclusions auxquelles M. Ritter est arrivé :

1° Les alcalins n'ont d'action, lorsque le calcul est déjà formé, que lorsque ce dernier n'est pas revêtu à sa surface de cholestérine.

2° Comme moyen préventif, les alcalins sont utiles à dose très-faible.

Nous allons bientôt revenir sur cette dernière conclusion, insister sur son importance, et montrer comment on peut facilement satisfaire à la condition qu'elle impose.

La formation de calculs hépatiques tient principalement à la prédominance dans les aliments des sels à

acides inorganiques (phosphates de chaux, de magnésie, de potasse de soude et de fer) ; sur les sels à base d'acides organiques (malates, citrates, tartrates, etc., de potasse de soude, de chaux.

Leur séjour et leur accroissement dans la vésicule bilaire est sous la dépendance d'un exercice insuffisant et d'une constipation habituelle. Ce n'est donc point par une médication active qu'on peut prévenir et guérir la lithiase bilaire, mais par un régime de vie bien réglé, par une hygiène sagement conduite.

La première chose à recommander c'est d'obtenir une ou mieux deux évacuations alvines chaque jour, ou doit y arriver par les moyens suivants : 1° la régularité des heures; 2° des aliments à résidus (herbes) intervenant dans l'alimentation de chaque jour; 3° l'emploi journalier, jusqu'à régularisation, d'un léger laxatif approprié à la condition pathologique. Celui que je préfère consiste en une ou deux cuillerées à café de crème de tartre soluble dans un verre d'eau de Vals, de la source Magdeleine, ou dans l'administration d'une cuillerée graduée du mélange de parties égales de tartrate de potasse et de soude, et de sulfate de soude dans un verre de limonade fortement sucrée.

La seconde indication qui a également une grande importance, c'est de recommander un exercice régulier de chaque jour en rapport avec les forces.

Nous arrivons maintenant à l'emploi des alcalins pour prévenir le développement des calculs bilaires.

La première condition c'est qu'ils soient administrés

à dose modérée, afin de ne point amener des complications fâcheuses.

La seconde condition, c'est que les deux alcalins, potasse et soude, interviennent simultanément. La potasse est surtout utile parce qu'elle est plus rapidement et plus complétement éliminée que la soude.

La troisième condition c'est la continuité d'administration. Il s'agit donc de constituer un régime alimentaire alcalin qui soit parfaitement compatible avec la santé, et qui ne change rien dans les habitudes ordinaires de la vie. Voici ce qu'il convient de faire :

Modérer la quantité de pain, car le blé ne renferme que des phosphates et pas de sels à acide organique. Combler le déficit de pain par des pommes de terre, qui donnent des cendres alcalines, parce qu'à côté des phosphates elles renferment du citrate de potasse, comme cela a été découvert par Vauquelin. Insister sur l'usage journalier des salades de feuilles qui contiennent de la potasse unie à un acide organique.

Comme boisson, ne pas employer la bière, parce qu'elle contient des bases alcalines ou terreuses combinées à l'acide phosphorique, et non à un acide organique. Donner la préférence à un vin blanc acide peu alcoolique, qu'on coupera avec la moitié ou les deux tiers de son volume d'une eau alcaline peu chargée, telle que celle de Vals, de la *source Saint-Jean*. Il résulte de cette association du tartrate de potasse, et de soude, que je prescris souvent ainsi que MM. Garrod, Galtier-Boissière, comme un alcalin indirect d'un usage excellent, contenant en proportion

convenable les deux alcalis utiles (soude et potasse). On le voit, ce traitement alcalin très-modéré ne change rien aux habitudes ordinaires de la vie, et il peut être continué un grand nombre d'années sans nul inconvénient. Il est d'une grande efficacité.

Mixture contre l'hydropisie (PORCHER).

Sulfate de soude.....	30	grammes.
Crême de tartre soluble...	30	—
Sirop d'éther nitrique.....	10	—
Eau pure.....	190	—

Faites dissoudre.

Deux cuillerées par jour.

Cette mixture est conseillée contre l'hydropisie qui s'accompagne d'une circulation sanguine active. Elle procure des évacuations alvines abondantes, et souvent, en même temps, une copieuse émission d'urine. — N. G. (*Union médicale*).

Potion contre le rhumatisme (GRAVES).

Vinaigre de colchique.....	9	grammes.
Acétate de morphine.....	3	centigr.
Nitrate de potasse	2	grammes.
Hydrolat de laitue	160	—
Hydrolat de laurier-cerise..	10	—
Sirop simple.....	30	—

F. s. a. une potion à donner par cuillerées à bouc
d'heure en heure ou de deux heures en deux heure
aux personnes affaiblies, atteintes de rhumatisme ar
culaire chronique. — N. G. (*Union médicale.*)

ÉVACUANTS

Apomorphine, nouveau vomitif.

L'apomorphine est un produit obtenu par la digesti
de la morphine dans l'acide chlorhydrique concentr
à une haute température pendant plusieurs heure
Elle diffère de la morphine en ce qu'elle renferme
équivalent d'eau (H^2O) en moins. (*Voyez A*
nuaire 1874).

Suivant M. Siébert, 6 milligrammes injectés sous
peau produisent des vomissements ; si on l'adminis
par la bouche, l'effet est moins certain ; 10 cen
grammes ne suffisent pas toujours, il faut aller jusqu
12 à 15 centigrammes ; enfin, en lavement, 18 à 35 ce
tigrammes produisent les vomissements. Le docte
Mœrz a employé des doses variant de 6 à 12 mil
grammes injectés sous la peau de l'avant-bras,
trois à douze minutes après l'injection, il y avait é
nauséeux et vomissements.

L'apomorphine à doses médicamenteuses prod
d'abord l'état nauséeux avec les caractères habituel
ment observés à la suite de l'injection de l'ipéca et

émétique. Localement, l'injection n'a pas produit accidents. Les doses élevées, par exemple de 1 à 3 dégrammes, en injection hypodermique chez les animaux, produisent des phénomènes d'empoisonnement aractérisés par la stupeur, la faiblesse des extrémités ostérieures, des troubles de la motilité; enfin, à dose out à fait toxique, soit plus de 4 décigrammes en injection hypodermique chez les chiens, on voit survenir somnolence, l'état comateux et la mort.

MM. Carville et Raynaud ont entrepris une série d'expériences qui confirment ces résultats : chez un malade, M. Carville a injecté 10 milligrammes d'apomorphine dissous dans la quantité d'eau que contient une seringue de Pravaz. Les vomissements ont été abondants. M. Raynaud, injectant chez trois malades 7 milligrammes en solution dans une quantité d'eau égale à la précédente, a obtenu en cinq minutes des vomissements abondants. (*Soc. biologie, Gaz. hebdomadaire.*)

Apomorphine (BOURGEOIS).

Si le médicament est introduit par la bouche, il faut lever la dose à 3 centigrammes; à ces doses, le vomissement se produit au bout de cinq à six minutes. Quant à l'action locale, elle est presque nulle, et les phénomènes sont aussi peu sensibles que quand on injecte de la morphine. D'ailleurs, le chlorhydrate d'apomorphine est un vomitif très-innocent, car il ne paraît pas posséder des propriétés toxiques dangereuses; si

l'on joint à cela qu'il a une action rapide, on voit q ce médicament est indiqué dans certaines conditi spéciales, et en particulier dans la médecine des enfa et des aliénés. (*Thèses de Paris*, 1874, n° 19.)

Chlorhydrate d'Apomorphine (DUJARDIN-BEAUMET *Bull. thérapeutique*, 30 octobre 1874.

En résumé, dit M. Dujardin-Beaumetz, le chlorh drate d'apomorphine, introduit par la voie hypod mique, à la dose de 5 à 10 milligrammes, est un vom rapide, puissant, dont l'action ne paraît pas dimin par l'usage et qui ne paraît provoquer aucune irritat sur la muqueuse du tube digestif. Si l'on ajoute q ces doses, surtout si l'on a soin de ne point pratiq l'injection sous-cutanée directement dans les veir jamais ce médicament ne produit d'action toxique, aura tous les avantages que présente ce nouveau mitif, qui doit prendre place désormais dans la the peutique, surtout si l'on vient par des recherches u rieures à remédier aux deux légers inconvénients q présente : son peu de solubilité d'une part, et l'alté tion rapide de ses solutions de l'autre.

M. Constantin Paul a obtenu dans son servic l'hôpital Saint-Antoine des résultats en tous po conformes à ceux de M. Dujardin-Beaumetz; cep dant il est quelques faits sur lesquels il désire app l'attention. Il obtient la solution complète du ch rhydrate d'apomorphine et la conservation de ces s

s pendant trois ou quatre jours ; en se servant de cérine comme dissolvant ; quant aux vomissements, a constaté qu'ils ne contenaient presque jamais de e ; ils sont composés de matières acides, blanchâtres glaireuses.

L'action dépressive que produit l'apomorphine sur circulation à doses nauséuses (3 à 4 milligrammes) té utilisée avec succès par M. Constantin Paul dans hémoptysies graves, et il se propose d'appliquer mêmes propriétés dépressives passagères au traitent de la congestion cérébrale et de l'apoplexie.

Les vomissements produits par l'apomorphine n'ont mais l'intensité et la force de ceux que déterminent autres vomitifs ; aussi M. Constantin Paul ne croit s que par ce moyen on puisse débarrasser les ornes pulmonaires engoués, et il pense que dans ces s ce médicament est inférieur à l'ipéca et au tartre bié.

Dans l'embarras gastrique, l'absence de bile dans les missements est pour lui un signe d'infériorité de pomorphine sur les autres émétiques. Restent les s où l'on est appelé à vider rapidement l'estomac : ndigestion, certains empoisonnements ; ici l'apomorine doit triompher et l'emporter sur toutes les autres édications.

Dans les états comateux, M. Constantin Paul ignore l'apomorphine peut réussir ; il rappelle à ce propos procédé employé par Morel en Belgique chez les iénés atteints de coma, procédé qui consiste à tenir malade légèrement incliné, la tête renversée en ar-

rière, et à introduire dans les narines un cornet d
papier dans lequel on place la solution de tartre stibié
En résumé, M. Constantin Paul constate que l'apomor
phine est un médicament qui désormais restera dans l
thérapeutique avec des indications spéciales, sans pou
cela détrôner les autres vomitifs.

Ipécacuanha administré en lavements dans la diarrhée cholériforme des jeunes enfants et dans la diarrhée des tuberculeux. (BOURDON.

Il résulte d'une note insérée dans le *Bulletin d thérapeutique* que l'ipéca, administré en lavements produit dans la diarrhée des tuberculeux et dans l diarrhée cholériforme des jeunes enfants, des résultat satisfaisants ; que, par ce procédé, l'on évite les acci dents gastriques qui accompagnent d'une manière presque constante l'emploi de la potion brésilienne; que les lavements peuvent être continués pendant long temps sans produire ni trouble des fonctions digestive ni affaiblissement des malades ; que l'ipéca, dans ce circonstances, semble agir par absorption.

Ce travail est accompagné de nombreuses observa tions prises dans le service de M. Bourdon.

Voici la préparation qu'on emploie :

On prend : racine d'ipéca concassée, 20 grammes eau distillée, 500 grammes. On fait subir à la racin trois décoctions successives dans le tiers de la quantit d'eau pendant dix minutes chaque fois ; puis on mèl

le produit des trois décoctions qu'on fait réduire à 240 grammes pour deux lavements, à chacun desquels il faut ajouter 5 à 6 gouttes de laudanum de Sydenham. Pour les enfants, la dose est moitié moindre, et l'on n'ajoute pas de laudanum.

Comme nous donnions toujours, dit l'auteur, deux de ces lavements dans les vingt-quatre heures, on voit que la dose moyenne d'ipéca était de 20 grammes; dans quelques cas, cette dose a été portée à 40 grammes. Peut-être les 20 grammes ne sont-ils pas nécessaires dans tous les cas.

Le mode d'administration a toujours été le suivant : les malades devant prendre deux lavements par jour, le premier lavement était donné entre sept et huit heures du matin, c'est-à-dire deux heures avant le repas ; celui du soir vers huit heures, c'est-à-dire au moins trois heures après le dernier repas. De cette manière nous n'avons jamais observé de vomissements ; une seule fois nous avons vu se produire quelques nausées, mais elles n'ont pas duré

Ipéca dans le choléra infantile (CHOUPPE).

Prenez : racine d'ipéca concassée, 5 grammes, faites bouillir dans 100 grammes d'eau jusqu'à réduction de 50 grammes, puis, aux racines retirées de cette première eau, faites subir la même préparation dans 100 grammes d'eau. On mélange les deux liquides et on divise en deux lavements qu'on donne le même

jour, à huit heures d'intervalle. Les observations citées par l'auteur ne laissent aucun doute sur l'efficacité de ce traitement dans le choléra infantile. (*Lyon médical*).

Podophyllin (KOBRYNER).

Le podophyllin qui, depuis bien des années, avait été introduit dans la thérapeutique française par M. Van den Corput, dont j'ai reproduit le travail dans la cinquième édition de ma Matière médicale (1), semblait délaissé, mais il ressort de la pratique générale actuelle, que ce médicament doit rester dans la thérapeutique. Voici un article intéressant publié par M. Kobriner dans le numéro du 30 décembre 1874 du *Bulletin de thérapeutique*.

Pour combattre la constipation, nous donnons, dit-il, à nos malades en pilules de 2 à 3 centigrammes et, en cas de douleurs, nous y associons 1 centigramme d'extrait de belladone. C'est le soir avant de se coucher que nous les leur faisons prendre, et il est rare que le matin ils n'aillent pas à la garde-robe. Avec deux pilules l'effet est constant, mais il faut se garder de surpasser la dose de 6 centigrammes, car le prodophyllin devient alors un véritable purgatif, et quelquefois des plus violents. On comprend que dans ce cas on arriverait à des résultats tout contraires de ceux

(1) Bouchardat, *Manuel de matière médicale et de thérapeutique*, 5e édition, 1874, t. II, p. 33.

qu'on se proposait d'atteindre ; en effet, plus on purge, plus on constipe.

L'effet presque drastique des hautes doses de podophyllin a été observé par nous chez un de nos malades atteint d'un rhumatisme articulaire aigu, et auquel, par méprise, nous avons prescrit, dans une potion de 150 grammes, 1 gramme de podophyllin au lieu de la propylamine que nous avons voulu lui donner. Le malade n'en a pris que trois cuillerées à soupe d'heure en heure, et trois quarts d'heure après la troisième cuillerée, il fut pris de coliques très-vives, suivies bientôt, pendant plus de six heures, d'une diarrhée des plus intenses.

Heureusement le malade ne voulut plus prendre de la potion, et à notre visite du soir, nous apercevant de l'erreur, nous avons changé la potion. Malgré les 35 centigrammes à peu près de podophyllin qu'avala notre malade en trois heures, nous n'avons observé chez lui, sauf la colique et la diarrhée, ni vertige, ni vomissements, ni sueurs, ni aucun autre trouble que produirait le podophyllin, au dire de quelques médecins. Nous pouvons également affirmer que chez ceux de nos malades qui ont pris le podophyllin à petites doses (2 à 6 centigrammes par jour), mais, pendant longtemps, nous n'avons non plus observé aucun de ces phénomènes ; et si l'effet du podophyllin ne se traduisait pas tous les matins, chez des gens généralement constipés, par une selle, nous aurions pu le prendre pour une substance tout à fait inerte.

Ajoutons, pour terminer, qu'à des personnes acci-

dentellement constipées, et surtout aux femmes enceintes tourmentées de ce trouble des voies digestives; soit qu'il leur répugne de prendre tous les jours des lavements, soit que ces derniers ne produisent aucun effet, nous donnons une pilule de 2 à 3 centigrammes de podophyllin le soir avant de se coucher, et nous en obtenons les meilleurs résultats.

Scammonée, jalap (BAILLON).

On a plusieurs fois cultivé dans nos jardins botaniques le jalap et la scammonée; mais ces plantes y ont rarement fleuri. Une abondante floraison du jalap dans le jardin de la Faculté de médecine de Paris a permis de constater que cette espèce appartient au genre *Exogonium*, car ses corolles sont remarquables par un limbe à plan perpendiculaire à l'axe d'un tube très-long et très-étroit, et ses anthères sont exsertes, ainsi que le sommet de la colonne stylaire. Le nom spécifique doit être *Exogonium Jalapa*, car la plante a été pour la première fois désignée sous le nom d'*Ipomœa Jalapa* par un botaniste américain, Nuttall, et l'épithète de *purga*, employée partout actuellement, est cependant postérieure de plusieurs mois. Bien entendu, cependant, la plante diffère totalement du *Convolvulus Jalapa*, qui produit, non pas le vrai *Jalap tubéreux* des médecins, mais une énorme racine non employée en Europe et beaucoup moins active.

Les tubercules du vrai jalap se sont bien développés à Paris, où ils ont atteint le volume d'un petit navet. On a pu suivre leur évolution et connaître leur véritable origine. Ils se produisent sur des rameaux souterrains, grêles, en forme de cordons, et qui se comportent à peu près comme les prétendues racines souterraines de chiendent. Çà et là ces axes développent pour se nourrir des racines adventives qui descendent verticalement dans le sol. Certaines de ces racines demeurent grêles et cylindriques et semblent uniquement des organes d'absorption. D'autres grossissent peu à peu et deviennent napiformes. Leur portion supérieure devient réservoir de sucs et se gorge, entre autres, des principes résineux purgatifs.

La *scammonée* (*Convolvulus Scammonia*), semée il y a un an dans le jardin de la Faculté de médecine, a levé et passé en pleine terre un hiver relativement très-doux. Elle est actuellement chargée de fleurs. La plante rappelle beaucoup le *Convolvulus arvensis* par ses feuilles et par ses corolles d'un blanc crémeux avec cinq bandes d'un rose pâle et sale en dehors. Les anthères sont remarquables par la rapidité avec laquelle elles portent en dehors, vers le moment de l'épanouissement, leurs lignes de déhiscence qui étaient primitivement introrses. Les fleurs sont, au sommet d'un pédoncule assez long, tantôt solitaires et tantôt disposées en cymes pauciflores.

(*Rev. scient.*)

Plantes purgatives indigènes du Brésil (Extrait du *Formulaire brésilien du docteur Chernoviz*, 9e édition, Paris, 1874).

Amendoirana. *Cassia rugosa*, Don. Légumineuses. Petit arbuste du Brésil. Feuilles pétiolées, composées de folioles elliptiques, presque sessiles, velus, avec une glandule à la base de chaque paire; fleurs jaunes, grandes, disposées en panicules terminales; fruit, gousse, contenant plusieurs semences; racine succulente, presque noire en dehors, jaune en dedans. La *racine* et les *feuilles* sont purgatives à la dose de 8 à 16 grammes en décoction.

Anda-açu. Fruit du *Johannesia princeps*, Vellozo, grand arbre du Brésil, de la famille des Euphorbiacées. Sa semence, qui a presque la forme et la grosseur d'une châtaigne, et qui est d'un goût douceâtre, est purgative. Dose: 1 à 3 semences. On en extrait par expression une huile qui purge à la dose de 8 à 24 gouttes.

Batate purgative (*Batata de purga*). *Piptostegia Pisonis*, Martius. Convolvulacées. On l'appelle *Jalapa* à S. Paulo, et *ipu* dans la province de Minas. Tige herbacée, grimpante, quadrangulaire; feuilles ovales-pointues, molles, échancrées à la base; fleurs solitaires, pédonculées, pédoncules axillaires; corolle jaune, infundibuliforme; fruit capsulaire; racine tubéreuse, fusiforme, de 30 centimètres plus ou moins

de longueur, remplie d'un suc lactescent et résineux. Cette racine est purgative à la dose de 2 à 4 grammes, en poudre; et la dose de la résine est de 50 centigrammes.

Il y a au Brésil d'autres plantes de la famille de Convolvulacées, dont les racines sont purgatives, les voici:

Piptostegia Gomesii, Martius.

Ipomœa maritima, R. Br.

Convolvulus paulistanus, Manso. Habite S. Paulo,

Convolvulus pendulus, Manso. S. Paulo.

Convolvulus puniceus, Manso. Matto-Grosso.

Convolvulus polyrrhizos, Manso. Matto-Grosso.

Convolvulus giganteus, Manso. Matto-Grosso.

Convolvulus ventricosus, Manso. Vulgairement *purgatif de cheval* (*purga de cavallo*).

Bucha des Paulistes. *Momordica operculata*, L. Cucurbitacées. Plante grimpante du Brésil; habite principalement les provinces de Minas et de S. Paulo. Son fruit est drastique. Il s'emploie au Brésil en infusion: 8 grammes pour 180 grammes d'eau bouillante. Cette infusion se prend par cuillerées à bouche, une cuillerée d'heure en heure jusqu'à l'effet purgatif.

Cayapo. *Cayaponia*. Quatre plantes de la famille des Cucurbitacées, qui croissent au Brésil, sont employées sous ce nom dans cet empire comme purgatives:

1° *Cayaponia diffusa*, Manso. Tige grimpante; feuilles trilobées; fruit, baie jaune de la grosseur d'un

œuf de pigeon, contenant presque toujours quatre semences; racines horizontales. *Parties usitées* : Fruit et la racine. Dose : racine 4 à 8 grammes, en poudre ; fruit, un.

2° *Cayaponia globosa*, Manso. On lui donne vulgairement le nom du *Capitaine de la forêt* (*Capitao do matto*). Le fruit est sphérique et rouge, contient plus ou moins 10 semences. *Parties usitées* : Semences. Dose : 5 à 10 semences.

3° *Cayaponia elliptica*, Manso. Les fruits sont oblongs. *Parties usitées* : Fruit. Dose : la moitié d'un fruit.

4° *Cayaponia cabocla*, Martius. Il est connu dans les provinces de Minas et de Rio de Janeiro sous le nom de *purgatif des Indiens* (*Purga do gentio* ou *de caboclo*).

Cerise purgative. (*Cereja de purga*). Fruit du *Melothria pendula*, L. (Cucurbitacées), plante grimpante du Brésil, dont les caractères sont : feuilles anguleuses, dentées, fleurs pédonculées, solitaires, jaunes ; fruit, baie rouge, triloculaire, contenant plusieurs semences, d'une saveur amère. Le fruit est drastique, à la dose d'un fruit.

Cipo suma (S. Paulo), Piraguaia (Minas). *Anchietea salutaris*. St-Hilaire. Violarinées. Plante qui croît dans les environs de Rio de Janeiro. Tige frutescente, rameuse, très-grêle ; feuilles alternes, ovales ; fleurs axillaires et sessiles : fruit de 5 à 8 centimètres de longueur ; racine de la grosseur d'un doigt et plus, avec un parenchyme de la couleur rosée. L'écorce de

la racine est un purgatif à la dose de 8 grammes en poudre ou infusion.

Espelina (S. Paulo), Tomba (Minas). *Perianthopodus espelina*, Manso. Cucurbitacées. Tige sarmenteuse; feuilles divisées en trois lobules aigus, rudes; fleurs en pédoncules solitaires, d'une seule fleur; fruit, baie presque sans suc, ovale, oblongue, presque pointue; racine jaune claire en dehors, blanche en dedans, d'une saveur amère. — Il y a deux autres espèces : *Perianthopodus tomba*, Manso; diffère de la précédente par les fruits qui sont oblongs obtus, d'une couleur rouge cramoisi, par la racine qui est plus mince, et parce qu'elle présente à certains intervalles des tubérosités oblongues; et le *Perianthopodus carijo*, Manso, appelé à Cuiaba *Purgatif de carijo*, dont les fruits sont plus petits que ceux des espèces précédentes. La racine de toutes ces trois espèces est tonique à la dose de 10 à 20 centigrammes; vomipurgative à la dose de 2 grammes. On l'emploie réduite en poudre, après avoir été séchée.

Imbé ou fracuans. *Philodendron imbe*, Schott. Aroïdées. Liane du Brésil. La racine est purgative. On l'emploie sèche et réduite en poudre, contre l'hydropisie, à la dose de 30 à 120 centigrammes.

Jalapao, tiu, racine du lézard (*raiz do lagarto*). *Adenoropium opiferum*. Martius. Euphorbiacées. Plante dont la racine est purgative à la dose de 1 à 4 grammes.

Leiteira ou Maleiteira. *Euphorbia papillosa*, St-Hilaire. Euphorbiacées. Plante du Brésil méridional

Tige herbacée longue de 30 à 50 centimètres; feuilles éparses, serrées, très-entières; les plus voisines de la racine, ovales; celles de la tige oblongues; les feuilles supérieures linéaires; fruit, capsule triangulaire. — Purgatif très-énergique. Dose : 30 grammes de suc de la plante mélangé avec du miel.

Managa. *Franciscea uniflora*, Pohl. Scrophulariées. Arbuste de Brésil; il croît dans les provinces de Para, Maranhao, Amazones. Feuilles courtement pétiolées, alternes, oblongues, acuminées, ondulées; fleurs solitaires et terminales, d'une odeur pénétrante; saveur amère de toute la plante. Sa racine est purgative à la dose de 30 centigrammes à 1 gramme.

Marinheiro ou gito. *Guarea purgans*, St-Hilaire. Méliacées. Arbuste du Brésil. Rameaux rougeâtres; feuilles alternes, composées de 5 à 9 paires de folioles opposés, oblongs, lancéolés, lisses; fleurs axillaires en grappes; fruit, capsule lisse. L'écorce de cet arbre est amère, purgative et vermifuge. On la prend en infusion, 15 grammes pour 250 grammes d'eau bouillante.

Maririço. *Poarchon fluminensis*, Freire Allemao. Iridées. Plante qui habite dans les environs de Rio de Janeiro. Tige de plus de 45 centimètres d'élévation. Rhizome tubéreux, cylindrique, vertical, ayant jusqu'à 5 centimètres de longueur et 2 1/2 de grosseur, obtus en bas, d'une couleur safranée, couvert des racines fibreuses et longues. Ce rhizome s'appelle ordinairement *tête de maririço*. Feuilles ensiformes, réunies à la partie supérieure du rhizome, ayant jusqu'à 45 cen-

timètres de longueur, et 1 à 2 centimètres de largeur, planes. Tige ou plutôt pédoncule floral, unique pour chaque florescence, s'élevant en hauteur au-dessus des feuilles, comprimée, fistuleuse. Fleurs solitaires, jaunes. Le fruit est une capsule oblongue, obtuse; semences nombreuses.

Le *rhizome* de maririço est un purgatif à la dose de 12 à 16 grammes. Dans ce but, on fait cuire sous cendres 4 à 8 rhizomes, et on les mange; après quoi on boit un verre d'eau.

NHANDIROBE. *Fevillea cordifolia*, Poiret. Cucurbitacées. Plante herbacée. Tige grimpante, feuilles cordiformes, acuminées, sous-dentées, quelquefois trilobées; fruit sphérique de 11 à 12 centimètres de diamètre, marqué d'un bourrelet linéaire situé au-dessous de la moitié du fruit. L'intérieur du fruit est charnu, plein au centre, à trois loges étroites, contenant chacune deux semences lenticulaires amincies sur le bord, larges de 5 à 6 centimètres, l'épisperme est d'une couleur fauve; l'amande est plate, jaunâtre, huileuse, amère, fortement purgative. Dose : 1 à 2 amandes.

PIGNON PURGATIF (Pinhao de purga). Fruit de l'arbuste *Jatropha curcas*, L. Euphorbiacées. Cet arbuste est d'une grandeur moyenne, très-touffu, rempli d'un suc laiteux et visqueux, qui constitue un remède populaire pour le pansement des plaies. Le fruit est une capsule rougeâtre ou noirâtre, ovoïde, de la grosseur d'une petite noix; il contient trois semences, qui ont la grandeur et presque la forme d'une olive. Sous

une enveloppe noirâtre, dure et compacte, se trouve une amande couverte d'une pellicule blanche. C'est cette amande qui possède les propriétés purgatives, qui se déclarent à la dose d'une à trois amandes. On en retire par expression une huile âcre, qui est drastique à la dose de 2 à 4 grammes. L'amande est très-employée comme purgatif dans l'intérieur du Brésil.

Purgatif des champs (*Purga do campo*). *Echites alexicaca*, Martius. Apocynées. Petite plante qui se rencontre dans les champs de plusieurs provinces du Brésil. Tige sous-frutescente, lactescente, de 30 à 45 centimètres de hauteur ; feuilles opposées, presque rondes, terminées par une pointe ; fleurs terminales, solitaires, ou disposées en panicules de peu de fleurs ; corolle rosée ; racine tubéreuse, noirâtre en dehors, presque blanche en dedans. La racine est purgative, à la dose de 4 à 8 grammes. On l'administre dans la jaunisse, et dans l'engorgement des viscères abdominaux.

Tayuya. *Trianosperma ficifolia*, Martius. Cucurbitacées. Tige sarmenteuse, avec 7 sillons ; feuilles rudes, divisées en 5 ou 7 lobules obtus, denticulés, base cordiforme ; fruit rouge, oblong, lisse, de 11 à 13 millimètres de longueur, contenant deux semences, racine longue, arrondie, de 2 à 5 centimètres de diamètre, visqueuse et jaune-foncée en dehors, blanche-jaunâtre en dedans, d'une saveur amère et âcre. La *racine* est un purgatif énergique, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme, en poudre. On en fait

aussi une décoction, qui se prépare avec 4 grammes de la racine et 250 grammes d'eau.

Il y a au Brésil, dans la même famille de Cucurbitacées, d'autres plantes qui portent le nom de *tayuya*, dans les différentes provinces. Ce sont :

Trianosperma tayuya, Martius.
Trianosperma arguta, Martius.
Trianosperma glandulosa, Martius.
Willbrandia hibiscoides, Manso.
Willbrandia drastica, Martius.
Willbrandia scabra, Martius.
Willbrandia Riedeli, Manso.
Dermophylla pendalina, Manso.
Druparia racimosa, Manso.

Velame des champs (*Velame do campo*). *Croton campestris*, St-Hilaire. Euphorbiacées. Toute la plante est couverte d'un feutre cendré, jaunâtre, blanchâtre dans les jeunes pousses; feuilles alternes, obovales, légèrement dentées, longueur de 2 1/2 à 4 centimètres, larges de 8 à 9 millimètres. Sa racine est purgative. On l'emploie en infusion, 15 grammes pour 250 grammes d'eau bouillante.

ANALEPTIQUES. — ÉMOLLIENTS.

Koumys (Landowski).

M. le docteur Landowski a imprimé dans le *Journal de thérapeutique*, un important travail sur le koumys et son rôle thérapeutique. Cette boisson fer-

mentée, obtenue par la fermentation alcoolique et lactique du lait de jument, a été employée de toute antiquité par les populations de la petite Bukharie et du Thibet. Voici, selon l'auteur, les indications du koumys.

Toutes les fois qu'une affection chronique ou aiguë a appauvri l'économie et débilité l'organisme, soit par une exagération de la dépense, soit par une utilisation imparfaite et défectueuse des matériaux apportés (insuffisance fonctionnelle des organes d'assimilation, asthénie, etc.), l'usage du koumys sera indiqué.

Mode d'emploi. — La durée d'administration est, au minimum, de six semaines; la quantité à absorber varie de 1 à 4 bouteilles par jour. Au commencement cependant, pour habituer le malade au goût acidulé du koumys, qui, du reste, n'a rien de désagréable, on fera bien de commencer par lui faire prendre seulement deux verres en quatre fois entre les repas.

Ferments digestifs.

L'emploi des ferments digestifs a pris une assez grande importance en hygiène thérapeutique. Je crois qu'il y a eu bien des illusions dans les succès attribués à ces nouveaux agents. Je suis d'autant plus fondé à le reconnaître que le premier j'en ai conseillé l'emploi.

A l'époque où nous avons fait paraître, Sandras et moi, notre mémoire sur les fonctions du pancréas (supplément à l'*Annuaire* de 1846), j'ai conseillé l'administration de pancréas de pigeon broyé avec de la

crème, dans le cas de paresse et d'insuffisance de digestion intestinale. Depuis ce temps la pepsine a été introduite dans la thérapeutique, par MM. Louis Corvisart et Boudault. Quand les digestions s'allanguissent ou deviennent difficiles, les ferments digestifs dans la plupart des cas ne sont pas seuls à faire défaut. C'est ordinairement une modification plus radicale dans la sécrétion et la composition des sucs gastrique, pancréatique ou intestinal.

Quoi qu'il en soit, comme les ferments digestifs sont des agents inoffensifs; il n'y a nul inconvénient d'en tenter l'emploi dans les différentes formes de dyspepsie, sauf à en suspendre l'usage, si après quelques jours de leur administration on ne constate aucun effet utile.

Papaya. — Selon le docteur Roy, le suc laiteux du *Carica papaya* (apocinées) contient un ferment ayant la même action sur la viande que la pepsine. Certains *fromages avancés* ont, selon M. Lutz, une action très-analogue.

Formules magistrales de Pancréatine (Defresne).

Voici trois formules proposées par M. Defresne pour l'emploi de la Pancréatine.

Pilules de pancréatine.

℞ Pancréatine en poudre.....	4 grammes.
Miel	q. s.

F. s. a. une masse très-serrée et divisez-la en 20 pilules, que l'on conservera dans un flacon bien bouché. Chaque pilule contient 0,20 de pancréatine.

Dose : trois à quatre au moment des repas.

Elixir de pancréatine.

℞ Pancréatine pulvérisée....	4	grammes.
Eau.....	70	—
Sucre cristallisé	125	—
Glycérine pure.....	100	—
Teinture de café noir. ...	1	—

Faites dissoudre la pancréatine dans l'eau, filtrez, ramenez le poids à 70 grammes, faites fondre dans cette liqueur le sucre, ajoutez la glycérine pure, et en dernier lieu la teinture de café.

Chaque cuillerée contient 0,25 centigrammes de pancréatine : dose : une à deux cuillerées à la fin des repas.

Pancréatine en poudre pour associer à l'huile de foie de morue.

℞ Pancréatine en poudre.....	7	grammes.
Phosphate de chaux..... ..	2	—

Mêlez intimement et divisez en 20 paquets. Chaque paquet contient 0,30 centigrammes de pancréatine. Dose : un paquet délayé dans un peu d'eau sucrée après une cuillerée d'huile de foie de morue.

Diastase, préparation (M. E. PERRET).

J'ai fait connaître dans mon Annuaire de 1874, deux excellentes préparations d'orge germé, l'*extrait de Malt* et l'*extrait de Malt houblonné de M. Béchaux.* Cette année, M. Perret a donné un bon procédé pour préparer la diastase. Voici un extrait de son travail :

1° L'orge germée avec soin, est prise toute humide et gonflée, elle est pistée avec la plus minutieuse attention, et sans aucune addition de sel alcalin ; la germination a été opérée avec de l'eau distillée, ainsi que le gonflement.

2° La masse pistée est soumise à l'action de l'eau distillée froide à 15° tout au plus, et avec six fois son volume d'eau. On laisse déposer vingt-quatre heures au frais, on presse et l'on porte lentement la température à 70° ; l'albumine végétale non transformée se coagule seule. La liqueur est refroidie le plus promptement possible au moyen de rafraîchissoirs circulaires et de ventilateurs à air frais.

Étendue ensuite dans des chaudières plates, elle est soumise à une évaporation ne dépassant jamais 50°, d'un double courant d'air chaud venant lécher la surface du liquide et sans agitation.

Lorsque la solution est évaporée au volume exact de la moitié de l'orge employée, elle est traitée par six fois son poids d'alcool aussi fort que possible, mélangé à un centième d'éther. La diastase, les sels, l'albuminose sont précipités ; les matières grasses restent en

dissolution. Ce précipité est essoré, puis mis en contact avec le double de son volume d'eau distillée froide.

Voici ce qui arrive : l'albumine, précipitée par l'alcool, perd momentanément sa solubilité dans l'eau distillée et reste à l'état vaseux ; après deux heures de macération, on filtre, on lave le résidu avec un peu de nouvelle eau, on concentre cette dernière liqueur qui renferme alors la diastase à peu près pure, d'où on la précipite par une addition d'alcool absolu. La diastase se précipite de ses dissolutions étendues, sous forme de flocons blancs légers s'agglomérant par l'agitation, de solutions concentrées en flocons plus denses moins blancs, devenant filamenteux et presque cassants par l'agitation.

Lavée avec un peu d'alcool neuf et séchée, elle est ambrée, cassante, a une odeur *sui generis*, et, pour obtenir d'elle toute son action zymotique, il est nécessaire de la laisser pendant une heure ou deux (comme pour la pepsine dans ces circonstances), reprendre toute son eau d'hydratation, elle se gonfle d'abord et finit par se dissoudre ; alors elle jouit de toutes ses propriétés au plus haut degré ; séchée, elle se conserve bien. (*Journal de pharmacie d'Anvers.*)

Viande crue, mode d'administrer (YVON.)

Viande crue (filet).....	250	grammes.
Amandes douces mondées..	75	—
— amères.....	5	—
Sucre blanc.....	80	—

On monde d'abord les amandes et on les pile avec la viande et le sucre dans un mortier de marbre, de façon à obtenir une pâte homogène. Pour avoir un produit plus agréable et retenir en même temps les quelques fibres qui auraient échapper à l'action du pilon, on peut pulper cette pâte. L'opération se fait simplement au moyen d'un tamis métallique étamé et d'un pilon en bois. La pâte ainsi obtenue présente une couleur rosée et offre une saveur très-agréable ne rappelant en rien la viande crue. Elle peut se conserver sans altération pendant un temps assez considérable, même en été, pourvu qu'on la tienne dans un endroit frais et sec.

Si l'on veut donner à la préparation la forme liquide, il suffit de délayer une certaine quantité de pâte avec de l'eau, en prenant les mêmes précautions que pour la préparation d'un looch au moyen de la pâte amygdaline. On obtient ainsi une émulsion d'un blanc rosé, dont l'odeur et la saveur sont celles du looch. La quantité d'eau à ajouter n'a pas besoin d'être fixée ; elle varie suivant le degré de liquidité qu'on peut donner au mélange.

On peut aussi préparer directement l'émulsion sans passer par l'intermédiaire de la pâte.

On prend :

Viande crue.....	50	grammes.
Amandes douces mondées..	15	—
— amères	1	—
Sucre blanc	16	—

On pile dans un mortier de marbre la viande, le sucre et les amandes, comme précédemment, et l'on ajoute peu à peu la quantité d'eau jugée nécessaire. On passe dans une étamine, et l'on presse de façon à séparer ainsi les fibres non divisées. Cette préparation, en tout semblable à celle du looch du *Codex*, ne demande pas plus de temps à exécuter.

Phosphates de chaux (SANSON).

Les phosphates directement empruntés au règne minéral, ou même aux os sont sans effet, car ceux-ci sont éliminés avec les fèces ou les urines. L'expérimentation, comme l'expérience fournie par la production industrielle des animaux précoces, établit que l'acide phosphorique, pour être absorbé et fixé, a besoin de se présenter dans l'état où il se trouve dans le lait ou dans les végétaux, particulièrement dans les jeunes pousses et dans les graines. Le zootechnicien hâte le développement du squelette, fabrique des animaux précoces, non pas en ajoutant à leur ration alimentaire plus ou moins de phosphate de chaux, mais par un allaitement plus abondant et de meilleure qualité, en donnant aux animaux les jeunes pousses des graminées des prairies, des semences céréales, légumineuses ou oléagineuses. (*Lyon médical.*)

Dans les conditions ordinaires, on trouve dans le pain la quantité de phosphates nécessaire pour réparer les pertes journalières ; s'il manque un peu de chaux,

l'ingestion d'une eau potable calcaire suffit pour compléter l'alimentation en sels inorganiques.

Il n'en est pas moins vrai qu'on doit penser, dans quelques cas, à compléter le régime par l'administration de quelques grammes chaque jour de phosphate de chaux. La dissolution de ce sel est facilitée par l'addition de petites quantités d'acide lactique ou chlorhydrique, comme l'a fait M. Chenevière. On peut aussi plus simplement administrer, simultanément aux repas, du phosphate de chaux et du vin additionné par litre, de 5 grammes d'acide chlorhydrique pur (un verre à liqueur de ce vin additionné).

On peut prescrire, comme je le fais aux glycosuriques pour boisson ordinaire, de l'eau contenant 5 grammes de phosphate de soude par litre, et prescrire en même temps des capsules de savon calcaire l'huile de foie de morue.

Huile de foie de morue et chloral

(*Bull. thérap.*, 30 août 1874).

M. Dujardin-Beaumetz signale un mélange d'huile de foie de morue et de chloral que vient d'indiquer Frosini dans les *Annales de chimie* de Poli. Ce mélange est obtenu en faisant fondre au bain-marie 20 grammes d'hydrate de chloral bien pur dans 190 grammes d'huile de foie de morue. M. Dujardin-Beaumetz qui s'est servi, à l'hôpital de la Pitié, de cette huile chloralée, paraît en retirer des effets assez favo-

rables ; cependant, contrairement à l'opinion de Frosini, l'addition de chloral n'enlève nullement le goût désagréable de l'huile.

M. Labbée fait observer que depuis longtemps l'huile de foie de morue chloralée a été employée en Amérique ; M. Lissonde, dans sa thèse, indique même ce mélange. Les essais faits en France n'ont pas été jusqu'ici favorables à cette innovation.

Pommade adoucissante (RAMBAUD).

Huile de ricin.....	30 grammes.
Cire	2 —

Chauffez trois quarts d'heure, ajoutez quelques gouttes de glycérine et mêlez intimement. Efficace pour calmer les démangeaisons, les cuissons dans presque toutes les éruptions cutanées et notamment dans les fièvres éruptives.

Topique calmant (DELCOUR).

L'auteur insiste sur l'application du safran comme topique et en particulier dans le prurit de la dentition, pour lequel il conseille la formule suivante :

Poudre de safran	50 centigr.
Borax porphyrisé	1 gramme.
Glycère d'amidon.....	10 —
Teinture de myrrhe.....	10 gouttes.

Pommade calcaire (*Revue médicale*).

A l'exemple de son père qui l'avait employé pendant
e longues années, M. Kent Spender se sert à l'exté-
ieur d'un onguent contenant une grande quantité de
raie préparée, afin de produire une croûte artificielle
ur l'ulcère. Sa formule est celle-ci :

Craie	3 parties.
Axonge.....	2 —

La meilleure manière de le fabriquer consiste à ré-
uire la craie en poudre très-fine, à l'ajouter graduel-
ement à l'axonge liquéfiée sur un feu léger et à remuer
vec soin les deux substances jusqu'à ce qu'elles soient
efroidies.

Voici quels seraient les avantages de cette prépa-
ation : 1° elle détermine, en général, un grand sou-
gement; 2° lorsque l'axonge se liquéfie sous l'action
e la chaleur du corps, la craie s'en dégage et se com-
ine avec la sécrétion de l'ulcère. Cette sécrétion est
ouvent assez âcre pour excorier la peau qui environne
plaie; mais lorsque la sécrétion est unie avec la
raie, elle est convertie en un composé neutre, sans
ocuité; 3° une croûte se constitue en premier lieu
utour de l'ulcère, puis sur les bords, même enfin sur
ute sa surface; 4° tout d'abord l'abondance de la
écrétion peut exiger le changement fréquent des pan-
ements, mais ils deviendront de moins en moins
écessaires et bientôt on n'aura plus qu'à maintenir

intacte l'incrustation crayeuse. L'onguent sera étendu sur un plumasseau de bonne charpie et on maintiendra le pansement avec une bande de flanelle roulée autour du membre à partir des orteils.

Épithème argileux (P. VIGIER).

Terre glaise des statuaires fine et humide.	100 gr.
Glycérine pure	50

Triturer et porphyriser longuement.

FERRUGINEUX.

Les journaux de médecine contiennent encore en 1874, un assez grand nombre d'articles sur les ferrugineux. Je citerai l'article de M. Creuse sur l'*iodure de fer citro-potassique*, imprimé dans le *Journal de pharmacie*.

M. Lebaigue a lu à la *Société de thérapeutique* un travail très-intéressant sur le mode d'action des ferrugineux et l'*oxyde de fer dyalisé*. M. Paggliari a complété ses études sur les moyens d'assurer la solubilité des sels de fer usuels et particulièrement des chlorures. M. Louvard a cherché à réhabiliter l'ancienne formule de Sydenham : limaille de fer et extrait d'absinthe, il a montré l'importance de la pureté du fer et l'absence de toute trace d'oxyde. M. Carles a publié dans le *Journal de pharmacie* une note très-intéressante sur la pureté des fers réduits ou porphyrisés. Nous allons reproduire les conclusions de ce travail.

Sur la pureté des fers réduits et porphyrisés (CARLES).

« M. Carles a constaté que tous les fers réduits et porphyrisés contiennent non-seulement de l'oxyde, mais du soufre, et quelquefois même du phosphore et du silicium ; ce qui donne lieu, pendant l'attaque par les acides de l'estomac, à des renvois fort désagréables. En dehors de leur pureté, ils possèdent aussi des caractères physiques fort variables.

» Certains fers se dissolvent entièrement à froid dans l'acide chlorhydrique étendu de son volume d'eau, en deux ou trois heures, tandis que d'autres résistent à l'action de ce même acide pendant dix-huit à vingt heures. »

Ces remarques sur les impuretés des fers réduits du commerce sont parfaitement exactes, mais lorsque ce médicament est préparé avec soin, il est, quand les indications sont précises, d'une constante efficacité. J'ai toujours employé celui préparé par Quevenne ou par ses successeurs Blaquart et Genevoix, je l'ai toujours trouvé exempt d'oxyde, et d'une action aussi constante qu'uniforme.

Perchlorure de fer (*Solution du Codex*) **comme abortif dans la variole** (GUIPON). (*Bull. thérap.*, 15 septembre 1874).

Le perchlorure de fer agit à la manière des abortifs dans la variole déclarée, en exerçant vraisemblablement son influence sur les qualités chimiques du sang,

sur le virus qui y est contenu et sur le réseau capillaire de la circulation périphérique.

Les résultats obtenus sont : durée et intensité moindres de la maladie ; développement plus faible des pustules ; atténuation ou suppression de la fièvre secondaire ; odeur spécifique moins caractérisée ; stigmates moins visibles ; rareté des complications ; convalescence plus franche et plus rapide.

L'action bienfaisante du perchlorure de fer n'a pas paru aller jusqu'à diminuer sensiblement la mortalité ; cette question doit être réservée jusqu'à ce que des expériences plus nombreuses et plus variées aient pu être instituées ;

Le perchlorure de fer exerce parfois dans la variole une influence dépressive sur le pouls, sur la chaleur, en diminuant rapidement la fièvre, ce qui doit porter à surveiller et à modérer son emploi.

Il s'administre aux doses ordinaires où ce sel est usité comme hémostatique ; 12 à 40 gouttes en vingt-quatre heures.

Ces doses ont varié suivant les malades ; les plus fortes n'ont pas coïncidé avec les cas suivis de mort, mais, au contraire, avec les cas de guérison.

Si ces différents résultats manquent encore d'une sanction pratique suffisante, ils sont assez sérieux et assez importants pour exciter l'attention des médecins et appeler le contrôle de l'expérience.

Disons cependant que l'administration du perchlorure de fer devra toujours être attentivement surveillée.

SPÉCIFIQUES. — ALTÉRANTS. SUBSTITUTIFS.

Quinquinas de Java et de l'Inde Anglaise.

La récolte des écorces de quinquinas commence à prendre de l'importance à Java et dans l'Inde anglaise; voici les renseignements que j'ai trouvés dans les journaux de médecine de cette année.

Quinquina de Java. Voici les résultats d'une vente qui a eu lieu à Amsterdam le 27 mai.

Cette vente comprenait :

		Prix de vente par kilogr.	
	marque	fr.	fr.
72 caisses de quinquina calysaya,	A.	4,40 à	4,76
23 — — —	B.	5,12 à	8,64
3 — — —	C.	4,64	
5 — — —	D.	6,32 à	6,36
4 — — —	E.	16,44 à	20,08
20 — — hasskarliana . .		5,48 à	5,72
5 — — succirubra		4,56 à	4,64
8 — — officinalis		8,04	
1 — — caloptera		6,92	
35 — — pahudiana		4,84 à	5,28
32 — — Poudre et sortes diverses		0,41 à	0,80
En tout 208 caisses pesant environ.		15,000 kilogr.	

L'analyse de ces écorces a généralement indiqué une grande richesse en alcaloïdes.

Le Cinchona Calisaya A contenait 3,5 pour 100 d'alcaloïdes; la quinine = 0,61 des alcaloïdes ; le reste est constitué par la conchinine et des bases amorphes. Il n'y a ni cinchonidine, ni chinamine, ni paricine.

Le Cinchona Calisaya B a donné 3,89 pour 100 d'alcaloïdes, dont la quinine = 0,78 = 1,07 de sulfate de quinine, la cinchinodine = 0,03; le reste est composé de conchinine, de cinchonine et de bases amorphes; il n'y a ni chinamine, ni paricine.

Le Cinchona Calisaya D renferme 5,75 pour 100 d'alcaloïdes; ceux-ci contiennent 2,35 de quinine ou 3,20 de sulfate de quinine, 1,56 de cinchonidine, enfin de la conchidine, de la cinchonine, et des bases amorphes.

Le Cinchona Calisaya E contient 7,24 pour 100 d'alcaloïdes, dont 5,57 de quinine = 7,62 de sulfate; le reste est formé par les bases précédentes, avec des traces de cinchonine seulement.

Le Cinchona officinalis a donné 2,62 pour 100 d'alcaloïdes, dont 2,21 de quinine = 3,01 de sulfate, 0,78 de cinchonidine, 0,63 de conchinine, cinchonine et bases amorphes.

Le Cinchona Hasskarliana a donné 2,46 pour 100 d'alcaloïdes, dont 1,06 de quinine = 1,44 de sulfate, 0,66 de cinchonidine, 0,74 de cinchonine et bases amorphes.

Le Cinchona Pahudiana contenait 1,19 pour 100 d'alcaloïdes, dont 0,47 de quinine = 0,64 de sulfate,

0,34 de cinchonidine, 0,38 de bases amorphes, avec des traces de cinchonine, mais pas de cochinine.

Le Cinchona succirubra a donné 5,73 pour 100 d'alcaloïdes, dont 1,12 de quinine = 1,52 de sulfate 3,10 de cinchonidine, 0,56 de cinchonine, 0,95 de bases amorphes, sans conchinine, chinamine et paricine.

Le Cinchona Caloptera a donné 2,77 pour 100 d'alcoloïdes, dont 0,73 de quinine = 0,99 de sulfate, 0,10 de cinchonidine, 1,06 de cinchonine, 0,88 de bases amorphes avec des traces de conchinine.

(*J. pharm. et chim.*).

Quinquina de l'Inde.

Le *Journal de thérapeutique* reçut du docteur Edward Nicholson, médecin attaché au service de l'armée anglaise dans l'Inde, des renseignements qui ne manquent pas d'importance. Ces renseignements montrent que la culture de la précieuse écorce suit, sous la direction du gouvernement colonial, une marche rapidement progressive.

Dans la seule présidence de Madras, l'inventaire des quinquinas au 31 juillet 1873 peut se dresser ainsi, suivant le docteur Nicholson :

Cinchona Succirubra.....	1.215,963 pieds.
— Calisaya var. Condaminea.)	54,881
— id. var. Vera.....)	

Cinchona Officinalis var. Condaminea.	1,183,159
— id. var. Bonplandiana.	87,500
— id. var. Crispa.....	4,355
— id. var. Lanceolata...	9,625
— Lancifolia	279
— Nitida	2,786
— Innominée.....	8,5000
— Micrantaa	46,730
— Peruviana	3,389
— Pitayensis	25,412
— Espèces diverses	425
— Angustifolia.....	6,314

Dans le deuxième trimestre de l'année 1873, ces plantations ont fourni à la fabrication d'alcaloïdes de Madras :

Écorce verte de tronc	5,063 kil.
— de branches.....	13,646
— renouvelée après dépouillement.....	1,178
Soit.....	19,887 kil.
Ont été expédiés d'Angleterre : Écorce sèche.....	10,748 kil.
Soit.....	30,635 kil.

Ce chiffre représente la récolte de trois mois.

Voilà sans contredit des résultats très-encourageants, mais il faut encore attendre pour prononcer sûrement

sur la valeur des diverses espèces acclimatées. Je vois avec plaisir multiplier à Java une excellente espèce, le *Cinchona pitayensis*, dont les beaux spécimens deviennent rares en Colombie.

Quinquinas, essai rapide. (HERBELIN).

Je mets, dit M. Herbelin, dans un verre 10 grammes de quinquina réduit en poudre grossière, je l'humecte avec 30 grammes d'ammoniaque liquide, je facilite la pénétration du liquide dans la matière végétale à l'aide d'une baguette de verre pendant quelques minutes. Je verse sur cette matière pâteuse 30 grammes de benzine, je favorise par l'agitation la dissolution de la quinine dans la benzine, après quelques minutes de contact, je décante la benzine que je reçois dans une fiole de 200 centimètres cubes, je renouvelle cette opération quatre ou cinq fois, et plus s'il y a lieu; je verse dans la benzine 50 grammes d'eau contenant 5 pour 100 d'acide sulfurique, après quelques minutes d'agitation, la quinine a passé dans l'eau à l'état de sulfate, je verse dans le liquide aqueux, séparé par décantation de la benzine, une quantité d'ammoniaque suffisante pour précipiter la quinine que j'isole par filtration et que je pèse après dessiccation.

Cette opération peut se faire facilement dans une heure, elle n'exige aucun appareil et ne donne lieu à aucune dépense, la benzine pouvant servir à plusieurs opérations.

Quinine contre la coqueluche (RAYMAND).

Nous avons constamment employé une solution de chlorhydrate de quinine contre la coqueluche; la dose prescrite était de 1 à 5 centigrammes en deux fois par jour. Nous donnions en une ou deux fois la même dose suivant la violence de la fièvre dans les affections fébriles. La solution ordinaire de chlorhydrate a l'inconvénient d'être très-amère; nous l'avons remplacée par une solution de glycérine et d'eau en proportions telles qu'une cuiller à thé contient la dose prescrite pour une fois. Lorsqu'on mélange cette dose à une légère quantité de café noir, l'amertume disparaît et l'enfant prend bien plus facilement. Dans les cas où il ne peut être supporté par la bouche, nous le prescrivons en lavement, mais alors à dose double et en solution glycérinée. Le lavement ne doit pas contenir plus de 30 à 50 grammes de solution; autrement l'enfant ne le garde pas et l'effet en est absolument manqué.

Insufflations de quinine dans le traitement de la coqueluche (LETZÈRICH).

L'auteur pense que la coqueluche est due à la présence d'un champignon parasite dans les voies aériennes. Ce champignon, dans les cas graves, pénétrerait jusque dans les alvéoles pulmonaires; c'est lui qui

par son action irritante, provoquerait les quintes de toux. Contrairement au champignon de la diphthérie, il ne pénétrerait pas dans le torrent de la circulation.

La quinine serait donc ainsi tout naturellement indiquée dans le traitement de la coqueluche, puisqu'elle a la propriété de s'opposer au développement des champignons microscopiques; aussi l'auteur recommande-t-il ce médicament en applications locales. Il fait faire des insufflations avec une poudre composée de :

Chlorhydrate de quinine.	5 à 10	centigr.
Bicarbonate de soude...	5 à 10	—
Poudre de gomme.....	10 à 20	—

Le bicarbonate de soude est destiné à dissoudre les mucosités et la gomme à augmenter l'adhérence de la poudre aux parties; l'insufflation doit être faite pendant une large inspiration de l'enfant, de sorte que la poudre puisse arriver jusque dans la trachée, qui serait, suivant l'auteur, le siége principal du parasite.

M. Letzersch a retiré de très-bons effets de cette pratique. (*Lyon médical.*)

Sulfate de quinine contre le catarrhe d'été ou fièvre de foin.

M. Helmholtz, atteint de ce mal, fit une solution queuse de sulfate de quinine qu'il renifla avec une pipette, en aspirant le liquide. L'effet désiré fut obtenu

immédiatement et il n'y eut plus dès lors ni chatouillement de la pituitaire, ni éternuement.

Il s'agit, pour les personnes atteintes du catarrhe d'été ou d'automne dit *fièvre de foin*, qui se montre chaque année dans plusieurs contrées agricoles, de tenter l'expérience. Il n'y a aucun danger en se servant d'une solution de 125 milligrammes, par exemple, de sulfate de quinine dans 100 grammes d'eau. On renifle ou l'on s'injecte dans le nez une cuillerée à café environ de cette solution, trois fois par jour. C'est un remède simple, facile et sans danger, qui suffit pour détruire les animalcules microscopiques, cause du catarrhe. Je reviendrai à l'article des *Parasiticides* sur un emploi analogue de la même solution.

Quinine pendant le traitement du rhumatisme.

Dans un numéro des *St-Georges hospital reports*, M. Barclay publie une étude sur l'emploi de la quinine pendant l'administration des alcalins contre la fièvre rhumatismale. L'alcaloïde agit utilement contre cette dépression particulière que caractérisent les dépôts phosphatiques dans les urines, et qui est une conséquence du traitement alcalin.

Quinine contre l'ophthalmie granuleuse.
(BADER.)

M. Bader a trouvé que la quinine rend de très-bons services dans l'ophthalmie granuleuse avec photo-

phobie. Il fait introduire soir et matin dans le sac conjonctival une pointe à couteau de bisulfate de quinine en poudre. Ces applications produisent parfois de 5 à 15 minutes de douleur, mais souvent n'en occasionnent aucune. Cet agent produit une sécrétion purulente, sous l'influence de laquelle les granulations disparaissent de plus en plus et la cornée s'éclaircit. La photophobie disparaît rapidement dans tous les cas. De 12 à 24 heures après la première application, on observe de la dilatation des pupilles, qui se contractent pourtant quand on les expose à une vive lumière. Dans les 6 cas cités, il y eut en peu de jours une amélioration marquée. (*Revue de thér. méd.-chir.*)

Trèfle d'eau comme emménagogue.
(FAUVEL.)

Le Dr Fauvel emploie l'infusion de trèfle d'eau comme emménagogue dans les laryngites congestives des jeunes filles.

Il prescrit également l'infusion de *marrube blanc* comme excitant emménagogue et comme astringent dans les catarrhes laryngés.

Dans les larygnites catarrhales et les ulcérations légères, le Dr Fauvel emploie avec succès en légères applications la solution suivante :

Chlorure de zinc.....	1 gramme.
Eau distillée.....	100 —

Arsenic contre la fièvre paludéenne.

M. Moutard-Martin a fait un excellent rapport à l'*Académie de médecine* sur un mémoire de M. Sistach, médecin à Bone (Algérie), intitulé : *Des fièvres paludéennes de Bone et de leur traitement par la médication arsenicale.*

« M. Sistach, dit M. le rapporteur, fait usage de la solution aqueuse qui contient 5 centigrammes d'acide arsénieux par 50 grammes d'eau et, par conséquent, 1 centigramme par 10 grammes ; mais il recommande avec instance de fractionner les doses et d'étendre chaque fraction dans une suffisante quantité de véhicule aqueux. En prenant toutes ces précautions, on peut, d'après M. Sistach, administrer sans danger, et sans accidents d'aucune sorte, jusqu'à 5 centigrammes d'acide arsenieux par jour, et même, dans certains cas, 4 centigrammes par la bouche et 4 centigrammes en lavement. »

Les fièvres intermittentes observées par M. Sistach sont au nombre de 220 et se subdivisent en :

137 fièvres quotidiennes, — 73 tierces, — 11 quartes, — 5 irrégulières, — 3 larvées.

Les fièvres intermittentes particulières sont les plus fréquentes ; elles embrassent un total de 84 cas, comprenant 15 fièvres de première invasion et 69 récidives. A ces 84 malades la solution arsenicale fut administrée, et chez *tous* avec succès.

Les fièvres estivales, au nombre de 61, ont présenté

10 cas de première invasion et 51 récidives, et ont également *toutes* guéri.

Les fièvres automnales, au nombre de 84, ont donné les mêmes résultats, guérison sans exception et d'une rapidité extrême.

Ainsi, sur 229 malades atteints de fièvre intermittente de tous types, de toute gravité, pas un seul insuccès!

M. le rapporteur croit devoir faire des réserves, fondées sur les résultats moins heureux obtenus par Boudin, M. Léon Colin et M. Chauffard, et sur une déclaration faite par M. Sistach lui-même, qui dit dans son Mémoire que « l'acide arsénieux ne peut prétendre à égaler le sulfate de quinine pour la promptitude de son efficacité thérapeutique. » M. Sistach a traité 3 fièvres pernicieuses par l'acide arsénieux; sur les 3, 2 ont succombé.

Suivant M. Sistach, qui partage à cet égard l'opinion de M. le docteur Isnard (de Marseille), l'acide arsénieux, aussi efficace que le sulfate de quinine, mais agissant plus lentement, doit être proscrit de la thérapeutique usuelle des fièvres pernicieuses et réservé seulement à quelques cas exceptionnels. M. le rapporteur fait remarquer que ni M. Isnard ni M. Sistach ne spécifient quels sont ces cas exceptionnels.

Quant à la méthode à suivre pour obtenir la tolérance complète de l'acide arsénieux et toute son efficacité fébrifuge, M, Sistach dit qu'elle consiste dans les préceptes suivants :

1° Donner l'arsenic à doses fractionnées;

2° Étendre chaque fraction de la dose quotidienne dans

une grande partie de liquide (100 à 200 grammes environ).

3° Proportionner la dose quotidienne du médicament à l'intensité de la fièvre, à l'insalubrité palustre de la localité et à la tolérance des malades.

4° Débuter par des doses de 3 à 5 centigrammes qui seront données chaque jour tant que les accès persisteront.

5° Insister d'autant plus sur le fractionnement et la dilution de la solution arsenicale, que la dose quotidienne d'acide arsénieux est plus élevée.

6° Après la cessation des accès, diminuer chaque jour de 1 centigramme la dose d'acide arsénieux, en insistant toujours sur le fractionnement et la dilution.

7° Enfin, M. Sistach recommande au médecin d'administrer lui-même les diverses doses du médicament, dernier point de difficile exécution. Presque toutes ces indications avaient été formulées par Boudin qui a réhabilité l'emploi de l'acide arsénieux contre les fièvres intermittentes.

M. Moutard-Martin ajoute en terminant :

« Aujourd'hui, tout le monde est d'accord sur un point, c'est que, dans la cachexie paludéenne, nulle médication n'est supérieure à la médication arsenicale. L'hydrothérapie seule peut lui être comparée. La cachexie paludéenne est le triomphe de l'arsenic, et, dans ce cas, il ne doit pas être administré suivant la méthode de M. Sistach. Il doit être donné à doses modérées et longtemps continuées. Il n'agit plus comme agent perturbateur, mais comme reconstituant, comme excitant des fonctions digestives et assimilatrices.

Mercuriaux dans la syphilis.

De grands progrès ont été réalisés dans l'emploi des mercuriaux dans la syphilis. Le premier et le plus important, c'est qu'on n'administre plus, comme il y a quarante ans, le mercure dans toutes les maladies vénériennes; on se borne aujourd'hui à le prescrire contre les manifestations syphilitiques sévèrement constatées.

Un second point, sur lequel on est généralement d'accord, et sur lequel insistaient déjà Chomel et Dupuytren, c'est qu'un traitement mercuriel doit être longuement continué (six mois au moins), et que les doses du composé mercuriel doivent être assez ménagées, pour éviter, autant que faire se peut, les accidents hydrargiriques.

Quand ces accidents apparaissent, salivation, dérangement digestif, cachexie ou affaiblissement général de l'économie, on suspend l'emploi du puissant modificateur pour y revenir aussitôt que ses accidents ont disparu. Cette méthode a l'avantage de demander au temps ce qu'on épargne à la dose; et l'avantage bien précieux de rendre peu probable l'apparition d'accidents tertiaires redoutables. Cette longue durée du traitement mercuriel, quand il est indiqué, est un progrès très-réel. Peut-être la continuité d'administration comme le voulait Chomel, avec des doses très-atténuées et insuffisantes pour produire des accidents, était-elle préférable à la méthode de suspension qui oblige à un traitement en définitive plus long.

Autrefois on se contentait d'un traitement énergique de quarante ou mieux soixante jours. Chomel continuait pendant six mois l'administration du mercure. Aujourd'hui, d'après la judicieuse pratique de M. Fournier, avec la nécessité des suspensions, un traitement complet peut exiger une année.

La condition qui rend la suspension du traitement nécessaire peut dépendre de l'emploi, presque général aujourd'hui depuis Biett et Ricord, d'une excellente préparation mercurielle, le protoiodure de mercure.

Peut-être serait-il bon ou de revenir à une préparation plus stable, dont il est plus facile d'apprécier le dosage d'absorption ou si l'on tient à commencer le traitement par le protoiodure, le continuer par une autre préparation dont on sait mieux calculer les effets. Je vais m'expliquer à cet égard. Le protoiodure de mercure est une préparation insoluble, qui se dissout partiellement sous l'influence des différents sels qu'il rencontre dans les sucs digestifs ou les matières alimentaires, et particulièrement par le chlorure d'ammonium, on comprend alors que sous différentes influences la dose du composé mercuriel absorbé puisse être très-variable, d'où l'irrégularité des effets observés.

La dose de 5 à 10 centigrammes de protoiodure de mercure, contiendrait une quantité de métal beaucoup trop élevée, si elle était véritablement dissoute, absorbée, agissante, mais la plus grande partie est rejetée avec les rendus de la digestion.

Cette inconstance du dosage d'absorption pourrait faire condamner, *a priori*, le protoiodure, mais il

faut se garder de raisonner ainsi. Le protoiodure produit de bonnes et solides cures, c'est là l'essentiel; ne le remplaçons absolument par une autre préparation que lorsqu'elle aura fait ses preuves. Il est possible que cet excès de préparation mercurielle agissant sur l'intestin favorise la régularité des selles, ce qui est une bonne condition.

La préparation mercurielle à laquelle je donnerais la préférence est l'iodhydragirate de potassium (*Formulaire*, p. 370, 19e édit.). Je formulerais un sirop contenant 1 gramme de sel mercuriel pour 1,000 grammes de sirop de sucre parfaitement blanc, une cuillerée à bouche de 20 grammes de ce sirop contiendrait 2 centigrammes d'iodhydrargirate de potassium qu'on pourrait administrer chaque jour dans une tasse de lait.

Contre les accidents redoutables et menaçants, on peut avoir recours à la méthode rapide et éprouvée des frictions mercurielles ou à celle des injections hypodermiques (voyez mes *Annuaires* précédents), si bien étudiés par Liégeois et M. Louis Cotte.

Après quelque temps de suspension des mercuriaux, il est aujourd'hui de règle de recourir, pendant dix, vingt ou trente jours, à l'emploi de l'iodure de potassium aux doses de 1 à 4 grammes par jour.

Contre les accidents tertiaires rebelles, on emploie avec grands avantages l'association des iodiques et des mercuriaux, association dans laquelle la dose de l'iodure de potassium est très-forte et celle de l'iodure mercurique très-faible. Nous citons à cet effet le sirop de Gibert (*Formulaire Magistral*, p. 371), et la formule suivante;

Solution contre les syphilides. (HARDY).

Iodure de potassium.....	16 grammes.
Biiodure de mercure.....	5 ou 10 centigr.
Eau distillée	250 grammes.

F. s. a. une solution, dont on donnera une cuillerée à bouche par jour, dans une tasse de tisane de houblon, pour combattre les syphilides tuberculeuses et, en particulier, la variété perforante. Si la constitution générale est altérée, on conseillera au malade une saison aux eaux minérales sulfureuses, telles que Barèges, Bagnères-de-Luchon et Uriage. — N. G.

(*Union médic.*)

Pommade contre l'alopécie vénérienne. (LANGLEBERT.)

Protoiodure de mercure ...	1 gramme.
Axonge.....	20 —
Teinture de cantharides....	3 à 5 gr.

Mêlez, pour une pommade avec laquelle on graissera le cuir chevelu, matin et soir, dans le cas d'alopécie syphilitique avec éruption papulo-croûteuse. En même temps, le malade sera soumis au traitement général. N. G. (*Union médic.*)

Frictions mercurielles dans le traitement des accidents graves de la syphilis. (GUENEL).

L'auteur montre par de nombreuses observations l'action véritablement héroïque des frictions mercurielles dans le traitement des accidents syphilitiques, lorsqu'ils portent surtout sur l'axe cérébro-spinal. Il indique que cette méthode, qui a l'avantage de ne pas fatiguer le tube digestif, agit aussi bien contre les accidents secondaires que contre les tertiaires, et qu'elle réussit souvent là où la médication interne a échoué. (*Thèses de Paris.*)

Iodure de potassium, Traitement de la syphilis tertiaire (FOURNIER).

« Ce qui modifie le plus à coup sûr le pronostic de la syphilis tertiaire, c'est le traitement; « vérole reconnue, dit-on, est vérole à moitié guérie ». Si cela est vrai de la syphilis eu général, cela est encore plus vrai de la syphilis tertiaire en particulier, laquelle est essentiellement justiciable de la thérapeutique et obéit encore mieux aux agents dits spécifiques que la syphilis primitive ou secondaire.

L'iodure de potassium est le remède par excellence de la syphilis tertiaire. Il jouit d'une telle efficacité curative, dans la plupart des cas, que. sans pécher

par excès d'enthousiasme, on peut le qualifier de remède merveilleux, incomparable.

Mais il ne faut pas moins reconnaître que l'iodure de potassium, même aidé du mercure, n'est pas tout-puissant et infaillible contre la syphilis tertiaire. Certes, il guérit dans la plupart des cas, mais il ne guérit pas toujours. Comme tout remède, il a ses défaillances, ses insuccès, ses revers. Pour une raison ou pour une autre, la syphilis tertiaire n'est que trop souvent rebelle au traitement, soit que les remèdes soient intervenus trop tard, soit qu'autour de lésions syphilitiques il se soit produit des lésions d'ordre vulgaire ; tel est, par exemple, le cas de syphilis cérébrale. Autour d'une gomme, au voisinage d'une carie, il se produit une encéphalite vulgaire : l'iodure guérit la gomme et la carie, mais est inerte sur l'encéphalite. Enfin, il faut bien savoir que, de leur nature, certains cas sont au-dessus de la puissance thérapeutique.

Tels sont ces cas où des récidives incessantes suivent des guérisons répétées, où l'on guérit toujours sans guérir jamais; tels sont surtout ces cas si graves où la syphilis suit d'emblée une évolution, qu'on ne saurait mieux qualifier que de fatale, accumulant accidents sur accidents, déjouant tous les efforts de la thérapeutique, et se montrant supérieure à tous les remèdes.

En général, ajoute M. Fournier, on ne craint pas assez la vérole. A entendre certains médecins, tout ce qui est syphilitique devrait guérir, parce que c'est

syphilitique. Il n'en est pas toujours ainsi, et ceux qui voient de près la vérole apprennent à la redouter davantage. De là cette conclusion pratique : la syphilis exposant les malades dans un avenir éloigné à des dangers graves devant lesquels nous ne restons que trop souvent impuissants, il importe de la combattre *ab ovo* pour écarter la possibilité future de tels accidents.

Prévenir est encore plus facile que guérir en fait de syphilis; donc tout est dans le traitement institué dès le début de la diathèse. En face d'un cas de syphilis jeune ou récente, le résultat que doit chercher le médecin est de conjurer la possibilité lointaine de la syphilis tertiaire. L'idéal, qu'il doit poursuivre, c'est d'atténuer la diathèse dans le présent pour sauvegarder l'avenir, et c'est dans ce but que, d'emblée, il doit attaquer la syphilis par un traitement à la fois immédiat, énergique, prolongé. (*France médicale.*)

Iodure de potassium ; — association au carbonate d'ammoniaque.

Le carbonate d'ammoniaque augmente beaucoup l'action thérapeutique de l'iodure de potassium. Le docteur Sweeny, de Carlow (Irlande), a essayé ce procédé sur une large échelle, et il a obtenu de bons résultats dans le traitement de la syphilis; il lui est démontré que 25 centigrammes d'iodure de potassium, combinés à 15 centigrammes de carbonate

d'ammoniaque, produisent le même effet que 40 centigrammes du sel de potassium administrés par la méthode ordinaire.

Un homme de cinquante ans vint consulter M. Sweeny pour un ulcère qu'il portait au bras gauche. L'ulcère suppurait beaucoup et exhalait une odeur intolérable. Voici l'histoire du malade : C'était un homme veuf, dont la femme était morte depuis peu de temps, et sans enfants. Quelques années auparavant, il avait contracté la syphilis, qui avait été traitée par le mercure, jusqu'à salivation abondante.

Les symptômes secondaires avaient été bien marqués, et l'ulcère pour lequel il venait consulter datait de huit mois. Il avait consulté plusieurs chirurgiens, qui n'avaient pu le soulager. On lui ordonna alors une solution contenant les médicaments susdits aux doses convenables. Quelques cuillerées de la solution firent disparaître la mauvaise odeur, comme le déclara un homme qui avait couché dans la même chambre que le malade, et qui ne pouvait d'abord la supporter. Au bout d'un mois le malade fut parfaitement guéri. L'auteur possède cinq observations analogues (*The British Medical Journal*, 10 janvier 1874, n° 980).

Iode, application externe (LABORDE).
(*Bull. thérap.*, 30 juillet 1874.)

Teinture d'iode (Codex).....	60	grammes.
Iode pur.....	10	—
Iodure de potassium.....	9	—

Le liquide ainsi formé a la consistance d'un liquide *à peinture ;* pour en faire l'application (et elle peut être facilement faite par le malade lui-même), on se sert d'un petit pinceau à aquarelle à l'aide duquel on dessine d'abord, sur l'endroit désigné, un rond plus ou moins étendu, selon le cas et le besoin, et l'on barbouille ensuite l'espace ainsi circonscrit. Le mélange, appliqué de la sorte, sèche sur place presque immédiatement, et l'on peut, dans une même séance, renouveler le barbouillage. Mais il importe de ne point faire l'application subséquente, et celle du soir ou du lendemain, sur le point déjà touché, afin de ne pas dépasser le but, et de ne point provoquer une vésication réelle et plus ou moins douloureuse. Il faut, en conséquence, prendre, pour chaque application nouvelle, une place vierge du tégument à côté des points qui ont déjà reçu le médicament. Ce n'est que plus tard et lorsque l'épiderme qui se détruit par petites écailles est complétement renouvelé, que l'on peut, s'il y a lieu, recommencer les applications au point de départ.

C'est dans les épanchements séreux que l'on en peut retirer de réels avantages : les hydarthroses simples, rhumatismales ou traumatiques; les synovites avec épanchement; l'hydrocèle, etc. Je n'excepte pas les épanchements pleurétiques simples, non comme on l'a dit, à l'état naissant, mais parfaitement confirmés et plus ou moins abondants; ni même certains états congestifs des viscères, notamment la congestion du foie, dans la cirrhose hypertrophique aiguë.

Il est besoin à peine de faire remarquer la différence d'intensité et d'efficacité qui doit exister et qui existe, en réalité, entre les effets de ce mélange et ceux de la simple teinture d'iode. J'ajouterai que pour en favoriser l'action, j'ai l'habitude, une fois l'application faite, de recouvrir la partie avec de la ouate.

Iode condensé dans le coton, coton iodé (Méhu).

J'emprunte à la huitième édition du traité classique de pharmacie de Soubeiran, publiée par mon collègue et ami J. Regnauld, un excellent article sur l'iode condensé dans le coton, coton iodé de Méhu.

« Chose singulière, le coton iodé ne perd son iode que dans le vide et au contact prolongé de l'air ou des gaz; aussi peut-il être conservé longtemps, au moins dans les flacons fermés à l'émeri, lorsqu'il se trouve en présence de l'air saturé, à la température ordinaire, de la vapeur d'iode qui se diffuse dans le vase avec une tension probablement inférieure à celle de l'iode libre.

Après avoir reconnu qu'au moyen des dissolvants de l'iode : l'éther, le sulfure de carbone. l'alcool, on n'arrive qu'à fixer des quantités médiocres de ce métalloïde sur le coton, M. Méhu s'est arrêté au procédé de préparation suivant, dont nous donnerons textuellement la description d'après la note inédite qu'il a bien voulu nous communiquer :

« Desséchez complétement à l'étuve du coton cardé de belle qualité. Prenez pour 25 grammes de ce coton 2 grammes d'iode finement pulvérisé, et mélangez ces deux substances, en répartissant aussi uniformément que possible la poudre d'iode dans le coton. Introduisez le mélange dans un flacon à l'émeri, de la capacité d'un litre et munie d'une large ouverture. Maintenez le flacon ouvert dans de l'eau presque bouillante durant quelques minutes, de façon à expulser par dilatation une partie de l'air, puis fermez-le et assujettissez complétement le bouchon; soumettez, pendant deux heures au moins, ce flacon à une température voisine de $+100^{c}$; l'iode vaporisé se condensera sur la cellulose à la façon d'une matière colorante. On ne doit pas ouvrir le flacon avant qu'il soit refroidi; tout l'iode, environ 8 pour cent, reste fixé sur le coton.

« Ce topique, appliqué en couche mince à la surface de la peau, détermine une sensation de chaleur vive; son action irritante est aussi facile à supporter que celle résultant des badigeonnages à la teinture d'iode. On peut du reste modérer l'action du médicament en interposant une couche d'ouate ordinaire, entre la peau et la lame plus ou moins épaisse du coton iodé. »

Le coton iodé de M. Méhu est un excellent révulsif, qui rendra des services pour combattre les névralgies, les épanchements séreux, les inflammations légères de l'appareil respiratoire ou d'autres organes.

Iode caustique contre le lupus (RIESEBERG.)

Iode.....	4 grammes.
Glycérine	8 —

On fait dissoudre. Pour combatre le lupus, on étend cette solution à l'aide d'un pinceau, une fois tous les deux jours, sur les parties malades, et l'on applique par-dessus une feuille de gutta-percha. Ce traitement doit être continué pendant plusieurs semaines, tant qu'il se forme des ulcérations nouvelles. Il faut pratiquer des applications très-modérées, pour ne pas provoquer de vives douleurs.

Bromure de potassium, contre l'hydrophobie, la chorée. Applications locales : chlorure de potassium.

Navarini a donné avec succès 4 grammes par jour de bromure de potassium pour combattre des accidents de l'hydrophobie. Croire qu'il a eu affaire à la rage confirmée, cela me paraît très-douteux.

M. Bucquoy a administré le bromure de potassium à la dose de 8 grammes, avec un évident avantage, dans un cas de chorée grave. M. Peyraud a pu détruire partiellement une tumeur de la face par des applications répétées de poudre de bromure de potassium. Lander a rapporté des observations, dans lesquelles il a employé avec succès le chlorure de potassium au lieu du bromure.

Chlorure de zinc dans le traitement des fistules.

Dans une thèse basée sur des observations en partie prises dans le service de M. Gaujot au Val-de-Grâce, M. le docteur Simbat montre les bons effets que l'on peut tirer de l'emploi des flèches de pâte de Canquoin dans le traitement des fistules, et en particulier des fistules à l'anus et même des fistules urinaires.

Le chlorure de zinc serait employé avantageusement dans le traitement des fistules : 1° par suite de la puissance bourgeonnante qu'il imprime à leurs parois ; 2° par suite de la facilité de son application ; 3° par suite de l'absence des accidents qui peuvent accompagner les plaies par instrument tranchant ; 4° parce qu'il met plus à l'abri des récidives que les autres procédés opératoires. (*Thèses de Paris*, 1874, n° 73.)

Caustique au sulfate de zinc (Simpson.)

Sulfate de zinc sec et pulvérisé.	30 grammes.
Glycérine.....	4 —

Mêlez.

La pâte ainsi obtenue n'agit que sur la peau préalablement dépouillée de son épiderme. L'eschare blanchit et se détache régulièrement le cinquième jour.

Les avantages attribués à ce caustique sont :
1° L'énergie de l'effet escharotique ;
2° la rapidité d'action ;
3° La facilité du maniement ;
4° Aucune tendance à la déliquescence ;
5° L'innocuité complète.

Glycéré contre l'eczéma (GINTRAC.)

Oxyde de zinc.....	10	grammes.
Calomel.....	5	—
Glycérine pure.....	30	—

Mêlez.

Onctions sur la peau, pour combattre l'eczéma, après avoir préalablement ramolli et séché les squames. — Tisanes rafraîchissantes ; purgations répétées. —

N. G. (*Union médicale.*)

Oxyde de zinc contre la diarrhée des enfants.

Le docteur David-J. Brackenridge, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, à Édimbonrg, pense que très-souvent la diarrhée des jeunes enfants : 1° dépend principalement d'un état de faiblesse et d'excitabilité

trop grande des centres nerveux qui président à la sécrétion des glandes intestinales; 2° est liée à des convulsions et autres maladies spasmodiques; 3° s'accompagne d'hypérémie des surfaces de secrétion du canal alimentaire. L'auteur conclut que sous l'influence de l'oxyde de zinc : 1° la diarrhée est rapidement maîtrisée; 2° les vomissements sont arrêtés; les digestions sont améliorées; 4° les hémorrhagies intestinales cessent fréquemment; 5° la marche de la dentition, loin de souffrir de l'action du médicament, en est au contraire heureusement influencée; 3° bien qu'on n'ait rien changé dans aucun cas au régime ni aux autres conditions pouvant influer sur la maladie, ces circonstances, qui auraient pu être défavorables, n'ont pas empêché la guérison; 7° il s'ensuit donc que, lorsqu'on pourra instituer un régime régulier et améliorer les autres conditions, l'action du remède sera plus prompte et plus marquée.

On peut donner l'oxyde de zinc dans un julep gommeux, et y ajouter avec avantage un peu de glycérine. Dans la plupart des cas on l'a ordonné sous forme de poudre. Il doit, autant que possible, être pris après le repas, car lorsque l'estomac est vide, il peut provoquer des nausées.

(*Bulletin général de thérapeutique.*)

Ce remède doit être surveillé et employé avec une grande prudence, à la dose de 10 à 20 centigrammes.

PARASITICIDES.

Sulfate de quinine. — Iodure d'iodhydrargirole de mercure.

Le rôle des parasiticides s'est agrandi par l'intervention usuelle du microscope, qui a permis de constater l'existence d'un grand nombre de parasites qui vivent sur l'homme et qui deviennent causes de maladie. Il importe de connaître les parasiticides les plus sûrs et aussi les plus inoffensifs pour l'homme et les plus toxiques pour les parasites. Dans cette dernière catégorie vient certainement le sulfate acide de quinine, dont les dissolutions, même étendues, ont une grande action sur plusieurs êtres microscopiques. Nous avons vu (page 177), l'heureux emploi qu'on avait fait de cet agent pour combattre la fièvre de foin, qui, selon M. Helmholtz, est déterminée par la présence de parasites microscopiques. Cette même dissolution de sulfate acide de quinine, à la dose de 50 centigrammes pour 50 grammes d'eau, peut être employée sous forme de petits lavements, pour détruire ces oxyures, qui tourmentent si fort, par d'insupportables démangeaisons, les individus chez lesquels ils pullulent incessamment. Pour détruire ces mêmes vers intestinaux, qui résistent si souvent à tout traitement, j'ai souvent conseillé, et Trousseau a également employé, un lavement de 50 grammes d'eau, additionné

de 1 ou 2 centigrammes d'iodure d'hydrargirate de potassium. J'avoue que je n'emploie ce parasiticide énergique que lorsque j'ai eu recours, sans en avoir obtenu le résultat, ordinairement heureux, aux quarts de lavement d'eau sucrée recommandés par Lecœur, ou d'huile de noix, généralement usités.

Glycosurie. — Vers intestinaux. — Kousso. Santonine.

J'ai observé plusieurs cas de glycosurie, compliqués par la présence d'helminthes. Deux ou trois fois j'ai eu affaire au tænia, que j'ai très-heureusement et facilement combattu à l'aide de 50 grammes de *kousso granulé de Mentel*. Plus souvent j'ai observé la complication d'ascarides lombricoïdes ; j'ai eu recours, pour en débarrasser les malades, à l'emploi de la santonine, à la dose de 10 et 20 centigrammes. Après l'évacuation des parasites intestinaux, j'ai vu les symptômes caractéristiques de la glycosurie diminuer. J'ai eu alors la pensée de continuer l'usage soit des granules de kousso, soit de la santonine, pour combattre la maladie elle-même. Les résultats n'ont point été assez nets pour m'engager à continuer l'usage de ces médicaments. J'ai prescrit avec plus de persistance la santonine dans des cas d'amblyopie glycosurique rebelle, sans en obtenir de résultats plus heureux.

Koussine. (Bedall.)

La koussine est contenue non-seulement dans les fleurs, mais aussi dans la tige et les feuilles du kousso. Pour l'extraire, on traite à plusieurs reprises les fleurs par l'alcool additionné de chaux et l'on fait bouillir le résidu avec de l'eau. On mélange tous ces extraits, on distille l'alcool et l'on précipite le résidu par l'acide acétique ; la koussine se précipite en flocons blancs, qui finissent par se réunir en une masse résineuse qui jaunit par la dessiccation. Pulvérisée, la koussine forme une poudre jaunâtre, à saveur amère persistante ; vue sous le microscope, elle offre des particules cristallines. Elle est peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, les éthers et les alcalis. Sa composition est exprimée par la formule $C^{26}H^{22}O^{5}$.

(*Journal des connaissances médicales.*)

Fougère mâle. Sa récolte. (Kirn.)

Pour que la fougère mâle soit efficace, voici, selon M. Kirn, les conditions indispensables :

1° Employer les rhizomes de fougère mâle distingués avec soin de ceux des autres espèces : *Asplenium filix femina*, *Asplenium spinulosum*.

2° Se servir de préférence de ceux provenant d'Alsace comme donnant un produit plus aromatique et un rendement supérieur.

3° Les récolter en juillet, août et septembre.

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE

Lithotritie périnéale. (DOLBEAU.)

Un des grands progrès de la thérapeutique des calculs urinaires est sans contredit l'application de la lithotritie périnéale. J'extrais ce qui suit d'un excellent article publié par mon collègue Dolbeau dans le numéro du 30 avril 1874 du *Bulletin de thérapeutique*.

« Les chirurgiens doivent s'habituer à rechercher la pierre dès que le moindre symptôme fait pressentir sa formation ; il faut reconnaître et détruire le corps étranger alors qu'il est encore peu volumineux, en même temps que les lésions organiques sont peu avancées. Depuis Civiale, on a fait la remarque que si la pierre était petite et les organes urinaires sains, la lithotritie deviendrait l'unique traitement des calculeux ; car, dans ces conditions, la cure serait simple et la guérison presque certaine. Malheureusement les malades sont, en général, peu soigneux, s'observent mal, négligent de consulter, et cela parce qu'ils sont pusillanimes ; enfin le plus grand nombre demandent conseil aux ignorants, ou bien encore s'adressent à des opérateurs inhabiles ou distraits. Bref, pour les causes multiples et bien difficiles à supprimer pour la plupart, on rencontre encore dans la pratique beaucoup de grosses pierres, et un grand nombre de petites pierres sont journellement méconnues.

» Cet âge d'or des calculeux, où il n'y aura plus que

de petits calculs aisément broyés dans des vessies normales, n'est pas encore près de régner. A l'heure qu'il est, il faut encore tailler les grosses pierres ; et soumettre, comme on nous le conseille, indistinctement toutes ces grosses pierres, voire même les pierres moyennes, à l'emploi systématique de la lithotritie : ce serait commettre une grosse faute et compromettre inutilement la méthode française. Bon nombre de pierres vésicales ressortissent encore à la taille et c'est des mauvais cas dont il sera ici question.

» Au lieu de tailler les individus dont la maladie ne comporte pas l'application de la lithotritie, au lieu de sortir les gros calculs par des plaies plus ou moins larges et toujours dangereuses, au lieu de cette pratique des grandes incisions comme moyen de faciliter l'écoulement des liquides, il est préférable, et je le démontre depuis plus de dix ans, de faire une plaie toute petite, peu saignante, et d'ouvrir, par refoulement des tissus, une voie préliminaire qu'on utilise pour le broiement de la pierre et l'extraction de ses divers fragments, en une seule séance.

» C'est la lithotritie périnéale qui doit venir en aide à la lithotritie devenue insuffisante ou impuissante ; il faut rejeter la taille, qui tue par hémorrhagie ou par infection. Je dis que la taille tue par hémorrhagie, et je trouve encore dans la pratique de ces derniers mois des faits qui viennent à l'appui de ce que j'avance. Tout dernièrement encore, dans un de nos grands ports maritimes, la taille a donné un semblable résultat. La pierre, volumineuse, avait été lestement

enlevée, puis l'opérateur avait regagné la capitale ; l'hémorrhagie menaçait dès le soir même, et aux sollicitations pressantes des médecins, le chirurgien répondait télégraphiquement que la canule à chemise de Dupuytren avait été imaginée pour remédier aux hémorrhagies consécutives à la taille. « Et le malade mourut », suivant une locution empruntée au vieux Boyer ou à Marjolin.

» On meurt souvent d'infection purulente après l'opération de la taille, personne ne peut le nier. Je parle pour mémoire de la blessure du rectum, et cependant cette lésion impardonnable a été encore observée récemment chez un malade dans la clientèle du docteur Jaubert. Je pourrais en dire encore davantage, mais je conclus : non, décidément, il faudrait renoncer à la taille. Que faire néanmoins ? On pratique encore tous les jours cette opération meurtrière ; malgré tous mes efforts, mes leçons, mes publications, malgré mes communications aux sociétés savantes, malgré des succès nombreux et publiquement constatés, la lithotritie périnéale n'a point encore pris la place qu'elle devra occuper un jour dans la pratique chirurgicale.

» Toutefois la méthode a progressé, elle s'est encore perfectionnée dans son exécution ; de nouvelles cures presque inespérées sont venues affermir ma conviction.

» L'avenir dans la chirurgie des voies urinaires n'est pas du tout la disparition des gros calculs, comme le déclarait solennellement sir Henry Thompson à son

auditoire devant la Midland medical Society, en 1873 : l'avenir, c'est le broiement érigé en méthode unique, broiement pratiqué soit par l'urèthre, soit par une voie accidentelle obtenue par refoulement et dilatation des tissus. »

Traitement de la coqueluche. (MASCAREL.)

1° Tous les matins, entre cinq, six et huit heures, nous faisons prendre à l'enfant une cuillerée à café, une cuillerée à dessert ou une cuillerée à bouche, suivant l'âge, de la solution suivante :

Eau de fontaine.....	125 grammes.
Tartre stibié.....	5 centigr.

Pour les enfants au-dessous de deux ans, ou d'un à quinze mois, on peut remplacer le tartre stibié par l'ipécacuanha en pastilles ou en sirop; mais il faut donner le médicament tous les matins, quoique au bout de quelques jours la tolérance s'établisse.

2° Tous les soirs, au dernier repas principal, nous donnons dans une cuillerée de potage une pilule d'extrait de belladone de 1 centigramme, et tous les cinq jours nous augmentons de 1 centigramme, de manière à porter la dose jusqu'à cinq, ou six, ou sept pilules à la fois de 1 centigramme. Il faut que la pilule soit préalablement dissoute dans la cuillerée de potage pour que les jeunes enfants puissent l'avaler. On peut

porter la dose, même pour les enfants d'un an, jusqu'à 4 centigrammes à la fois sans inconvénient.

Depuis dix-huit ans que nous employons cette médication, il est sans exemple que la maladie ne soit pas enrayée et même *arrêtée* du vingtième au trentième jour. Quand il n'y a plus qu'une ou deux crises dans les vingt-quatre heures, alors on diminue d'une pilule tous les cinq jours pour terminer à zéro.

La condition essentielle du succès, c'est d'avoir de l'extrait de belladone *pur*, ce qui se rencontre rarement. On reconnaît la bonne qualité du médicament d'abord à l'exanthème belladonné qui se développe sur tout le corps et particulièrement sur le visage, et qui effraye tellement les mères qu'il est bon de les prévenir de la production possible du phénomène; mais cette éruption ne se développe qu'une fois sur sept ou huit cas; il est évident qu'elle n'offre aucune gravité et qu'elle disparaît spontanément en quelques heures. Le second caractère de la bonne préparation, c'est la sécheresse de la gorge, quelquefois très-grande, accusée par les enfants d'un âge plus avancé.

Quant à la dilatation des pupilles, elle ne se produit que rarement, à moins d'un contact direct du médicament sur le globe oculaire. Disons un mot d'une coqueluche stomacale. Dans cette forme, qu'est-il besoin de le répéter? chaque quinte de toux est accompagnée de vomissements tellement violents qu'il peut se produire des hernies et des extravasations de sang sous les conjonctives oculaires.

Or il est bien évident que dans ces cas, qui sont

loin d'être rares, et qui peuvent devenir extrêmement dangereux, puisqu'ils portent aussi atteinte à la nutrition, les vomitifs sont formellement interdits. Alors nous procédons de la manière suivante :

1° La médication par l'extrait de belladone est continuée exactement comme ci-dessus.

2° De trois en trois heures ou de quatre en quatre heures, jour et nuit, suivant l'âge et suivant la fréquence et l'intensité des crises, nous donnons une cuillerée à café de la mixture suivante :

Sirop de morphine.....	
Eau distillée de laurier-rose.	ââ 50 grammes.
Sirop d'éther.....	

3° Après le déjeuner, et suivant l'âge, nous donnons d'une à cinq ou six cuillerées de café noir.

Il est bien entendu que pour les enfants au-dessous de quinze mois nous ne donnons ce sirop que par *gouttes*, trois ou quatre à la fois, ou bien le matin nous le remplaçons par une autre pilule de 1 centigramme d'extrait de belladone, et toujours une pilule d'un centigramme d'extrait de belladone après le déjeuner. (*Bullet. thérap.*)

Traitement de l'eczéma capitis.

A l'hôpital de New-York, on emploie contre cette maladie le traitement suivant : appliquer toutes les nuits des cataplasmes sur la partie malade jusqu'à ce

que les croûtes soient tombées; faire ensuite sur les surfaces dénudées des lotions avec une solution aqueuse de nitrate d'argent, 25 centigrammes sur 30 grammes d'eau; puis employer en application la solution suivante :

Eau de Cologne.....	120	grammes.
Glycérine.....	60	—
Acide phénique en cristaux...	4	—
Borax.....	4	—

Continuer ce pansement jusqu'à la guérison de l'eczéma. (*Lyon médical.*)

Traitement des dermatoses herpétiques sèches. *Psoriasis*, *pityriasis*, *prurigo*, *lichen*, *ichthyose*. (GUIBOUT, *Union médicale* 1874.)

Psoriasis. — Qu'est-ce que le psoriasis ? C'est une altération grave, profonde et à forme chronique de la vitalité de la peau, en vertu de laquelle ce derme se congestionne, s'épaissit et s'indure partiellement, de manière à former des élevures, papules ou plaques saillantes de dimensions très-variables, dont le pourtour est d'une couleur rouge brunâtre, et dont la surface, de la même coloration, est couverte d'une sécrétion épidermique vicieuse, sous forme d'écailles ou squames épaisses, sèches, imbriquées, fortement adhérentes et d'une couleur blanche, argentée ou plâtreuse.

Or, d'après ces données anatomo-pathologiques, quelles sont les indications à remplir dans le traitement local du psoriasis? Il y en a deux; il faut: 1° faire disparaître ces squames, si dures, si larges, si adhérentes les unes aux autres, et si adhérentes en même temps aux parties tégumentaires sous-jacentes; 2° il faut empêcher qu'elles ne se reforment, les détruire à mesure qu'elles se reproduisent, et, comme elles sont le résultat de la sécrétion morbide qui s'opère à la surface des plaques ou élevures que forme le derme malade, épaissi et induré, il faut agir sur ces plaques elles-mêmes, les détruire à leur tour, les niveler, effacer leur coloration en même temps que leur relief, modifier l'innervation et la vitalité déviées de toutes les parties du derme qui les constituaient, et les ramener ainsi à leur état physiologique et à la sécrétion d'un épiderme normal. Ce double résultat sera obtenu par des frictions et par l'usage de liniments et de bains doués de propriétés altérantes. De tous ces liniments, celui qui réussit le plus sûrement, c'est l'huile de cade; cette huile s'obtient par la distillation du goudron végétal que fournissent les essences résineuses de la grande famille des conifères, et en particulier le *Juniperus sabina*, ou genévrier, qui, seul, donne l'huile de cade vraie et réellement efficace. Pour que son action soit utile, il faut que l'huile ait été bien préparée et qu'elle soit de qualité supérieure. On l'emploie pure, si la peau peut la supporter; mais, si la peau est très-sensible, et si elle devenait, à son contact, douloureuse, turgescente, tendue, et le siége

d'une éruption papuleuse spéciale, appelée *éruption cadique*, on serait obligé de supprimer temporairement l'huile de cade et de réparer ses effets trop irritants par des cataplasmes et des bains émollients; c'est là un des inconvénients de ce traitement, assez commun malheureusement. On peut le prévenir en n'employant pas l'huile de cade pure, en la mitigeant soit avec de l'huile d'amandes douces, soit avec du glycérolé d'amidon. Que l'huile de cade soit mise en usage, pure ou incorporée dans des proportions variables au glycérolé d'amidon, voici comment on procède : Deux fois par jour on en étend une couche, non pas seulement sur toutes les parties malades, mais sur toute la surface du corps. Pour en faciliter l'absorption, pour mieux user et mieux détacher les squames, et pour agir plus énergiquement sur les élevures et sur les plaques psoriasiques, à ce badigeonnage on joint une friction faite, soit avec la main, soit avec le linge qui sert au badigeonnage. Tous les jours également, on prescrit un bain tenant en dissolution de 500 à 800 grammes de sous-carbonate de soude. Si les surfaces psoriasiques sont très-épaisses, très-dures, pour mieux les modifier on peut recourir aux bains et aux douches de vapeur, qui seront alternés avec les bains alcalins. Ainsi : frictions générales avec l'huile de cade pure ou mitigée, bains alcalins, bains de vapeur, tel est le traitement externe du psoriasis. Il doit être continué pendant un temps toujours très-long, pendant deux, trois, quatre mois, et quelquefois davantage. On ne doit le cesser qu'après le nivellement complet des

surfaces psoriasiques et qu'après la disparition de la coloration rouge brunâtre qu'elles laissent après elles et qui est toujours très-persistante. Sous l'influence de ce traitement, on voit disparaître les squames d'abord, puis les élevures s'affaisser progressivement, et enfin leur coloration s'effacer.

L'huile de cade est aussi le meilleur topique pour combattre le *pityriasis chronique*, le *pityriasis alba*, qui fournit des squames ou pellicules furfuracées si abondantes et si désagréables sur le cuir chevelu, et quelquefois aussi dans les sourcils, sur la figure et sur les parties supérieures du tronc; des frictions douces avec l'huile de cade pure ou mitigée et des lotions alcalines, alternées avec ces frictions, en triomphent assez promptement.

Dans le *prurigo*, qui a reçu les dénominations de *prurigo ferox* et de *prurigo formicans*, en raison des horribles démangeaisons qu'il occasionne, les badigeonnages et les frictions avec l'huile de cade, alternés avec des bains fortement alcalins, amèneront un prompt soulagement; nous recommandons spécialement cette médication, qui nous a donné souvent les meilleurs résultats. Dans cette forme particulière de *prurigo*, qui siége aux parties génitales de l'homme et surtout de la femme (*prurigo scrotal*, *anal*, *vulvaire*), qui est moins un prurigo qu'une *hyperesthésie* de la peau et de la muqueuse, ce sont encore les modificateurs, les excitants, les irritants locaux qui réussissent le mieux : l'huile de cade, la teinture d'iode, le sublimé.

Nous employons surtout avec avantage la solution suivante :

Eau.	120 grammes.
Sublimé. . . .	1 gramme.

Mettre une cuillerée à café de cette solution dans un quart de verre d'eau froide, et faire trois ou quatre fois par jour des lotions prolongées, ne pas essuyer, et saupoudrer les parties humides avec de la poudre d'amidon. Certaines applications hydrothérapiques, telles que des douches d'eau froide, en colonne ou en arrosoir, dirigées avec force sur les régions malades, donnent encore de bons résultats.

Le *lichen aigu* devra être combattu par des cataplasmes et des bains émollients. Les applications émollientes, les douches de vapeur, alternées avec les altérants tels que l'huile de cade pure ou les cathérétiques, tels que la teinture d'iode caustique, sont employées avec succès contre l'épaississement et l'induration de la peau qu'amène le *lichen chronique ;* ils amolliront, détremperont, useront et détruiront, couche par couche, comme le ferait un rabot, la peau cornée devenue calleuse, rigide et pachydermisée, et la rétabliront ainsi progressivement dans son état physiologique.

Dans l'*ichthyose*, notre collègue M. Lailler emploie avec succès les frictions de glycérolé d'amidon, alternées avec les bains de vapeur et les bains alcalins. Cette médication très-simple détruit rapidement les caractères ichthyosiques de la peau, pour lui rendre

sa souplesse, sa finesse et son humidité naturelles; mais tout cela, bien entendu, jusqu'à la réapparition plus ou moins tardive des mêmes phénomènes morbides.

Influence curative de l'érysipèle sur la syphilis

(MAURIAC, *Union médical.*)

I. — M. le docteur Mauriac vient, dans une série d'articles publiés dans la *Gazette des hôpitaux*, en 1873, d'attirer l'attention sur un sujet très-intéressant: il s'agit de l'influence curative que l'érysipèle exerce sur la syphilis. Depuis longtemps, sans doute, cette question avait été mise à l'étude; les médecins s'étaient préoccupés de l'influence utile ou nuisible que les maladies peuvent exercer l'une par rapport à l'autre; et, pour ne parler que de l'érysipèle, il nous suffira de rappeler que, d'après J.-P. Frank, cet exanthème a guéri plusieurs fièvres catarrhales, qu'Alibert et Rayer dans leurs écrits, que Sabatier dans sa thèse de 1831, que Cazenave, Devergie dans leurs enseignements, ont démontré l'heureuse influence de l'érysipèle sur les dermatoses. Un maître éminent, M. le professeur Hardy, a insisté depuis longtemps, dans ses cours de l'hôpital Saint-Louis, sur ce point important de pathologie, et c'est sous son inspiration que MM. Garrigue (*De l'influence des maladies aiguës sur les diathèses*, 1870) et Jourjon (*De l'influence des maladies aiguës sur les manifestations cutanées de la syphilis*, 1870) ont écrit leurs thèses inaugurales.

HYGIÈNE THÉRAPEUTIQUE.

Considérations générales sur l'hygiène thérapeutique. — La bonne direction des modificateurs hygiéniques dans le traitement des maladies est une des parties les plus importantes, mais aussi les plus difficiles de la médecine ; elle était désignée jadis sous le nom de *diététique ;* aujourd'hui ce mot est généralement employé dans un sens plus restreint : on n'y comprend guère que ce qui se rapporte à l'étude du régime alimentaire dans les maladies. Ribes donne le nom d'*hygiène thérapeutique* à tous les objets que les anciens réunissaient sous le titre de *diététique*. Cette science a donc pour objet de diriger l'emploi des modificateurs hygiéniques dans le traitement des maladies, d'en régler les conditions de manière à conduire le plus promptement et le plus sûrement possible au rétablissement de la santé. Ces moyens sont aussi nombreux que puissants ; ils ont constitué, pendant longtemps, les vraies ressources de la thérapeutique. L'incomparable mérite de la médecine grecque, c'est de les avoir judicieusement employés. Ce sont les armes que maniaient presque exclusivement Hippocrate, les Pythagoriciens, etc. Il faut arriver à Galien pour voir paître, parmi les grands observateurs de la médecine, la foi dans les médicaments composés ; les médecins grecs en employaient très-peu, et d'une si grande innocuité qu'ils pouvaient passer pour des modificateurs hygiéniques ; beaucoup de médecins de cette école ne prescrivaient les médicaments qu'à l'extérieur. Les successeurs de Galien compliquèrent la thérapeutique d'une foule de préparations dans lesquelles les drogues les plus diverses se trouvaient associées, beaucoup plus par des idées théoriques que par une saine observation. Pendant des siècles, on attacha plus d'importance à ces médicaments

composées qu'à la thérapeutique hygiénique, dont l'étude fut à peu près delaissée.

Au commencement du XVIe siècle, Paracelse réagit avec une grande vigueur contre cette polypharmacie encombrée de tant d'éléments ridicules. Il introduisit dans la thérapeutique ou consacra l'usage de préparations de mercure, de fer, de plomb. Il dégagea plusieurs médicaments importants de diverses associations. Il défendit, avec autant de verve que de talent, la théorie des spécifiques. Ces nouveautés éloignèrent plus complétement de tout ce qui se rapportait aux études des modificateurs hygiéniques.

Les causes du succès, et de l'engouement pharmacologique sont faciles à comprendre. De tout temps il y a eu parmi les hommes une singulière disposition à croire aux promesses des empiriques qui leur assurent une prompte guérison par des moyens cachés. La liaison que Paracelse et ses disciples établirent entre l'astrologie, fort en honneur dans leur temps, et les médicaments énergiques qu'ils préconisaient, fut encore une des causes de leur succès. On adopta facilement l'idée que chaque maladie avait son spécifique qu'il fallait trouver. C'est à la recherche de ces spécifiques et non au développement des vérités fondamentales de la thérapeutique que se dirigèrent toutes les forces vives du corps médical. Ce mouvement continua et s'accrut par les richesses pharmacologiques que nous procura la découverte du Nouveau Monde. Il n'est besoin de mentionner que le quinquina et l'ipécacuanha. Puis la chimie analysa, fit connaître la composition des remèdes héroïques, et ces travaux amenèrent la découverte d'une foule de préparations d'une efficacité dans les maladies aussi grande que leur puissance.

Comment ne pas comprendre et admirer les succès éclatants de la thérapeutique pharmacologique, lorsqu'ils s'appuient sur la découverte et l'étude des propriétés de la quinine, de la morphine, de l'atropine, de la digitaline, des iodure et bromure de potassium, du chloroforme et du chloral, etc.? Avec de pareilles armes à manier, on

pprécie très-bien l'amoindrissement progressif de la thé-
apeutique hygiénique. Il y a quarante ans à peine, on n^e
ıentionnait à la fin des consultations que des règles ba-
ales formulées à peu près dans les mêmes termes. Ces
rescriptions se bornaient généralement à l'alimentation;
t quelles prescriptions! Pour les sectateurs de Broussais,
était la diète; puis, dans les convalescences, du bouillon
e poulet et des viandes blanches; ses adversaires théo-
ques ordonnaient des côtelettes, des viandes rôties, du vin
e Bordeaux; tout se bornait là, d'où la pensée générale-
ıent admise de l'identité de l'hygiène thérapeutique et de la
édecine expectante. Nous allons voir combien diffèrent
es deux méthodes de traiter les maladies.

On donne en médecine, dit Littré, le nom d'*expectation* des règles de conduite qui consistent à abandonner le ıalade aux seules ressources de la nature sans intervenir, ans le cours de l'affection, par une médication active, et ı se bornant à éloigner les agents et les circonstances uisibles.

Voulouze appelle *médecine expectante* celle qui s'abstien. e tout secours ou qui n'emploie que des moyens inca-ables de produire un changement notable dans la suite es modifications que la maladie éprouverait sans elle, 'est la négation de l'art, le respect de la maladie; ce espect peut être bon dans quelques conditions exception-elles, mais il est presque toujours mauvais. En chirurgie, ù les indications sont précises, a-t-on jamais posé l'expec-tion comme une règle, lorsqu'il s'agit d'une luxation, une hernie étranglée, etc.?

La thérapeutique hygiénique est une médecine très-uissante, mais aussi très-difficile; elle varie dans ses indi-ations suivant les individus, suivant l'intensité et les ıases de la maladie.

« L'hygiène bien entendue est la médecine des hommes en portants; les moyens hygiéniques prudemment di-gés sont plus nécessaires au malade qu'à l'homme sain. » A l'aide des seuls secours de l'hygiène, et sans l'em-

ploi des médicaments, la plupart des maladies aiguës peuvent se terminer favorablement; sans leur concours, les médicaments les mieux indiqués seraient toujours insuffisants. » (Chomel.)

« La thérapeutique hygiénique, dit Requin dans son remarquable ouvrage de pathologie médicale, est la base nécessaire de l'art. Ses moyens n'éblouissent pas le vulgaire, il est vrai, mais le praticien consciencieux qui en sent toute l'importance doit approfondir cette utile étude. »

Je vais citer rapidement quelques exemples pour montrer l'importance et les difficultés de l'hygiène thérapeutique.

Personne ne méconnaît les effets si considérables, si utiles de l'abstinence pour abattre la fièvre, pour modérer les accidents des maladies aiguës. Mais que de difficultés dans la bonne direction de la diète ! Combien sont grands les dangers de l'abstinence trop prolongée à la fin des maladies aiguës ou dans leur convalescence ! Je démontrerai, lorsque j'aborderai ce sujet, que, dans ces conditions, un jour de diète peut agir plus puissamment, et le plus souvent en mal, que la saignée la plus copieuse.

Est-il besoin d'insister sur les heureux emplois du froid et des alternatives du chaud et du froid par les procédés divers de l'hydrothérapie et par d'autres méthodes? Je reviendrai bientôt sur les résultats considérables que l'on peut attendre dans les maladies aiguës de l'emploi sagement réglé de ces puissants modificateurs.

Rappelons maintenant quelques exemples se rapportant à des imminences morbides ou à des maladies chroniques très-communes.

Le vrai traitement de la goutte, de la gravelle, ne repose-t-il pas sur le judicieux et persévérant emploi des modificateurs hygiéniques ?

Comment combattre sûrement l'obésité, si ce n'est par un régime sagement ordonné et par des exercices suffisants ? Combien les procédés si bien éprouvés de l'entraî-

nement des pugilastes sont plus efficaces dans cette condition que tous les médicaments les plus vantés !

Je termine par un exemple qu'une longue pratique m'a appris à connaître dans tous ses détails.

Est-ce aux drogues que je demande aujourd'hui la guérison de la glycosurie ? Combien leur intervention est douteuse et souvent nuisible ! Toujours, au contraire, une alimentation sagement dirigée, suivant les individualités morbides, un exercice de tous les jours suffisant pour amener la destruction du sucre, conduisent à des résultats heureux. Quand il n'existe pas encore d'irrémédiables complications, tous les glycosuriques qui ont de la volonté, de l'intelligence et de la persévance, guérissent sans médicaments et avec la seule puissance des moyens hygiéniques.

Disons, en terminant, que cette thérapeutique hygiénique, fondée sur l'observation, guidée par les méthodes précises et nouvelles dont la science dispose, ne fait jamais de mal et du bien toujours. Mais elle exige des connaissances approfondies, une étude sérieuse et minutieuse de chaque cas individuel. Ajoutons que, pour beaucoup de maladies, elle est encore peu avancée et surtout peu goûtée des élèves et des malades même éclairés, qui aiment mieux ce qui témoigne de la puissance qu'une méthode qui demande du temps et de l'observation. On préfère toujours ce qui a l'apparence d'être facilement compris et ce qui se grave aisément dans la mémoire : à tel maladie tel remède.

J'ai eu deux phases distinctes dans ma vie thérapeutique.

J'ai consacré une partie de ma jeunesse à la thérapeutique pharmaceutique, et mon âge mûr aux recherches originales de thérapeutique hygiénique. En avançant dans la vie, les jeunes médecins verront comme moi que la pharmaceutique ne tient pas toutes ses promesses, et ils reviendront bien souvent à l'emploi sagement dirigé des modificateurs hygiéniques.

Traitement hygiénique des maladies aiguës. — La base de la thérapeutique des maladies aiguës repose aujourd'hui sur l'emploi des moyens hygiéniques. La bonne direction des modificateurs hygiéniques est la voie la plus sûre dans ces nombreuses classes de maladies pour arriver à la diminution de la fièvre et au rétablissement de la santé.

Les maladies chroniques réclament quelquefois les mêmes indications, mais c'est presque toujours à l'occasion d'accidents qui offrent un certain degré d'acuité, qui s'annoncent par une élévation de température ou par la fréquence du pouls, par une surexcitation morbide de l'appareil respiratoire.

Le bon sens des grands médecins de tous les temps a reconnu la toute-puissance de ces moyens naturels. L'accord est des plus remarquables dans ce qu'il y a de plus essentiel dans la pratique. On peut s'en convaincre en comparant les œuvres d'Hippocrate, de Celse, de Sydenham, à ceux des cliniciens les plus sages de notre époque, parmi lesquels je ne citerai que trois amis qui ne sont plus, Chomel, Louis, Grisolle, et auxquels je pourrais joindre cette phalange de médecins distingués des hôpitaux, qui font la gloire de l'école médicale de Paris, aussi grande par la solidité des études, que par le bon sens pratique qui distingue ses éminents cliniciens.

Faut il voir dans cet accord entre les grands médecins anciens et les plus sages des médecins modernes le seul effet de la tradition, ou une rencontre obligée, l'humanité et ses besoins n'ayant guère changé depuis Hippocrate jusqu'à nous.

Chose remarquable, ce n'est pas seulement la pratique éclairée de la médecine qui a présenté peu de variations, mais ce sont les préjugés populaires eux aussi, qui sont restés immobiles. (LORAIN, thèse, p. 6.)

Le but que nous devons poursuivre, c'est de chercher à éclairer, à perfectionner par les procédés dont dispose la science moderne, ce grand faisceau de connaissances positives qui repose sur l'observation universelle.

Le caractère physiologique le plus net qui distingue les maladies aiguës, c'est la fièvre qui se révèle surtout par la fréquence du pouls et l'élévation de la température. Bien que les causes les plus diverses puissent la susciter et entraîner à leurs suites des conséquences plus ou moins graves dépendant de la nature de ces causes, il n'en paraît pas moins certain que le phénomène de continuité dans l'élévation de la température animale qui, le plus souvent, est liée avec une grande fréquence du pouls, peut faire apparaître de redoutables complications dans les divers appareils, et constituer par là le véritable danger dans un grand nombre de maladies.

On comprend, d'après cela, l'immense intérêt qui s'attache à l'étude des modificateurs les plus inoffensifs, qui permettent de maîtriser cette surélévation de température morbide, et combien il importe d'être éclairé par une observation sévère sur le choix et la mesure de ces différents moyens, dans cette grande division des maladies aiguës.

Les armes employées habituellement pour abaisser le chiffre de la température morbide dans les maladies aiguës sont les émissions sanguines, la diète et le froid ; leur action doit être secondée, comme nous allons le démontrer, par les influences morales, la désinfection et l'usage approprié du mouvement et du repos.

Je ne m'occuperai point ici des émissions sanguines qui pendant longtemps sont venues au premier rang parmi les armes de la médication antiphlogistique, parce que je n'ai pour ici, but que de traiter du régime des maladies aiguës, du seul emploi des modificateurs hygiéniques qui, il faut bien le reconnaître, se sont le plus souvent depuis plusieurs années substitués dans la thérapeutique des maladies aiguës aux modificateurs pharmaceutiques. Voici l'ordre que je suivrai : je traiterai successivement des influences morales, de la diète et de ses accessoires, des désinfectants, du sommeil et du mouvement, et enfin de l'emploi du froid. Je terminerai par les applications des

faits compris sous ces différents titres, au traitement des principales maladies aiguës, parmi lesquelles je citerai ; les fièvres spécifiques, les phlegmasies du refroidissement, etc., les maladies aiguës survenant dans le cours d'une affection chronique. Les auteurs que j'ai particulièrement consultés sont Hippocrate : *Du régime dans les maladies aiguës*, et l'appendice au *Traité du régime dans les maladies aigues* ; Chomel : *Pathologie générale ;* Ribes : *Hygiène thérapeutique ;* Lorain: *Du régime des maladies aiguës.*

Influences morales.— L'influence du calme de l'âme sur la marche des maladies aiguës, a été reconnue par les grands observateurs de tous les temps. C'est une nécessité pour le médecin des maladies aiguës d'inspirer une confiance absolue ; il doit s'identifier avec son malade, le traiter comme un frère, procéder à un examen sévère, mais en ménageant les forces du fébricitant. Il doit tout mettre en œuvre pour lui donner l'espérance d'une guérison certaine. Tous ces préceptes sont admirablement exposés dans le passage suivant de la *Pathologie générale* de mon maître et ami Chomel. « L'influence des passions sur la marche des maladies est tellement puissante, que le médecin ne négligera rien pour leur imprimer une direction favorable. Dans ce but, il doit employer tous les moyens propres à obtenir et à conserver la confiance entière du malade, et prendre garde sans cesse que rien dans ses actions comme dans ses paroles ne puisse l'altérer. C'est surtout en l'écoutant avec une grande attention, en lui témoignant un intérêt particulier, qu'il parviendra à ce premier résultat. Quelle que soit son opinion sur la terminaison de la maladie, il devra toujours porter devant le malade un pronostic favorable, il aura soin de l'aborder avec sécurité et de paraître calme... Aucune parole inconsidérée, aucun geste irréfléchi, aucun changement dans sa figure, ne doivent donner au malade le moindre soupçon du danger qui le menace. »

Voici des règles très-sages données par Graves (*Clinic*

Lectur), se rapportant aux gardes et à l'entourage des malades. « Jamais, dit-il, vous ne devez, si c'est possible, entreprendre le traitement d'une fièvre si les amis du malade se mettent aux lieu et place d'une garde régulière. L'affection et le chagrin obscurcissent le jugement.

» Il y a quelques gardes qui sont extrêmement attentives, mais qui sont inexpérimentées et sans jugement, et dont les attentions malencontreuses sont fréquemment préjudiciables aux malades. Lorsqu'il s'agit d'administrer un médicament, le malade est bien moins troublé, bien moins incommodé lorsqu'il le reçoit de la main d'une garde expérimentée que lorsque c'est de la main d'une personne qui n'a pas l'habitude des malades.

» Le simple maniement du malade, l'action de le transporter d'un lit dans un autre, de lui donner à boire, de lui administrer une médecine, de changer ses linges, le pansement des vésicatoires, cent autres petits offices, ne peuvent être remplis avec avantage que par une garde expérimentée.

» N'oubliez jamais qu'il est de la plus haute importance d'économiser les forces d'un malade dans la fièvre.

» Rien que de le lever sur son séant ou de le changer de côté, c'est assez pour produire de l'épuisement. A une période avancée de la fièvre, les soins d'une garde bien appropriée à ce service sont inestimables. »

Oui, je ne saurais trop dire combien est grande l'influence des petits soins continuels d'une garde expérimentée, habituée à toutes les précautions indispensables au maniement d'un malade atteint d'une maladie aiguë grave. Il importe qu'elle lui plaise, qu'elle ménage ses forces, qu'elle lui donne à boire autant que cela est nécessaire qu'elle prévienne l'infection qui marche parallèlement avec la maladie principale et qui entraîne des dangers à sa suite. Ces soins minutieux de chaque instant, elle doit les continuer jusqu'au dernier moment, dans le cas malheureux. Il faut que la garde soit soumise à la direction médicale et ne se substitue pas au médecin qui, lui, de

son côté, doit prévoir et prescrire tout ce qui est utile au malade.

Combien de pareils et si précieux secours sont rares dans les villes et font absolument défaut dans les campagnes. Certes s'il est une institution d'assistance médicale que les communes aisées doivent chercher à établir, c'est celle de gardes expérimentées et dévouées en état de comprendre et d'exécuter rigoureusement les prescriptions médicales.

De la diète, de sa direction.— L'importance d'une sage direction de la diète dans les maladies aiguës a été reconnue par les bons observateurs de tous les temps; c'est l'arme la plus puissante dont on dispose, mais que de difficultés pour la manier sûrement! Aux exagérations d'une diète excessive, ont succédé les imprudences d'une alimentation trop forte ou trop hâtive. Des changements continuels se sont opérés de notre vivant dans sa direction et, cependant depuis Hippocrate c'est un objet continuel d'études pour tous les sages observateurs. Voici l'ordre que je suivrai : je présenterai des considérations générales sur la diète, puis je traiterai des accessoires de la diète, ou de l'alimentation dans les maladies aiguës et leur convalescence, de l'eau, des tisanes, du bouillon, du vin, du lait, des aliments solides.

La base de nos connaissances sur la diète repose sur les études expérimentales sur l'inanition; les plus remarquables ont été exécutées par Chossat, complétées par celles de plusieurs physiologistes et surtout par l'observation attentive des malades soumis à plusieurs jours d'abstinence dans le cours des différentes maladies aiguës.

L'influence générale de la diète est basée sur les phénomènes chimiques de la respiration. Dans la diète absolue le corps se détruit d'une quantité de matière proportionnée au déficit de l'aliment, fournissant de sa propre substance pour la dépense journalière du corps tout ce que l'aliment ne donne pas. C'est le résultat final auquel

ont été conduits M. Chossat dans ses études sur l'inanition et MM. V. Regnault et Reiset dans leurs recherches sur la respiration. Je vais représenter par des nombres moyens approximatifs la mesure et l'importance du phénomène. On sait d'après les recherches de MM. Andral et Gavarret, qu'un homme adulte et bien portant brûle à 10 degrés environ, 11 de charbon par heure ou en moyenne 210 grammes pour vingt-quatre heures, qui sont éliminés sous forme d'acide carbonique, d'urée et d'autres produits d'excrétion.

Or, si l'on veut bien considérer que 100 grammes de viande ou de sang contiennent environ 11 grammes de charbon, pour obtenir les 210 grammes de charbon nécessaires à la respiration de 24 heures, il faut détruire environ 2 kilogrammes de ces matières animales.

On voit qu'un jour de diète détermine une perte énorme dans l'organisme et cette perte s'exerce surtout sur les matériaux de calorification les plus aptes à être immédiatement employés : elle peut être diminuée par l'excès de graisse disponible, par le repos, par les couvertures de laine suffisantes, mais on ne saurait se refuser à admettre qu'elle est considerable et qu'elle devient plus redoutable après 15 à 25 jours d'abstinence pour ainsi dire complète, comme il était d'usage de le faire il y a une trentaine d'années dans plusieurs maladies aiguës et particulièrement dans les fièvres typhoïdes graves. Avant d'exposer les bienfaits généraux de la diète et les effets funestes de l'abstinence trop prolongée, je vais rapidement esquisser les principales modifications qu'elle détermine dans les organes et dans les fonctions.

Voici un premier point sur lequel il convient d'insister: dans la diète, le corps se détruit d'une quantité de matière proportionnée au déficit de l'aliment, fournissant de sa propre substance pour produire de la chaleur et pourvoir à toute ses fonctions, tout ce que l'aliment même ne donne pas. Le résultat le plus net de la diète c'est la diminution graduelle du poids du corps ; cette diminution peut

s'élever en moyenne à 0,4. La vie n'est plus possible après cette limite de diminution de poids du corps. Le chiffre de 0,4 adopté par Chossat dans ses beaux travaux sur l'inanition est un résultat moyen, que plusieurs influences peuvent changer ; parmi ces influences, je dois citer l'obésité et le jeune âge.

Les enfants supportent moins bien la diète que les vieillards, et ceux-ci moins que les adultes dans la force de l'âge. La perte *maximum* du poids du corps a lieu sous l'influence de la diète les premiers et les derniers jours. Ce résultat montre combien une diète trop prolongée est périlleuse. Nous reviendrons plus loin sur ce point, si important dans la pratique.

Nous allons examiner maintenant les principales modifications que les divers organes éprouvent sous l'influence de la diète. Le sang diminue en volume, cette diminution peut s'élever à plus de moitié de son poids lorsque la diète est poussée jusqu'à la dernière limite. Le nombre des globules est par rapport aux autres principes diminué et la proportion des matières extractives augmentée. Le système veineux abdominal est gorgé d'un sang noir,

Le canal thoracique ne renferme qu'une lymphe transparente. Le système musculaire devient inhabile à exécuter ses fonctions, la perte de sa substance est un peu plus élevée que la perte moyenne de tout le corps. La perte du poids du cœur est plus élevée que celle de la perte intégrale. La perte proportionnelle des poumons est faible, ces organes peuvent être frappés de gangrène par suite de diète prolongée. L'estomac et les intestins se ratatinent, diminuent de poids et d'étendue. La vésicule biliaire se remplit d'un liquide plus épais, plus visqueux, plus foncé. Le foie, la rate, le pancréas diminuent considérablement de volume sous l'influence de la diète prolongée. Les reins perdent moins, le système nerveux moins encore. Tous les organes actifs pendant la diète sont moins altérés dans leurs poids que les organes de la nutrition qui restent en grande partie passifs ; on peut suivre par l'auscultation les

changements progressifs de plusieurs de ces organes. Quand la diète est commandée par l'état de l'organisme, l'anorexie est la règle et la suspension de la sécrétion des sucs gastrique et pancréatique absolue; la salive est également diminuée, elle est remplacée par le mucus buccal. L'influence de la diète prolongée sur la circulation est bien connue : le pouls devient plus lent, plus faible, ainsi que le choc du cœur contre la paroi thoracique.

Dans les cas de diète, la respiration tend graduellement à se ralentir à mesure que la dépense s'amoindrit, mais elle s'accélère aux approches de la mort par inanition

La diète a une influence considérable sur les phénomènes de la calorification. L'oscillation diurne est d'autant plus étendue que l'inanition a fait plus de progrès ; quand le combustible diminue dans le foyer, le feu devient moins actif, de même quand la diète a usé les matériaux de calorification les plus propres à être détruits, la température du malade s'abaisse, et dans le cas de refroidissement, la réaction devient de moins en moins facile.

D'après ce que nous venons de dire, on peut se rendre compte des bienfaits de la diète dans les maladies aiguës et pressentir les effets nuisibles de la diète inopportune ou prolongée au delà des limites utiles.

Bienfaits de la diète. — La diète est instinctive dans les maladies aiguës, l'anorexie est un des premiers et des plus constants symptômes qui en annoncent l'invasion ; cette anorexie s'accompagne de la suppression ou d'une très-grande diminution dans la sécrétion des sucs digestifs.

La fièvre, caractérisée par l'élévation de la température, la fréquence, l'élévation, la dureté du pouls, est amoindrie par la diète sagement conduite.

Dans les phlegmasies, la température du corps peut s'élever de 37 degrés à 41 degrés centigrades, la diète a pour effet indubitable de l'abaisser.

La diète favorise la résorption des liquides épanchés

dans les parenchymes et les membranes, elle atténue et modère les éruptions morbides, elle apaise, quand elle est commandée, les troubles divers de l'appareil digestif. La diète a une merveilleuse puissance pour diminuer le volume d'organes importants nouvellement congestionnés et particulièrement le foie qu'elle ramène promptement à ses proportions normales. Dans les cas d'hypertrophie du cœur, habilement maniée elle peut rendre de grands services.

Difficultés de la direction de la diète. — J'emprunte pour montrer l'importance d'une bonne direction de la diète une page au *Traité de pathologie* de Requin où les difficultés de bien diriger la diète sont résumées avec cette verve qui caractérise ce talent admirable.

« Tache extrêmement importante ! mission des plus difficiles à remplir dans chaque cas particulier ! Sans doute, les fébricitants doivent être mis à la diète, comme on dit ; mais il est aussi nuisible que facile d'appliquer toujours cette parole dans le sens abusif que l'usage vulgaire y a prêté, et de prescrire, non pas des règles appropriées aux circonstances, mais une abstinence absolue et banale. L'inanition est un danger qu'il faut craindre autant et même plus que l'excès de nourriture. Hippocrate, dans la première section de ses Aphorismes, a formulé les meilleurs principes relativement à ce point de thérapeutique hygiénique, et je crois ne pouvoir rien faire de mieux que de répéter ici les oracles de Cos.

» *Aphor.* 4. — Une diète étroite et rigoureuse...., » dans les maladies aiguës où elle n'est pas indiquée, est » chose peu sûre ; et une diète réduite jusqu'aux plus » étroites limites est chose nuisible.

» *Aphor.* 5. — Une diète étroite a cela de nuisible pour » les malades, que, s'il y a faute dans son emploi, la » faute est plus grave que dans l'emploi d'une diète un » peu plus large. »

» *Aphor.* 7. — Lorsque la maladie est suraiguë, la

» diète la plus étroite est nécessaire. Autrement, lors-
» qu'une diète plus large est convenable, il faut se re-
» lâcher à proportion que la maladie elle-même baisse et
» se radoucit.

» *Aphor.* 8. — Quand la maladie est dans sa période
» de violence, c'est alors qu'une diète très-étroite est né-
» cessaire.

» *Aphor.* 9. — Il faut observer le malade de ma-
» nière à conjecturer s'il supportera la diète jusqu'à ce
» que la maladie ait atteint son plus haut degré de vio-
» lence, s'il n'y succombera pas auparavant, ou si sa
» maladie commencera la première de céder et de dé-
» faillir. »

» *Aphor.* 10. — Toutes les fois que la maladie est vio-
» lente dès le début, il faut sur-le-champ une diète rigou-
» reuse. Mais, dans le cas où la maladie ne parvient que
» plus tard à sa violence, c'est au moment de cette vio-
» lence, et un peu auparavant, qu'il faut être sévère. La
» période qui précède, veut une diète plus large, afin que
» le malade conserve assez de force. »

» *Aphor.* 11. — A l'instant des paroxysmes, l'absti-
» nence est nécessaire, manger alors est chose perni-
» cieuse. »

» *Aphor.* 17. — Sachons si tel ou tel mange une ou
» deux fois par jour, beaucoup ou peu ou par petites
» portions. Il y a des concessions à faire au pays, à la
» saison ou à l'âge. »

Ces principes excellents, que le praticien ne doit jamais perdre de vue, on les retrouve dans le livre *Du régime des maladies aiguës*, avec d'amples développements. Hippocrate, là encore, proclame cette vérité capitale, qu'il est aussi nuisible de nourrir trop peu que de nourrir trop. Il montre qu'une rigueur inopportune dans le régime alimentaire compromet à la fois l'intérêt du malade et l'honneur du médecin ; « car, dit-il, « si un autre médecin ou
» même un homme étranger à l'art, après avoir vu le ma-
» lade, s'être informé de tout, s'avise de donner à man-

» ger et à boire contrairement aux prescriptions anté-
» rieures, il emportera peut-être la gloire d'avoir fait une
» cure éclatante et d'avoir, pour ainsi dire, ressuscité un
» mort. » (Ed. Kuhn, t. II, p. 50.) N'est-ce pas ainsi, en effet, que nous avons vu s'opérer de nos jours, maintes cures prônées comme des miracles par l'ignorance des salons? Lorsqu'un médecin consciencieux tombe sur un cas de ce genre, il ne dissimule pas la simplicité de son succès. Mais les homœpathes et les charlatans ne sont pas aussi candides; ils escamotent la vérité sous le prestige de leurs mensongers remèdes, et le vulgaire ébahi s'empresse de payer tribut à leur règne d'un moment.

Au surplus, c'est toujours un problème très-épineux, dans l'application particulière, que de fixer au juste la quantité de nourriture du malade. Il y aurait bien, à cet égard, un guide infaillible, celui dont Hippocrate parle dans son livre *De l'ancienne médecine* où la question qui nous occupe se trouve encore traitée :

« Point de mesure, point de balance, point de calcul
» qui puisse, pour la connaissance de ce qu'il faut au
» corps, remplacer le sentiment que le corps même
» éprouve. » (Ed. Kuhn, t. I, p. 32.)

Nous verrons cependant que cette règle présente une exception dans la direction du régime des malades atteints de fièvre typhoïde et traités par les bains frais.

Dangers d'une alimentation inopportune. — Rappelons maintenant les dangers principaux d'une alimentation inopportune dans les maladies aiguës.

Les aliments ne trouvant plus dans l'estomac et les intestins, les sucs digestifs nécessaires pour les dissoudre et les modifier, fatiguent des appareils déjà malades. De là ces efforts d'expulsion, ces vomissements provoqués par la présence de ces matières alimentaires non digérées qui agissent comme des corps étrangers et sont l'occasion de dangers de bien des ordres. Ils déterminent une fatigue extrême et quelquefois des lésions dans des organes

éjà éprouvés par la maladie, d'où des complications gas-o-intestinales redoutables.

Ces efforts d'expulsion déterminent souvent une super-écrétion de mucus et même de matières séreuses qui ont l'origine des diarrhées incoercibles et plongent le alade dans la prostration. Souvent aussi les phénomè-es fébriles se réveillent.

Des troubles nerveux, des refroidissements non suivis e réaction, des syncopes mortelles peuvent survenir et urviennent trop souvent chez ces malades auxquels on onne des aliments solides qu'ils ne peuvent digérer. 'est surtout à la fin des maladies qui ont commandé de ngues diètes, que ces excès sont à craindre. Combien de nvalescents succombent dans les hôpitaux parce que urs parents cédant à leurs instances entrent en fraude les udi ou dimanche, des aliments prohibés qu'un faux nstinct de faim leur fait absorber avec avidité.

Ils ont faim dans la tête et non dans l'estomac, comme a dit si heureusement Requin (*Pathologie*, t. I, p. 263).

Hippocrate a admirablement exposé les dangers de alimentation excessive sur la fin des maladies aiguës, ui est beaucoup plus à redouter que lorsqu'elles com-encent : « Au début, dit-il, des maladies aiguës (1), il rrive que les uns prennent des aliments le jour même, et uand le mal a déjà commencé ; les autres en prennent le ndemain, d'autres mangent la première bouillie venue, 'autres enfin mangent du cycéon (préparation, de consis-ance bouillie, faite ordinairement avec du vin, de la fa-ine d'orge grillée, du miel, de l'eau et du fromage). Il audrait mieux, sans doute, avoir suivi un autre régime que 'être ainsi alimenté. Cependant, il résultera beaucoup oins de mal d'un écart commis à ce moment de la ma-die, que si, après avoir fait une abstinence rigoureuse pen-ant les deux ou trois premiers jours, on se mettait à prendre e tels aliments le quatrième ou même le cinquième jour.

(1) Hippocrate, trad. Littré, t. II, p. 305.

Le mal serait encore plus grand si, l'abstinence ayant é prolongée pendant les quatre ou cinq premiers jours, c mangeait dans les jours suivants, avant que la maladie n fût venue à maturité. Évidemment, de telles erreurs d régime causent la mort à la plupart des malades, à moin que l'affection ne soit excessivement bénigne; mais le fautes du début ne sont pas aussi irréparables, il est beau coup plus facile d'y remédier.

L'explication de ce fait est des plus simples, elle dériv de la non-sécrétion des sucs digestifs pendant l'abstinenc et de la difficulté du rétablissement d'une fonction phy siologique quand elle a été interrompue. Nous retrouvon ici une application de la loi de l'habitude. Tout changemen subit est d'autant plus dommagable qu'il s'exerce sur de organes malades.

Celse reproduit très-nettement le même précepte. Soye d'autant plus sévère, dit-il, dans le régime que la maladi est plus courte et d'autant plus indulgent qu'elle sera plu longue. A. Paré. (CELSE, liv. III, IV.)

Considérations générales sur les effets pernicieux de la diète trop prolongée ou inopportune — La diète est un mal quand elle n'est pas utile. Que abus singulier n'en a-t-on pas fait il y a une quarantain d'années, non-seulement dans les fièvres graves, mais aus et surtout dans les affections chirurgicales? Combien d complications graves sont survenues chez les opérés, parc qu'ils étaient exténués par une alimentation insuffisante Dans les fièvres spécifiques et dans les phlegmasies d refroidissement, il est indispensable de connaître toutes le phases de la maladie qu'on a à traiter et à distingue les symptômes qu'elle peut offrir des effets de l'inanitio avec lesquels ils peuvent se confondre.

Il est aussi nécessaire, et c'est le fait du praticien, d distinguer le plus tôt possible les formes graves des légère car chaque cas commande d'après les degrés de son inten sité une direction spéciale.

Il faut se défier de l'anorexie prolongée qui, comme nous l'avons vu, est un des résultats de l'abstinence. Il ne faut pas prendre pour un signe d'irritation, des coliques accompagnées de diarrhées, qui peuvent annoncer le début de ces diarrhées colliquatives qui s'observent si fréquemment aux derniers termes de l'inanition. Il faut savoir aussi qu'à cette dernière période de l'épuisement de l'organisme survient une fièvre ultime qu'il faut se garder de confondre avec la fièvre de la maladie principale, c'est le dernier effort de résistance de l'économie.

Il faut également se défier des phénomènes nerveux de l'inanition et bien se garder de les confondre avec les complications encéphaliques des fièvres spécifiques et des phlegmasies du refroidissement.

Il y a eu à l'époque du règne de la médecine qui usurpait le nom de physiologique, de nombreuses victimes de l'inanition dans les convalescences des fièvres typhoïdes. Il faut aussi mentionner ces diètes prolongées des maniaques de la gastrite de Broussais, et les triomphes du médecin engraisseur.

La loi du régime dans les maladies aiguës, c'est de revenir le plus tôt possible à une alimentation graduelle quand la température se rapproche de la normale.

Avant d'en exposer les règles, disons que la diète absolue, dans le sens rigoureux du mot, n'est jamais mise en pratique; on administre toujours des boissons alimentaires, dont nous allons chercher à apprécier le rôle et l'importance.

Les maladies aiguës des ouvriers à dépense de forces énergiques, commandent une grande surveillance, une grande réserve dans l'emploi de la diète; il en est de même pour les travailleurs des campagnes dont l'alimentation est souvent insuffisante, et pour les maladies aiguës qui surviennent dans le cours d'une maladie chronique qui a amené à sa suite toutes les mauvaises conditions de la misère physiologique.

Accessoires de la diète.— *Boissons alimentaires, tisanes.* — Les accessoires obligés de la diète sont les boissons alimentaires. Au premier rang, nous devons placer l'eau pure. C'est une boisson admirable qui est toujours indiquée dans les maladies aiguës; mais il faut qu'elle réunisse toutes les qualités qui la distinguent; qu'elle soit parfaitement inodore, fraîche, toujours limpide, très-agréable à boire. Il convient de l'administrer à petits coups souvent renouvelés. Des petits morceaux de *glace* produisent des effets merveilleux quand il existe de la révolte de l'appareil digestif, des vomissements incoercibles ou qui fatiguent le malade, dans le choléra, les affections cholériformes et souvent au début de la fièvre typhoïde. Quand on n'a pas à sa disposition de bonne glace, il est bien, quand on le peut, de faire congeler d'excellente eau potable. Disons cependant, d'après une remarque intéressante de Robinet, que la congélation améliore les eaux potables.

De l'eau chargée de un à cinq fois son volume d'acide carbonique est agréable, souvent utile, mais il faut la donner avec mesure; le peuple de Paris, qui en use souvent, est porté à en abuser. Il est quelquefois bon de la frapper; dans ce cas, il convient de l'administrer toujours à petits coups. Je préfère l'eau chargée d'un à deux fois son volume que celle chargée à cinq volumes qu'on vend sous le nom d'eau de Seltz. (1)

Les tisanes occupent une place importante dans les prescriptions des médecins français qui ont à soigner des maladies aiguës; pardonnez-moi d'insister quelques instants sur ces détails.

Hippocrate prescrivait deux sortes de tisanne d'orge. La tisane passée c'était notre décoction d'orge et la tisane avec

(1) Rien ne serait préférable à l'eau d'Arcueil saturée d'un ou deux fois son volume de gaz s'échappant des cuves des brasseurs. Cette boisson serait au moins l'égale des eaux de Saint-Galmier, de Condillac, d'Orezza, qui sont aujourd'hui si recherchées.

es grains, qui était une sorte de bouillie alimentaire claire. Nous avons mieux aujourd'hui. Voici quelques règles ygiéniques sommaires se rapportant au rôle, à la prépa- ation et au choix des tisanes.

Les tisanes sont utiles par l'eau qu'il est si important de aire ingérer en quantité suffisante dans les maladies iguës ; elles sont utiles par les sels solubles que les plantes enferment et qui sont bien appropriés pour réparer les ertes du corps en matériaux inorganiques, et particulière- ment en phosphates, dont toutes les graines contiennent une notable proportion. Les tisanes contiennent, en petite uantité il est vrai, divers matériaux alimentaires sous un rès-bon état ; des principes immédiats azotés propres à 'assimilation ; des ferments digestifs qui se trouvent surtout ans l'orge germée ou malt, dont Proust a judicieusement ecommandé l'emploi. — Une macération glacée de malt st aussi agréable qu'utile.

Les tisanes contiennent également des matériaux gly- ogéniques (amidon, dextrine, etc.), dont la proportion st le plus souvent augmentée par l'édulcoration. Le sucre st utile comme aliment de calorification. Il a un autre vantage considérable pour faire accepter par les malades, ui deviennent souvent alors de grands enfants, les boissons queuses en quantité suffisante. Voici les inconvénients 'une trop grande quantité de sucre ajoutée aux tisanes. ette proportion trop élevée de sucre nuit à l'absorption es boissons aqueuses. 60 grammes de sucre par litre de isane donnent un liquide dont la densité ne s'éloigne as beaucoup de 1,030 ; quand il n'y a pas de suc gas- rique sécrété, cette densité est trop élevée pour que absorption soit normale. Une quantité de sucre moitié moins rande est plus convenable, 40 à 60 grammes de sirop ar litre de tisane. La bouche imprégnée continuelle- nent d'une solution sucrée devient acide par suite de la ermentation lactique. Cette fermentation anomale peut 'étendre dans l'appareil digestif. Il convient donc d'al- erner les boissons sucrées avec de l'eau pure, de l'eau

édulcorée avec une petite quantité de réglisse, ou les autres boissons dont nous parlerons bientôt.

Voici une règle générale sur laquelle je ne saurais trop insister. Les tisanes administrées dans les maladies aiguës doivent toujours être aussi agréables que possible; elles ne doivent jamais exciter la répugnance. Pour être assuré que ce but est atteint, le médecin doit en surveiller la préparation et souvent les goûter.

Les solutions de 40 à 60 grammes d'un sirop agréable (oranges, citrons, groseilles, cerise, framboise, vinaigre framboisé, gomme, guimauve, capillaire, etc.), dans un litre d'eau constituent d'excellentes tisanes; mais il faut que ces sirops soient préparés avec soin chez les pharmaciens, et non achetés chez les épiciers qui débitent souvent des sirops additionnés de glycose de fécule, qui possède toujours une légère saveur âcre et désagréable.

Les matières premières qui interviennent dans la préparation des infusions doivent être irréprochables au point de vue de leur nature et de leur conservation. Veuillez examiner les violettes moisies, décolorées, le tilleul passé, le thé de fleur d'oranger avarié que débitent beaucoup d'herboristes, vous y remarquerez à l'aide du microscope que les mucédinées parasites y pullulent. Je ne saurais trop insister auprès des pharmaciens, sur la nécessité d'un bon choix, d'une bonne conservation, d'une dessiccation parfaite des feuilles, des fleurs et autres parties végétales qui forment la base des tisanes. Il faut apporter à ces préparations qui ont l'air d'être insignifiantes, mais qui ne le sont pas, des soins comparables à ceux dont les Chinois nous ont donné l'exemple, pour conserver avec tant de perfection des feuilles aussi altérables que celles du thé.

Ce n'est pas le tout d'avoir de bonnes matières premières, il faut surveiller les gardes-malades dans la préparation des tisanes; il faut que les infusions soient renouvelées à chaque fois qu'on en administre au malade.

'avise-t-on de faire réchauffer l'infusion de thé pour un omme bien portant, comme on le fait habituellement des isanes destinées à un malade qui n'accepte tout ce qu'on ui présente qu'avec une maladive répugnance ? Avec les récautions que je viens d'indiquer, on obtient avec le lleul, les violettes, le thé de fleur d'oranger, la mélisse, a menthe, des boissons délicieuses qui charment les alades.

Les boissons aqueuses doivent être prises en petite uantité à chaque fois et souvent renouvelées, selon le esoin et l'état de l'appareil digestif.

L'ingurgitation continuelle, dit Graves avec beaucoup e raison, de la boisson la plus inoffensive, cause quelque- ois des pesanteurs d'estomac, des nausées, de la douleur, e la flatulence et prédispose à la congestion et à l'irri- ation de l'intestin.

Bouillon.— Le bouillon est un aliment pour ainsi dire ndispensable, merveilleusement utile dans toutes les aladies aiguës un peu longues, et presque à toutes les hases. Voici, d'après M. Chevreul (1), les matières pre- ières qui interviennent dans la préparation du bouillon. Viande de bœuf fraîche, mais rassie, pour que la réaction cide du muscle soit développée, $1^k,5$. Os à graisse sa- oureuse $0^k,50$, navets, carottes, poireaux, oignons rûlés 0,33, sel 0,30 ou quantité suffisante. Il faut élever ntement la température voisine de l'ébullition. Le bœuf e travail donne un meilleur bouillon que le bœuf jeune t gras. Le collier est le morceau qui fournit le bouillon le lus corsé et le plus savoureux, l'association des os est tile. Les quantités précédentes donnent comme produit: ouillon, 4 litres ; bouilli, $0^k,86$; os, $0^k,39$.

(1) *Mémoires de la Société centrale d'agriculture*, année 1852.

Voici la distribution des principales matières inorganiques dans la viande, le bouillon et le bouilli.

	VIANDE.	BOUILLON.	BOUILLI.
Acide phosphorique.....	36,06	26,24	10,36
— sulfurique.....	2,95	2,42	»
Potasse.....	40,20	35,95	4,78
Terres et oxydes de fer..	5,69	3,45	2,51
Chlorure de potassium...	14,81	14,81	»

La densité moyenne du bouillon est de 1,013. 1000 grammes renferment : eau 972, matières fixes 28, dont 11 sont constitués par les matières minérales, et 17 par les principes immédiats organiques ; de ces 17 grammes, 11 sont fournis par la viande et 6 par les légumes.

Les 17 grammes de matières organiques qui existent dans un litre de bouillon, résultent de l'assemblage d'un grand nombre de principes immédiats fournis par la viande et les légumes : les principaux provenant de la viande sont, la créatine, la créatinine, la gélatine, la xanthine, l'hypoxanthine, la carnine, la taurine, l'acide inosique, et, parmi les matières non azotées, les acides paralactique, acétique, butyrique, l'inosite et la dextrine.

On voit que le bouillon renferme bien peu de matériaux alimentaires ; de très-petites proportions d'aliments, de la calorification, graisses et dextrine. Les principes immédiats azotés y sont aussi en minime quantité et ce ne sont pas des matériaux protéiques, mais des corps qui ne font que traverser l'économie et se retrouvent dans les urines (créatine, créatinine, gélatine, etc.). C'est donc une grande erreur de croire qu'on peut réparer toutes les pertes de l'économie et se donner des forces en prenant beaucoup de bouillon et de consommé (1).

(1) J'ai été consulté par un vieillard de quatre-vingt-trois ans, très-distingué par l'intelligence, qui pensait aussi réparer ses forces en ingérant par jour 3 litres de consommé. Sous l'influence de ce régime, ce vieillard s'était affaibli ; la quantité des urines s'était tellement accrue, qu'il pensa être glycosurique. Les reins éliminaient les principes immédiats du bouillon. En supprimant cet excès de consommé, tout rentra aussitôt dans les conditions normales.

Si le bouillon renferme une très-petite quantité de matériaux alimentaires, ce n'en est pas moins un aliment infiniment précieux à divers titres. Il est absorbé sans travail de l'appareil digestif, il ne demande pas l'intervention des sucs et ferments digestifs qui font défaut dans le cours des maladies aiguës ; par sa saveur agréable il excite l'appétit et la sécrétion du suc gastrique qui a été interrompue par la maladie ; il favorise même par sa composition, par les matières inorganiques et organiques qu'il renferme, la formation de ce suc gastrique, indispensable à toute digestion complète. Bien que la créatine, la créatinine, le chlorure de potassium, soient éliminés par les reins, on ne saurait cependant se refuser à admettre que ces principes sont indispensables à la constitution du muscle, et que sous l'influence de boissons aqueuses, abondantes, sans réparation aucune, ces matières peuvent être entraînées et faire défaut dans le système musculaire. On comprend très-bien ainsi comment le bouillon relève les forces de ces pauvres exténués par de longs jours de diète. Le bouillon est donc un aliment parfaitement indiqué dans le cours de presque toutes les maladies aiguës et d'une utilité évidente dans les maladies aiguës qui ont imposé la nécessité d'une longue abstinence.

Dans la période inflammatoire des maladies aiguës, il est souvent nécessaire d'administrer des bouillons plus légers, dont la densité oscille entre 1,006 et 1,010. On a recours aussi à du thé de bœuf, à des bouillons de poulet, etc.

La réaction du bouillon est légèrement acide comme celle du suc gastrique. C'est surtout par les sens qu'on doit juger de la parfaite qualité du bouillon : il faut qu'il soit limpide, d'une odeur et d'une saveur des plus agréables; il doit charmer, quand on le présente au malade, à une température convenable, le goût et l'odorat. Un bouillon qui ne présente pas ces caractères qui s'allèrent, se modifient par la conservation, ne fera jamais le même bien qu'un bouillon savoureux.

Le petit-lait était jadis souvent prescrit dans les convalescences ; il est utile par la lactine dont il renferme 5 pour 100 par les sels variés qu'il contient et qui sont harmoniques pour la nature et la quantité avec les principes immédiats qui entrent dans la composition du corps de l'homme Il doit être préparé avec du lait nouvellement trait, neutre ou à peine acide ; en un mot, il doit être, comme le bouillon, des plus agréable au goût. On peut l'associer à une infusion de thé, de fleur d'oranger, du sirop de violette, etc.

Disons un mot des boissons alimentaires agissant spécifiquement sur le système nerveux, le thé, le café et les alcooliques.

Thé, Café. — Les infusions de thé ou de café torréfié remplacent fréquemment nos tisanes dans la médecine anglaise ; elles présentent plusieurs avantages ; elles plaisent par l'accoutumance, elles modifient favorablement le système nerveux, elles ralentissent la désassimilation ; c'est, comme on dit, des aliments d'épargne. Cette dernière propriété demanderait à être vérifiée ; mais ce qui est indubitable c'est qu'elles relèvent, animent les forces. En France, on redoute, peut-être à tort, leur action spécifique excitante. Voici à quelles conditions ces boissons alimentaires peuvent être utiles dans les maladies aiguës : elles doivent être légères, peu sucrées, toujours agréables ; on atteint ce dernier but en n'employant que des matières premières, remarquables pour la suavité de leur arome, le Moka ou du Zanzibar peu torréfié, du thé pékao à pointes blanches associé, s'il est nécessaire, au thé de fleur d'oranger, etc.

Ces boissons peuvent être administrées ,ou chaudes, ou glacées ; dans cette dernière supposition, toujours à petits coups. On peut les additionner d'un peu de suc de citron ou d'une cuillerée à dessert de bonne eau-de-vie.

Alcooliques. — L'intervention des alcooliques dans les maladies aiguës était regardée par nos devanciers comme

presque toujours inopportune, les idées à cet égard se sont beaucoup modifiées. Les alcooliques sont administrés avec profit dans plusieurs pyrexies. Tout est dans la dilution, dans la dose et son fractionnement. Les effets physiologiques sont sous la dépendance absolue de ces conditions. Toujours dans les maladies aiguës les doses doivent être modérées et espacées, pour ne produire aucun mal. Pour le prouver, je ne puis rien mieux faire que de montrer comment mon collègue et ami Béhier conseille ce puissant modificateur.

Administration de l'alcool (Béhier), suivant la méthode de Todd :

Eau-de-vie de France.....	80 à 200	grammes.
Eau.....	»	120	—
Teinture de cannelle.....	»	6	—
Sirop de sucre.....	»	30	—

Une cuillerée à bouche de cette potion toutes les deux heures.

En étendant cette cuillerée de trois ou quatre fois son poids d'eau, si le malade trouve le mélange alcoolique trop fort.

On employait jadis la potion cordiale qui était aussi une potion alcoolique, dont le vin était la base.

Dans son livre du Régime des maladies aiguës, Hippocrate (traduct. de Littré, t. II, p. 333) traite de l'emploi du vin doux, du vin fort, du vin blanc, du vin rouge et de l'hydromel. Nous ne parlerons pas du vin doux, il est remplacé par les boissons sucrées. Nous dirons quelques mots des vins blancs acides et des vins sucrés et alcooliques, ce sont eux qui sont prescrits dans les maladies aiguës et leurs convalescences.

Les vins blancs acides de la Bourgogne, de la Champagne et de l'est de la France, qui renferment de 5 à 10 pour 100 d'alcool, étendus de trois à cinq fois leur volume d'eau, constituent une boisson agréable, répara-

trice, d'une absorption facile, très-convenable pour apaiser la soif et exciter l'énergie excrétoire des reins. Il faut boire à petits coups, et alterner leur usage avec celui du bouillon ou des tisanes.

Les vins sucrés alcooliques se prescrivent par cuillerées toutes les deux ou trois heures, pour ranimer les forces et réparer les pertes. Rien de mieux que de choisir le Frontignan, les vins de paille français, ou cet excellent vin de Bagnols Saint-Raphaël qui, depuis trente ans, est exclusivement ordonné dans ces conditions dans les hôpitaux de Paris.

Aliments solides. — Voici les principaux signes qui permettent l'administration des aliments solides à la fin et dans les convalescences des maladies aiguës. La diminution de la fièvre, accusée par l'*abaissement de la température*, c'est le caractère le plus certain. Quand le thermomètre placé dans le rectum indique moins de 38°,5, on peut être rassuré; ajoutons encore la fréquence moindre du pouls, l'aspect général du malade, son désir pour les aliments; mais il faut se défier de ce caractère isolé, une extrême prudence est toujours nécessaire. Si le médecin doit toujours avoir présent à l'esprit les dangers de l'inanition, il ne doit pas oublier que l'estomac, le pancréas, perdent l'habitude dans le cours des maladies aiguës, de sécréter des sucs digestifs, et qu'il faut régler la quantité des aliments permis d'après le retour des sécrétions.

Il faut donc essayer les aliments solides avec prudence, commencer par de très-petites quantités. Après un essai infructueux, laisser un peu de repos; revenir, mais avec plus de prudence encore à l'alimentation, en variant la nature de l'aliment permis.

Aux légers potages succèdent un lait de poule, de la viande crue hâchée ou de la viande peu cuite bien divisée; on permet de sucer une côtelette. Si le lait est bien toléré, on utilise cet admirable aliment de la convalescence (voy. Formulaire magistral, 19e édit, p. 513) Peu à peu, quand

les fonctions digestives sont rétablies, on augmente et l'on varie la nature des aliments.

De la désinfection. — Quand un malade est à la diète depuis plusieurs jours, il est de la plus grande importance de penser aux moyens de prévenir et de combattre l'infection. Tous les médecins qui ont donné leurs soins aux affamés ont observé que l'inanition engendrait l'infection, et cela par suite des modifications que l'abstinence entraîne dans les phénomènes de la nutrition.

Les résidus provenant de la transformation, de la destruction des matériaux du corps qui servent à produire la chaleur sont irrégulièrement éliminés, et peuvent subir sur place, sous l'influence des germes extérieurs, une véritable fermentation putride. Les sécrétions digestives sont supprimées, celles de la peau profondément modifiées, on comprend sans peine que les résidus non complétement détruits comme les cellules d'épithéliums, les cellules épidermoïdales n'étant pas régulièrement éliminées se putréfient sur les organes où ils se trouvent.

M. de Meersman a insisté sur cet état de la peau chez les affamés. Elle imprégnait, dit-il, pour longtemps, la main qui la touchait d'une odeur repoussante. L'infection que répandait le corps de ces exténués par la disette était telle, que ceux qui leur portaient des secours étaient obligés de laisser ouvertes les portes et les lucarnes avant de pénétrer dans leurs demeures

Plusieurs observateurs ont insisté sur la fétidité de l'haleine, quelquefois accompagnée de gangrène du poumon, dans les cas d'abstinence prolongée. Les matières excrémentitielles ont souvent une odeur d'une fétidité spéciale dans les maladies qui ont imposé la diète. Les urines sont souvent troubles et modifiées. On comprend sans peine que toutes ces matières d'excrétion putréfiées peuvent, par leur absorption partielle, devenir cause de maladies. (Voyez Bouchardat, *Mat. méd.*, t. II, p. 816, 5e édit.)

On comprend sans peine d'après ces faits l'importance,

dans les maladies aiguës, de lotions journalières de la peau ou de bains quand ils sont indiqués, suivis de douces et longues frictions. On peut additionner le bain d'un parasiticide d'une odeur suave, quelques cuillerées par exemple de teinture alcoolique de benjoin-vanille. Ces bains ou lotions devront être suivis de douces frictions, en évitant de fatiguer le malade. Dans certaines conditions il faut se contenter de lotions partielles et de frictions.

C'est surtout pour assurer le maintien de la propreté et quelquefois pour prévenir les refroidissements causés par l'évaporation de la sueur, qu'il est nécessaire de changer de linge les fébricitants à intervalles convenables. On a peine à comprendre que ce principe ait été méconnu surtout à l'égard de la petite vérole et des fièvres exanthématiques. Pour désinfecter l'appareil respiratoire, on peut employer, mais avec beaucoup d'attention, de l'eau pulvérisée, très-légèrement aromatisée avec l'alcoolat d'eucalyptus, la teinture de Tolu ou de benjoin, ou de l'eau phéniquée ne renfermant pas plus d'un demi à un millième d'acide phénique.

Les urines de l'homme à l'inanition, qui vit aux dépens de lui-même, sont acides comme celles des carnivores; mais Leurat a vu qu'elles pouvaient devenir alcalines à la fin de fièvres typhoïdes graves qui avaient commandé une longue diète; elles doivent cette alcalinité à un commencement de putréfaction. Il importe donc de vider autant qu'on le peut, régulièrement et complétement la vessie.

Les soins de désinfection ne doivent jamais être négligés, pour la continuité de l'appareil digestif.

La bouche réclame des soins spéciaux; il faudra la laver avec de l'eau fraîche, débarrasser la langue, les dents, le reste de l'appareil buccal si on le peut, des matières anormales qui les enduisent, à l'aide de douces frictions avec un linge imbibé d'eau, qu'on peut faiblement aromatiser et additionner d'un peu de borax.

Il faut examiner avec le plus grand soin les matières excrémentitielles, comme on examine les couches des

nouveau-nés. Quand elles sont putrides, il faut penser à la désinfection qu'on peut obtenir à l'aide de moyens que nous allons rapidement résumer.

Des lavements simples, ou additionnés de quelques gouttes de teinture de benjoin, des lavements additionnés de vin ou de vinaigre, des lavements additionnés soit de quelques gouttes de chlorure de soude, soit de sous-nitrate de bismuth longuement porphyrisé, soit de poudre de charbon.

Ces deux derniers agents de désinfection peuvent également être administrés par la bouche, mais à petites doses et avec prudence, pour ne point fatiguer le malade.

Sommeil. Lit. Mouvement. — Règle générale, laisser en profonde paix le malade qui dort, à moins que le sommeil ne soit comateux, et qu'il ne se prolonge outre mesure, auquel cas il convient de recourir aux moyens perturbateurs. Autrement, qu'on se garde de réveiller le fébricitant, même pour lui administrer ponctuellement les remèdes prescrits, à moins d'indication absolue, comme dans les fièvres pernicieuses. Lorsque les malades ne peuvent se remuer eux-mêmes dans leur lit, il importe que les gardes aient le soin de le changer de position de temps en temps, pour empêcher que le poids du corps ne presse toujours sur les mêmes points, pression qui peut devenir à la longue la cause d'eschares. C'est dans ces conditions que des lits mécaniques, ingénieusement construits, rendent de grands services.

Le repos complet du lit est une condition souvent indispensable. *Si l'état des forces le permet*, les malades, comme le voulait Sydenham, peuvent se lever pour rester assis quelque temps. Il le recommandait dans la pleurésie, la variole, l'esquinancie. On ne doit cependant jamais oublier qu'il faut ménager avec le plus grand soin les forces des fébricitants.

Du froid dans les maladies aiguës. — Dans

certaines pyrexies, il est démontré par l'observation qu'il y a un avantage considérable de modérer la chaleur produite par les moyens les plus énergiques, et parmi ces moyens, nul n'est plus puissant et d'un effet plus rapide que le froid. La continuité de l'élévation de la température animale dans les maladies aiguës, fait-elle apparaître, comme je l'ai indiqué, de redoutables complications qu'on évite par l'application du froid ?

Les expériences intéressantes de Magendie ayant trait à l'influence si remarquable de la chaleur continue sur les animaux ; les dangers auxquels ils sont exposés, lorsque leur température atteint une certaine limite, sont d'accord avec cette hypothèse. Faut-il, au contraire, croire, comme Brandt l'a admis pour la fièvre typhoïde, que l'abaissement de la température par le froid entrave le développement du ferment morbide ? Cette théorie me paraît fort douteuse, le ferment morbide existe par le fait de l'évolution de la maladie ; on comprend difficilement, d'après ce que nous connaissons sur les aptitudes des ferments, qu'il ne puisse pas aussi bien se développer à 37 degrés centigrades qu'à 40 degrés. Mais peu importe la théorie, si la pratique est excellente.

Disons cependant en faveur de l'hypothèse de Brandt que, dans les cas de fièvres traumatiques, par suite de graves blessures, d'accidents puerpéraux, la température de 40 degrés paraît sinon indispensable, au moins favorable au développement du ferment morbide qui donne naissance à l'infection purulente des opérés, à la fièvre puerpérale chez les accouchées.

Ces maladies, étant développées chez un malade dans les salles des hôpitaux, se propagent par inoculation aux opérés ou aux accouchées. Quoi qu'il en soit, on doit s'efforcer de prévenir le développement du premier foyer par la réfrigération. Nous allons bientôt revenir sur ce sujet.

Les causes de l'élévation de la température dans les pyrexies peuvent être très-complexes ; voici celles qui apparaissent au premier abord : production exagérée de

chaleur, les conditions de déperdition étant égales; cette production exagérée peut dépendre de modifications dans les transformations des principes immédiats qui concourent à produire la chaleur. L'élévation de la température peut également être sous la dépendance d'une diminution dans les pertes de la chaleur avec une production égale. Cette diminution peut être réalisée par le défaut d'harmonie entre la production interne de la chaleur et la perte par la périphérie. Il résulte, en effet, des observations de J. Davy, qu'en santé, une production trop grande de chaleur correspond à un échauffement de la périphérie qui se refroidit par radiation, par évaporation de l'eau de la sueur. La chaleur intérieure reste constante. Dans les pyrexies, cette harmonie est détruite par des causes multiples, d'où élévation de la chaleur interne. Si cette donnée est juste, il en ressort nécessairement l'urgente nécessité dans les pyrexies de rétablir le jeu normal des fonctions de la peau.

Le mode d'application du froid doit être très-différent, suivant la nature des maladies. L'élévation de la température qu'il faut modérer, voilà le fonds commun; mais les procédés pour atteindre ce but, la mesure dans l'emploi de ces moyens diffèrent selon les pyrexies. Il faut se garder de marcher aveuglément dans cette voie, il ne faut s'en rapporter qu'à l'observation rigoureuse des faits dans chaque maladie en particulier.

Les deux grands intermédiaires de la réfrigération sont l'eau et l'air. Les avantages de la réfrigération à l'aide de l'eau sont nombreux; par elle, c'est sur la peau qu'on agit, c'est un moyen efficace et continu de prévenir son infection et de la maintenir en bon état. C'est aussi un mode des plus sûrs pour rétablir l'intégrité de ses fonctions qui favorisent si énergiquement la dépense de la chaleur et comme résultat final le retour de la chaleur animale à son type normal.

La réfrigération par l'air frais introduit dans les poumons a pour avantage, dans certaines conditions, de pou

voir être beaucoup plus commodément appliquée, de ne causer aucun dérangement.

Chacune de ces méthodes de réfrigération a des inconvénients, des avantages spéciaux dans des maladies déterminées. C'est à la clinique qu'il appartient de fixer le choix.

Réfrigération par l'eau. — Dès les premiers temps de la médecine, l'eau a été employée comme moyen de réfrigération; on trouve à cet égard des notions très-précises dans le traité d'Hippocrate, *Des airs, des eaux et des lieux* (1). Musa (2), médecin d'Auguste, ami d'Horace et de Virgile, dut sa grande réputation à l'heureux emploi de la réfrigération par l'eau. Celse (3), contemporain des premières années de l'ère chrétienne, donne, dans ses écrits, d'excellents préceptes sur l'emploi de l'eau froide. Claude Galien (4), contemporain de Marc-Aurèle, a retiré de l'emploi bien ordonné de l'eau froide des avantages qu'il expose avec toute la supériorité de son génie. Les médecins arabes, en tête desquels nous devons placer Avicenne (5), retirèrent des avantages de l'eau froide. Si après ces grandes autorités nous arrivons aux temps modernes, nous devons une mention spéciale pour Rondelet (6), le docteur Rondibilis, de Rabelais, et à Hecquet (7), ou le docteur Sangrado de Lesage.

Je dois omettre un nombre considérable d'auteurs qui ont traité de l'emploi de l'eau froide, pour arriver à quelques citations que je ne puis passer sous silence. Notons d'abord les *Cures par les bains froids*, de J. Brown (8),

(1) Hippocrate, *De aeris, aquis et locis.*
(2) Musa, *Frag. Floriano Caldani Bassano.*
(3) Celse, *De medicina.*
(4) Galien, *De usu partium et opera magna.*
(5) Avicenne, *Opera.*
(6) Rondelet, *Meth. curand. omn. morb.*
(7) Hecquet, *De la digestion et des maladies de l'estomac.*
(8) Brown (John), *Cures faites par les bains froids*, Edimbourg, 1736.

et le remarquable travail de J. Currie (1), sur l'emploi de l'eau froide.

Un grand nombre de mémoires ont paru sur les applications chirurgicales de l'eau froide, je me contenterai de citer celui de A. Bérard (2).

Si je voulais énumérer et analyser tous les ouvrages, tous les mémoires qui, depuis 1836, ont traité de l'hydrothérapie, il me faudrait un volume ; je me contenterai de citer Priessnitz (3) et Fleury (4). Mais je dois une mention spéciale pour l'excellent ouvrage de M. le docteur Lacorbière (5). On trouve, dans ce traité trop oublié par les contemporains, un historique aussi consciencieux que complet de tout ce qui se rapporte à cette importante médication par l'eau froide.

Avant d'aller plus loin, il est un point sur lequel je dois insister, c'est qu'il existe une différence considérable dans le but habituel et les procédés de l'hydrothérapie et l'application du froid, tel que nous en traitons ici. C'est bien à tort, selon moi, qu'on a confondu ces deux médications. La *réfrigération* a pour but d'abaisser le degré de la température dans les pyrexies. Le plus souvent, l'hydrothérapie est destinée, par le contraste du froid et du chaud, à ranimer la calorification et à combattre des maladies chroniques. Nous ne devons nous occuper que des applications spéciales du froid aux maladies aiguës ou de la *réfrigération par l'eau*. Les modes d'application de l'eau froide sont des plus variés, contentons-nous de mentionner les principaux.

(1) Currie (James), *Medical Reports on the Effects of Water*, etc., Liverpol, 1798.

(2) Bérard (Auguste), *De l'emploi de l'eau froide comme antiphlogistique dans les maladies chirurgicales*. Paris, 1835.

(3) O. Priessnitz, *Résultats obtenus par l'eau froide et la transpiration ou l'hydrosudopathie*.

(4) Louis Fleury, *Traité pratique et raisonné de l'hydrothérapie*, 1re édit., in-8. Paris, 1852, chez Labbé.

(5) Lacorbière, *Traité du froid, de son action et de son emploi* ntus et extra *en hygiène, en médecine et en chirurgie*, 2 vol. in-8. Cousin, 1839.

Glace. — Rostan, mon maître, obtint quelques succès en prescrivant la glace sur le crâne rasé, ou bien encore en ordonnant des irrigations d'eau froide contre la méningite et de l'encéphalite. On fait encore beaucoup usage de la glace dans ces cas graves, non pas qu'on y soit encouragé par de brillants résultats, mais parce qu'on trouve cette méthode rationnelle et qu'on n'a pas à sa disposition des moyens d'une réelle efficacité contre ces terribles affections. La glace, administrée à l'intérieur par petits fragments, possède, comme nous l'avons dit, une incontestable utilité pour combattre le symptôme vomissement.

L'emploi de l'*eau froide* de 6 à 10 degrés centigrades, voilà l'arme habituelle de l'hydrothérapie. On l'applique à l'aide du maillot humide, du drap mouillé, de pluie, de douches, de bains, de bains de siége, etc.

L'*eau fraîche*, à une température de 15 à 25 degrés, est plus habituellement mise en usage dans les maladies aiguës; on l'emploie en lotions, en compresses et surtout en bains plus ou moins prolongés. Nous y reviendrons dans un instant en parlant de la fièvre typhoïde.

De l'air froid. — C'est une erreur de beaucoup d'hygiénistes de croire que les chambres de malades doivent être maintenues invariablement à une douce température de 20 degrés et que l'on doit ventiler *uniformément* les salles de malades dans les hôpitaux par de l'air chauffé entre 15 et 25 degrés. Cette indication peut être fort utile dans la phthisie et dans plusieurs autres maladies, mais en la généralisant, on se prive, dans des conditions que nous préciserons, d'un modificateur d'une grande efficacité.

L'air frais introduit à chaque instant dans les poumons est un agent antiphlogistique qui devient puissant par la continuité de son action, et qui, par le fait même de cette continuité, peut être regardé comme inoffensif. Il concourt sans soin, sans effort, au but si désirable d'abaisser la température pathologique et de la ramener au chiffre

normal. Une différence de 10 degrés dans la température de l'air à l'entrée des poumons peut produire d'utiles effets. La puissance de réfrigération sera d'autant plus grande que l'air sera plus sec. Voici les règles dont on ne doit pas se départir pour manier avec sécurité ce puissant moyen d'enlever de la chaleur au fébricitant :

1° Il convient d'éviter avec le plus grand soin que l'air froid ne frappe le corps, qui doit toujours être convenablement garanti, surtout quand il est en sueur.

2° Les extrémités seront toujours maintenues chaudes soit à l'aide de boules d'eau, soit par des couvertures suffisantes.

3° Chaque fois que le malade ou les malades, s'il s'agit d'une salle d'hôpital, devront se lever, changer de lit, il convient d'élever la température de la salle.

Un grand nombre de médecins ont eu recours, dans plusieurs maladies aiguës, à ce moyen de réfrigération; c'est une pratique adoptée par plusieurs sagaces observateurs, de prescrire l'ouverture des fenêtres à différentes heures de la nuit. Le but qu'ils cherchaient à atteindre était le renouvellement de l'air, mais je suis convaincu que le bien qui, dans plusieurs maladies, en résultait devait plutôt être attribué à la fraîcheur de l'air. Pour préciser avec sûreté les pyrexies dans lesquelles l'air frais peut rendre de grands services, des observations sévères sont indispensables; car on peut très-bien admettre que nous avons beaucoup à apprendre pour connaître les fièvres qui seront ainsi heureusement modifiées et celles pour lesquelles il faudra s'abstenir. Le moment où il faut s'arrêter ne peut être également fixé que par l'observation.

Si nous avons beaucoup à observer pour diriger l'emploi de l'air frais dans les fièvres, nous connaissons mieux son heureuse influence pour prévenir le développement de deux redoutables affections nosocomiales qui peuvent être considérées sinon comme identiques, au moins comme très-voisines : l'infection purulente, suite de grandes opérations chirurgicales, et la fièvre puerpérale.

Chez les nouvelles accouchées, dans les cas de traumatisme chirurgical, les dangers de l'infection sont en raison directe de l'élévation de la température propre du malade. Le moyen le plus puissant et le plus inoffensif de prévenir cette élévation de température pathologique, c'est l'introduction de l'air frais dans les poumons.

On a obtenu d'heureux résultats, dans les cas d'agglomération de blessés, de remplacer les hôpitaux ordinaires par des baraquements ou par des hôpitaux sous tente.

Je suis convaincu qu'une des causes les plus importantes de cette supériorité tient à ce que ces baraquements défendent moins bien que les gros murs des hôpitaux du froid extérieur. L'air y pénètre plus facilement. Ces salles improvisées se refroidissent pendant les nuits, et les malades y respirent un air plus frais. On pense généralement que les salles de chirurgie s'infectent de miasmes spécifiques que l'air transporte ; mais en étudiant cette question (*Leçons sur l'hygiène des hôpitaux*, dans la *Revue des cours scientifiques*, numéro du 20 décembre 1873) j'ai démontré que l'infection purulente se propage non par l'air, mais par l'inoculation du ferment morbide. Les intermédiaires de cette propagation par inoculation du ferment morbide sont : soit les opérateurs et leurs aides, soit les instruments, les objets de pansement, etc.

L'heureuse influence de l'air frais pour prévenir le développement de la fièvre puerpérale ressort des bons résultats obtenus par M. S. Empis. Il donne comme première condition de son succès : « aération directe, constante *de jour et de nuit*, *trois fenêtres* au moins pour une salle de seize lits. »

Pour moi, ce n'est pas l'*aération* ou *renouvellement* de l'air qui est le modificateur salutaire, mais le *froid*, *l'air froid*, introduit dans les salles pendant la nuit. Cela est si vrai, qu'à l'hôpital Lariboisière (voyez *Revue scientifique*, p. 561, numéro du 13 décembre 1873), dans la salle d'accouchements, où l'*aération* est très-énergique par

suite de la ventilation, la mortalité est plus élevée que dans aucune autre maternité de Paris. Mais c'est de l'*air chaud* qui est introduit à Lariboisière dans la salle d'accouchements.

Considérations générales. — Après cette étude sur l'emploi des modificateurs hygiéniques dans le traitement des maladies aiguës, je me bornerai à en faire des applications aux affections les plus communes en insistant plus particulièrement sur un sujet ayant autant d'importance que d'actualité, le traitement de la fièvre typhoïde par les bains frais.

En me guidant d'après des considérations étiologiques, je range dans quatre groupes principaux les maladies aiguës que je choisis comme exemples, 1° fièvres intermittentes, 2° fièvres spécifiques, 3° fièvres inflammatoires franches ou du refroidissement, 4° fièvres traumatiques.

Je ne dirai qu'un mot des *fièvres intermittentes*, elles ne commandent pas la diète, mais une alimentation variée réparatrice, et le changement de lieu. Si elles sont heureusement modifiées par l'hydrothérapie, leur remède souverain est toujours le sulfate de quinine.

Pour prévenir les fièvres traumatiques (infection purulente, fièvre puerpérale) on avait recours jadis à une diète sévère à laquelle on a sagement renoncé. Si elle est indiquée par la fréquence du pouls et l'élévation de la température, il faut la prolonger le moins possible. L'inspiration d'un air frais est l'agent de prophylaxie le plus efficace.

Dans les pyrexies de refroidissements non suivis de réaction (pneumonie, bronchite aiguë, rhumatismes articulaire, etc.), phlegmasies franches, caractérisées par l'excès de fibrine du sang, une grande réserve dans l'emploi du froid est la règle. On renonce dans ces maladies aux applications d'eau froide, et ce n'est qu'avec prudence et dans des conditions exceptionnelles qu'on peut demander l'intervention de l'air frais; plutôt dans le rhumatisme articulaire que dans les phlegmasies de l'or-

gane respiratoire ; quant à la diète, il faut se guider pour la diriger convenablement sur l'état du pouls, sa fréquence, sa dureté, et sur le degré de la température animale. La bonne direction des accessoires de la diète, constitue la partie la plus importante de l'hygiène thérapeutique de ces affections.

Phlegmasies par miasmes spécifiques. — (Fièvre typhoïde, fièvre jaune, scarlatine, rougeole, variole, etc.) C'est dans ces maladies qu'il faut un tact exquis, une expérience consommée pour diriger convenablement la diète. Je ne puis que renvoyer aux règles générales que j'ai données (p. 222), j'y renvoie également pour ce qui a trait à la *désinfection*, je me bornerai à traiter spécialement des moyens de réfrigération.

Dans les fièvres éruptives, ce n'est qu'exceptionnellement et avec une grande prudence qu'on peut avoir recours à la réfrigération par l'eau. Malgré de graves autorités, on renonce habituellement à ce moyen puissant d'abattre l'excès de la chaleur morbide. Si l'on veut y avoir recours dans les formes graves de la scarlatine et de la rougeole, c'est bien dans ces conditions qu'il faut une continuelle vigilance. Le temps presse, quelques heures de perdues peuvent rendre inévitable une issue funeste. Il faut s'inspirer de la pratique de James Currie et n'employer les douches et les bains froids que lors de la période d'accroissement de la température. Quand elle est arrivée à son *summum* ou qu'elle s'abaisse, il est trop tard.

L'influence des inspirations prolongées d'air frais n'a pas encore été rigoureusement observée. La pratique de plusieurs médecins éminents semble en démontrer l'efficacité, mais ce n'est qu'avec une continuelle vigilance, pour éviter les refroidissements périphériques et pour maintenir les extrémités chaudes, qu'on peut y avoir recours.

Dans la *fièvre jaune*, le moyen prophylactique le plus

sûr, c'est l'inspiration d'air frais. Quand une épidémie de cette fièvre règne dans une localité, rien de mieux que de fuir dans les montagnes pour y respirer un air frais. Une observation très-intéressante de M. Labat (1) prouverait que c'est encore un moyen d'une grande puissance quand la maladie est déclarée.

Fièvre typhoïde, traitement de Brand. La pensée d'employer la réfrigération par l'eau froide dans les fièvres continues est venue à l'esprit des médecins dès la plus haute antiquité. Hippocrate, Galien y avaient recours (Galien, *Meth. medendi*, lib. IX). Mais c'est Currie qui à Liverpool en 1790, par une suite d'*observations rigoureuses*, prouva que l'eau froide était un des moyens les plus sûrs et les plus rapides d'abaisser, dans ces malades, la température pathologique.

En France, Récamier, Chomel, Briquet, Trousseau eurent recours à l'emploi de l'eau froide dans les cas de fièvre typhoïde.

En 1846, M. Jacques publia un mémoire dans lequel il démontra, par une suite d'observations recueillies avec soin, l'efficacité des lotions et des compresses froides dans le traitement de la fièvre typhoïde.

En 1849, M. Wannier présenta à l'Académie des sciences un mémoire sur l'emploi de la glace et de l'eau froide, comme agents thérapeutiques; l'auteur annonçait, mais *sans preuves suffisantes*, que par l'emploi de l'eau froide à l'intérieur et des lotions froides sur la peau, il avait la certitude de triompher de toute fièvre typhoïde dont la date d'invasion n'aurait pas dépassé sept jours.

Je viens de retracer cet historique rapide non pour diminuer en rien le mérite de M. Brand dont il me reste à parler, mais pour montrer que les meilleures pensées peuvent rester longtemps méconnues, jusqu'au jour où il se

(1) *Labat F. A. L.* Des bons effets d'une atmosphère froide dans le traitement de la fièvre jaune. (*Ann. de la médec. physiolog.*, décembre 1832.)

trouve un homme heureusement doué et placé dans des conditions favorables pour les préciser, les développer et les vulgariser. Quand une vérité est trouvée et démontrée, il se rencontre force gens pour dire, qu'elle courait les rues et que celui qui l'a mise en lumière n'a rien inventé.

Abaisser la température fébrile par l'eau fraîche, mesurer et suivre les phases de cet abaissement par le thermomètre rectal, alimenter convenablement le malade, voilà les principes de la méthode de Brand ; voici les résultats qu'il annonce :

« *Toute fièvre typhoïde traitée régulièrement dès le début par l'eau froide sera exempte de complications et guérie.*

» *Toute fièvre typhoïde dégénérée ou traitée tardivement (après la 1re période), présentera plus de chances de guérison avec l'eau froide régulièrement administrée qu'avec tout autre mode de traitement.* »

Brand en 1861 formulait des demi-bains tièdes avec affusion froide. Juergenseu montra en 1866 l'innocuité des grands bains froids. Brand les adopta depuis. Voici maintenant des détails pratiques auxquels, d'après l'auteur et d'après le docteur Frantz Glénard (1), j'attache la plus grande importance.

Il convient, afin d'imposer au malade et à la famille un traitement aussi pénible que celui que nous allons décrire, d'inspirer une *confiance absolue dans la guérison*; elle est d'autant plus sûre que les cas sont moins graves et que la méthode est appliquée plus tôt.

Il faut avoir à sa disposition deux aides expérimentés et dévoués l'un pour le jour, l'autre pour la nuit.

Le malade est porté au bain, sa chemise est enlevée au moment où il va être plongé dans l'eau. « Je dois prémunir ici, dit M. Fr. Glénard, contre l'indicible serrement de cœur dont sera saisi le médecin qui emploie ce mode de traitement pour la première fois et qui lui fera se de-

(1) Fr. Glénard, *Journal de médecine de Lyon*, 1864.

mander si le malade n'eût pu guérir sans l'eau froide, où s'il pourra supporter cette épreuve.

Le malade est plongé jusqu'au cou dans l'eau, dont la *température doit être de* 20 *degrés centigrades*, et aussitôt la tête est arrosée d'eau froide marquant six degrés à huit degrés, détail important surtout dans le cas où le malade présenterait des symptômes cérébraux.

Les jours suivants, lorsque le système nerveux sera apaisé, l'eau à la température du bain suffira, cette affusion ayant duré de une à deux minutes. L'aide frictionne, masse dans l'eau les membres du typhique pendant trois ou quatre minutes. Enfin, le malade est laissé en repos. Souvent, il y a à peine quelques minutes que le malade est au bain que l'on voit éclater un frisson intense, les dents s'entrechoquent, les papilles soulevant l'épiderme, la respiration devient haletante et des efforts de toux donnent issue à une masse concrète de mucosités bronchiques ; il y a quelquefois une selle ou une miction involontaire. Le malade manifeste souvent la plus grande anxiété et fait des efforts pour sortir de l'eau. Le tableau est bien fait pour effrayer le médecin et les assistants. Au moment de la sortie du bain, dont la *durée doit toujours être de quinze minutes* même si le frisson apparaît dès le début, plus longue, s'il tarde à survenir, on renouvelle l'affusion froide sur la tête.

Le malade sorti du bain grelottant, violacé, on le transporte dans son lit, après lui avoir, sans l'essuyer, remis sa chemise ; une couverture de laine a été préparée pour lui envelopper les pieds. Le matelas et le coussin doivent être un peu durs et ne pas se laisser déprimer par le poids du corps, qui sera recouvert d'un drap seulement en été ; on y ajoute une légère couverture de laine en hiver. C'est alors qu'on administre au malade un léger potage tiède et par dessus une gorgée de vin, puis on l'abandonne à l'achèvement de son frisson, qui peut durer 15 à 20 minutes, quelquefois même *une heure*. (1)

(1) La température du bain s'élève habituellement de 2 degrés ; ce

En même temps que la température s'abaisse, le pouls se régularise ; M. Glénard en a reproduit les tracés qui montrent très-nettement cette action.

Voici maintenant pour les bains la prescription générale : « On prendra toutes les trois heures, jour et nuit, la température rectale du malade, on lui donnera un bain à 20 degrés centigrades et de 15 minutes toutes les fois que le thermomètre placé dans le rectum pendant cinq minutes marquera plus de 38°,5.

La température s'élève habituellement à plus de 38°,5 après *trois heures*. Il faut donc *renouveler les bains toutes les trois heures de jour et de nuit*.

Généralement les vingt ou trente premiers bains sont bien acceptés, mais plus tard, il faut toute l'autorité morale du médecin pour convaincre le malade et sa famille. Le thermomètre seul indique la persistance de la maladie ; supprimez les bains, et vous verrez rapidement reparaître la fièvre avec toutes les conséquences qui l'accompagnent.

Lorsque la température met plus de trois heures après le bain pour atteindre le degré de 38°,5, l'intervalle des bains peut être de six et même de neuf heures. Mais n'oubliez jamais la règle de Brand : « *Il vaut mieux donner dix bains de trop qu'un de moins : dans le doute, baigner.* »

La durée de la maladie est dix-huit à vingt jours, celle de la convalescence de douze jours au maximum. Elle commence dès que le thermomètre ne s'élève plus au delà de 38°,5.

résultat a été vérifié par M. Fr. Glénard et par MM. Liouville et Voisin. Après le premier bain, M. Fr. Glénard a constaté un abaissement de 1 degré dans la température du malade. Observant dans un cas extrêmement grave (forme hémorrhagique) chez un jeune homme de vingt-deux ans, n'ayant pu employer les bains que dans le cinquième septénaire, MM. Liouville et Voisin virent, après le troisième bain répété toutes les trois heures, la température tomber de 40°,6 à 36.

Le nombre des bains varie entre cinquante et cent quatre-vingts ou même deux cents.

Les symptômes sont refoulés, à mesure qu'ils apparaissent; quand ils se montrent, c'est qu'on aura négligé un bain, des compresses ou des verres d'eau.

Si le malade tousse après chaque bain, on prescrit des compresses froides, embrassant largement toute la poitrine et renouvelées tous les quarts d'heure.

Si le météorisme, si le gargouillement dans la fosse iliaque persistent, de même que la diarrhée, avec selles involontaires dans les bains, on ordonne des compresses d'eau froide sur le bas-ventre changées tous les quarts d'heure; elles peuvent être recouvertes de toile cirée. Si les selles sont fétides, s'il y a constipation, lavements d'eau froide auxquels Brand ajoute quelquefois un quart de vinaigre.

Dans les cas de fièvre typhoïde ataxique, on devra prescrire, tant que les symptômes ataxiques subsistent, des compresses glacées sur le front dans l'intervalle des bains.

Pour boisson, on donnera au malade tous les quarts d'heure, bon gré, mal gré, à moins qu'il ne sommeille *paisiblement*, une gorgée d'eau glacée, pendant toute la durée de la maladie.

Alimentation. Nous avons dit déjà qu'on devrait donner toutes les trois heures, après chaque bain, un léger potage et quelques gorgées de vin vieux; cette alimentation pourra varier ainsi qu'il suit : lait, café ou thé au lait, bouillon de veau, de bœuf ou de mouton; soupes légères de gruau, de pâtes avec ces bouillons.

Ces aliments toujours tièdes. Le troisième ou quatrième jour au plus tard, le médecin a besoin de toute son autorité, pour régler le régime; c'est à ce moment que se développe chez les malades un appétit déréglé qui persiste jusqu'à la fin de la maladie. Le sentiment de la faim qui indique habituellement la terminaison de la maladie, ici est un signe trompeur; *c'est le thermomètre seul qu'on doit interroger.*

L'alimentation exagérée a un effet très-nuisible (nous avons déjà insisté sur ce point, p. 228); elle se traduit d'abord par l'élévation de la température, puis survient bientôt de la diarrhée, du météorisme qui exigeront l'application des compresses froides.

Cet écueil est à éviter tant que le malade prend des bains réguliers toutes les trois heures. Lorsqu'il arrivera à présenter des intervalles de six à neuf heures entre deux bains, lorsque la température met plus de trois heures après le bain à atteindre le chiffre supérieur à 38°,5, on peut adjoindre quelques aliments solides, biscuits, pain, et en tout cas, il faut procéder avec mesure et ne le faire qu'à titre d'essai. Il en est de même de la viande qui, prise avec modération (une cuisse de poulet), suffit pour animer la fièvre. Le plus sage est de ne permettre la viande même à petites doses que lorsque le malade sera resté apyrétique pendant douze heures.

Le thermomètre doit seul régler l'alimentation ; les prières du malade, on doit y résister tant que la température s'élève au-dessus de 38°,5. Il faut qu'il se contente des aliments indiqués après chaque bain. On doit soutenir son courage par de bonnes paroles.

Le malade obtiendra la permission de se lever dès qu'il sera assez fort et apyrétique. Ce moment coïncide en général avec celui où le régime animal est autorisé.

Le traitement dont je viens d'indiquer la formule présente dans son exécution des difficultés considérables. En lisant l'exposition que je viens d'en faire, on craint de voir le malade exposé à tous les maux d'un refroidissement non suivi de réaction et d'un refroidissement éprouvé dans les conditions les plus défavorables, mais le résultat clinique est là, devant lequel il faut s'incliner; le malade guérit sans être atteint par de terribles complications que la théorie faisait prévoir. Nous pouvons dire après le fait expérimental que c'est le ferment morbide qui amène la réaction véritable qui éloigne les complications.

Quoi qu'il en soit, on comprend sans peine qu'il faut une continuelle vigilance pour s'arrêter juste à temps dans l'emploi de ces puissants moyens.

Voici maintenant les résul ats statistiques qui permettent d'apprécier la valeur de la méthode de Brand que je viens d'exposer, je les emprunte à la belle leçon de mon collègue et ami Béhier (1). On trouve dans le mémoire de M. W. Vunderlich les résultats suivants :

	MORTALITÉ POUR 100 par le traitement sans bain.	MORTALITÉ POUR 100 avec le traitement par les bains.
Clinique de Leipzig.	18,1	7,2
Jargensen.....	15,4	3,1
Ziemssen et Immerman.....	30,2	7,5
Liebermeister et Hagenbach.....	26 2	9,7
Riegel.....	20,0	4,3
Stohr.....	20,7	6,6

M. Brand, en discutant les résultats obtenus par divers médecins en traitant les fièvres typhoïdes par sa méthode (la mortalité moyenne de 1411 cas a été de 4, 7 pour 100), attribue les résultats moins heureux que ceux que nous allons faire connaître soit à ce que les malades ont été soumis trop tard, après le premier septénaire, au traitement, soit à ce que *sa méthode n'a pas été rigoureusement appliquée.*

Voici maintenant les résultats obtenus par Brand. Il déclare que sur 170 malades traités par sa méthode jusqu'en 1868, il a eu 170 guérisons, M. Fr. Glénard a vu à Stettin en 1870 et 1871, sur 89 malades, 89 guérisons et sur 12 malades traités à Lyon par M. Glénard, 12 guérisons.

Sans doute, on peut penser que M. Brand est tombé, comme il arrive quelquefois, sur une série de cas heureux ;

(1) *Bulletin de thérapeutique*, t. 86, p. 3.

mais dans une maladie où la mortalité moyenne est de 18 pour 100, on ne peut espérer de pareils résultats quand on n'a pas recours à une thérapeutique nouvelle et puissante. Je dois ajouter cependant que plusieurs médecins à Paris et à Lyon sont loin d'avoir obtenu des résultats aussi favorables; mais quand un homme du caractère de M. Brand (1) annonce de pareils succès, il faut le croire et chercher à l'imiter en suivant *rigoureusement sa méthode*, car je pense qu'il adoptera la pensée que j'ai exprimée dans la préface de mon *Annuaire* de 1846 en parlant de la thérapeutique hygiénique de la glycosurie : « *Je supplie les médecins qui adopteront ma thérapeutique de ne point prescrire partiellement le traitement que j'indique, rien n'est plus fatal à la vérité que les demi-approbations.*

(1) Voici en quels termes M. Fr. Glénard s'exprime sur M. Brand : « Le nom de mon vénéré maître et ami M. Brand est connu à Lyon de tous les gens de cœur qui, pendant la dernière guerre, se sont préoccupés du sort des soldats français en captivité à Stettin (23000 prisonniers). Brand fut leur bienfaiteur, et à ce titre il a reçu du gouvernement de M. Thiers un témoignage exceptionnellement flatteur de la reconnaissance nationale.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

Acide benzoïque et benzoate de soude c. urines ammoniacales. 103
Acide salicylique. 106
Action de la caféine. 93
Aconitine cristallisée et de son azotate. 36
Alcoolisme traité par la noix vomique. 38
Altérants. 171
Ammoniaque. Injections intra-veineuses c. morsure des serpents. 116
Ammoniaque. Injections d. les veines pour combattre les accidents produits par la morsure de vipère. . . 117
Ammoniaque. Traitement du porrigo decalvans par des applications de liqueur d'ammoniaque. 118
Analeptiques. 157
Anesthésiques. 41
Antispasmodiques. 41
Apomorphine. 141
Apomorphine, nouveau vomitif. 140
Arsenic c. la fièvre paludéenne. 180
Atropine c. sueurs profuses. 24
Atropine c. la salivation. . . 25
Boldo. 96
Bromure de potassium c. l'hydrophobie, la chorée; applications locales : Chlorure de potassium. . . . 194
Camphre monobromé. Bromure de camphre. 84
Caustique au sulfate de zinc. 195
Chloral hydraté. 58
Chloral dans le tétanos. . . 59
Chloral c. le tétanos. 61
Chloral ; injections sous-cutanées dans le choléra. . 65
Chloral c. le mal de mer. . 67
Chloral hydraté. 69
Chloral c. uréthrite hémorrhagique. 74
Chlorhydrate d'apomorphine 142
Chlorhydrate de morphine, injections sous-cutanées c. la dyspnée. 14
Chlorhydrate de morphine dans le traitement de la folie. 5
Chloroforme ; anesthésie obstétricale. 44
Chloroforme dans la chirurgie des enfants. 55
Chloroforme dans l'empoisonnement par la strychnine. 57
Chlorure de zinc dans le traitement des fistules. . 195
Cocaïne. 94
Codéine. Boulimie. 3
Conditions d'utilité du vin dans la goutte et dans les

différentes formes de l'anémie. 87
Considérations générales sur l'hygiène thérapeutique. . 213
Contro-stimulants. 128
Crothers. Strychnine ; empoisonnnement guéri par le chloral 37
Crothon-chloral dans les névralgies. 77
Croton-chloral. 79
Croton-chloral. 80
Croton-chloral hydraté. Ses propriétés, son emploi. . 81
Cryptopine. 2
Cubèbe, balsamiques. Mode d'administration. 99
Diascordium. 20
Diastase, préparation. . . . 161
Digitaline. 128
Digitaline dans les cas de néphrite. 134
Diurétiques. 128
Eclampsie guérie par l'hydrate de chloral associé à l'injection hypodermique de morphine. 68
Emollients. 157
Epithème argileux. 168
Ergot de seigle. Action diurétique 113
Ergotine. Traitement des fibromes utérins par les injections hypodermiques. . 114
Evacuants. 140
Falsification de l'opium. . . 2
Ferments digestifs. 158
Ferrugineux. 168
Formules magistrales de pancréatine. 159
Fougère mâle. Sa récolte. . 200
Frictions mercurielles dans le traitement des accidents graves de la syphilis. . . 187
Glycéré c. l'eczéma. 196
Glycosurie 199
Goudron en capsules. 109
Huile de foie de morue et chloral. 165
Hydrate de chloral dans le tétanos traumatique. . . . 64
Hydrate de chloral dans l'incontinence nocturne d'urine. 67
De l'hydrate de chloral dans le traitement du cancer. . 71
Hydrate de chloral comme hypnotique en lavement et à l'intérieur 73
Hydrate de croton-chloral. . 75
Hydrate de croton-chloral comme anesthésique et analgésique. 78
Hygiène thérapeutique. . . 213
Hyoscyamine, emploi. . . . 34
Hyoscyamine cristallisée. . 31
Indications thérapeutiques des bains de mer. 108
Influence curative de l'érysipèle sur la syphilis. . . . 212
Influence sur le fœtus des inhalations chloroformimiques pendant l'accouchement. 54
Injections intra-veineuses de chloral. 63
Injection hypodermique de morphine. 16
Insufflations de quinine dans le traitement de la coqueluche. 176
Ipéca dans le choléra infantile. 145
Ipécacuanha administré en lavements dans la diarrhée cholériforme des jeunes enfants et dans la diarrhée des tuberculeux. . . 144
Iode, application externe. . 190
Iode condensé dans le coton, coton iodé. 192
Iode caustique c. le lupus. . 194
Iodure d'iodhydrargyrol de mercure. 198
Iodure de potassium ; association au carbonate d'ammoniaque. 189
Iodure de potassium ; traitement de la syphilis tertiaire. 187

Jaborandi. 124
Jaborandi. Effets. 126
Koumys. 157
Koussine. 200
Kousso. 199
Lavement de chloral. . . . 70
Lavement phéniqué. 111
Liqueur antiodontalgique. . 58
Lithotritie périnéale. 201
Lotion c. le chancre. 19
Lotion c. les engelures. . . 111
Médicaments narcotiques complexes. 28
Mercuriaux d. la syphilis. . 183
Mixture c. l'hydropisie. . . 139
Mixture c. l'insomnie nerveuse. 16
Narcotiques. 1
Nouveau réactif de la morphine. 4
Opiacés. 1
Opiacés comme traitement de la rétention d'urine. . 18
Opium dans le diabète. . . . 3
Oxyde de zinc c. la diarrhée des enfants. 196
Parasiticides. 198
Perchlorure de fer comme abortif dans la variole. . . 169
Phosphate de chaux. 164
Pilules anticatarrhales. . . . 19
Pilules laxatives. 27
Plantes purgatives indigènes du Brésil. 150
Padophyllin. 146
Pommade adoucissante. . . 166
Pommade c. l'alopécie vénérienne. 186
Pommade calcaire. 167
Potion calmante et antispasmodique 40
Potion c. le rhumatisme. . . 139
Potion phéniquée. 110
Propylamine. 120
Prises c. l'apepsie. 39
Propylamine. Quatre observations de rhumatisme articulaire aigu traité par la propylamine et le chlorhydrate de trimethylamine. 121
Pupilles, leur état dans l'anesthésie chloroformique. 56
Pureté des fers réduits et porphyrisés. 169
Quinine c. la coqueluche. . 176
Quinine c. l'ophthalmie granuleuse 178
Quinine pendant le traitement du rhumatisme. . . 178
Quinquina de l'Inde. 173
Quinquinas, essais rapides. 175
Quinquinas de Java et de l'Inde anglaise. 171
Recherches sur l'action de l'atropine et de la physostigmine ou ésérine. . . . 26
Santonine. 199
Scammonée, jalap. 148
Seigle ergoté. 113
Sirop d'éther valérianique. . 87
Solution c. les syphilides. . 186
Spécifiques. 171
Stimulants généraux. . . . 87
Strychnine, empoisonnement guéri par le chloral. . . . 37
Strychnine en injections sous-cutanées c. névralgie sus-orbitaire. 37
Substitutifs. 171
Sudorifiques. 116
Sulfate de quinine. 198
Sulfate de quinine contre le catarrhe d'été ou fièvre de foin. 177
Sulfite de soude c. la phthisie. 124
Sulfocarbonate de potasse. . 125
Thérapeutique générale. . . 201
Topique calmant. 166
Traitement des adhérences du placenta. 35
Traitement des calculs biliaires par les eaux alcalines. 135
Traitement de la coqueluche. 204
Traitement des dermatoses herpétiques sèches. . . . 207
Traitement de l'eczéma ca-

pitis. 206
Traitement du tétanos par le chloral. 59
Traitement du zona par les badigeonnages de collodion morphiné. 17
Trèfle d'eau comme emménagogue. 170
Triméthylamine dans le rhumatisme articulaire aigu. 119
Vers intestinaux. 199
Viande crue, mode d'administrer. 162
Vin à la coca. 95
Xylène ou Xylol dans le traitement de la variole. 111

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS

Aubert, action de la caféine, 93.
Badie, quinine c. l'ophthalmie granuleuse, 178.
Baillon, scammonée, jalap, 148.
Bedall, koussine, 200.
Bégin (M.-E.), conditions d'utilité du vin dans la goutte et dans les différentes formes de l'anémie, 87.
Bergeron (Albert), chloroforme dans la chirurgie des enfants, 55.
Bennett, cocaïne, 94.
Benson-Baker, croton-chloral dans les névralgies, 77.
Bouchard, digitaline dans les cas de néphrite, 134.
Bouchardat, du traitement des calculs biliaires par les eaux alcalines, 135.
Bouchut, croton-chloral, 80.
Bourdon, traitement du zona par les badigeonnages de collodion morphiné, 17.
Bourdon, ipécacuanha administré en lavements dans la diarrhée cholériforme des jeunes enfants et dans la diarrhée des tuberculeux, 144.
Bourgeois, apomorphine, 141.
Budin, pupilles, leur état dans l'anesthésie chloroformique, 56.
Buffet (A.), chloral contre le tétanos, 61.
Burkart, xylène ou xylol dans le traitement de la variole, 111.
Caffe, prises contre l'apepsie, 39.
Campbell (Ch.-J.), chloroforme, anesthésie obstétricale, 41.
Carles, sur la pureté des fers réduits et porphyrisés, 169.
Cérasi, propylamine, 120.
Chouppe, ipéca dans le choléra infantile, 145.
Defresne, formules magistrales de pancréatine, 159.
Delcour, topique calmant, 166.
Delioux, injection hypodermique de morphine, 16.
Delioux, liqueur antiodontalgique, 48.
Demarquay-Angelot, acide benzoïque et benzoate de soude c. urines ammoniacales, 103.
Dikson, pilules laxatives, 27.
Dolbeau, lithotritie périnéale, 201.
Duboué, seigle ergoté, 113.
Duckworth, ammoniaque, traitement du porrigo decalvans par des applications de liqueur d'ammoniaque, 118.
Dujardin-Beaumetz, chlorhydrate d'apomorphine, 142.
Dusseau, potion phéniquée, 110.
Dusseau, lavement phéniqué, 111.
Emminghaus, codéine, boulimie, 3.
Fauvel, trèfle d'eau comme emménagogue, 179.

Ferrand-Bottentuit, cubèbe, balsamiques, mode d'administration, 99.
Fournier, iodure de potassium, traitement de la syphilis tertiaire, 187.
Gintrac, glycéré contre l'eczma, 196.
Giraldès, chloral contre le mal de mer, 67.
Gontier (L.-A), hydrate de chloral dans le tétanos traumatique, 64.
Graves, potion contre le rhumatisme, 139.
Graves, mixture contre l'insomnie nerveuse, 16.
Guenel, frictions mercurielles dans le traitement des accidents graves de la syphilis, 187.
Guipon, perchlorure de fer comme abortif dans la variole, 169.
Guyon, chloral hydraté, 69.
Guyot, goudron en capsules, 109.
Halford, ammoniaque, injections intra-veineuses contre la morsure des serpents, 116.
Hardy, solution contre les syphilides, 186.
Herbelin, quinquinas, essai rapide, 175.
Higgenson, chloral; injections sous-cutanées dans le choléra, 65.
Ivon, viande crue, mode d'administrer, 162.
Kirn, fougère mâle; sa récolte, 200.
Kobryner, padophyllin, 146.
Laborde, iode, application externe, 190.
Landowski, koumys, 157.
Langlebert, pommade contre l'alopécie vénérienne, 186.
Langlebert, lotion contre le chancre, 19.
Letzérich, insufflations de quinine dans le traitement de la coqueluche, 176.
Liebreich, hydrate de croton-chloral, 75.
Lissonde, chloral hydraté, 58.
Mariani, vin à la coca, 95.
Mascarel, traitement de la coqueluche, 204.
Mehu, iode condensé dans le coton, coton iodé, 192.
Oré, injections intra-veineuses de chloral, 63
Oré, ammoniaque; injections dans les veines pour combattre les accidents produits par la morsure de vipère, 117.
Peltier (G.), triméthylamine dans le rhumatisme articulaire aigu, 119.
Perret (E.), diastase, préparation, 161.
Porcher, mixture contre l'hydropisie, 139.
Rambaud, pommade adoucissante, 166.
Raymond, quinine contre la coqueluche, 176.
Renaud, chlorhydrate de morphine, injections sous-cutanées contre la dyspnée, 14.
Rieseberg, iode caustique contre le lupus, 194.
Robin, jaborandi; effets, 126.
Rollet, de Bordeaux, potion calmante et antispasmodique, 40.
Sanson, phosphates de chaux, 164.
Siebold, nouveau réactif de la morphine, 4.
Simpson, caustique au sulfate de zinc, 195.
Taurin, traitement des adhérences du placenta. 35.
Thibaut, hyoscyamine cristallisée, 31.
Thiebsch, acide salicylique, 106.
Thompson, opiacés comme traitement de la rétention d'urine, 18.
Vecchietti (Edoardo), hydrate de chloral dans l'incontinence nocturne d'urine, 67.

Vial, sirop d'éther valérianique, 87.
Vigier (P.), épithème argileux, 168.
Voisin, chlorhydrate de morphine dans le traitement de la folie, 5.
Vulpian, injections intra-veineuses de chloral, 63.
Weill (A.), croton-chloral hydraté, ses propriétés, son emploi, 81.
Williams (J.), pilules anticatarrhales, 19.
Windham, sulfite de soude contre la phthisie, 124.
Worms (Jules), croton-chloral, 79.
Zweifel, influence sur le fœtus des inhalations chloroformiques pendant l'accouchement, 54.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE

17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, PARIS

RÉCENTES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Pathologie médicale.

BECQUEREL. **Traité clinique des maladies de l'utérus et de ses annexes.** 1859, 2 volumes in-8 de 1061 pages, avec un atlas de 18 pl. (dont 3 coloriées) représentant 44 figures. 20 fr.

BECQUEREL. **Traité des applications de l'électricité à la thérapeutique médicale et chirurgicale.** 1860, 2e édition, 1 vol. in-8, fig. 7 fr.

BOTKIN. **Des maladies du cœur.** Leçons de clinique médicale faites à l'université de Saint-Pétersbourg, 1870, in-8. 3 fr. 50

BOTKIN. **De la fièvre.** Leçons de clinique médicale faites à l'université de Saint-Pétersbourg, 1872, in-8. 4 fr. 50

BOUCHUT ET DESPRÉS. **Dictionnaire de médecine et de thérapeutique médicale et chirurgicale,** comprenant le résumé de la médecine et de la chirurgie, les indications thérapeutiques de chaque maladie, la médecine opératoire, les accouchements, l'oculistique, l'odentechnie, les maladies d'oreilles, l'électrisation, la matière médicale, les eaux minérales et un formulaire spécial pour chaque maladie. 2e édition, très-augmentée, 1 vol. in-4 avec 754 figures dans le texte. Broché. 25 fr.
Cartonné. 27 fr.
Relié. 29 fr.

BOUCHUT. **Diagnostic des maladies du système nerveux par l'ophthalmoscopie.** 1866, 1 vol. in-8 avec atlas colorié. 9 fr.

BRIERRE DE BOISMONT. **Des hallucinations, ou His-**

toire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme. 1862, 3e édition très-augmentée. 7 fr.

BRIERRE DE BOISMONT. **Du suicide et de la folie suicide**, considérés dans leurs rapports avec la statistique, la médecine et la philosophie. 2e édition, 1865, 1 vol. in-8 de 680 pages. 7 fr.

LANCEREAUX. **Traité historique et pratique de la syphilis**, 1873, 1 vol. gr. in-8 avec figures et planches coloriées. 17 fr.

DESPREZ. **Traité théorique et pratique de la syphilis**, 1873. 1 vol. in-8. 7 fr.

DURAND-FARDEL. **Traité pratique des maladies chroniques**. 1868, 2 vol. gr. in-8. 20 fr.

DURAND-FARDEL. **Traité thérapeutique des eaux minérales** de France et de l'étranger, et de leur emploi dans les maladies chroniques, 2e édit., 1862, 1 vol. in-8 de 774 pages, avec carte coloriée. 9 fr.

DURAND-FARDEL. **Traité pratique des maladies des vieillards**. 1871, 2e édit. 1 fort vol. gr. in-8. 14 fr.

GARNIER. **Dictionnaire annuel des progrès des sciences et institutions médicales**, suite et complément de tous les dictionnaires, précédé d'une introduction par M. le docteur Amédée Latour. 1 vol. in-12 de 500 pages.

Prix de la	1re année 1864.	5 fr.
—	2e année 1865.	6 fr.
—	3e année 1866.	6 fr.
—	4e année 1867.	6 fr.
—	5e année 1868.	6 fr.
—	6e année 1869.	6 fr.
—	7e année 1870 et 1871.	7 fr.
—	8e année 1872.	7 fr.
—	9e année 1873.	7 fr.

Comptabilité médicale

REGISTRE DES MÉDECINS

Par M. E. SIMONNET, imprimeur breveté.

400 pages, belle et forte reliure, 12 fr.

Journal. Grand-livre. Compte des familles :

Cette méthode résume tous les éléments d'une comptabilité complète. Nous la recommandons tout spécialement au corps médical.

Il y a deux modèles :

Le *Registre* n° 1, disposé plus spécialement pour les praticiens des villes, contenant :

1° Le **Registre-Journal**, où l'on inscrit en regard du nom, jour par jour (31 colonnes), les *visites, consultations, opérations, pansements*, etc.; les sommes dues et les observations.

2° Le **Répertoire alphabétique**, formant GRAND LIVRE, et donnant les relevés mensuels de chaque client, l'émargement des sommes payées, etc.

Le *Registre* n° 2, consacré plus spécialement aux médecins des campagnes, comprenant :

1° Le **Grand-Livre** ou les **Comptes de famille**, à 1, 2 ou 3 comptes à la page. — *Dates, objet des visites, médicaments livrés.* — Sommes dues. — Payements et observations.

2° Un **Répertoire alphabétique**, en 2 parties : au *verso*, l'incription des noms avec les folios des comptes de famille ; au *recto*, les visites accidentelles ou passagères des personnes non portées au Grand-Livre.

Prix de chaque registre : **12 francs** *par la poste.*

Adresser un mandat ou des timbres à M. **E. SIMONNET** en indiquant le numéro du registre que l'on désire. *Cette indication est utile.*

21, RUE DE LA MONNAIE, à Paris.

AGENCE

MEDICALE ET PHARMACEUTIQUE

DE FRANCE

Bureaux : 21, rue de la Monnaie, à Paris

On reçoit les ANNONCES pour tous les journaux de médecine publiés en France et à l'Etranger.

RÉDACTION ET IMPRESSION de brochures, mémoires, rapports, circulaires, prix courants, plans, dessins, étiquettes, etc.

Toutes demandes doivent être adressées au Directeur,

21, rue de la Monnaie, à Paris.

IMPRIMERIE DEPLANCHE

Passage du Caire, 67, 71 et 73, Paris

IMPRESSIONS SPÉCIALES

pour MÉDECINS ET PHARMACIENS

ENVOI EN Pprovince

ÉTIQUETTES à BOCAUX de PHARMACIE

DE

Jules LETOULA

FABRICANT

12 — RUE DES LOMBARDS — 12

A PARIS

Auteur des modèles d'étiquettes à bocaux, insérés au catalogue commercial Menier, et prix courant de la Pharmacie centrale.

Vernis pour étiquettes à bocaux : **2** fr. **50** c. le flacon.

Envoi d'échantillons sur demande.

DE LA GOUTTE
DU RHUMATISME GOUTTEUX
ET DE LEUR TRAITEMENT
par M. COCHEUX

L'auteur place en tête de son travail ces deux épigraphes caractéristiques :

« *La Colchicine est à la goutte ce que la quinine est à la fièvre.* » (Fiévée).

« *Je me suis guéri, j'ai guéri mes amis, je veux guérir tous les goutteux.* » (Cocheux.)

Ces prémisses ne laissent aucun doute sur les convictions de M. Cocheux relativement à l'action antigoutteuse de la substance qui l'a guéri, lui et ses amis, et avec laquelle il nourrit l'ambition de guérir tous les goutteux.

C'est donc l'étude de cette substance qui constitue toute la nouveauté du travail de M. Cocheux.

Le colchique, nul ne l'ignore, est d'un usage dangereux, et son emploi demande une extrême prudence et certaines précautions. Cette action toxique de la plante est due à un principe drastique qu'elle contient et qui, par suite, contrarie l'action d'un autre principe actif pour lequel on recherche le colchique.

Il fallait donc, et M. Cocheux l'a compris, séparer ce principe actif du principe drastique, et par suite rendre au premier toute son activité en le débarrassant de son compagnon délétère et compromettant.

M. Cocheux a donc extrait du colchique l'alcaloïde (la *colchicine*), et sous cette forme, il a pu, sans danger et sans craindre les accidents inflammatoires que produit la plante sur la muqueuse gastro-intestinale, donner aux malades des doses considérables de colchicine.

Pour plus de sûreté et afin de permettre un dosage plus précis de la quantité de l'alcaloïde à administrer, M. Cocheux a composé une *teinture* avec laquelle le praticien ne peut jamais être dans l'embarras.

« Des observations nombreuses, dit-il, et consciencieusement prises, ont permis de constater cliniquement l'action de cette préparation dans toutes les affections qui ont pour base la diathèse urique. »

Et, pour ne laisser dans l'ombre aucun point de la médication, il énumère les doses et le mode d'emploi du nouveau médicament. (Voyez la brochure, chez A. Delahaye, à Paris.)

A ces divers points de vue, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'histoire pathologique de l'auteur lui-même, dans laquelle on verra comment il fut conduit à séparer l'alcaloïde et dans quelles proportions il conseille de l'administrer aux malades.

OBSERVATION

DE M. COCHEUX

« A l'âge de vingt-quatre ans, je fus atteint d'un rhumatisme goutteux qui, après avoir eu comme siége les articulations des membres supérieurs, se localisa sur l'articulation du genou gauche ; après avoir employé tous les moyens indiqués par mon médecin ordinaire, je consultai une sommité médicale, qui me prescrivit la *Teinture de Colchique* du Codex, à la dose de 20 gouttes par jour ; au bout de quelque temps, je constatai une amélioration sensible ; seulement je fus obligé de suspendre cette médication, par suite de l'action du médicament sur l'intestin ; j'essayai plusieurs fois de revenir à l'usage du colchique, mais je fus obligé d'y renoncer pour la même cause.

» D'après l'avis de mon médecin, je me mis à étudier les différentes parties du colchique d'automne, et je m'efforçai de lui enlever son principe drastique, tout en respectant son principe actif, la *colchicine*. Je réussis et je préparai pour mon usage la *teinture* à laquelle je donnai mon nom, et que je pris à la dose d'une cuillerée à café, chaque jour, dans une infusion de violettes ; je m'administrai cette dose pendant quinze jours, je me reposai quinze jours, et je repris le traitement — ainsi de suite pendant deux mois. — Au bout de ce temps, je fus complétement guéri. Je n'eus jamais d'accident du côté de l'intestin : pendant l'année qui suivit ce premier traitement, je ressentis des douleurs vagues dans les articulations et les reins, et je les fis cesser en revenant à l'usage de la *teinture ;* depuis, je n'ai jamais souffert de mon rhumatisme. »

Cette observation, la première en date, résume toutes les autres que contient le travail de M. Cocheux, et doit entraîner la conviction de nos confrères par le caractère tout personnel qu'elle présente.

E. B.

PRIX COURANT

DE LA MAISON

Vve RENAULT AINÉ & FILS

DROGUISTES

rue du Roi-de-Sicile, 26, à Paris.

PHARMACIEN : LÉON RENAULT

LAURÉAT DE L'ÉCOLE DE PHARMACIE DE PARIS.

(Médaille d'or, 1870.)

SAUF VARIATIONS. — Rendu FRANCO de transport aux gares des chemins de fer, pourvu que la facture se monte **au moins** à **50 fr.** à tous les chefs-lieux de département. — Valeur à six mois, ou à un mois avec 3 0/0 d'escompte.

Pour éviter tout retard, prière de joindre à la première commande les références d'usage.

NOTA. — Tous les articles qui n'ont pas d'indication de poids ou de quantité sont cotés au kilogramme.

Acétate d'ammoniaque	le kil.	4	»
— de morphine	le gr.	1	20
— de plomb cristall.		1	80
— — (sous-) liquide		2	»
Acide acétique ordinaire		2	
— arsénieux pulv.		1	50
— azotique, 40 degrés		1	»
— citrique, 1er blanc, très-cher		15	»
— hydrocyanique médicinal au 10e		40	»
— phénique blanc cristallisé		8	»
— tartrique granulé		5	80
Aconitine	le gramme.	3	50
Agaric de chêne, choisi		9	»
Alcali volatil 22°		1	40
Alcool 90°	le litre.	3	80

Alcool camphré	le litre.	5
Alcoolature d'aconit	le kil.	9
Aloès du Cap, dit socotrin		3
Alun calciné		1
Antimoine diaphorétique		7
Arnica (fleurs)		2
Atropine	le gramme.	6
Azotate d'argent cristallisé		240
— — fondu		240
— de bismuth (sous-) précipité		28
— de potasse ordinaire (sel de nitre)		1
Baume du commandeur	le litre	8
— de copahu solidifiable		12
— de Fioravanti	le litre.	7
— opodeldoch	le flacon.	»
— opodeldoch	le 1/2 flacon.	»
— tranquille		6
Benzine rectifiée	le litre.	2
Beurre d'antimoine concret		12
— — liquide		9
Bourgeons de sapin du Nord		4
Bromure de potassium (variable)		18
Camomille		4
Camphre raffiné		5
Cannelle de Chine		6
Cantharides grabelées (cher)		22
Carbonate de fer purifié		4
Capsules gélatineuses au baume de copahu		16
— d'huile de foie de morue		14
— d'huile de ricin		14
— de goudron		14
Carbonate de soude ordinaire, C*		»
— de soude (bi-) pulv		1
Caustique de Vienne		10
Cérat de Galien		4
Chloral hydraté		25
Chlorhydrate de morphine	le gr.	1
Chloroforme		18
Chlorure de mercure (proto-), à la vapeur	au cour	
— de mercure (deuto-), sublimé corrosif	id.	
— d'oxyde de sodium, la bouteille		1
— (per-) de fer liquide		4
— — sec		12
Chocolat fin	le kil.	4
Cinchonine	le gr.	1
Citrate de magnésie		12
Coaltar		1
Codéine	le gr.	2
Collodion		12
Crème de tartre soluble par mélange		6

rème de tartre soluble (Soubeiran)		8	»
réosote pure		18	»
ubèbe (entier)		5	50
extrine		1	40
igitaline pure	le gr.	4	»
ragées de calomel à 5 centigr.		20	»
— de carbonate ferreux		16	»
— d'extrait d'opium à 5 centigr.		125	»
— d'iodure (proto) de fer		36	»
— de lactate de fer		24	»
— de sous-nitrate de bismuth		50	»
— de santonine		40	»
au de Botot	le litre.	6	»
— de Cologne	id.	5	»
— distillée, simple	id.	»	30
— de fleur d'oranger triple	id.	2	50
— de laurier-cerise	id.	2	»
— de mélisse spiritueuse dite des Carmes	id.	5	»
— de roses	id.	2	»
— vulnéraire blanche et rouge	id.	4	50
ectuaire diascordium		12	»
— thériaque		8	»
lixir de Garus	le litre.	5	»
nétique en poudre		7	»
mplâtre de thapsia	le roul.	2	25
ssence de térébenthine rectifiée		1	80
her acétique		10	»
her sulfurique rectifiée		7	50
xtrait de belladone alcoolique		32	»
— de belladone aqueux		24	»
— de digitale		24	»
— de gentiane		12	»
— d'ipéca		280	»
— de noix vomique		80	»
— d'opium (gommeux)		300	»
— de quinquina		85	»
— de ratanhia (sec)		80	»
— liquide pour vin de quinquina	le flacon.	1	25
r réduit par l'hydrogène		16	»
llicules de séné		6	»
ycérine		3	»
mme du Sénégal, blanche		3	»
— — blonde		2	70
udron liquide		»	90
ains de santé argentés	le kil.	30	»
anules d'acide arsénieux à 1 milligramme		50	»
— d'atropine à 1 milligramme		250	»
— de digitaline à 1 milligramme		250	»
— d'émétique à 1 centigramme		30	»
— de morphine (chlorhy.) à 1 milligramme		80	

Granules d'opium à 1 centigramme		80 »
— de strychnine à 1 milligramme		80 »
Guimauve (racines sèches)		1 40
Huile d'amandes douces, filtrée		4 »
— de croton tiglium		50 »
— de foie de morue, blanche		3 50
— — blonde		2 60
— — brune		2 40
— d'olives pure		3 50
— de ricin Italie filtrée		3 »
— — Amérique filtrée		2 80
— volatile de bergamotte		60 »
— — de citron au zeste		60 »
— — de menthe anglaise		150 »
— — — fine		160 »
— — de néroli surfin		600 »
— — de rhue		32 »
— — de romarin		10 »
— — de sabine		26 »
— — de thym		10 »
Iode (variable)		55 »
Iodure de fer		55 »
— de mercure (deuto)		au cours
— — (proto)		—
— de plomb		55 »
— de potassium		48 »
Ipéca surchoisi entier		24 »
Jalap (racine)		18 »
Kermès minéral procédé Cluzel		30 »
Lactate de fer		16 »
Laudanum de Rousseau		40 »
— de Sydenham		35 »
Lichen d'Islande		1 20
Limonade sèche, form. Rogé	le flacon.	1 25
Liqueur de Fowler		4 »
— de Van Swieten		4 »
Lycopode tamisé		8 »
Magnésie anglaise		2 »
— calcinée		7 »
Manne en débris de larmes		7 »
— en larmes, variable		12 »
— en sorte		4 50
Mercure cru (variable)		au cours
Miel rosat	le litre.	3 »
Morphine	le gr.	1 25
Mouches de Milan	la douz.	1 »
Musc Tonkin, en vessie	le gr.	3 50
Noix vomiques râpées		2 »
Onguent Canet	le rouleau.	1 10
— citrin		au cours

uent mercuriel double	au cours	
— — simple	au cours	
— de la mère	3	50
— populeum	3	50
um brut choisi (variable)	130	»
mellite de scilles — le litre.	4	»
ns azymes — le cent.	»	50
ier à cautères, boîtes ordinaires — la boîte.	»	25
tilles de calomel à 5 centigrammes	6	»
— de chlorate de potasse	5	»
— d'ipéca	4	50
— de kermès	4	50
— de lactate de fer	6	»
— de menthe anglaise	4	»
— de santonine à 25 milligrammes	8	»
— de soufre	4	»
— de Tolu	4	50
— de Vichy	4	»
ots — le cent.	5	»
nol sodique de Bobeuf — le flacon.	»	90
les, formule Blaud	30	»
— de cynoglosse	50	»
— écossaises d'Anderson	30	»
— d'extrait d'opium à 5 centigr. — la pilule.	»	05
— — à 25 milligr. — la pilule.	»	03
— de Méglin	40	»
— de sulfate de quinine à 5 centigr. la pilule.	»	06
— — 1 décigr. la pilule.	»	10
— selon formule Vallet	16	»
s d'iris nos 1 à 9 — le cent.	»	40
mmade épispastique (verte)	7	50
asse caustique cylindrique	16	»
ssia amara (râpé)	2	40
nquina gris choisi	9	»
— jaune calisaya	14	»
— — ordinaire	10	»
— rouge vif choisi	28	»
nhia choisi	5	»
barbe de Chine	16	»
charolé de Jalap	8	»
ran gâtinais (variable)	115	»
separeille coupée	4	50
gsues, variables au mieux	»	»
tonine	150	»
mmonée d'Alep	120	»
le ergoté	7	»
en-contra d'Alep	3	»
é, feuilles	4	»
pismes Rigollot, la boîte de 10 f.	1	20
— — — 25 f.	2	50
— — — 100 f.	7	50

Sirop antiscorbutique	le litre.	3	75
— de baume de Tolu	dº	5	50
— de chicorée composée	dº	4	50
— des cinq racines	dº	3	50
— de coings	dº	3	50
— de Cuisinier	dº	5	»
— de Desessarts	dº	4	»
— diacode	dº	4	50
— de digitale	dº	4	»
— d'écorces d'oranges amères	dº	4	»
— d'éther	dº	6	»
— de gentiane	dº	3	50
— de gomme arabique	dº	2	50
— de groseilles	dº	2	60
— iodure de fer	dº	5	»
— d'ipéca	dº	6	»
— de quinquina	dº	4	50
— de ratanhia	dº	4	25
— de salsepareille	dº	4	50
Sous-nitrate de bismuth		28	»
Sparadrap sur calicot	le rouleau.	»	70
— formule des hôpitaux	dº	1	»
— de ciguë	dº	1	50
— de poix de Bourgogne	dº	1	30
— de Vigo c. m	dº	1	50
Strychnine cristallisée	le gramme.	1	»
Sulfate d'atropine		6	»
— de magnésie (sel de Sedlitz)		»	60
— de quinine, le flacon de 30 grammes (var.)		12	50
— de soude ord., petits cristaux		»	40
— de strychnine	le gramme.	1	»
Sulfure de potasse	dº	1	50
Taffetas anglais	la douz.	1	50
Tannate de quinine		400	»
Tannin de Pelouze		20	»
Tartrate de fer et de potasse		14	»
Teinture d'arnica		9	»
— de cantharides		12	»
— de digitale		9	»
— d'iode		20	»
— de jusquiame		9	»
— de Mars tartarisée		9	»
— de quinquina		10	»
— de scilles		9	»
— éthérée de belladone (feuill.)		12	»
— — de digitale		12	»
Térébenthine de Venise		4	50
Thé hyswin		10	»
hé noir		10	»
— perlé impérial		10	»

alérianate de quinine	le gramme.	1	«
anille		au cours	
in aromatique	le litre.	2	50
- de gentiane	d°	2	50
— de quinquina au Bordeaux	d°	3	»
— — au Malaga	d°	5	»

POUDRES IMPALPABLES

oudre d'aloès succotrin n° 1	4	50
— d'alun calciné	4	80
— d'amidon	1	»
— de belladone (feuilles)	3	»
— de cantharides n° 1	25	»
- de cévadille	5	»
— de cubèbes	7	»
— de digitale (feuilles)	3	50
— de gentiane n° 1	1	80
— de gomme adragant n° 1	20	»
— — — n° 2	16	»
— — arabique n° 1	4	50
— — — n° 2	4	»
— — gutte	20	»
— de guimauve n° 1	3	50
— d'ipéca sans médit. n° 1	3[illegible]	»
— de jalap n° 1	20	»
— d'opium	250	»
— de quina gris n° 1	12	»
— — jaune n° 1	18	»
— — rouge n° 1	36	»
— de ratanhia	6	»
— de réglisse n° 1	4	»
— de rhubarbe de Chine n° 1	20	»
— de rhue	3	»
— de scammonée d'Alep	150	»
— de seigle ergoté	10	»
— de sel de nitre	2	»
— de semen-contra d'Alep	4	»
— de valériane	3	50

La maison Ve RENAULT AINÉ et Fils fournit également, et k conditions les plus avantageuses, toute espèce de ban- ges et d'instruments de chirurgie, ouvrages de librairie et onnements aux journaux et revues scientifiques.

MAISON DE DROGUERIE EN GRO

BIGOT

PHARMACIEN A SOURDEVAL (Manche

GUÉRISON DE LA GALE EN UNE HEURE

Solution sulfuro-calcique phéniquée de Bigot, formule du doct Davy, pour **guérir de la gale en une heure.**

80 centimes le flacon.	3 fr. au public.
60 c. le demi-flacon.	2 fr. au public.

M. Bigot possède des centaines de lettres de médecins qui rec naissent avoir employé ce remède, toujours avec succès. Ils lui d nent la préférence sur tous les autres. Il ne laisse pas d'odeur a lui.

Pilules Bigot au proto-iodure de fer et au beurre de cacao.

Flacon, 1 fr. 50.	Pour 3 fr. au public.
Demi-flacon, 80.	Pour 1 fr. 50 au public.

Dragées Bigot au proto-iodure de fer et beurre de cacao.

Flacon, 1 fr. 50.	Pour 3 fr. au public.
Demi-flacon, 80.	Pour 1 fr. 50 au public.

Fer Bigot, fer réduit par l'hydrogène, semblable à celui de Q venne, recommandé par M. Bouchardat.

Le flacon, avec mesure, 75 c.	Pour 3 fr. au public.

Pilules Bigot au proto-iodure de fer et quinine.

Le flacon, 2 fr.	Pour 4 fr. au public.
Demi-fl. 1 fr.	Pour 3 fr. au public.

Sirop de raifort au proto-iodure de fer Bigot.

Le litre	5 fr. »	Public, 10 fr.
Demi-litre	2 fr. 70	— 5 fr.
Fl. de 300	1 fr. 50	— 3 fr.

Kousso Bigot contre le ver solitaire.

La dose pour un traitement,	2 fr. »	Pour 5 fr. au pub
Pilules formule Vallet. Flacon,	» 75	Pour 3 fr. —
— Demi-flacon,	» 40	Pour 1 fr. 50 —

Douze flacons, ou vingt-quatre demi de la même espèce, donnent droit au treizième gratis.

QA